

# Femmes en mouvement

Genre, migrations  
et nouvelle division internationale du travail

Textes réunis par  
Fenneke Reysoo et Christine Verschuur

---

Les colloques genre de l'IUED: Collection Yvonne Preiswerk

---



---

Commission suisse pour l'Unesco, Berne

DDC, Direction du développement et de la coopération  
Département fédéral des affaires étrangères, Berne

IUED, Institut universitaire d'études du développement, Genève

---

2004

THE  
GRADUATE  
INSTITUTE  
GENEVA

INSTITUT DE HAUTES  
ÉTUDES INTERNATIONALES  
ET DU DÉVELOPPEMENT  
GRADUATE INSTITUTE  
OF INTERNATIONAL AND  
DEVELOPMENT STUDIES

NOUVELLE ÉDITION  
GENRE ET DÉVELOPPEMENT | RENCONTRES



Graduate Institute Publications

---

## Femmes en mouvement

Genre, migrations et nouvelle division internationale du travail

Sous la direction de Fenneke Reysoo et Christine Verschuur

---

DOI : 10.4000/books.iheid.6237  
Éditeur : Graduate Institute Publications  
Lieu d'édition : Genève  
Année d'édition : 2004  
Date de mise en ligne : 20 juillet 2016  
Collection : Genre et développement. Rencontres  
ISBN numérique : 978-2-940503-80-3



<https://books.openedition.org>

### Édition imprimée

ISBN (Édition imprimée) : 978-2-88247-054-6  
Nombre de pages : 284

Fourni par Geneva Graduate Institute



## RÉFÉRENCE NUMÉRIQUE

Reysoo, Fenneke, et Christine Verschuur, éditeurs. *Femmes en mouvement*. Graduate Institute Publications, 2004, <https://doi.org/10.4000/books.iheid.6237>.

---

Ce document a été généré automatiquement le 28 juillet 2025.



Le format PDF est diffusé sous licence Creative Commons - Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International - CC BY-NC-ND 4.0 sauf mention contraire.



## RÉSUMÉ

Cet ouvrage est consacré à l'articulation entre le développement, la migration et le genre : dans quelle mesure la migration induit-elle un effet de développement (économique, *empowerment*, démocratie, sécurité) ? Comment expliquer la féminisation de la migration ? Comment les migrantes sont-elles affectées par les politiques migratoires ? Quel est l'apport des femmes en situation de migration au développement ? Un des enjeux des réflexions sur les nouvelles divisions internationales du travail est de procéder à la déconstruction des idées reçues pour montrer la diversité des phénomènes en terme de ressources et d'alternatives de développement, mais aussi en termes d'abus et d'hypocrisies. Les pensées féministes, notamment du Sud, peuvent contribuer à repenser les migrations.

FENNEKE REYSOO (DIR.)

Anthropologue, IUED, Genève.

CHRISTINE VERSCHUUR (DIR.)

Anthropologue, IUED, Genève.

# **Femmes en mouvement. Genre, migrations et nouvelle division internationale du travail**

Textes réunis par Fenneke Reysoo et Christine Verschuur

DDC/Unesco/IUED, Genève, 2004, 286 p.

## **Table des matières**

### **Introduction**

Christine Verschuur

Un regard de genre sur les migrations

Fenneke Reysoo

Féminisation de la migration

### **La migration pour ou contre le développement ? Des perspectives disciplinaires à l'interdisciplinarité**

Fenneke Reysoo

Regards disciplinaires croisés. Introduction

Pauline Plagnat

La conséquence des migrations d'un point de vue économique

Quynh Thu Tran

Migration des femmes : quelle aide peuvent apporter les organisations de coopération?

Valentina Liakhova

Ecologie, développement, migration, genre. Problématique des cas des sociétés agraires traditionnelles

Jules Bagalwa

L'étude des migrations internationales avec une perspective de sociologie politique du développement

Anna Neubauer

Regard anthropologique sur la problématique des migrations

### **Qui a peur des migrantes ? Migrations et droits**

Jyoti Sanghera

Floating Borderlands and Shifting Dreamscapes. The Nexus Between Gender, Migration and Development

Mary Kawar

Gender and Migration : Why are Women more Vulnerable ?

### **Sans-papiers... sans frontières...**

Rosio Gallego

Le Collectif des femmes sans statut légal, une expérience d'auto-organisation

Cristina Reyna Sanchez

La reconnaissance des femmes migrantes en Belgique : au-delà d'une citoyenneté sur papier

Ionela Vlase

Insertion des femmes roumaines sur le marché du travail à Rome : un moyen de développement personnel et collectif

Marie-Jo Glardon

Les travailleuses migrantes sur le marché du sexe à Genève

### **Abolir les frontières ?**

Table ronde sur les politiques migratoires et les droits

Retranscription : Fenneke Reysoo

### **Les migrantes, actrices d'un autre développement**

Laura Oso Casas

Femmes, actrices des mouvements migratoires

### **Stratégies de survie en situation de migration**

Aspha Bijnaar

Akuba & Kasmoni – Surinamese women in a traditional banking system in Amsterdam

Mihaela Nedelcu

La composante féminine des migrations roumaines qualifiées à Toronto : visibilité, rôles et stratégies

### **Présentation du « Gender Toolkit »**

Annemarie Sancar

Gender in SDC : Policy and Toolkit

### **Approches multilatérales**

Domenica Ghidei Biidu

The Gender dimension of the Hague Declaration on the Future of Refugee and Migration Policy

Savitri Bisnath

The Movement of Natural Persons and Trade Liberalisation : WTO Negotiations on Service Agreements

Retranscription : Fenneke Reysoo

## **Synthèse**

Wendy Harcourt

Summary of the Colloquium « Women on the Move »

# Un regard genré sur les migrations

**Christine Verschuur**

Depuis la fin des années 1970, l'on observe la restructuration économique globale rapide et une nouvelle division internationale du travail, notamment avec une restructuration de la production des marchandises et la création de zones de libre-échange (ZLE), où les femmes sont très présentes.

Dans ces zones de libre-échange, dont la production est destinée à l'exportation, les conditions de travail s'effectuent souvent sans régulation sociale et avec des conséquences négatives pour la santé. Certains parlent d'industrialisation du tiers-monde, mais les investissements de capitaux du Nord au Sud restent limités, il n'y a pas de transfert de bases industrielles et la création d'emplois industriels demeure largement en deçà de la destruction des emplois consécutive à l'ouverture des marchés domestiques que l'économie néolibérale mondialisée exige.

Le développement des ZLE est possible par l'appauvrissement des populations dans les pays où elles s'implantent, qui permet d'y pratiquer de très bas salaires, grâce également au maintien d'une économie domestique qui assure les coûts de l'entretien des travailleurs.

Comme le formule Silvia Federici<sup>1</sup>, la restructuration économique de ces deux dernières décennies a créé un nouvel ordre colonial. La pauvreté généralisée, le recul de l'engagement des nouveaux Etats

<sup>1</sup> Silvia Federici, «Reproduction et lutte féministe dans la nouvelle distribution internationale du travail», in *Genre, mondialisation et pauvreté*, Cahiers Genre et Développement, n° 3, Ch. Verschuur, F. Reysoo (dir.), Paris, L'Harmattan, 2002, pp. 45-73.

indépendants à investir dans la reproduction des travailleurs, avec des coupes dans les budgets sociaux, des dévaluations monétaires, la privatisation et la libéralisation ainsi que les baisses de salaires créent une crise de la reproduction sociale dans le Sud.

Dans le Nord, la demande en «travailleurs venant au monde tout faits»<sup>2</sup> se poursuit, émigration qui permet de contribuer gratuitement à la reproduction de la force de travail. Les migrations de travail temporaires et tournantes, avec «la *préservation* et l'exploitation de l'économie agricole domestique» (Meillasoux 1975 : 165), assurent non seulement la production mais aussi la reproduction et l'entretien de cette force de travail. Les femmes sont les principales actrices de cette économie domestique, chargées de l'essentiel des tâches domestiques et de la production vivrière.

D'après le *Rapport 2002 des Nations unies sur la population*, le nombre de migrants dans le monde est de 175 millions (3% de la population mondiale). Ce nombre a plus que doublé depuis 1975; la plupart vivent en Europe (56 millions), en Asie (50 millions) et en Amérique du Nord (41 millions). Dans les régions développées, près d'une personne sur dix est migrante. *Le travail est la denrée la plus importante exportée par le Sud vers le Nord.*

## **En quelques flashes, que signifie porter un regard genré sur les migrations?**

### ***1. Prendre en compte cet «immense cadeau en travail domestique» des femmes du Sud aux pays riches***

Le travail de production et de reproduction/entretien de la force de travail exportée est principalement réalisé par les femmes du Sud. «Ce qui se cache derrière l'émigration est un immense "cadeau" en travail domestique.»<sup>3</sup> Par l'émigration, les femmes du tiers-monde contribuent directement au processus d'accumulation des richesses dans les pays avancés: fournir des travailleurs frais, compenser le déclin démographique, maintenir les salaires bas, réaliser le travail dévalorisé, permettre aux femmes du Nord de travailler à l'extérieur de leur foyer...

<sup>2</sup> Marx, cité par C. Meillasoux, *Femmes, greniers et capitaux*, Paris, Maspero, 1975, p. 161.

<sup>3</sup> Silvia Federici, *op. cit.*, p. 55.

Le travail domestique réalisé par les femmes du Sud immigrées a facilité l'intégration massive des femmes des classes moyennes du Nord dans un marché du travail produisant plus de richesse nationale. Le travail domestique des femmes ne contribuait pas à la production comptabilisée des richesses<sup>4</sup>; la décharge de ce travail vers d'autres femmes libère du temps de travail féminin qui peut s'investir dans des secteurs plus « productifs ».

## **2. Rendre visible la contribution des femmes dans la nouvelle division internationale du travail (NDIT)**

La restructuration de l'économie globale, avec la restructuration de la production des biens (délocalisation, développement des ZLE), « offre » des opportunités d'emploi aux femmes, qui sont employées majoritairement dans ces industries. La mondialisation, avec l'accroissement de la pauvreté, la perte de sources de revenus, pousse les femmes à migrer pour travailler dans ces zones aux conditions de travail particulièrement difficiles. Ces mouvements migratoires ne sont pas neutres et peuvent s'expliquer par des inégalités de genre telles que l'exploitation des qualités dites féminines (dextérité, docilité...) dans les industries électroniques ou textiles implantées dans les ZLE, ou l'exploitation du désir des jeunes femmes d'intégrer un marché du travail salarié qui leur permette parfois une certaine indépendance, alors que les hommes refusent de travailler dans ces mêmes conditions.

## **3. Rendre les femmes visibles parmi les migrants**

Comment est-il possible d'être aveugle devant le fait qu'actuellement près de la moitié des migrants sont des femmes et que dans certains pays, comme les Philippines, premier pays exportateur de main-d'œuvre, cette proportion monte à 80% ?

Même lorsque les femmes migrent dans le cadre du regroupement familial, elles intègrent de manière importante le marché du travail, informel ou domestique. Elles sont alors triplement invisibles

<sup>4</sup> En effet, le fait d'élever des enfants et d'assurer l'entretien des membres de la famille n'est pas calculé comme une « richesse » et n'entre pas dans les calculs du PNB...

(existantes non comme travailleuses mais seulement comme accompagnatrices; occupées dans un espace privé; réalisant un travail non comptabilisé dans l'économie nationale, non déclaré). Comme le disent Blandine Destremau et Bruno Lautier, «elles n'existent qu'en creux»<sup>5</sup>. Que se passerait-il si elles n'existaient pas?

#### **4. Le trafic de personnes concerne prioritairement les femmes et les enfants**

Le maintien de l'illégalité est «une bénédiction pour les trafiquants»<sup>6</sup> : le trafic de personnes rapporte 7 milliards de dollars par an aux réseaux criminels, selon des estimations des Nations unies, ce qui les place non loin des trafiquants d'armes et de drogue – mais avec un avantage: ils n'ont même pas d'investissement à faire...

#### **5. Rendre visible la contribution financière des travailleuses migrantes à leurs pays d'origine**

Les transferts de capitaux du Nord vers le Sud sont dépassés par les transferts (produit du travail) des travailleuses et travailleurs émigrés des pays «en développement»: 73,4 milliards de dollars en 2001, d'après les chiffres de la Banque mondiale<sup>7</sup>, juste après les transferts de revenus pétroliers! Ces transferts représentent 42,4% des investissements directs «étrangers»<sup>8</sup> en moyenne pour l'ensemble des pays en développement. Ces mandats sont utilisés pour répondre aux besoins de reproduction sociale (consommation, frais d'éducation et de santé),

<sup>5</sup> Blandine Destremau, Bruno Lautier, «Femmes en domesticité (les domestiques du Sud, au Nord et au Sud)», *Revue Tiers Monde*, t. XLIII, n° 170, avril-juin 2002, PUF, Paris, pp. 249-265, citation p. 250.

<sup>6</sup> Pamela Shiftman 2003, cité par Andrée-Marie Dussault, «Etat de réflexion et guide bibliographique sur les migrations et les relations de genre», document de travail «Genre et développement», no 1, 2004.

<sup>7</sup> Dilip Ratha, «Workers' Remittances: An Important and Stable Source of External Development Source», in World Bank, *Global Development Finance 2003*, tableau 7.1, «Remittances received and paid by developing countries in 2001», p. 157.

<sup>8</sup> Si l'on peut taxer d'«investissements étrangers» les revenus du travail à l'extérieur des ressortissants du pays...

mais aussi investis dans des entreprises. On peut se demander quelle est la part de ces flux financiers considérables envoyée par les femmes migrantes. Quelle en est l'utilisation, selon qu'ils sont envoyés par des hommes ou des femmes? Peut-on rester aveugle devant cette contribution financière dans les pays d'origine?

## **6. Souligner les discriminations économiques et sociales des femmes migrantes**

Les femmes migrantes souffrent de discriminations spécifiques à leur genre:

- Elles n'ont pas accès au même marché du travail que les hommes: 80% d'entre elles sont des travailleuses domestiques. Pourtant, elles ne sont pas toujours sans qualifications: un tiers des Philippines migrantes ont un diplôme d'études supérieures!
- Elles n'ont pas le même accès aux droits sociaux. Obtenir des papiers légalisant leur situation peut dépendre de leur statut d'épouse ou de fille, et un changement familial peut provoquer une perte d'accès aux droits à la santé ou obliger à entrer dans l'illégalité. Les abus dans l'accès aux droits sociaux pour les travailleuses dans le secteur domestique, occupé en majorité par les migrantes, sont fréquents.

## **7. «*Ya no soy la que dejé atrás*»<sup>9</sup>**

C'est le titre d'un livre sur les migrantes dominicaines, «Je ne suis plus celle que j'ai laissée derrière moi». Qu'apportent les migrations aux femmes et aux transformations des relations de genre? A un niveau symbolique et culturel, comment la migration influence-t-elle les représentations sociales des femmes et des hommes? Les femmes gagnent en liberté de mouvement et d'expression, elles participent activement à la réalisation d'un projet de vie et de société. Elles ne correspondent pas à l'image de victimes passives, mais sont actrices et maîtresses de leur propre destin. Simultanément, elles ont encore la responsabilité de porter ce fardeau de remédier à des situations sans issue qui résultent du néolibéralisme sans frontières, et vivent souvent mal ces défis.

<sup>9</sup> M. Arija, *Ya no soy la que dejé atrás. Mujeres migrantes en Republica dominicana*, México, IIS – Plaza y Valdés, 2000.

Un des enjeux de la réflexion sur les migrations et sur la nouvelle division internationale du travail est donc de procéder à une déconstruction des idées reçues sur la migration (ses causes, ses effets, ses dangers, etc.) pour montrer la diversité du phénomène en termes de ressources et d'alternatives de développement, mais aussi en termes d'abus et d'hypocrisies.

Certains plaident pour l'amplification de la coopération technique pour freiner les flux migratoires, d'autres souhaitent faciliter la circulation des travailleuses et travailleurs migrants pour intensifier les investissements économiques directs provenant de leur travail.

Certains, dans des pays occidentaux, font campagne contre l'immigration, mettant en avant des risques sur le plan des valeurs et des identités nationales, des risques sécuritaires ou d'autres arguments fallacieux.

Les pays du Sud, dont certains ont des politiques explicites pour encourager l'exportation de la main-d'œuvre, s'inquiètent aussi de l'exportation des cerveaux: 600'000 chercheurs et ingénieurs scientifiques et techniques de Chine, d'Inde, d'Afrique et d'Amérique latine sont installés aux Etats-Unis, en Europe et au Japon, ce qui équivaut au tiers des effectifs scientifiques et techniques en activité dans les PVD!<sup>10</sup> Les fuites de cerveaux sont-elles genrées? Que penser des incitations à immigrer faites par exemple au personnel de santé, majoritairement féminin, dans certains pays déficitaires notamment en infirmières et aides-soignantes?

Pour Silvia Federici, les politiques féministes devraient commencer par renverser la NDI et le projet de mondialisation économique qui en découle. Elle considère qu'on ne peut séparer le discours sur l'égalité de la critique du pillage et de la recolonisation des pays du Sud, comme le rappellent les féministes du Sud. Les luttes que les femmes mènent quotidiennement pour survivre sont des luttes politiques et des luttes féministes.

<sup>10</sup> Pierre Le Hir, «Les chercheurs du "Sud" expatriés organisent l'aide à leurs pays d'origine», *Le Monde*, 17 janvier 2004.

# Féminisation de la migration

Fenneke Reysoo

## Résumé

De tout temps et dans toute société, il y a eu une articulation entre la vie socio-économique des hommes et celle des femmes. Nous parlons de rapports sociaux de sexe ou de rapports de genre. La migration liée au travail, que ce soit la migration des hommes ou la migration des femmes, affecte inévitablement les rapports de genre.

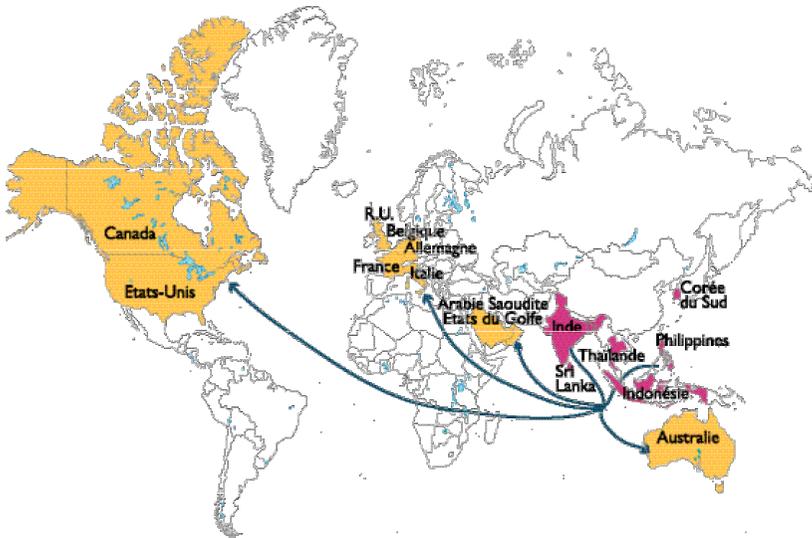
Comme dans beaucoup de sociétés, le rôle de pourvoyeur économique principal d'une famille incombe aux hommes (de fait ou idéologiquement), la migration liée au travail est avant tout perçue comme un phénomène masculin: les acteurs «actifs» de la migration sont des hommes tandis que les femmes sont les accompagnatrices «passives».

Toutefois, depuis que, il y a environ vingt-cinq ans, les recherches en sociologie de la migration ont porté une attention accrue aux femmes dans la migration, un certain nombre de présupposés ont été démystifiés et certaines caractéristiques de la migration internationale ont été problématisées en tenant compte de la perspective genre.

Dans ce court exposé, je présente quelques conditions et tendances de la féminisation de la migration.

A l'aide de quelques tableaux statistiques, je montrerai l'ampleur de la migration féminine et les secteurs d'«absorption» des travailleuses migrantes. Les conditions socio-économiques de leur insertion dans les pays d'accueil, les cadres juridiques qui facilitent ou non leur intégration dans le marché de l'emploi et les conséquences psychosociales de la migration ne seront pas abordés ici.

## Carte du monde de la main d'œuvre féminine émigrée d'Asie



Chaque année environ 75'000 femmes quittent l'Asie du Sud et du Sud-Est pour aller travailler comme domestiques, infirmières et employées du secteur des services en Arabie Saoudite, en Australie, au Canada, dans les États du Golfe, aux États-Unis et en Europe occidentale.

Source: a d'après de: *Atlas des femmes dans le monde. La réalité de leurs conditions de vie*, Joni Seager, traduit de l'anglais par Brigitte François, collection Atlas/Monde, Editions Autrement, Paris, 2003.

## Migration

Le concept de migration a une connotation de flux et de circulation, et plus particulièrement de circulation de personnes humaines. Dans ce sens-là, le concept de migration cadre très bien avec le concept de mondialisation, parce que la mondialisation implique également la circulation de toutes sortes de « choses »: capitaux, biens, informations, cultures et modes de vie. Quand on dit mondialisation, on ne pense cependant pas immédiatement à la circulation de personnes.

Grâce à mes collègues écologistes, ici à l'Institut universitaire d'études du développement, j'ai appris que la vie même est constituée de déséquilibres et de flux. Que ce soient les eaux qui vont de l'amont vers l'aval, que ce soient les airs qui vont d'une zone de haute pression vers une zone de basse pression, que ce soit notre métabolisme qui

est une circulation entre un input et un output. Cela s'applique également aux déséquilibres entre hommes et femmes et entre le féminin et le masculin. Nous voyons, en effet, que là où le rôle économique des hommes diminue, celui des femmes augmente. Nous voyons également que quand les êtres humains appuient plutôt un pôle féminin, comme les métrosexuels<sup>1</sup>, un mouvement contraire s'installe tel le mouvement des rétrosexuels<sup>2</sup>.

Les migrations humaines s'inscrivent dans ce même principe de déséquilibre : mouvement de gens des régions avec un excès de main-d'œuvre vers celles avec un déficit en main-d'œuvre, des pays pauvres en ressources vers des pays riches en ressources, des nations pauvres vers des nations riches, des pays avec un régime autoritaire vers des pays avec un régime démocratique. Et les femmes tendent à quitter des régimes patriarcaux trop opprimants pour rejoindre des sociétés aux régimes plus égalitaires en termes de genre. Si on assimile la migration à un phénomène appartenant à un système ouvert, il est normal et logique qu'il y ait une circulation des personnes. Vouloir arrêter ou freiner ces flux migratoires, c'est à mon avis ramer à contre-courant.

Pourquoi donc y a-t-il des politiciens dans ce monde qui veulent freiner ou même arrêter les migrations ? Et pourquoi la migration pose-t-elle problème ? Comme le dit Jules Bagalwa Mapatano dans son intervention, la migration est abordée et les politiques migratoires sont traitées dans le cadre des Etats-nations et non pas comme un problème de distribution inégale de richesses et de solidarité internationale. J'irais jusqu'à dire que la circulation – volontaire – des personnes a du bon pour le pays de départ, pour le pays d'arrivée et éventuellement même pour le pays de transit et pour les personnes migrantes elles-mêmes.

<sup>1</sup> Etymologiquement, « métrosexuel » est la contraction de « métropole », c'est-à-dire « urbain », et de « homosexuel ». Le terme a été lancé en 1994 pour désigner les hommes hétérosexuels qui choisissent délibérément une apparence qui a des connotations féminines. Par exemple, ils s'épilent les sourcils, prennent goût à aller chez l'esthéticienne, rasent les poils de leur poitrine et épilent leurs jambes. Ils mettent donc en pratique un certain nombre de principes de l'esthétique féminine de notre société. Cette esthétique est ainsi appropriée par des hommes hétérosexuels.

<sup>2</sup> Les rétrosexuels forment un mouvement d'hommes qui veulent revenir aux valeurs traditionnelles de galanterie, de politesse et d'esthétique masculines.

## Migration et genre

Pourquoi alors attirer une attention spéciale aux femmes en migration? Comme nous venons de le voir, l'articulation de la vie socio-économique des hommes et des femmes a lieu partout et date de tout temps. La migration des hommes ou des femmes, ou celle des deux ensemble, affecte inévitablement les rapports de genre. Comme dans beaucoup de sociétés le rôle de pourvoyeur économique principal d'une famille incombe aux hommes, de fait ou idéologiquement, la migration liée au travail est avant tout perçue comme un phénomène masculin: dans notre imaginaire, les acteurs «actifs» de la migration liée au travail sont des hommes tandis que les femmes sont pensées comme les accompagnatrices «passives».

Dans un numéro récent de l'hebdomadaire *Newsweek* consacré à la migration économique internationale, on peut lire que «le travailleur étranger [masculin en français, mais en anglais «*the immigrant worker*»] est beaucoup de choses pour beaucoup de monde. Pour les politiciens conservateurs et les syndicalistes des pays industrialisés, *il* est le migrant clandestin, pour les défenseurs de l'immigration et les groupes industriels, *il* est le pilier vital de l'ordre économique mondialisé actuel, pour les leaders politiques des pays en voie de développement, *il* est le héros moderne qui envoie des mandats d'argent»<sup>3</sup>. Bien sûr, c'est moi qui souligne, mais c'est leur texte.

Un tel article ne rend visiblement pas compte d'une réalité de fait. En effet, la migration féminine est souvent cachée, tue (dans le sens de *silenced*) et muette. Aussi anciens que soient les mouvements de populations, la migration des femmes l'est tout autant. Il est d'ailleurs étonnant de considérer les statistiques sur les dernières quarante années établies par les diverses institutions des Nations unies: on y voit que les femmes – toutes nuances gardées – constituent à peu près 50% de la population migrante, définie par les Nations unies comme les personnes vivant pendant plus d'un an en dehors de leur pays de naissance ou dont elles ont la nationalité. Le tableau qui suit représente donc également les femmes qui accompagnent leur mari ou père et les réfugiées.

<sup>3</sup> *Newsweek*, 19 janvier 2004, p. 41. Ma traduction.

**Pourcentage de femmes migrantes par rapport à l'ensemble des migrants internationaux, par régions principales, 1960-2000**

Région principale	1960	1970	1980	1990	2000
Monde	46.6	47.2	47.4	47.9	48.8
Régions les plus développées	47.9	48.2	49.4	50.8	50.9
Régions les moins développées	45.7	46.3	45.5	44.7	45.7
Europe	48.5	48.0	48.5	51.7	52.4
Amérique du Nord	49.8	51.1	52.6	51.0	51.0
Océanie	44.4	46.5	47.9	49.1	50.5
Afrique du Nord	49.5	47.7	45.8	44.9	42.8
Afrique subsaharienne	40.6	42.1	43.8	46.0	47.2
Asie du Sud	46.3	46.9	45.9	44.4	44.4
Asie et l'Est du Sud-Est	46.1	47.6	47.0	48.5	50.1
Asie occidentale	45.2	46.6	47.2	47.9	48.3
Caraïbes	45.3	46.1	46.5	47.7	48.9
Amérique latine	44.7	46.9	48.4	50.2	50.5

Source: Zlotni, Hania (2003) « The Global Dimension of Female Migration », Migration Information Source, [www.migrationinformation.org/feature/display.fm?ID=log](http://www.migrationinformation.org/feature/display.fm?ID=log), consulté le 20 janvier 2004.

De quoi parle-t-on alors quand on parle de la féminisation de la migration? Nous parlons, d'une part, d'un phénomène qui n'a pas eu l'attention qu'il mérite. Ni des chercheurs – c'est seulement depuis une vingtaine d'années que les sociologues ou anthropologues ont construit leurs objets d'étude autour de la migration des femmes –, ni des responsables politiques, ni des bureaux de statistiques (il y a une absence flagrante de données statistiques désagrégées par sexe quand il s'agit de la migration).

Bien que les femmes aient déjà migré en tant qu'indépendantes à des époques antérieures, comme par exemple les Irlandaises à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle qui surpassaient en volume les hommes migrants irlandais, on assiste depuis deux décennies à une amplification et une intensification inégalées jusque-là de femmes migrantes en tant qu'actrices indépendantes, et c'est ce phénomène-là que l'on appelle la féminisation de la migration. Cette migration féminine s'organise selon une restructuration de l'économie mondialisée et la structure de la migration liée au travail a profondément changé parallèlement à la nouvelle division internationale du travail et au rôle économique grandissant des femmes. En termes de systèmes en déséquilibre, on voit que quand les hommes perdent leur

emploi ou quand ils partent, les femmes prennent en charge le rôle économique et pourvoient aux besoins de leurs familles.

Qui sont les femmes qui migrent? Les recherches nous révèlent qu'il s'agit de femmes divorcées, veuves, mais aussi – et cela peut surprendre – de mères célibataires et de femmes stériles. Quelles sont les conditions macrostructurelles de cette féminisation de la migration? On peut lire qu'elle est apparue après la Seconde Guerre mondiale ou la crise du pétrole dans les années 1970. Pourtant, nous savons tous que l'implosion de l'Union soviétique et l'ouverture des pays de l'Europe de l'Est, la crise économique en Asie du Sud-Est, le modèle hégémonique du libre-échange économique, les guerres et les persécutions, les attentats du 11 septembre 2001, les catastrophes écologiques, le vieillissement de la population dans le monde occidental, l'émancipation des femmes issues des classes moyennes sont autant de phénomènes qui ont directement ou indirectement induit des flux migratoires de femmes à la recherche de conditions de vie meilleures tout en assumant la responsabilité ou la coresponsabilité de la survie économique de leurs familles.

Attardons-nous un instant sur le tableau suivant, qui comprend des données sexospécifiques sur les migrants indonésiens dans les années consécutives 1995, 1996 et 1997.

### Migrants indonésiens dans certains pays (1995-1997)

	Asie- Pacifique	Hongkong	Japon	Malaisie	Singapour	Arabie saoudite
<b>1995</b>						
Hommes	29 103	50	1 366	11 079	6 834	5 321
Femmes	39 333	4 155	72	18 633	14 141	38 130
<b>Total</b>	<b>68 436</b>	<b>4 205</b>	<b>1 438</b>	<b>29 712</b>	<b>20 975</b>	<b>43 451</b>
<b>1996</b>						
Hommes	29 486	38	2 451	5 090	5 128	7 024
Femmes	65 584	2 832	87	33 562	23 937	108 185
<b>Total</b>	<b>95 070</b>	<b>2 870</b>	<b>2 538</b>	<b>38 652</b>	<b>29 065</b>	<b>115 209</b>
<b>1997</b>						
Hommes	216 538	39	3 218	194 207	4 736	8 568
Femmes	158 779	1 980	27	123 478	27 192	108 276
<b>Total</b>	<b>375 317</b>	<b>2 019</b>	<b>3 245</b>	<b>317 685</b>	<b>31 928</b>	<b>116 844</b>

Note: les chiffres 1997 pour la Malaisie comprennent les travailleurs qui ont renouvelé leur inscription.

Source: A. Ananta et al., «The Impact of the Economic Crisis on International Migration: The Case of Indonesia», *Asian and Pacific Migration Journal*, vol. 7, n° 2/3, 1998, pp. 313-338.

Sont partis d'Indonésie vers les pays du Sud-Est asiatique 29'103 hommes et 39'333 femmes en 1995. Une année plus tard, ils sont toujours autour de 29'000 hommes à partir, mais 65'584 femmes. Quant aux pays d'arrivée, en 1995 11'079 hommes indonésiens et 18'633 femmes indonésiennes vont en Malaisie; en 1996, la cohorte des hommes diminue de moitié à 5090 hommes alors que celle des femmes double presque pour atteindre 33'562 femmes. Une tendance analogue s'observe pour Singapour, avec le double de femmes par rapport aux hommes en 1995, et un rapport de 1 homme pour 4 femmes en 1996. Le plus étonnant concerne les statistiques des femmes indonésiennes partant pour l'Arabie saoudite: de 38'130 en 1995, elles sont 108'185 à partir pour ce pays en 1996. Ces chiffres nous incitent à nous poser des questions sur les secteurs d'absorption et les rapports de genre dans les deux pays.

Un des facteurs macrostructurels est la restructuration de l'économie, notamment l'installation de grandes industries intensives en main-d'œuvre dans les pays du Sud. Rien qu'en Asie, 1,5 million de femmes travaillent au-dehors de leur pays. Les femmes migrantes sont plus nombreuses que les hommes migrants en Asie. Au Sri Lanka, 65% des migrants sont des femmes (33% en 1986). Elles travaillent comme domestiques en Arabie saoudite, aux Emirats arabes unis, à Bahreïn, à Oman, au Koweït, au Qatar, en Jordanie et au Liban. Sur les 500'000 Philippins en Europe, 80% sont des femmes (qui travaillent surtout en Italie et en Grèce).

Pour l'Afrique subsaharienne, nous observons que des cadres féminins du Nigéria, du Ghana, de Tanzanie, de Zambie et du Kenya migrent au niveau international, laissant leurs époux s'occuper des enfants. Certaines femmes qui gagnent des salaires élevés aux Etats-Unis et au Canada épargnent pour assurer leur avenir dans la situation économique difficile de leur pays. L'expansion du secteur tertiaire liée à la signature de l'Accord général sur le commerce des services (AGCS; en anglais General Agreement on Trade in Services, GATS) va dans les années prochaines affecter les politiques migratoires. Les Etats-Unis, par exemple, garantissent 65'000 visas par an pour l'admission de professionnels étrangers (pour une période maximale de trois ans) dans le cadre de cet accord.

## Les secteurs d'absorption du travail féminin

Quelques mots sur les secteurs d'accueil des femmes migrantes d'une façon générale. Ces secteurs, ce sont en premier lieu les industries, surtout les industries orientées vers l'exportation, les manufactures textiles et les usines d'assemblage, qui exploitent le mythe de la dextérité féminine. Le secteur informel absorbe aussi énormément de travail féminin. En Côte d'Ivoire, l'immigration de femmes originaires du Burkina Faso, du Ghana et du Nigéria s'est intensifiée en dépit de la crise économique. Cela s'explique par le fait qu'elles travaillent dans le secteur commercial informel, moins affecté par la crise économique.

Le secteur du travail domestique est un grand employeur de femmes et je ne suis pas la seule à en parler dans cet ouvrage. Ce secteur domestique est lié à une nouvelle division internationale du travail reproductif. Les femmes des classes moyennes dans les pays occidentaux, par nécessité économique ou par émancipation, entrent sur le marché de l'emploi et le travail reproductif est assuré par la main-d'œuvre féminine du Sud. Il y a là une dissociation de fait entre les qualifications des migrantes et le secteur où elles trouvent du travail. Beaucoup de jeunes femmes migrent parce qu'elles ne veulent plus subir les types de discrimination pratiqués dans leurs milieux d'origine ou dans leurs familles. Elles veulent avoir leur mot à dire dans la conduite de leur vie, par exemple le libre choix du conjoint, elles veulent pouvoir disposer de leur corps, ce droit de *habeas corpus* qui est très important pour les femmes. Les femmes aspirent également à des modes de consommation dits modernes, à l'éducation et à toutes sortes de libertés.

Elles sont attirées par le mythe du paradis prospère. La croyance en ce mythe les rend vulnérables face aux propositions malhonnêtes de trafiquants et de contrebandiers d'êtres humains qui trouvent là une niche très lucrative dans un contexte de politiques migratoires de plus en plus restrictives, comme l'évoque Jyoti Sanghera dans sa contribution.

Mentionnons en dernier lieu le secteur de l'industrie du sexe et de l'amusement, qui emploie un nombre faramineux de femmes. Les agences matrimoniales sur Internet font de bonnes affaires en proposant des princesses africaines ou les douceurs orientales. Une petite visite sur ces sites suivie d'une analyse symbolique des arguments de

vente de ces femmes «exotiques» est très révélatrice et nous oblige à nous interroger également sur ce l'on appelle la crise de la masculinité dans bien des sociétés.

Les femmes qui arrivent sur le marché du travail en dehors de leur propre pays, en général dans les secteurs susmentionnés, sont souvent doublement marginalisées. D'une part, elles subissent les formes de discrimination de genre en vigueur dans les pays d'accueil; par exemple, l'écart entre les salaires des femmes et des hommes en Suisse va jusqu'à 30%. D'autre part, le fait d'être étrangère les marginalise; les femmes n'ont pas toujours de statut légal.

### **L'inégalité structurelle de genre dans la politique suisse d'admission des étrangers**

Le lecteur voudra bien me permettre d'illustrer mes propos sur la vulnérabilité des migrantes par l'analyse de ma propre situation de migrante en Suisse. Non seulement j'adhère à l'adage féministe que «le personnel est politique», mais cet exemple illustrera également ma démarche scientifique, qui se caractérise par une approche constructiviste et interprétative.

En préparant ce colloque, je me suis rendu compte que la définition des Nations unies de la personne migrante s'applique à ma propre vie. Le statut de migrante n'a cependant jamais été un marqueur identitaire pour moi, bien que plus de la moitié de ma vie j'aie été migrante. Cette absence de conscience identitaire est sûrement l'expression d'un biais d'appartenance de classe et de race.

Pour la petite histoire, mais avec une valeur analytique à grande portée, je vous informe que je suis en possession d'un permis L. Pour ceux et celles qui connaissent le système et la symbolisation suisses, le permis L est celui dont jouissent, entre autres, les danseuses de cabaret. Il est de courte durée, 120 à 180 jours par an, et contingenté à 115'500 personnes par an. Au vu de la nature de mon contrat de travail, j'aurais dû avoir un permis B, soit une autorisation de travail de longue durée (pour la Suisse, cela veut dire entre deux et six ans). Pourquoi donc n'ai-je pas un permis B? Analysons mon cas avec la perspective de genre.

Le permis B est donné à une personne indépendamment de l'ampleur de son travail. Pour un emploi à mi-temps, on n'attribue pas un

demi-permis B. Dans cette logique, «on» m'a expliqué que par le fait que j'avais un poste à temps partiel, j'allais «occuper» un permis B entier. J'obstruais donc la «place» d'un travailleur étranger à temps complet. Le permis B est contingenté à 15'000 personnes par an. Quand on donne 15'000 permis B à des unités de 1.0 «FTE» (*full time equivalent*, ou en français UHT, unité homme(!)-travail), l'économie suisse se voit enrichie de 15'000 UHT de travail et de contribuables. Cet apport diminue si la Suisse accueille dans le cadre du permis B des travailleurs étrangers travaillant à < 1.0 UHT. Le calcul est vite fait. Avec mon poste de 50%, on m'a astucieusement embarquée sur une voie de garage: le permis L.

Donc, dès mon arrivée sur la place de travail en Suisse, il y a eu un écart entre la durée de mon contrat de travail et la durée de mon permis de séjour. Je n'insiste pas sur tous les sentiments d'insécurité qui accompagnent une telle contradiction. Mais la simple idée que le permis puisse ne pas être renouvelé implique qu'une épée de Damoclès se balance au-dessus de ma tête sous la forme d'un éventuel renvoi de Suisse. A un niveau psychosociologique, ce permis L est assurément une humiliation. Non seulement je suis la risée de tout le monde qui connaît la connotation du permis L, mais au moment où je dois montrer ce permis aux autorités requises (douane), on me traite comme une personne stigmatisée, je le sens. Bien que je paie mes impôts, je n'ai pas le droit de vote ni le droit à la propriété en Suisse. Même l'obtention d'un contrat de location est peu probable avec un permis L. Je me débrouille donc dans la sous-location, ici en Suisse.

N'est-il pas curieux que dans la classification des permis de séjour en Suisse, en permis A (ce permis, qui concernait les travailleurs saisonniers, n'est plus en vigueur), B et C, on ait appelé ce permis «L», que l'on pourrait lire «elle»? N'avons-nous pas ici un exemple flagrant du biais androcentrique du cadre juridique qui réglemente l'accès des travailleurs étrangers à la Suisse? L'octroi de ce permis de travail de séjour temporaire en Suisse (120 à 180 jours par an) est une source de marginalisation socio-économique évidente. Pourtant, les femmes étrangères qui cherchent à régulariser leur séjour ici ont une grande probabilité d'obtenir le permis L.

Avec la féminisation de la migration, les modèles juridiques basés sur l'image de l'homme chef de famille travaillant à temps complet nécessitent à mon avis une sérieuse révision si on s'inscrit dans une perspective d'égalité entre femmes et hommes.

## **Conclusion**

Toutes ces conditions, ces représentations symboliques, ces discriminations de genre, ces cadres institutionnels androcentriques, contribuent potentiellement ou réellement à une marginalisation socio-économique de nombreuses femmes en situation de migration. Cela m'amène à lancer un appel urgent aux politicien-ne-s, aux médias, aux journalistes, aux décideurs des programmes de recherche, afin qu'ils portent une attention accrue à cette féminisation de la migration dans toute son ampleur et aux processus de marginalisation sociale inhérents aux institutions et réglementations actuelles. Inutile de dire que cela requiert plus de recherches.

# **Migration pour ou contre le développement: regards disciplinaires croisés**

## **Introduction par Fenneke Reysoo**

L'iuéd est un institut interdisciplinaire, enseignant quatre disciplines principales – l'écologie globale, l'économie, l'anthropologie et la sociologie politique – indispensables pour l'étude des problématiques de développement. Au début de décembre 2003, les assistant-e-s de l'Institut ont organisé une rencontre avec les étudiant-e-s qui devait illustrer comment aborder une thématique dans une perspective interdisciplinaire. Ils avaient choisi la thématique de la migration. L'objectif de cette rencontre, intitulée «La migration: pour ou contre le développement?», était de réfléchir sur la relation entre migration et développement: la migration est-elle un signe de développement ou la conséquence d'un «mal développement»? La perspective interdisciplinaire appliquée à cette thématique a permis de mettre en avant la complexité d'un phénomène social aussi banal que la circulation de personnes humaines entre différents pays.

La rencontre de décembre 2003 m'a convaincue de la pertinence de ce débat pour le Colloque genre. J'ai donc demandé aux assistant-e-s de refaire l'exercice, c'est-à-dire de donner un éclairage disciplinaire sur la migration et d'intégrer les regards croisés. Toutefois, pour cette nouvelle occasion, chacune et chacun a essayé d'inclure la dimension genre dans ses réflexions sur la migration. Le «genre» figure au centre de la rosace de l'iuéd et l'approche de l'Institut se veut interdisciplinaire, voilà donc cette petite table ronde à l'image de l'iuéd.

L'aperçu économique de **Pauline Plagnat**, assistante en économie, nous fait prendre connaissance de l'impact de la migration inter-

nationale sur les modifications de la structure de la population active aussi bien dans le pays de départ que dans le pays d'accueil. Quand un pays «perd» une partie de sa force de travail et que l'autre «gagne» une population active, il y a de part et d'autre une retombée importante sur le PIB (produit intérieur brut). La perspective genre permet de spécifier ces retombées et de mettre en avant un certain nombre de questions sur la visibilité économique des migrantes en regard de leur niveau de qualification et des secteurs qui les absorbent.

**Quynh Thu Tran**, assistante en coopération internationale au développement, jette un regard critique sur les politiques de la coopération internationale face à la féminisation des flux migratoires, tant au niveau international qu'au niveau intranational. Elle attire l'attention sur le fait que les causes de migration des femmes (fuite devant des conditions de vie oppressantes) ne font guère l'objet des politiques d'aide internationale. S'il faut constater un manque de politiques «antimigratoires», il y a autant de cécité devant l'utilisation efficace des épargnes et des mandats envoyés par les femmes émigrées en vue d'un renforcement du développement local. Chiffres à l'appui, Thu Quynh Tran met le doigt sur l'inconscience de la coopération internationale devant le phénomène migratoire, et notamment devant ses conséquences sur la vie des femmes migrantes et de celles qui restent seules au pays.

**Valentina Liakhova**, assistante en écologie globale, présente un exemple local d'interconnexion entre un projet de développement, les changements environnementaux, les conditions de vie et de travail des femmes et les causes de migration. Les sociétés agraires traditionnelles africaines ont développé un système d'exploitation de leur écosystème caractérisé notamment par une division sexuelle de travail. L'introduction des méthodes modernes dans l'agriculture affecte cette division sexuelle du travail. La destruction des écosystèmes locaux mène à la perte des travaux agricoles féminins traditionnels, et les femmes se voyant marginalisées cherchent à partir.

**Jules Bagalwa Mapatano**, assistant en sociologie politique du développement, met en avant l'importance de l'organisation du monde en Etats-nations. Comment les migrations affectent-elles ces entités que nous appelons Etats-nations? Comment mettent-elles en question l'autonomie, les mythes fondateurs, les réalités sociales et culturelles de ces derniers? Il y a une dynamique entre les populations d'accueil et les populations immigrées. Les femmes qui viennent d'un pays à régime

autoritaire dans un pays à régime démocratique prennent conscience de droits, et cela affecte les rapports qu'elles ont avec leurs «proches» qui fonctionnent selon un modèle patriarcal. La migration peut donc devenir une leçon de citoyenneté au sein de couples et de communautés.

**Anna Neubauer**, assistante en anthropologie, donne un éclairage sur le vécu des migrant-e-s. Cela permet de remettre en cause des présupposés sous-jacents à certains concepts et idées politiques; par exemple, qu'est-ce qu'une migration volontaire ou forcée? La trajectoire d'un individu migrant peut par moments relever de l'une ou de l'autre. Le regard microsociologique aide à comprendre les stratégies migratoires des familles ou communautés «du dedans». Et cet éclairage sur les relations sociales concrètes révèle que les causes et l'impact de la migration connaissent une dimension genrée.

# La conséquence des migrations d'un point de vue économique

Pauline Plagnat

Cette brève intervention n'a pas pour objet d'être exhaustive ni de passer en revue toutes les implications économiques des migrations sur le développement dans une perspective genrée, mais de présenter quelques points qui me semblent importants sous l'angle économique. Avant tout, si nous parlons de migrations internationales et non internes au pays, il faut distinguer les motivations différenciées entre les pays d'accueil et le « migrant ».

La personne qui migre peut le faire pour plusieurs raisons, entre autres politique (requérant d'asile, déplacement forcé) ou économique (recherche de meilleurs revenus, désir d'échapper à une situation d'exclusion sociale et/ou économique).

Si nous considérons le point de vue du pays d'accueil, les politiques tentent de capter (de trier) les migrations « utiles », notamment en termes de force de travail (la France par exemple a connu un déficit de main-d'œuvre dans les années 1970 qu'elle a compensé par une force de travail étrangère), de *brain drain* : l'acceptation des migrants selon le niveau de qualification « utile » au pays d'accueil s'avère plus facile. L'impact économique de ces migrations est plus ou moins important selon le travail effectué.

Dans un premier temps, il faut comprendre que la conséquence des migrations d'un point de vue économique est perceptible dans la structure démographique des pays d'origine et d'accueil. En effet, les migrations dites « économiques » concernent très souvent une population jeune, qui devrait être comptabilisée dans la population active, et il

s'ensuit une transformation de la structure démographique de la population active: dans le pays d'origine, le taux de dépendance économique augmente, car la part de la population active capable de subvenir aux besoins des inactifs, tels que les enfants, les retraités, etc., devient trop faible, alors que ce taux diminue dans le pays d'accueil.

Le fait que les migrants fassent partie de la population active affecte également la dynamique de la production. A ce propos, il est aussi vrai que si le taux de chômage est très élevé ou si la main-d'œuvre est suffisamment abondante dans le pays de départ, la migration peut soulager la charge sociale du pays de départ et même le favoriser du fait de l'envoi des mandats monétaires. L'argent ainsi envoyé peut contribuer de manière importante au PIB: le Maroc a par exemple un PIB de 34 milliards de dollars et les mandats envoyés au Maroc se montent à 3,3 milliards de dollars. De plus, en cas de retour, les formations acquises à l'étranger peuvent être bénéfiques au pays, notamment si elles sont de qualité et adaptables à ses besoins – ce qui n'est pas toujours le cas.

Par ailleurs, les migrants au statut instable (en attente ou illégaux) ou peu qualifiés ne sont pas perceptibles de manière formelle puisqu'ils sont souvent intégrés dans les structures dites «informelles», soit le travail au noir dans des structures légales ou pas. Ils peuvent devenir une charge sociale dans le pays d'accueil – argument exploité par les politiciens de droite –, voire être exclus également du système économique et social.

D'après ces différents points, nous pouvons souligner une différence entre hommes et femmes. En effet, le plus souvent, la majorité des migrants économiques trouvant du travail à l'étranger sont des hommes. Dans les pays du Nord, il est plus facilement fait mention du «migrant économique» – donc d'un homme – que de la «personne migrante», qui inclurait les femmes. D'un point de vue économique (PIB), les structures sociales dans les pays de départ donnent une plus large visibilité économique aux hommes qu'aux femmes, dont la place dans la vie économique est peu comptabilisée. Dans ce cadre, le niveau de qualification et de formation est dans la plupart des cas plus élevé chez les hommes migrants que chez les femmes. Une femme a donc moins de chance d'être intégrée dans les structures économiques légales et est souvent «invisible» également de ce point de vue (travail domestique, prostitution...). Néanmoins, on peut aussi assister à l'effet

inverse lorsque le pays d'accueil, bénéficiant d'une structure sociale parfois plus égalitaire en droit, offre aux femmes des occasions de formation et de travail meilleures que dans leur pays d'origine. N'oublions pas non plus que dans de nombreux pays, les femmes de ménage sont souvent recherchées.

# **Migration des femmes: quelle aide peuvent apporter les organisations de coopération?**

**Quynh Thu Tran**

Le mouvement migratoire, par sa nature, appartient au domaine des relations internationales en général et de la coopération internationale au développement en particulier. Les dynamiques récentes de la mondialisation (communications, transports, intégration économique...) ont non seulement encouragé la migration, mais accélèrent encore le processus de féminisation des flux migratoires. Depuis 1990, les pays développés reçoivent chaque année environ 1 million de migrants. Selon le *Migration World Report 2000* de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) la population étrangère représente aujourd'hui approximativement 10% de la population totale de ces pays, voire plus pour certains pays comme la Suisse ou le Luxembourg. Le nombre potentiel des migrants est estimé à 10% de la population totale des pays en voie de développement, soit à 500 millions de personnes.

Pour enrichir le débat, nous aborderons la question suivante: face à l'ampleur du phénomène migratoire, dans quelle mesure la politique de coopération peut-elle aider les femmes en mouvement à accéder au développement?

## **La coopération, la migration et les femmes**

Les femmes constituent aujourd'hui 47,5% de la population migratoire mondiale (toujours selon le *Migration World Report 2000* de l'OIM). Les implications de cet afflux grandissant n'ont pas encore été prises en compte par les organisations de coopération. En effet, à l'ère de com-

munication qui est la nôtre, les facteurs qui déterminent la migration des femmes restent généralement différents de ceux concernant les hommes: si ceux-ci migrent, c'est à la recherche du meilleur; les femmes migrent pour fuir le pire – hormis les cas où les femmes suivent passivement les hommes migrants. Ainsi, tant qu'existeront la souffrance, la douleur, la violence causées par certaines habitudes culturelles, les femmes migreront. L'industrie du trafic et de la contrebande des migrants a fortement profité de cette tendance. Le phénomène de discrimination et d'exploitation du travail des femmes et des enfants par les contrebandiers et les employeurs inhumains est fréquent. L'industrie du sexe et de la mendicité forcée aux mains des réseaux du crime organisé est en pleine expansion, que ce soit en Asie, en Europe de l'Est ou en Amérique latine. Alors que la dignité des femmes migrantes est ébranlée à cause de l'hypocrisie d'un certain nombre d'Etats, la communauté d'aide internationale a pris à la légère l'existence de cette réalité globale, sans s'attaquer ainsi aux causes de la migration des femmes.

Un autre point à soulever est la tendance à sous-estimer le rôle économique des femmes migrantes et leur participation à la population active. Or, ces femmes montrent une propension à l'épargne généralement plus grande que celle des hommes. Aujourd'hui que les femmes constituent 47,5% de la population migrante et que le montant des mandats est gigantesque, que peuvent faire les institutions de coopération pour utiliser efficacement ces ressources?

Un autre enjeu qui se pose aux organisations de coopération est d'élargir leur domaine d'intervention aux conflits civils, où les populations en déplacement comprennent principalement des femmes, des enfants et des vieillards. La coopération internationale ne considère pas ces gens comme migrants ou réfugiés car leur déplacement n'est qu'interne; pourtant, les dimensions démographiques de ce déplacement sont tout aussi profondes et ses incidences sur la santé, la morbidité et la grossesse ainsi que sur la stabilité des couples tout aussi graves que celles de la migration internationale. Dans le contexte de la migration interne, les femmes doivent aussi remplacer les hommes et assumer le rôle de chef de famille. Les organisations de coopération peuvent-elles dépasser leur seul souci de porter secours afin de répondre aux besoins spécifiques des femmes, d'aider ces femmes à endosser leurs nouvelles responsabilités et à renforcer le développe-

ment local? La réponse est oui, pour autant qu'il y ait une politique d'aide ciblée et destinée aux femmes migrantes, qui comporte un programme d'alphabétisation et des cours de langues vivantes, d'initiation professionnelle, de dactylographie, de nutrition, d'hygiène...

Enfin, les conséquences de la migration ne concernent pas seulement les femmes qui émigrent; beaucoup de femmes sont touchées par le phénomène de la migration parce qu'elles restent seules au pays avec les enfants, où elles doivent très souvent assumer de nouvelles responsabilités et parfois subir des contraintes diverses de la part de leur environnement. Comment y sont-elles préparées et que peut-on faire pour les soutenir et les affermir? Voilà aussi un terrain où les «coopérateurs» peuvent apporter leur aide.

### **Le rapport entre coopération au développement et migration**

Depuis 1992, le BIT et le HCR soutiennent conjointement que l'aide est un moyen efficace<sup>1</sup> de réduire l'émigration car elle s'attaque aux causes de celle-ci. Comme l'aide peut réduire les flux migratoires, elle peut protéger aussi les ressources (humaines et financières) au service du développement des pays d'origine (discours de codéveloppement de Samir Nair, 1997)<sup>2</sup>.

En réalité, cette initiative a été déployée de manière incohérente dans les pays industrialisés. D'une part, les conditions d'octroi de l'aide ont été assorties de conditions liées au retour des migrants dans le pays dont ils ressortissent. La décision de rompre partiellement ou complètement l'aide au développement, pour des raisons de violation des engagements par rapport au problème des réfugiés, est prise de plus en plus fréquemment. La répartition quantitative des aides par pays est aussi en rapport direct avec le potentiel de migrants de ces pays. Ce sont surtout des pays comme les Etats-Unis, la Suisse et l'Allemagne qui recourent à cette pratique. Le problème s'amplifie encore

<sup>1</sup> A côté des trois autres que sont les investissements directs étrangers, les échanges commerciaux et le développement social.

<sup>2</sup> Sami NAIR, «Rapport de bilan et d'orientation sur la politique de codéveloppement liée aux flux migratoires (résumé)», Mission interministérielle «Migrations/Codéveloppement», Ministère des affaires étrangères, Paris, 10 décembre 1997.

du fait que ce type de marchandage politique est appliqué autant aux cas de migration forcée qu'aux cas de migration volontaire. D'autre part, les pays donateurs bloquent systématiquement l'entrée des travailleurs non qualifiés alors qu'ils réservent un accueil favorable aux professionnels hautement qualifiés, aux sportifs de haute performance, aux étudiants de cycle supérieur et aux stagiaires...<sup>3</sup>

Si l'aide aux PVD est considérée par les pays donateurs comme une compensation contre le manque des mandats à gagner dû au marchandage de reprise et/ou d'interdiction de migrer, cette compensation est loin d'être complète car l'aide publique au développement (APD) fournie par l'ensemble des pays de l'OCDE s'est chiffrée à 52 milliards de dollars seulement en 2001. De nombreux auteurs<sup>4</sup> ont montré récemment que contrairement à la vision du BIT et du HCR, la migration exerce une influence positive sur la croissance et encourage l'acquisition d'une formation dans le pays d'origine. Cela tout d'abord parce que les mandats des migrants constituent une source de devises vitale pour l'importation et l'investissement des PVD: environ 80 milliards de dollar arrivent chaque année dans ces pays par le canal officiel<sup>5</sup>, auxquels on peut ajouter un montant presque équivalent acheminé par le canal non officiel et le transfert de matériels et d'équipement<sup>6</sup>. D'ailleurs, plus un ouvrier d'un PVD est libre de travailler dans un pays industrialisé, plus l'écart de la rémunération salariale entre ces deux pays se réduit. Enfin, les immigrants s'affirment toujours comme des acteurs du développement car ils transfèrent non seule-

<sup>3</sup> 67% des migrants aux Etats-Unis et 88% des migrants dans les pays de l'OCDE ont le niveau du baccalauréat.

<sup>4</sup> Richard Adams and John Page, December 2002, «International migration, remittances and poverty in developing», World Bank working paper 3719. Et George J. Borjas, février 2000, «Economics of Migration», Harvard university.

<sup>5</sup> Estimation de Dilip Ratha pour l'année 2002 dans «Workers Remittances: An Important and Stable Source of External Development Finance», in World Bank, Global Development Finance (Washington, DC: 2003), p. 157.

<sup>6</sup> Dans «Balance of payment statistics yearbook», IMF rapporte seulement des flux financiers envoyés à travers des canaux officiels. Mais dans un papier en 2002 «The Hawala Informal Funds Transfer System» pour IMF, Qorchi, Maimbo et Wilson ont estimé qu'il y a environ 10 milliards de dollars versés par le canal non officiel. Nous proposons dans ce papier de prendre aussi en compte des transferts non financier, à savoir: équipement, matériel, information des marchés, mode de gestion, technologies...

ment des ressources financières, mais aussi des informations, des technologies, des modes de gestion, etc.

## **Conclusion**

La proposition de lier la coopération au développement et la question de la migration doit faire place à une analyse des situations réelles, qui doit être menée conjointement par les parties en question. Cette analyse ne peut reposer sur le seul intérêt d'une des parties à réduire l'immigration, elle doit prendre en compte l'intérêt des deux parties. A ce niveau, le rôle de la coopération au développement est de répondre à la question suivante: Que faire pour inciter les migrants à rentrer volontairement chez eux et à y rester pour travailler? L'ironie réside dans le fait que des milliers de diplômés africains quittent leur pays chaque année pour les pays de l'OCDE, il y a en même temps autant de consultants, d'experts, et bénévoles occidentaux viennent en Afrique. Il n'est même pas besoin de comparer le coût d'un expert (ou d'un bénévole) occidental à celui d'un indigène qualifié... Si les organisations de coopération trouvent une politique pour utiliser efficacement et raisonnablement ces ressources humaines indigènes qualifiées, le flux migratoire en général, et celui des femmes en particulier, ne se réduira-t-il pas?

# **Ecologie, développement, migration, genre**

## **Problématique des cas**

### **des sociétés agraires traditionnelles**

**Valentina Liakhova**

Parmi les nombreuses pistes de réflexion qui peuvent être soulevées en liaison avec l'écologie, j'ai décidé de vous présenter une réflexion sur l'interaction entre les projets de développement, l'écologie, la question du genre et la migration dans les sociétés basées sur l'*agriculture traditionnelle*, telles souvent les sociétés africaines.

L'*agriculture traditionnelle* est basée sur une technologie qui utilise les ressources biotiques. Le but de cette technologie est d'assurer la reproduction de l'ensemble de plusieurs cultures. Ce qui est important, c'est que non seulement ces cultures assurent la satisfaction des besoins physiologiques fondamentaux (nourriture), mais qu'elles représentent aussi des éléments importants dans la structure des valeurs culturelles d'une société traditionnelle. Afin d'assurer la reproduction de telles cultures, l'agriculture traditionnelle essaie d'imiter un écosystème naturel où différents types de cultures sont en étroite interrelation, ce qui assure d'un côté la satisfaction des besoins de plusieurs niveaux de la société et, de l'autre, la protection naturelle de processus de reproduction contre différentes agressions extérieures.

Ce qui nous intéresse dans ce cas, c'est que le travail sur les différentes cultures dans le système agricole traditionnel entraîne aussi une division sexuelle du travail, avec une définition précise de qui s'occupe de quelle culture et à quelle fin. Notamment, dans une organisation qu'on peut appeler «jardin tropical», les diverses cultures

sont cultivées les unes à côté des autres à différents niveaux verticaux. Les cultures vivrières se trouvent au niveau inférieur et représentent traditionnellement l'occupation principale des femmes.

Au-dessus il existe aussi d'autres niveaux de plantes – moyens et supérieurs –, qui fournissent également des fruits variés et du bois pour le foyer et pour la vente. Ce sont traditionnellement les hommes qui s'occupent de ces strates supérieures. En plus, sur le plan écologique, ces strates supérieures protègent les niveaux inférieurs contre les forts changements saisonniers du climat, par exemple contre le rayonnement trop intense du soleil pendant la période de sécheresse ainsi que contre l'érosion du sol provoquée par les précipitations abondantes durant la saison des pluies.

Envisageons à présent ce qui arrive à cette organisation du travail lorsque les projets de développement introduisent les nouvelles technologies dans la société traditionnelle. Il s'agit de *technologies modernes*, qui permettent d'augmenter considérablement la production de certaines cultures, ce qui d'après les experts fournira plus de nourriture aux sociétés concernées. Il s'ensuit qu'une seule culture sera privilégiée, au détriment des autres cultures traditionnelles, et sera protégée par des pesticides. Comme il s'agira ici de satisfaire uniquement les besoins fondamentaux en nourriture, le fait d'avoir de l'argent deviendra encore plus important pour que la population puisse acheter ailleurs les autres produits nécessaires.

Ainsi, *sur le plan écologique*, les populations vont faire face à la destruction des écosystèmes construits dans le cadre de l'agriculture traditionnelle, du fait de l'introduction des pesticides. Cela entraînera aussi des modifications *en termes d'occupation des femmes et des hommes*. L'introduction des nouvelles technologies impliquera davantage les hommes que les femmes. Comme les hommes travailleront moins sur les cultures réservées pour eux dans l'écosystème local traditionnel, et plus sur les cultures commerciales, les conditions favorables aux cultures vivrières – celles réservées aux femmes – seront détruites, et les femmes perdront leur occupation principale. En outre, comme les cultures traditionnelles étaient également les porteurs de certaines valeurs culturelles, l'identification d'une femme dans cette nouvelle société sera mise en question, avec le risque de générer un processus de *marginalisation des femmes*.

Que feront alors les femmes ?

---

Quand il s'agit d'une famille avec des parents et des enfants, les femmes – les mères – vont probablement revenir à la maison pour s'occuper d'avantage du foyer, car leurs maris auront toujours leur emploi dans le domaine agricole exploitant les nouvelles technologies. Par contre, on peut envisager que les filles partiront travailler ailleurs pour gagner de l'argent et avoir accès aux différents produits et services. Ainsi, ce processus de modification des écosystèmes locaux pourrait provoquer l'*exode rural des jeunes femmes*.

# **L'étude des migrations internationales avec une perspective de sociologie politique du développement**

**Jules Bagalwa Mapatano**

## **Introduction**

La migration se définit comme le franchissement de la frontière d'une entité politique et administrative, un franchissement s'accompagnant également de la volonté de celui qui franchit la frontière de s'installer dans la nouvelle entité pour un minimum de temps donné (Boyle *et al.* 1998). En considérant la structuration politico-administrative contemporaine où l'Etat-nation est l'entité de référence et partant de cette définition, nous pouvons rapidement dégager deux grandes catégories des migrations : les migrations au sein des Etats, et les migrations entre Etats ou migrations internationales qui nous concernent ici. Selon Held (1999 : 2), les migrations internationales sont une partie intégrante, voire même les révélateurs, de la mondialisation<sup>1</sup>, celle-ci étant comprise

<sup>1</sup> Ces dernières années, il y a eu une croissance régulière des effectifs immigrés, c'est-à-dire des résidents hors de leurs pays d'origine, dans le monde. Ils sont passés de 84 millions en 1975 à 105 millions en 1985 et 120 millions en 1990. En outre, ces flux se féminisent, avec 52,5% d'hommes contre 47,5% de femmes en 1990 alors que la proportion était de 80% contre 20% quelques décennies plus tôt. Parmi eux, 13 millions sont des réfugiés reconnus par le HCR. Mais les migrants internationaux demeurent une minorité très réduite – 2% de la population mondiale – et les migrations internes représentent des volumes plus élevés. L'importance des migrations internationales comme facteur de changement social tient à leur concentration dans certains pays et certaines régions. Selon l'ONU, 90% des migrants vivent dans 50 pays (OIM 2000 : 3-19).

comme l'approfondissement et l'accélération de l'interconnexion mondiale dans différents aspects sociaux contemporains. La mondialisation implique entre autres des flux transfrontaliers, des réseaux transnationaux, dont le principal outil est sans conteste la technologie moderne de l'information et de la communication, toujours plus perfectionnée mais aussi toujours meilleur marché ces cinquante dernières années (Castells 1996; Dufoix 2003 : 113-120).

Comment aborder la question migratoire dans une perspective de sociologie politique du développement? En d'autres termes, quelles sont les problématiques en rapport avec les migrations qui d'emblée peuvent intéresser la sociologie politique du développement ou être classées (arbitrairement d'ailleurs) comme de son ressort? Dans quelle mesure les migrations peuvent-elles stimuler ou au contraire freiner le développement d'une société donnée, par exemple au Sud?

### **Les migrations: facteur de changement social des Etats d'origine et de destination?**

Nous poser ces questions, c'est repartir d'une affirmation au sujet de la persistance, voire de la résistance transformatrice et adaptative des Etats-nations, pour reprendre le constat de Cohen (2003): nous vivons encore dans des sociétés à Etats-nations, produits, par exemple en Occident, d'un long processus historique endogène, ou résultats d'un difficile processus d'importation-réappropriation dans les sociétés non occidentales avec leurs fragiles Etats postcoloniaux restés dans de nombreux cas à l'état de projets à concrétiser à travers différentes stratégies de construction statonationale. Contrairement aux discours catastrophistes, voire fantasmatiques, déployés ces vingt dernières années et qui prêchaient une prétendue fin des Etats-nations (et d'autres références identitaires localisées?) avec la mondialisation, force est de constater jusqu'à présent le contraire (Martin, Metzger, Pierre 2003): en dépit d'intéressantes conclusions et évolutions conceptuelles sociologiques et historiques récentes, qui remettent en cause quelques présupposés tenaces, notamment la conception de l'Etat comme évidence et lieu unique de la souveraineté dans les sociétés – particulièrement celles du Sud en crise (Pouligny, Pouyé 2004 : 48), l'Etat n'en demeure pas moins l'entité politico-administrative pertinente d'organisation du lien sociopolitique, de la citoyenneté et de la sécurité au début du XXI<sup>e</sup> siècle Rappelons que cet

Etat, aujourd'hui malmené et sollicité à la fois, s'est construit depuis le xv<sup>e</sup> siècle autour d'un certain nombre de mythes ou projets fondateurs traditionnels, tels l'homogénéisation culturelle et politique de la population gouvernée, et donc le mythe ou projet de faire coïncider l'organisation politique qu'est l'Etat avec sa population (peuple, nation), ou encore la prétention de l'Etat à réguler tous les flux entrant sur son territoire. Quels sont les effets des migrations sur les Etats d'origine, mais aussi sur les Etats de destination des migrants? Dans quelle mesure les migrations stimulent ou freinent le développement qui, dans une perspective de sociologie politique, implique des transformations des rapports de pouvoir, c'est-à-dire des relations politiques dans telle société considérée?

### ***Immigration et diversité ethnique dans l'Etat d'accueil***

Dans les pays du Nord où arrivent et s'installent des immigrés, les problèmes portent sur des enjeux spécifiques. D'abord, les pays d'accueil n'intègrent que rarement l'idée d'une installation définitive des migrants sur leur territoire, et moins encore l'idée de constitution de communautés ethniques et de nouvelles formes de diversité ethno-culturelle sur ce territoire. Les migrants eux-mêmes voient souvent les choses de cette façon, considérant l'expatriation comme une parenthèse qui se refermera avec le retour au pays d'origine. L'expérience des immigrés peut ainsi longtemps rimer avec illégitimité persistante et double absence ici et là-bas (Sayad 1999). Or, cette installation est inévitable car pour diverses raisons tous ne rentrent pas toujours, notamment à cause du caractère social du processus migratoire. En effet, ce processus une fois enclenché peut fort bien se poursuivre (s'autonomiser par exemple vis-à-vis des contrôles étatiques) à travers des réseaux formels et informels.

Quelle que soit la politique officielle poursuivie, l'immigration peut provoquer des rejets dans certains secteurs fragiles de la population, particulièrement en temps de restructurations économiques et sociales profondes. Les migrants et les minorités allogènes sont perçus comme une menace contre le niveau de vie, les modes de vie et la cohésion sociale. C'est ainsi que le succès des partis d'extrême droite ou populistes (et racistes) depuis le milieu des années 1980 – dans une Europe en pleine restructuration économique – doit beaucoup aux campagnes contre les immigrés non européens. Des discours démagogiques manipulant les angoisses (Caloz-Tschopp 1993) présentent souvent ces

immigrés comme l'explication diabolique (dans le sens de Poliakoff) de tous les malheurs du moment (chômage, insécurité...)<sup>2</sup>.

Dans la perspective genre, on peut se demander dans quelle mesure les migrantes dans les Etats démocratiques acquièrent ou n'acquièrent pas de nouveaux droits susceptibles de faire éclater le modèle familial patriarcal. Comment ces droits acquis participent-ils ou non à la redéfinition des rôles et des capacités autonomes d'action sociale des migrantes, y compris dans une dynamique de bilatéralité référentielle? Nos recherches doctorales sur la diaspora congolaise en Suisse nous enseignent que pour de nombreuses Congolaises exilées en Suisse, le contexte helvétique, en dépit de multiples incertitudes et tracas (permis de séjour précaire, faiblesse des salaires, racisme), leur a permis une triple libération: primo, la libération du système politique autoritaire mobutiste; secundo, la libération du modèle familial patriarcal qui, dans le domaine privé, exerce un autoritarisme masculin sur les femmes, particulièrement dans les milieux ruraux ou les couches urbaines inférieures; tertio, l'acquisition d'un potentiel d'action sociale autonome grâce à l'égalité hommes-femmes inscrite désormais dans la loi comme un pilier fondamental de la vie sociale et politique suisse.

### Bibliographie

- BADIE B., 1988, *Le développement politique*, Paris, Economica.
- BOYLE P., HALFACREE K., ROBINSON V., 1998, *Exploring contemporary migration*, Harlow, Essex, Longman.
- CALOZ-TSCHOPP M.-C., 1993, «L'angoisse face à la sécurité intérieure de l'Alleen-gang européen», in Coopération asile Suisse, Mouvement pour une Suisse ouverte, démocratique et solidaire (MODS), SOS-Asile Vaud, *Europe: Montrez patte blanche. Les nouvelles frontières du «laboratoire Schengen»*, Genève, Centre Europe-Tiers Monde (CETIM), pp. 193-216.
- CASTELLS M., 1996, *The rise of the network society*, Oxford, Blackwells.
- COHEN S., 2003, *La résistance des Etats. Les démocraties face à la mondialisation*, Paris, Le Seuil.
- DUFOIX S., 2003, *Les diasporas*, collection «Que sais-je? », Paris, PUF.
- HELD, D., MCGREW, A., GOLDBLATT, D., PERRATON, J., 1999, *Global Transformations: Politics, Economics and Culture*, Cambridge, Polity.
- SAYAD A., 1999, *La double absence*, Paris, Le Seuil.
- TAGUIEFF P.-A., 2004, «L'émergence d'une nouvelle question populiste en Europe», in Taguieff P.-A. (dir.), *Le retour du populisme. Un défi pour les démocraties européennes*, Paris, Universalis, pp. 7-13.

<sup>2</sup> Lire aussi Taguieff 2004 : 7-13.

# **Regard anthropologique sur la problématique des migrations**

**Anna Neubauer**

Que peut nous apprendre une approche anthropologique des migrations? L'anthropologie en tant que discipline se caractérise par le fait qu'elle met l'accent sur les êtres humains. Un de ses principes de base est d'aller voir de plus près ce qui se passe dans le vécu des personnes concernées. Elle concentre donc son analyse sur le niveau microsociologique et s'avère très utile pour nuancer et compléter les approches des autres disciplines situées souvent au niveau macrosociologique.

L'anthropologie se distingue en outre par son approche essentiellement critique des phénomènes, par une remise en question constante des présupposés et des idées générales. Pour aborder la question des migrations, un anthropologue pourrait ainsi faire le choix méthodologique de considérer le point de vue des migrants eux-mêmes plutôt que celui des Etats. En regardant et en écoutant les migrants et les migrantes, il verra que beaucoup de catégories et de concepts fréquemment utilisés lorsqu'il est question de migration ne vont pas de soi.

Prenons par exemple la distinction entre migration volontaire et migration forcée, qui recoupe à peu près celle entre migration économique et migration politique (asile). En analysant le parcours de migrant-e-s, on se rend compte que tout n'est pas si simple. Le plus souvent, les facteurs politiques, économiques et écologiques s'ajoutent les uns aux autres pour expliquer la migration et s'entremêlent de manière inextricable (Monsutti 2004). Les raisons peuvent par ailleurs parfaitement changer en cours de route. Ces distinctions sont en fait issues de la politique des pays d'accueil qui veulent contrôler les

migrations en les classifiant. Elles mènent à d'autres distinctions comme celle entre vrais et faux réfugiés, dont l'utilité politique n'est plus à démontrer mais qui ne correspond pas au vécu des personnes. Il s'agit d'être extrêmement prudent face à une éventuelle application de ces catégories dans le domaine des sciences sociales; il faudrait au contraire les mettre en question et les déconstruire.

L'approche microsociologique peut s'avérer utile sur d'autres plans aussi. Pour comprendre de manière complète les effets de l'émigration sur le pays d'origine, il ne faut pas négliger l'observation au niveau local, à l'échelle du village et de la famille. Ce qui peut être utile au niveau d'un pays entier ne l'est pas forcément pour un ménage ou une communauté (Rahman 2000).

En dernier lieu, l'anthropologie, si elle s'intéresse aux individus, veille à toujours les replacer dans leur groupe social, et cela permet de voir ce qui manque parfois dans les analyses économiques classiques. Le plus souvent, la migration fait partie d'une stratégie familiale, ou même d'un groupe plus élargi. Le fait que certains migrent permet aussi à d'autres de rester; il s'agit d'un mécanisme collectif (Monsutti 2004).

Il est souhaitable de ne pas oublier de porter une attention particulière à la dimension liée au genre dans ces questions de migration. Pour en revenir à la distinction problématique entre vrais et faux réfugiés, il faut souligner que les femmes requérantes d'asile ont le plus souvent beaucoup de difficultés à faire reconnaître comme motifs d'asile des persécutions liées au sexe. Par ailleurs, la migration implique le plus souvent une redéfinition des rôles de genre dans le couple, que ce soit lors de migration en famille ou dans le cas du départ d'un seul des conjoints. On peut observer ce phénomène dans les familles de requérants d'asile. Si l'homme ne trouve pas de travail, situation fréquente en raison du statut précaire, il ne peut pas remplir son rôle de soutien de famille et c'est parfois la femme qui trouve plus facilement un emploi, ce qui demande des réajustements au sein du couple. Dans le cas de migration d'un des conjoints, la réadaptation des rôles se fait souvent de manière dissymétrique: quand les hommes partent, leurs tâches sont reprises par les femmes, alors que quand les femmes partent, leur travail revient aux tantes ou aux grands-mères, et non au mari.

Nous espérons avoir pu montrer par ces quelques lignes quel pouvait être l'apport spécifique de l'anthropologie dans une approche interdisciplinaire du phénomène de migration.

### Références

- Monsutti Alessandro, 2004, *Guerres et migrations: réseaux sociaux et stratégies économiques des Hazaras d'Afghanistan*, Neuchâtel, Institut d'ethnologie; Paris, Ed. de la Maison des sciences de l'homme.
- Rahman Md. Mizanur, 2000, «Emigration and Development: The Case of a Bangladeshi Village», *International Migration*, vol. 38, n° 4, pp. 109-130.

# **Floating Borderlands and Shifting Dreamscapes. The Nexus Between Gender, Migration and Development**

**Jyoti Sanghera**

We know well enough by now that globalization is not only about the hyper-mobility of capital, technology, information or expertise. It is also about the hyper-mobility of women and men, often considered unskilled even as they cross borders to get slotted into jobs that require a high measure of skill, resilience, expertise and professionalism. We also know by now that a large majority of the so-called unskilled women migrants who cross borders are marked for jobs which entail the provision of intimate and personalized services. We know that economic globalization is certainly about trade and tariff agreements, and Cancun-like battles, but it is also about the outsourcing of work which provides for caring, intimacy sex and pleasure. And for the purpose of our seminar, globalization is about the outsourcing of reproductive services and labour to the trans-national migrant female subject who crosses borders; by undertaking often long, hazardous and arduous journeys – journeys which remain invisible because the border crossing is often facilitated through irregular, illegal and therefore underground means, which makes the border crosser, along with the agent, if there is one, who assists in the border crossing, a criminal immediately upon entry into the country of destination which she hopes to make into her new home.

This presentation, however, is not so much about globalization as about one of its emergent and principal protagonists, the trans-

national migrant female subject turned illegal alien and who, for some reason, is divested of all her human rights one by one as soon as she begins to append certain adjectives to her identity as a human being – female, irregular border-crosser, trans-national, migrant, illegal alien. And if we add to these her identity as a worker in the country of destination – maid, nanny, cleaning woman, restaurant worker, mail-order-bride, sex worker, sweatshop employee – then the human rights she should be armed with by virtue of simply being human are even further depleted.

Globalization is the context within which our migrant female subject is created. Migration is the avenue through which she seeks to access a better life or escape a really bad one. Trafficking is a harm that she encounters in the process of migration. Trafficking is also one of the means through which globalization intensifies the vulnerability of migrant workers and renders them more amenable to forced labour and slavery-like conditions.

The objective reality of our migrant subject is integrally linked to 4 critical factors:

- the context of globalization which creates both the supply of and the demand for migrant labour, and accentuates vulnerability (of gender, age, race, class, etc);
- the process of migration which is the conduit for delivering the migrant subject to her site of work. Trafficking is one of the mechanisms within the migration process which once again constructs and valorizes vulnerability through harm;
- the site of labour and related labour standards or absence thereof, which determine the conditions under which the migrant subject is harboured, and consequently rendered vulnerable yet again – in the extreme through forced labour and slavery-like practices. A related dimension is the outsourcing of personalized and intimate services from the traditional domain of the family to the trans-national female migrant based upon a reconfigured re-division of internationalized labour. This re-division in turn provides an insight into how the extraction of reproductive labour by global capital constructs and redefines the social and power relations between women – between the one who is the trans-national migrant worker and the other who is the privileged employer and who used to perform the domestic roles now dumped onto the migrant woman; and

- human rights – those entitlements and protections which should ideally flow from the condition of being human but which become consistently eroded with the construction of vulnerabilities mentioned earlier so that rights are no more given but are a privilege and are inversely related to vulnerability.

In this context, what would a human rights framework for migration and anti-trafficking look like which truly and genuinely centers the interests of the migrant female subject – not the interest of states, not law enforcement, not donors and NGOs or other parties but the interest of the migrant subject.

How do we concretely identify ways in which to empower our principal actor – the trans-national migrant woman – so that she journeys to her destination safely, that risks such as trafficking are undermined and her aspirations of finding a sustainable form of livelihood are realized? And above all, so that she is valued and validated as a productive human being in full possession of her human rights?

This is a rather challenging task because most players today claim to function with the ambit of the rights framework. And yet we know the rights discourse is not homogenous and uncontested at the ideological level. The rights framework is understood in a superficial manner and often paid lip service to, and in its operational applicability thoroughly contaminated.

This leads to the following suggestions:

- A critical framework of analyses and theoretical linkages – post colonial theory
- Strategic interventions at the operational level
- Strategic directions for policy and legislative engagements
- A focus on the interest and human rights of migrant women, whether trafficked, smuggled, refugees, asylum seekers or simply exploited as livelihood-seekers.

We have an analysis of globalization, we have a theory of labour and labour exploitation through accumulation of capital and subsumption of labour and capital but we do not have a theory of migration – we do not even have an evolved analysis of migration. Is migration merely a process, a means, or is it a social and economic phenomenon with a material base? And we certainly have a very limited and often skewed understanding of trafficking. We do indeed have a definition, finally, but not a chiselled analysis with clear conceptual constructs. In

fact we do not even have the methodological and conceptual tools to assess and then analyse the invisible or the shadowed side of migration which includes irregular migration, trafficking, smuggling and other clandestine forms of movement. Hence the skewed numbers...

In connection with what I have raised so far, I would like to make 2 major points:

- General understanding and aspects of migration;
- Globalization of forced labour and of labour standards;

## **I. Migration**

Let me state a few facts :

- There are 179 million migrants in the world;
- About half globally are women with a majority migrating not as family associates but as independent migrants in their own right;
- 50 millions or more of the total migrants are within Asia, and today, over 60 percent of these are women. Women migrants from several countries of origin outnumber male migrants by a vast margin. In the 1990s, women made up over half of all the migrants to any country. 84 percent of the migrants from Sri Lanka to the Middle East were women especially to Saudi Arabia, Kuwait, Lebanon, Oman, Bahrain, Jordan, and Qatar. About half the migrants leaving Mexico, India, Korea, Malaysia, Cyprus, Swaziland to work overseas are women. Throughout the 1990s, women migrants outnumbered male migrants to the US, Canada, Sweden, the UK, Argentina and Israel (E&H, 6)<sup>1</sup>. 70 percent of legal Filipino migrants in the US are women, and of the 792,000 legal domestic workers in the US, 40 percent were born abroad.
- Today migrants are overtly being acknowledged as sources and resources for development. Migrant remittances globally today stand at \$ 80 billion whereas the total amount in international development aid stands at \$ 60 billion.
- There are strong grounds to support the argument that cross-border migration within regions is more important than from the global South to the developed North. This is certainly true of the Asian region. But we lack statistics to prove these assertions true.

<sup>1</sup> Barbara Ehrenreich and Arlie Hochschild (eds.), 'Global Woman: Nannies, Maids and Sex Workers in the New Economy', New York, Methropolitan Book, 2003.

- Labour migration plays a structural role internationally today. It is not just an aspect of crime, of ineffective regulation and control.
- Labour migration is not just a function of labour shortage. Male migration is formal and structural. Female migration in some areas, especially domestic work and other care-provision sectors is a function of the demographic aspect especially in the North.

### ***Reasons for the migration of maids***

1. Throughout the developed world, the labour market participation of women has increased phenomenally since the 1970s. In the USA, the proportion of women in paid work rose from 15% in the case of women with children under six years in 1950 to 65 percent today. 46 percent of the workforce in the US today consists of women. Three quarters of mothers with kids under 18 and two-thirds of mothers with kids under one year are engaged in paid work today. The patterns in other countries of the global North are not very different.

2. At the same time, countries of the North have not only not increased support services to working mothers, they have on the contrary slashed social services and clipped away at the security net, making families more reliant on seeking personalized services in the market.

3. The gap between the richer and poorer countries has widened enormously over the past years, in both absolute and relative terms. In Hong Kong, the wages of a domestic worker are 15 times that of a schoolteacher in the Philippines.

- The current trends in dealing with migration are: 1. Keeping migration temporary; 2. Controlling migration by controlling migrants; 3. Mushrooming of a migration management industry: 1000 licensed agencies in the Philippines, 400 employment agencies catering to domestic workers in Singapore (Maruja Asis, Scalabrini Migration Centre)<sup>2</sup>

- Documented and undocumented migrants do not come from two separate pools of labour (Asis, Oishi). The legality or illegality lies in the access of migrants to authorized channels to cross borders. In

<sup>2</sup> Maruja Asis, 'When Women and Men Migrate: Comparing Gendered Migration in Asia,' (unpublished) paper from the Scalabrini Centre, presented at the *Consultative Meeting on Migration and Mobility and How this Movement Affects Women*, Department for the Advancement of Women (DAW), Malmö, Sweden, December 2-3, 2003.

Indonesia, women exceed in legal migration; in Thailand, women are a majority on unauthorized migration; in the Philippines, the ratios of men and women are equal.

- Male migration is driven by economic reasons whereas female migration, while also based on economic reasons, is impacted much more by value-driven policies. (Scalabrini Migration Centre)
- When men migrate, families adapt and women take on additional roles. Male migration is then not only a burden, it is also empowering. Men's status as providers is maintained. When women migrate, the role changes are fundamentally transgressive. Women migrations cause enormous changes for the migrant subject as well as those left behind – a reconfiguration of families.
- Both documented and undocumented migrants often encounter the same problems – withholding of passports, long working hours, few protections. These problems have not changed since the 1970s.
- Complicating reasons and demystifying victimhood

Increasingly, migrant women from the South to the North do not come from the starving masses – in fact the women are more educated than the men who migrate for comparable work. Women migrants also come from better-off sections of their society. A study from Mexico suggests that the trend is towards the migration of better-educated female migrants. A majority of Mexican maids in the US today are at least high school graduates and have held clerical or professional jobs before leaving Mexico. (E&H, 10)

Sex workers in the resorts of Cuba and the Caribbean are actors with some agency. The white men who frequent these resorts see the women as exotic and erotic – the men have their pick and might even view the women as commodities and objectified pleasure-giving items. The women on the other hand see the men as readily exploitable, dupes and as potential walking visas to lands of better opportunities. Many of their dreams might sour upon reaching promised lands but by and large, a majority of migrating sex workers do end up making modest to impressive financial gains. At any event, even if the dream to migrate to foreign lands does not materialize, the Dominican women, for instance, still end up, making 50 dollars for each encounter with a foreign man as opposed to earning 100 dollars a month in an export processing zone, one of the two jobs open to women – the other being domestic work.

So the migrant female of today is a more self-assured, assertive, and resourceful woman who has a dream and a mission. She might be escaping something, a failed marriage or joblessness but she is moving on and ahead. She is not merely developing a survival strategy but also a getting-ahead strategy.

- We are told that new technologies hold the dangers of intensifying pedophilia and preying upon innocent victims. That may be true. But we also see new technologies giving women independent access to negotiate their journeys without middlemen and agents. In the Dominican Republic as well as in other parts of Latin America run several stories of women setting up independent deals with bar owners and employers in the global North over the Internet.
- Networks and cross-border circuits

The quest for visas to the US, Canada, Europe and to other well-off sites within the regions are virtually national pastimes. A vast repertoire of folk songs in Punjab speak of 'kabootars' and 'kabootris'<sup>3</sup>, their tribulations and journeys. The Dominican musician Juan Luis Guerra captures this obsession with visas to foreign lands in his hit song *Visa para un sueño* (Visa for a dream). So adept and knowledgeable are potential migrants of the ways and terrains of the lands they wish to move to that Ninna Sorenson even refers to them as 'natives' to transnational spaces<sup>4</sup>. These dream pictures of imagined lands are created with the help of networks – networks of kin, community and friends – visitors returning from the promised lands. These informal networks play a crucial role in the lives of migrants by both creating and embellishing dreams as well as by facilitating journeys and settlement in the destination countries. For sex workers in sites of sex tourism, romantic ties with foreign clients act as 'surrogate family-migration networks'.

<sup>3</sup> Kabootars and kabootris are male and female pigeons respectively, and these terms are used to refer to aspiring migrants who join various cultural groups, which visit Canada, the US and countries of Europe for performances, and then these migrants remain in those countries by going underground.

<sup>4</sup> Ninna Sorenson, 'Narrating Identity Across Dominican Worlds', in Michael P. Smith and Luis E. Guarnizo (eds.), *Transnational from Below*, New Brunswick, New Jersey, Transactions Publishers, 1998.

- Inadequate responses

In the countries of origin, the task of managing migration and migrant workers is shifting from labour ministries to interior and home affairs ministries, thus transforming the context of policy formulation and implementation – policing national security – with implications for human and labour rights (ILO GA 58th Session)<sup>5</sup>.

Policy dilemmas in the economic and administrative sphere are reinforced in the political discourse and ideological frameworks advanced by host countries with regards to migrant workers. If trafficked, the migrant subject is first and foremost a victim who needs to be saved and deposited back into her family and community with little regard for her wishes. If irregular or unauthorized, then the migrant is associated with crime, arms, drug trafficking and terrorism and with draconian measures to ‘combat illegal migration’. ‘Social stigmatisation and outright violence is encouraged by the language of illegality and by military terms – as if illegal migrants were an enemy in a warlike confrontation’ (ILO GA 58th session).

The new rhetoric is:

- managing migration
- regulating migration
- regularizing migration
- labour standardization.

## **II. Globalization of forced labour and globalization of labour standards**

There is a shift towards moving the anti-trafficking paradigm out of the trafficking box and to link it strategically to the labour discourse.

It is argued that the purpose of trafficking is to render the trafficked person more exploitable in order to make the activity more profitable. Consequently, recruitment, transportation, use of force or deception – all of these acts which characterize the trafficking chain are subordinate to the ultimate function of harbouring of the trafficked person in situations of forced labour or slavery-like practices – i.e. in conditions of unprotected work which will maximize the profit rate.

<sup>5</sup> The statement of the International Labour Organization at the 58th Session of the General Assembly of the UN in New York.

Therefore it is argued that strategic interventions to combat trafficking should be focusing not on sealing borders against migrants or scooping them up and sending them home but on addressing demand for forced or exploitable labour. A comprehensive and composite integration of anti-trafficking measures within the labour framework, it is thought, will go a long way in providing sustainable social and legal protection to trafficked women and in promoting their human rights. This understanding is embedding itself in the more progressive conversations of some UN agencies, certainly the ILO, bilateral organization and NGOs and in the draft plans of the EU, Council of Europe, the Stability Pact, especially in the context of combating trafficking.

I do think that we may be on the right track – such a shift would also address working conditions not only of those who are trafficked but of all migrant workers in general, as well as of all workers in situations of exploited and un-free labour. However I do have some reservations and would like to add some cautionary comments here. This is to avert the scenario that occurred when many anti-trafficking practitioners rushed into bolstering the anti-trafficking paradigm with all good intentions of protecting trafficked women. What we ended up with was a framework generously applied and supported by donors as well as by countries of origin and destination, which benefited everybody but the trafficked woman. It has led to stringent laws with draconian measures, strict border policing and interception not only by immigration and border control authorities whose job it is to police borders, but also by a host of other actors including NGOs. It also led to intensified rescue and repatriation operations with little concern for what the women really wanted for their future and what is in their best interest as articulated by themselves. All of this in the name of combating trafficking.

And yet in all of the proposals that cross my desk, in most of the reports I read, seldom is there any indication of a reduction of trafficking, an improvement in the lot of the trafficked and potentially trafficked women, expanded avenues and choices for migrant women and livelihood seekers, or greater prosecution and hence reduction in the ranks of traffickers and organized crime gangs. In fact the record on the last one is rather poor.

It is becoming apparent that the rise in trafficking is not merely due to shrinking channels for legal movement which will connect the supply of labour to sites of demand for labour. That of course is the

case. But economists are observing a striking upward growth of dual labour markets in the developed countries – with a demand for cheap and exploitable labour, for which national workers are unavailable.

Naila Kabeer in a recent article on *Labour Standards and Women's Rights*<sup>6</sup> engages in an extremely useful analysis of the changing discourse in international trade. She discusses the shift from comparative advantage to unfair advantage. In previous decades, she argues, trade across large distances was in dissimilar commodities and was consequently complementary in nature. In the current phase of globalization and heightened competition, however, labour intensive manufactured goods are being traded by both rich and poor countries alike, exerting pressure on both to enhance the rate of profit through labour exploitation. There is hence an expansion of dual markets and formal and informal sectors within the economies of both rich and poor countries. As a result, there is also a demand not just for labour but for cheap, exploitable labour for the unprotected sectors of work. It is not entirely coincidental, Kabeer argues, that there is rise in this current phase of the 'new discourse of ethics' in international trade centred on working conditions in precisely those industries in which poorer countries have gained comparative advantage. The demand for globalization of labour standards, the new discourse of labour ethics and boycotts of those industries in the Northern countries who do not enforce international labour standards have turned the comparative advantage of poorer countries of the South into an unfair advantage. This of course is to the benefit of the global North.

Now what would be the implications for migrant women workers of targeting and eliminating the demand for cheap labour in countries of destination, when we know that the only avenues open to them are these informal and unprotected sites of work even in the richer countries?

If these unprotected sites of work are not simultaneously made legal and covered by labour standards and protections, and if at the same time those workers who are plugged into these sites are not regularized, a demand for closure of such worksites is nothing short of

<sup>6</sup> 'Labour Standards and Women's Rights', in Lourdes Beneria and Savitri Bisnath (eds.), *Global Tensions: Challenges and Opportunities in the World Economy*, London, Routledge, 2004.

snatching away the livelihood of our principal subject, the transnational migrant female subject, who is the chief inhabitant of this location. Such a demand is also tantamount to pushing her still further underground. This could also be said of the demand for regulating migration as a superior migration management strategy – a demand fielded especially by many destination countries today.

Am I then advocating for maintaining forced labour, sites of exploitation and risk-ridden migration? Of course not – I am simply wary about pushing forward a demand which might further harm rather than help the migrant subject. I think we need to think through this very clearly.

# Gender and Migration: Why are Women more Vulnerable?

Mary Kawar<sup>1</sup>

## I. Introduction

The main concern of this presentation is that while the overall feminization of international migration is increasing, the vulnerability of women migrants to discrimination, exploitation and abuse is also likely to increase. Then we need to discuss what can be done to improve protection and alleviate discrimination.

The presentation will focus on the following issues:

*Why are migrant women more vulnerable?*

*What are the main forms of discrimination, exploitation or abuse?*

*How can discrimination, exploitation and abuse be redressed?*<sup>2</sup>

As such the presentation intends to focus on women migrant workers in the destination country and who have migrated voluntarily.

International migration is seen by many to be a transitory phenomenon in response to temporary shortages and surpluses of labour. However there is strong evidence that while this form of population

<sup>1</sup> Senior specialist on gender and employment, International Labour Organization. The opinions expressed in this paper do not necessarily reflect that of the organization.

<sup>2</sup> This paper is mostly based on information from the International Labour Organization (ILO): *An information guide on preventing discrimination, exploitation and abuse of women migrant workers*, Geneva, 2003. Most case studies can be found in the Guide unless there is a separate reference. This Guide can be found online: <<http://mirror/public/english/employment/gems/advocacy/protect.htm>>.

movement is constantly changing in nature, scale and composition, it is in fact an important and enduring structural feature of the economies of many countries around the world.

According to the UN Population Division in 2002 there has been a steady growth in migration with an estimated 175 million migrant today. Also, 60% of those migrants live in more developed regions and 40% in less developed regions. Almost one in every ten persons living in a more developed country is a migrant. In contrast, nearly one in every 70 persons in developing countries is a migrant. However if we take a closer look at some specific countries like the Arab Gulf Region, we find that migrant labour consists of 60% of the population in Bahrain, 91% in the United Arab Emirate, 80% in Kuwait and 90% in Qatar.

There are push and pull factors between sending and destination countries: economic disparities are widening between labour shortage in high income countries and labour surplus in low income countries. In sending countries there is an inability to provide workers with decent employment opportunities and living standards and a decline in real wages in addition to high unemployment and underemployment rates. In receiving countries, there is an ever growing demand for low status, low skilled and low paid jobs. In other words there is an increasing flexibility in the labour market. Demographic trends show that many developed countries face population stagnation and ageing while developing countries continue to grow faster than their job markets can absorb.<sup>3</sup>

The existing push and pull factors hand in hand with increasing barriers to migration (which are not related to labour demand) are only fostering an increase in irregular migration exposing migrant workers, men and women, to exploitative working conditions and denying them access to legal and social protection. The main problem in most countries is the inadequacy in the legal systems to manage migration and whereby migration for labour is not considered as part of employment policies and labour rights but more as a border control and security issue. In such conditions principles of labour and human rights can become easily subsumed. So in other words, from the source country migration is becoming increasingly *informalized* as

<sup>3</sup> ILO: *Towards a fair deal for migrant workers in the global economy*, International Labour Conference, 92nd Session, Geneva 2004.

more and more workers are willing to risk irregular avenues to seek work abroad. In the destination countries the whole area of migration is increasingly *criminalized* as they deal with more irregular workers and victims of trafficking (in fact irregular migration and trafficking cannot be divorced from policies of regular labour migration).

## 2. Gender and migration: why are women more vulnerable?

Despite the difficulties and constraints, migration offers women new opportunities and financial independence in addition to improved status within their homes and communities. Over and above, female migrants are now major contributors to their home country economies through their private remittances.

In Sri Lanka in 1999, 62% of total remittances were from women migrants and accounting for more than 50% of the trade balance. In the Philippines in 2001 women contributed 6.2 billion dollars. In fact, studies have revealed that women migrants tend to remit more of their income back home than male migrants<sup>4</sup>. The issue of remittances cannot be overestimated in importance as it can reveal the extent to which labour migration can be linked to overall development of a source country. As of 2002, by conservative IMF estimates, international remittances to developing countries exceeded \$80 billion per year. Considering that Official Development Assistance seldom exceeds \$60 billion per year, migrants are actually contributing more to the development of their countries than do the overall wealthy countries' development agencies. Also considering that women tend to remit more than men to their home countries actually makes them significant financial contributors to their home country's economies.<sup>5</sup>

Despite the potential for improving their lives there are many disadvantages and risks that women face as compared to men:

- During the decision to migrate many women may have unrealistic expectations, lack of proper information on the migration process and procedures and on employment opportunities. They may also lack the

<sup>4</sup> S. Forbes Martin, *Women and migration, Background paper for the Consultative meeting on migration, mobility and how this movement affects women*, United Nations Division for the Advancement of Women, 2-4 December 2003, p. 5.

<sup>5</sup> *Ibid.* p. 6.

know-how and ability to cover expenses. Thus they may end up in irregular and exploitative situations.

- As compared to men, women migrant workers tend to be concentrated in a more limited number of occupations.
- The migration of women is mostly unrelated to career advancement and skill acquisition. There is enough evidence to suggest that a significant number of migrant women possess skills and qualifications often not recognised or unneeded in the types of work that they perform. In fact, many studies indicate that migration involves deskilling for some groups of women. For example many Filipino women with college degrees work in domestic service or the entertainment industry.
- As compared to men, most migrant women end up performing the 3D jobs and are in isolated situations with limited opportunities to build networks. Therefore they have limited access to information and social support.
- Women more than men tend to occupy jobs within the informal sector which is not covered by any labour legislation or social protection.
- Women migrants themselves lack knowledge of their rights, fear the authorities and are not organized.
- From an individual perspective, most women migrate to overcome poverty and limited viable employment opportunities in their home country. Most see their employment as temporary to achieve certain personal/family objectives (e.g. savings to establish a business, build a house, pay debts or for the education of the children). However, these objectives are difficult to achieve in the short term or over a single contract period due to a variety of reasons: problems with debt bondage, withholding of wages, receiving less wages than original contract, lack of knowledge on money management and savings, among many others. This means that the women stay longer than anticipated or go back and forth in migration cycles between source and destination countries.
- The authorities in most destination countries treat women migrant workers as workers with limited or no legal rights. In cases of exploitation and abuse, the judicial system is not always construed in favour of the abused worker. In some European and Latin American countries legal amendments have been adopted with regard to labour and human rights of migrant workers. But many Asian and Middle Eastern destination countries have yet to recognize the rights of migrant workers and to take concrete steps to uphold these rights.

- The return and reintegration process of migrant workers can also be more problematic for women than men (e.g. socio-psychological effects, family relationships, financial difficulties and employment related problems).

### **3. Forms of discrimination, exploitation and abuse facing women migrants**

*'Xenophobia... leads many in receiving countries to view migrant women workers as aliens: as inferiors – culturally and socially; as a potential threat to stability; as 'fair game', especially if they are women; without rights, or an ability to obtain redress; with ignorance – about the worker's culture; as people apart – isolated by language and culture, segregated because of differences which increase a sense of threat; as commodities and therefore subject to different standards of treatment in general – there is widespread reporting of migrant workers being ill-treated, starved, locked up and so on; because of different ways of relating to women arising out of religion and culture – making female workers more vulnerable to exploitation and sexual abuse'.<sup>6</sup>*

#### **3.1. As a result of inadequate labour migration management in destination country**

In principle regular labour migration for jobs which are in demand should stimulate economic growth and promote cultural diversity or integration. However, most of the times migrant workers face negative reactions, sometimes taking the form of open racism. Migrants are perceived as taking away jobs from the native population despite the fact that migrant workers, especially women, usually perform the jobs that the native population shun. The following provides some reasons why this situation persists despite the growing demand for migrant workers in many countries:

- Governments lack a clear policy framework with regards to migrant workers;
- Governments lack of effective enforcement mechanisms with regards to management of migration, especially with regard to illegal recruiters and employers who violate rights of migrant workers;

<sup>6</sup> D. Cox, L. Owen and C. Picton et al, *Asian women migrants workers: Maximizing the benefits of their experiences* (Bundoora, Nov. 1994), p. 29.

- Governments lack adequate support services for migrants;
- Existing gaps in equality of opportunity and treatment between men and women at the national level;
- The economic contribution of migrant workers remains unrecognized in the destination country;
- There are pre-existing gender inequalities in the policies of countries of destination.

### **3.2. *The challenges facing trade unions and civil society members***

In many destination countries, trade unions and migrant associations and other NGOs play a critical role in making up for the deficiencies in government support and services. Yet women migrant workers face major challenges in benefiting from trade unions and NGOs activity due to the following main reasons:

- Migrant workers are not allowed to join or form unions in some destination countries;
- Some trade unions lack a specific position vis-à-vis migrant workers;
- Migrant women workers face additional obstacles in joining and/or forming unions;
- Some trade unions lack resources and capacity;
- Some destination countries lack an active civil society;
- NGOs in destination countries focus on provision of services and protection;
- Networking at the international level as well as at the national level in the countries of origin is a powerful tool but needs to be strengthened.

## **4. Redressing discrimination and abuse: the international instruments**

Existing international principles and instruments upholding basic human rights, workers rights and migrant rights are mostly based on the fundamental principles of equality, non-discrimination and protection. According to these international principles, destination countries are not only obliged to refrain from violating the rights of individuals, but also to take positive actions to ensure that individual migrant men and women are able to enjoy these rights.

#### **4.1. The international legal instruments**

There are a number of important human rights instruments that aim to ensure equality. Some of these are not specific to migrants but include citizens and non-citizens. Others are specific to migrants and victims of trafficking and these apply to include regular and irregular workers.

The relevant United Nations instruments include the:

- Universal Declaration of Human Rights (UDHR), 1948;
- International Convention for the Protection of the Rights of All Migrant Workers and Members of their Families, 1990;
- International Convention on the Elimination of All Forms of Racial Discrimination (ICERD), 1965;
- Convention on the Elimination of All Forms of Discrimination Against Women (CEDAW), 1979;
- Convention on the Rights of the Child, 1989 and the Optional Protocol on the Sale of Children, Child Prostitution, and Child Pornography, 2001;
- Protocol to Prevent, Suppress and Punish Trafficking in Persons, especially Women and Children, Supplementing the UN Convention Against Transnational Organized Crime, 2000;
- Protocol Against the Smuggling of Migrants by Land, Sea and Air, Supplementing the UN Convention Against Transnational Organized Crime, 2000.

The majority of the member states of the United Nations have ratified at least the two universal instruments relating to the *Universal Declaration of Human Rights (1948)* and the *International Covenant on Social Economic and Cultural Rights (1976)*. This puts destination countries under legal obligation to ensure implementation.

The particular vulnerability of women migrants and women and girls victims of trafficking are addressed in international instruments of non discrimination on the basis of sex and gender such as the *United Nations Convention on the Elimination of All Forms of Discrimination Against Women (1979)* and the *Fourth World Conference on Women (1995)*. Under these instruments, destination countries of migrant women workers are under an obligation to realize the full rights of women vis-à-vis men. This addresses the issue that discrimination against migrant women workers is only perpetuated by larger existing inequalities between men and women in the country of destination.

In addition to gender based discrimination facing migrant women in destination countries we observe discrimination based on race and

ethnicity. *The Durban Declaration and Programme of Action of the World Conference Against Racism, Racial Discrimination, Xenophobia and Related Intolerance, 2001*, has extensively addressed the treatment of migrant workers and gives particular attention to migrant women.

The instruments with direct relevance to migrant rights are the *1990 International Convention on the Protection of All Migrant Workers and their Families*. The Convention, which only came to force in 2003, provides a comprehensive legal framework.

#### **4.2. The ILO Instruments**

Labour rights and equal treatment of migrant workers are heavily enshrined within the International Labour Organization's Standards and Recommendations. The *Migration for Employment Convention, 1949 (No.97)* and the *Migrant Workers (Supplementary Provisions) Convention, 1975 (No.143)* aim to both regulate aspects of international labour migration and ensure equal treatment and protection for workers. Both Conventions have a relatively low number of ratifications, particularly by destination countries (Convention 97 has 41 ratifications and Convention 143 has 18 ratifications). In many ways destination countries tend to be more concerned with protecting the interest of their labour market.

During the late 1990s, the ILO addressed this issue through a general survey. The results were that these Conventions have been utilised by member States in guiding general national policy making with regards to laws and regulations. However, member States fell short of ratifications in terms of furthering their commitments to the protection of migrant workers. Additional reasons were related to difficulties in implementation, such as:

- High unemployment of nationals which prompts destination countries to give priority to national workers over migrant workers;
- Lack of necessary infrastructure to apply the Conventions and high financial cost of implementing and supervising the numerous provisions of the Conventions;
- Complexity of a country's immigration legislation and practice as well as the fact that the legislation on this subject is constantly evolving.<sup>7</sup>

<sup>7</sup> For a fuller discussion of these Conventions and their ratification, see ILO: *Migrant Workers*, International Labour Conference, 87<sup>th</sup> Session 1999, International Labour Organisation, Geneva. In addition to a more recent Survey in ILO: *Towards*

Several other ILO Conventions are relevant to the labour rights of migrants:

- *Forced Labour Convention, 1930 (No.29)*;
- *Freedom of Association Convention, 1948 (87)*;
- *Equal Remuneration Convention, 1951 (No.100)*;
- *Abolition of Forced Labour Convention, 1957 (No.105)*;
- *Right to organize and Collective bargaining Convention, 1949 (No.98)*;
- *Discrimination in Employment Convention, 1958 (No. 111)*;
- *Minimum Age Convention, 1973 (No.138)*;
- *Indigenous and Tribal Peoples Convention, 1989 (169)*;
- *Worst forms of Child Labour Convention, 1999 (182)*.

## **5. Redressing discrimination and abuse: guidelines for action**

The scope and variety of the measures that can be taken by the different actors in both source and destination countries to redress discrimination and abuse against migrant women workers have substantially increased in recent years. Redressing discrimination, exploitation and abuse of migrant women requires complementary approaches and strategies by all stake holders. The following section elaborates on suggested guidelines and examples of good practices.

### **5.1. Some guidelines for sending countries**

‘Everything must start from a well-defined international policy advocacy of sending government. To be able to address this, it is important to realize that because of the predominantly poverty-driven migration of domestic workers, individual sending countries, on their own, are coming from a position of weakness. While there is a persistently growing or at least stable demand for foreign domestic workers globally, the environment of their employment remains largely demand-determined. Sending countries can turn the table to alleviate the gaps in the playing field by building the stake of host countries in protecting migrant workers.’<sup>8</sup>

---

*a fair deal for migrant workers in the global economy*, International Labour Conference, 92nd Session, Geneva 2004.

<sup>8</sup> R. Casco: *Regional Cooperation for the Holistic Migration management response to the Use of Foreign Migrant Domestic Workers*. Paper presented in the Regional Summit on Foreign Migrant Domestic Workers, 26-28 August 2002, Columbia, p. 1.

Sending countries have a role to play in facilitating safe and protected gender-aware migration of workers. Following are some guidelines:

- Strengthening labour recruitment procedures so that irregular recruitment is curtailed before migrants departure;
- Undertaking pre-departure training;
- Initiating and monitoring bilateral labour agreements with destination countries;
- Strengthening the roles of Embassies and Consulates in destination countries by:
  - Keeping regular register and information on migrants and keeping regular contact;
  - Posting labour attachés;
  - Provision of support services, migrant associations support and training programmes;
  - In cases of disputes and/or abuse, representing migrant workers in negotiations with authorities and police.

### **5.2. Some good practices from sending countries**

The Philippines have the most developed legislation and regulations with regard to leaving migrants. This is basically organized by the Overseas Workers Welfare Administration. A mandatory one day pre-departure orientation seminar is organized. Information is provided on various issues from travelling procedures to workers rights and pitfalls of living abroad. At work sites, particularly where there are large concentrations of female migrant workers, the Philippines government has posted female Filipino Overseas Labour Officers, who are labour attaches, welfare officers and centre coordinators. There are female attaches assigned in places such as Hong Kong, the Republic of South Korea, Singapore, Saipan, Taiwan, Spain, Italy, Abu Dhabi and Dubai.

In the United Arab Emirates as well as Lebanon the Embassy of the Philippines offers programmes for educating female domestic workers and helping them to move out of the unskilled labour category. The programme carried out at the Dubai Consulate on weekends is exemplary as self-sustained community work. Under the programme, the embassy provides classes ranging from computing to cooking and sewing to photography and other skills free of charge. Filipinos from the Dubai and UAE community themselves sustain these

lessons, teaching and organizing the classes free of charge. Filipino men and women, sometimes accompanied by their children, go in and out of the classes, registering, chatting and asking for information, often in the atmosphere of a fair<sup>9</sup>.

During the Philippines presidential and parliamentary elections of 2004, some 7 million Filipinos residing abroad will have a chance to vote for the first time at the diplomatic missions.

### **5.3. Some guidelines for destination countries**

A key area for the authorities in the receiving countries is the need to acknowledge the importance of developing and adopting a comprehensive and effective national policy which is paralleled with practical measures to manage migration and combat discrimination, exploitation and abuse of migrant workers. Other specific guidelines are:

- Strengthening administration and management of migration as a key labour market issue:
  - Conclude bilateral or multilateral labour agreements with sending countries;
  - Ensure that immigration policies are gender-sensitive;
  - Regulate and supervise the activities of recruitment agencies;
  - Provide adequate checks on employers;
  - Strengthen complaints mechanisms
- Consider specific legislation to cover domestic workers;
- A sound governance through adequate labour and social protection and the establishment of functional support facilities and services for migrant workers;
- Allow freedom of association and facilitate organization and representation of migrant workers;
- Take measures to promote gender equality and end xenophobia and racism.

### **5.4. Some good practices from destination countries**

The Canadian Government has been integrating gender concerns into its national immigration programme. A model of gender directed immigration policy-making has been developed. Following a 'gender based

<sup>9</sup> R. Sabban, *Migrant women in the United Arab Emirates: The case of domestic work - ers* (ILO, GENPROM Series, Gender and Migration, 2002), p. 40.

analysis' matrix, every new immigration policy and legislative issue is subjected to the test of potential gender impacts.

Taiwan has changed its regulations to allow a worker to be transferred to a new employer when there is adequate evidence of the employer's wrongdoing. Such wrongdoing covers not only withholding of passports, physical abuse or violation of the legal rights of the migrant worker but also non-payment of salary for three months or non-observance of the salary stipulation of the contract.

In South Africa a legislation for domestic workers, which covers domestic workers, gardeners, drivers and persons who take care of children, the old and the disabled, became effective in 2003 and provides domestic workers with all labour rights and standards starting from minimum wage setting, working hours, over time, annual leave, maternity leave, sick leave etc. The Legislation includes a mandatory wage increase of 8% from all employers. It also obligates employers to register workers with the Unemployment Insurance Fund and pay a monthly contribution.<sup>10</sup>

In Costa Rica, the National Institute for Women, which is the national mechanism for women established by law has been working closely with ASTRADOMES (the organization for domestic workers in the country) and with the cooperation of the Office of the Ombudsperson and other women's NGOs to change the current labour legislation as well as the immigration legislation to better protect domestic workers.<sup>11</sup>

The Ministry of Labour in Jordan had endorsed a special working contract for non-Jordanian domestic workers in early 2003. This contract strengthens the coordination between sending countries, guarantees migrant workers rights to health insurance, medical care, rest days, and reiterates migrant women workers rights to be treated in compliance with international human rights standards.

Italy has made several provisions in its legislation to cover migrant workers, observing the principle that social security for foreigners should not be at a level inferior to that of nationals. The Immigration Act regu-

<sup>10</sup> <[http://www.labourguide.co.za/new\\_legislation-for\\_-domestic\\_-wor.htm](http://www.labourguide.co.za/new_legislation-for_-domestic_-wor.htm)>.

<sup>11</sup> A. I. Garcia, M. Barahona, C. Castro and E. Gomariz, *Costa Rica: Female Labour Migrants and Trafficking in Women and Children* (Geneva, ILO GENPROM Series on Women and Migration, 2002), p. 47.

lates in detail social security benefits for migrants seasonal workers. In this case the employer must contribute to the national institute for social security the amount of family allocations and insurance against non-voluntary unemployment. Such amounts finance the national fund for migrant policies, established by Article 45 of the Immigration Act.

The Ministry of Manpower of Singapore has issued a guide for employers of foreign domestic workers in four main languages to enable employers to 'develop a close and cordial relationship with your foreign domestic worker' and to highlight some important work permit requirement as well as other employer obligations.

The Hong Kong Home Affairs bureau has published 'Your Guide to Services in Hong Kong' in different languages, a document which is given to arriving migrants. The Guide provides information on such issues as obtaining and renewing work permits, rights and obligations, and the addresses of different organizations for support services.

### **5.5. Some guidelines for trade unions in destination countries**

- Defend the right to freedom of association and the right to collective bargaining for all workers, national and migrant (with particular attention to the right of migrant domestic workers to freedom of association). Migrant workers should be able to join existing trade unions or to form unions of their own;
- Lobby to ensure that governments do not deal with immigration policies and administrative procedures for migrant workers separately from labour market issues;
- Represent migrant workers, whether they are union or non-union members, in advocating for laws that prevent discrimination, exploitation and abuse, including trafficking of women migrant workers;
- Develop a clear trade union policy to address migrant workers issues, especially in workplaces that are known to be problematic to migrant workers. Where appropriate, establish migrants desks/units within national trade unions that can assume specific responsibility for organizing migrant workers and dealing with migrant workers issues;
- Raise awareness among union members, so as to sensitize them on the role and contributions of migrant workers and the problems that migrant workers, in particular women migrant workers, encounter. Trade unions can do much to dispel some xenophobic and fallacious notions about migrant workers, by:

- Providing support services and facilities for migrant workers, in particular for women migrant workers; widely publicizing these services, so that migrant workers know where to go for assistance;
- Working with other civil society groups to promote the rights of migrant workers and to fight racism and xenophobia;
- Strengthening networking and solidarity between unions in destination and source countries, so as to exchange information on recruitment practices, the modus operandi of traffickers, labour market developments, problems of women migrant workers, etc.

### **5.6. Some good practices of trade unions in destination countries**

In Costa Rica, the Household Workers Association (ASTRADOMES) was established as a labour union in 1991. It has some 400 members, most of them Nicaraguan, although there are also Salvadorans, Hondurans and Guatemalans. It is affiliated to the Latin American and Caribbean Female Household Workers Confederation.

The International Confederation of Free Trade Unions (ICFTU), which has a membership of more than 125 million workers worldwide, has a section specifically on migrant workers in its No to Racism and Xenophobia! Plan of Action. The Plan states that trade unions should:

- Urge governments to legalize undocumented workers;
- Lobby for legislation to protect those working in the underground economy;
- Work with communities to provide support and legal assistance for undocumented workers;
- Undertake special campaigns to organize migrant workers, including those who are undocumented;
- Be actively involved in shaping immigration and migration policies in order to protect the interests of working people and their families;
- From both sending and receiving countries, work jointly to protect and defend the rights of migrant workers.

Public Services International (PSI) has been focusing on twinning unions from sending and receiving countries in order to pressure governments to develop bilateral agreements for migrant workers

protection. One example relates to the agreement between the Philippines and the United Kingdom on the fair employment of nurses from the Philippines.

### **5.7. The crucial roles of NGOs and migrant associations**

An increasing number of NGOs around the world address the needs and concerns of migrant workers and in particular of migrant women workers. According to the Asia Migrant Centre in 1999 there were at least 300 NGOs in Asia providing support for migrants. These organizations have their established and active networks as well as their agendas and strategies. As for Europe there are also increasing numbers of organizations with extensive networks addressing migration and racism. Many of these are funded by the European Commission to serve as networking and lobby platforms. Latin America also has its NGOs and associations addressing forced migration, coalitions for domestic workers, etc. This is in addition to the international NGOs that provide specific attention to migration.<sup>12</sup> These associations, NGOs and other civil society groups have a very wide range of activities in targeting women's needs. Overall, these can be categorized into the following three levels of strategies:

- *'Compassion and defence' strategies*: providing crisis intervention and welfare service, exposing and defending against abuses and rights violations, lobbying for rights protection at local up to international levels;
- *'Empowerment and enabling' strategies*: building, organizing and training grassroots migrants as well as support groups/NGOs to respond to migrant issues; building migrant trade unions; training migrants and NGOs to campaign, organize and address issues; forming migrant networks at the local, regional and international levels; building migrants' movements;
- *'Social justice' strategies*: collectively challenging the root causes of migration and trafficking (poverty, national policies, unemployment,

<sup>12</sup> Examples of International NGOs and other bodies are the International Catholic Migration Commission, the World Council of Churches, The international Movement Against Discrimination and Racism. For more on the roles of civil society see P. Taran, 'Human rights of migrants: challenges of the new decade', *International Migration Quarterly Review*, Volume 38 Number 6, Special Issue 2/2000, p.19.

corruption, etc.); advocating for social justice, including changing social roles/relationships which result in class, gender, and social exploitation/oppression; promoting social, economic and political participation of migrants; mobilizing migrants' resources for economic and political empowerment; establishing reintegration programmes and building migration alternatives.<sup>13</sup>

### **5.8. Some good practices from NGOs**

- *A holistic approach aimed at integration: example from Italy*

In Turin, Italy, an NGO, ALMATERRA, has activities covering several fields to address the main needs of migrant women. ALMATERRA was founded by Italian and migrant women of different nationalities to create a focal point for migrant women. Initiatives of ALMATERRA are mainly carried out at the Centre Alma Mater, where several permanent support services are placed.

- *Awareness raising on migrant workers rights: example from the USA*

The Coalition for Humane Immigrant Rights of Los Angeles (CHIRLA) runs a community education and outreach programme as one of its activities. It assists multiethnic low waged migrant workers through providing them with the necessary information when laws are passed, when documentation procedures change or when people need to know their rights at work.

- *Welfare services and crisis intervention: example from Lebanon*

The Pastoral Committee of Asian and African Migrants (PCAAM), established by Caritas, administers social and legal assistance to migrant workers. The Committee's three centers meet the needs of African and Asian migrant domestic workers by: assisting women in detention centers and prisons (mostly because they do not have valid documents); providing lawyers and legal aid, initiating contact with embassies of sending countries, administering a safe house for victims of abuse and arranging alternative employment or repatriation.

- *Capacity building and employment assistance: example from Costa Rica*

The Foundation for assistance and progress of Nicaraguan migrants in Costa Rica has two major objectives: the elimination of discrimination against migrant workers and equitable labour conditions for Nicaraguan

<sup>13</sup> V. Rex: 'Regional strategies on Migration: A decade of Collaboration', in *Asian Migrant yearbook 1999*, Asian Migrant Centre, Hong Kong p. 53.

Migrants. Some of its activities are: an educational project so that migrants, who are mostly Nicaraguan women domestic workers, can earn their basic school degrees; an employment office where migrants are assisted in obtaining appropriate jobs; legal assistance so that migrants understand the procedures related to their legal residence. These complement other services such as medical attention and a radio newscast which acts as a communication medium between the migrants in Costa Rica and their families in Nicaragua.

- *Administrative and legal assistance: example from Hong Kong*

The United Migrant Workers Interim Trust was established in 1992 by and for migrants. It provides assistance and advice in matters dealing with immigration such as obtaining extensions of stay, changing employers, help for people who overstayed their visas etc. They provide legal aid and representation in filing and following up on claims and labour tribunals. The Tribunal also assists those migrants facing legal accusations of criminal acts.<sup>14</sup>

- *Capacity building for migrants organizations:  
example from a regional network*

The Asian Migrant Centre (AMC) is a regional NGO based in Hong Kong established in 1989. The AMC promotes migrants' empowerment by building and strengthening migrant's organizations and supporting efforts to organize and unionize migrants in various Asian countries. AMC helps to build the capacity of these organizations to dialogue and lobby governments in destination and source countries for the promotion of migrants' human rights issues, the adoption of national protection laws and the ratification of UN human rights related texts. Some of the activities of the AMC are data collection, training and education for groups, particularly by organizing lobbying and sensitization, reintegration programmes and providing alternatives for migrants.

<sup>14</sup> Hong Kong Administrative region, *Home Affairs Bureau Your Guide to Services in Hong Kong*, 2002, p.138.

# **Le Collectif des femmes sans statut légal, une expérience d'auto-organisation**

**Rosio Gallego**

## **Présentation du Collectif de travailleuses et travailleurs sans statut légal à Genève**

Le Collectif de travailleuses et travailleurs sans statut légal est un groupe de personnes organisé autour du thème «personnes en situation d'irrégularité», à Genève. Il est né le 27 octobre 2001, suite à l'occupation de l'église Saint-Paul à Fribourg et dans le cadre d'une assemblée au Centre de contact Suisses-Immigrés (CCSI), après avoir pris conscience de la situation que nous vivions.

Nous nous sommes fixé comme objectif de contribuer, avec l'ensemble du collectif de soutien, à nous faire connaître et à sortir de l'ombre dans laquelle nous étions restés jusqu'à ce moment. Nous voulions sortir par nous-mêmes sur le devant de la scène publique et y amener la lutte pour la reconnaissance de nos droits.

Nous nous réunissons en assemblée une fois par mois, et le groupe de femmes tous les quinze jours.

Les revendications qui ont été à la base de notre formation comme collectif continuent malheureusement à être valables aujourd'hui. Elles sont les suivantes:

- la demande d'une régularisation collective de notre situation en tant que travailleuses et travailleurs;
- le respect de la libre circulation formulée dans la Charte des droits de l'homme, signée par la Suisse;
- le respect des conventions sur le travail signées par la Suisse;

- l'arrêt définitif des expulsions *manu militari* des personnes du territoire suisse et européen.

Les éléments qui composent le logo mettent en évidence notre réalité. Le logo est composé par la figure d'une femme derrière une barrière aux couleurs de l'arc-en-ciel à côté de la croix suisse aux traits noirs. La femme derrière la barrière symbolise la situation de non-liberté dans laquelle nous vivons, les couleurs de l'arc-en-ciel symbolisent l'universalité des droits et la diversité culturelle qui composent le collectif, la couleur noire symbolise la situation de non-droit dans laquelle la loi sur la migration suisse nous maintient.

## **Approche méthodologique**

### ***Cadre général des études sur la situation des femmes migrantes en Suisse***

Les dernières études réalisées ainsi que les statistiques publiées jusqu'ici sur la situation des émigrant-e-s en situation d'irrégularité en Suisse donnent des informations sur la situation sociodémographique des femmes émigrantes, et font une description partielle du cadre et des conditions de travail dans lesquels ces femmes se trouvent. Mais aucune ne fournit des pistes pour tenter de répondre aux questions que nous nous posons en tant que femmes.

### ***Contexte qui a amené à l'enquête***

Grâce à notre participation à un espace ouvert comme le Collectif des femmes du 14 juin à Genève, nous avons pu contribuer aux discussions sur le rôle que d'autres femmes pourraient jouer relativement à notre condition. Ce sont de semblables débats qui ont été à la base de notre réflexion et de notre motivation, qui ont abouti à mener une enquête ciblée sur ces questions.

### **Questions de la recherche**

- Quel est le rôle des femmes employeuses par rapport au travail domestique réalisé par des femmes migrantes aujourd'hui et quelle est leur relation?
- Quelles possibilités de choix de vie possèdent ces femmes migrantes aujourd'hui?
- Quelle est la part de la responsabilité sociale de l'Etat vis-à-vis du travail domestique et de ces employées?
- Que pouvons-nous, femmes engagées, faire pour que le rôle des travailleuses domestiques soit reconnu à sa juste valeur?

### **Technique et méthode utilisées**

Nous avons utilisé la technique d'enquête auprès de 28 femmes émigrantes à l'aide d'un questionnaire de 44 questions. Une partie de l'échantillon a répondu au questionnaire lors d'une rencontre du collectif à ce sujet. Le reste des femmes a été contacté par le réseau personnel de membres du collectif et a rempli le questionnaire lors d'un rendez-vous individuel.

Une équipe de cinq personnes du groupe de travail femmes du collectif a été mise sur pied pour analyser les résultats de l'enquête. Ceux-ci ont été présentés et discutés lors d'un atelier organisé à ce propos. Suite à la présentation des résultats quatre tables à thèmes ont été tenues durant la journée.

### **Principaux éléments mis en lumière par l'enquête et l'atelier**

- Les données sociodémographiques diffèrent peu de celles relevées par d'autres enquêtes sur les migrants à Genève.
- Une préférence pour le travail sans logement, dû à la liberté que ce choix confère, est clairement ressortie.
- Malgré les possibilités de changement de travail, les salaires et les conditions de travail restent les mêmes.
- La personne responsable de l'engagement et du paiement des salaires est généralement une femme.
- Les relations de connaissance et de confiance entre l'employeuse et l'employée restent très limitées, voire quasi inexistantes.
- Les femmes migrantes souhaitent vivement continuer à participer aux activités liées aux questions de genre, malgré les difficultés de temps évoquées dans le questionnaire.

## **Résultats obtenus et difficultés rencontrées sur l'ensemble du processus d'organisation du collectif**

### **Résultats**

- Une acceptation de l'expression qui nous désigne comme les «travailleur-se-s sans statut légal» que nous sommes, et non du terme «sans-papiers» puisque nous possédons nos documents d'identité ou papiers.
- Une participation plus active aux espaces de discussions autour du thème de la migration dans les organisations comme les syndicats (SIB, SIT, UNIA, SSP et FMTH), le Centre de contact Suisses-Immigrés (CCSI) et la Commission tiers-monde de l'Eglise catholique (COTMEC).
- Le droit à être écouté dans les débats politiques sur la question de la clandestinité et la régularisation des émigrant-e-s. Cela entraîne une plus grande prise de conscience de notre situation ainsi qu'une amélioration de notre estime personnelle pour prendre notre défense en main.
- Le développement de relations étroites avec le Collectif des femmes du 14 juin à Genève ainsi que la consolidation du groupe femmes à l'intérieur du Collectif de travailleur-se-s sans statut légal.
- La formation d'un groupe de travail avec les jeunes.

### **Difficultés**

- Difficulté d'élargir le collectif au-delà des communautés autres que latino-américaine.
- Difficulté de motiver les émigrant-e-s à participer aux activités publiques.
- Rattraper les confusions au sujet des actions qui ont été accomplies, car certaines actions sont réalisées par des organisations membres du Collectif de soutien et non pas par le Collectif de travailleuses et travailleurs lui-même.
- Réticence à changer des formes très paternalistes, notamment de la part de quelques organisations.

### **Observations à titre de conclusion**

Les conditions dans lesquelles l'enquête s'est déroulée ont permis d'établir un climat de confiance avec les femmes interviewées. Cela a contribué au bon accueil des questions.

Nos revendications et demandes semblent commencer à enclencher un processus politique.

Ce travail a abouti à un manifeste qui résume en grande partie les propositions et demande du Collectif des femmes du 14 juin. Nous vous invitons à le signer et à le faire signer par vos organisations respectives.

Notre collectif reste ouvert au dialogue avec toute organisation qui souhaiterait nous soutenir.

Avec cette contribution sur le processus d'organisation du collectif, nous avons voulu apporter quelques idées pour la discussion lors de ce colloque de l'iuéd.

Nous remercions toutes les femmes qui ont fait tout leur possible pour que nous puissions faire cette intervention.

### Bibliographie

- Bolaños Milena, discours du Collectif de travailleur-se-s sans statut légal, 8 mars 2003.
- Bolzmann Claudio, «Migrations irrégulières ou irrégularisées», *Carrefour, La Lettre de SOS Racisme*, 18 mars 1998.
- Carreras Laetitia, Perregaux Christine (CCSI), *Histoires de vie, histoires de papiers*, Lausanne, Editions d'En Bas, 2002.
- Centre de contact Suisses-Immigrés (CCSI), *Personnes sans statut légal: réalités et pratiques de solidarité à Genève*, février 2001.
- Centre d'information pour les femmes d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine (FIS), Réseau de solidarité des femmes illégales, *Illégales mais indispensables. Employées domestiques sans permis valable dans la région de Zurich*, édition 1999.
- Collectif de soutien aux sans-papiers, lettre sur sa position au sujet de la motion M-1432 du 26 mai 2003.
- , propositions pour «une régularisation collective des travailleur-se-s sans statut légal», 30 avril 2003.
- Commission fédérale contre le racisme, communiqué presse, 2 mai 2003.
- Communauté genevoise d'action syndicale (CGAS), *La non-politique d'immigration et d'intégration de la Suisse*, communiqué de presse, 2003.
- Conseil d'Etat, lettre de réponse au Collectif de soutien aux sans-papiers, 8 novembre 2003.
- «Des chiffres à l'humain», *Le Courrier* (Genève), 27 février 2003.
- FIS, *Vivre et travailler en Suisse*, guide pour les femmes migrantes.
- , «Travail clandestin de travailleurs étrangers en Suisse», résultats de l'enquête. «Obtenir un permis de travail pour sa baby-sitter: La galère!», *Tribune de Genève*, 4 décembre 2002.

Pfister Darlène, «La régularisation des femmes sans statut légal», exposé pendant la table ronde du 8 mars 2003.

Schwab Myriam, «L'intégration non intégrée. Analyse de l'installation durable des migrants sans documents», mémoire de licence, Faculté des lettres, Université de Fribourg.

Syndicat interprofessionnel de travailleuses et travailleurs (SIT), Conseil interprofessionnel du 13 mars 2002.

—, «Contre la précarité: régularisons les sans-papiers», *Bulletin d'information*, n° 87, avril 2002.

—, *Enquête. Sans-papiers non européens 2003*.

—, *Pour mettre au jour l'économie de l'ombre*, explications concernant les dossiers déposés le 27 août 2003 au Conseil d'Etat.

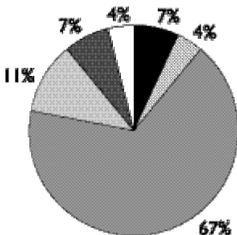
—, *Travailleuses et travailleurs de l'économie domestique, quels sont vos droits? (contrat type)*, 2002.

Valli Marcello, «Les migrants sans permis de séjour à Lausanne», rapport rédigé à la demande de la Municipalité de Lausanne, mars 2003.

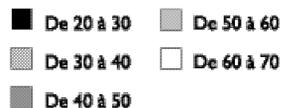
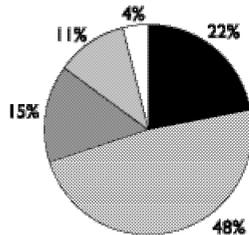
Wisard Nicolas, «Les droit des "sans-papiers"», *Tsantsa*, n° 6, pp. 148-153.

## I. Données sociodémographiques

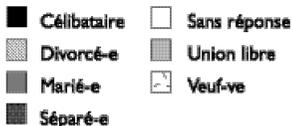
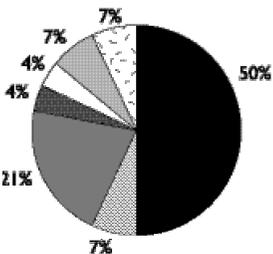
**Nationalité**



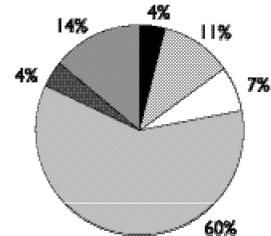
**Plage âge**



**Etat civil**

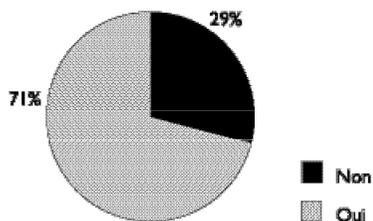


**Etudes réalisées**



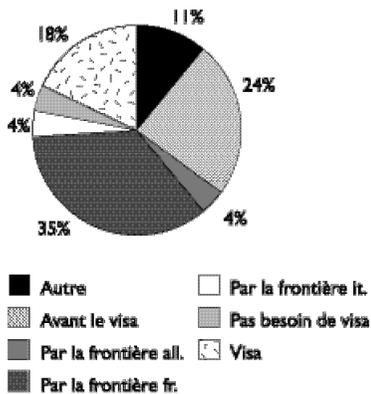
## II. Conditions de vie avant et après l'arrivée en Suisse

### Exercice d'un travail avant l'arrivée en Suisse

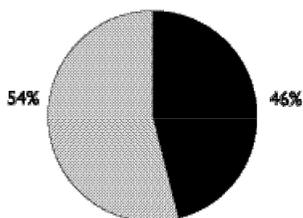


### Condition de vie en Suisse

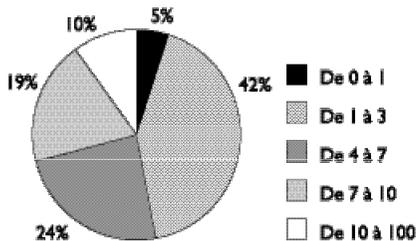
#### Entrée en Suisse



#### Personne d'accueil

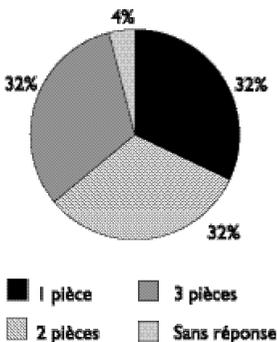


**Nombre d'années de résidence en Suisse**

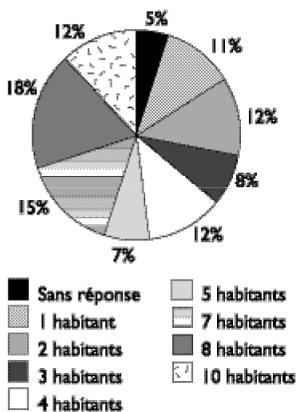


**Condition de logement**

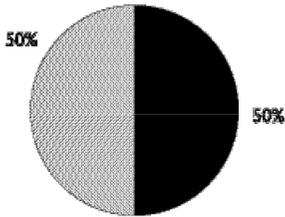
**Taille de l'appartement**



**Nombre de personnes par appartement**

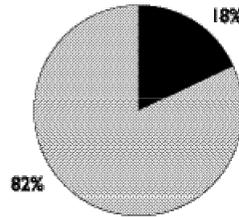


**Etat de santé**



- Pas de problème
- Problèmes de santé

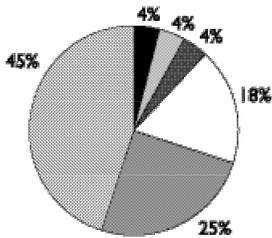
**Possession d'une assurance maladie**



- Avec assurance
- Sans assurance

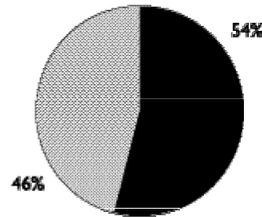
**Connaissance du réseau des institutions sociales, organisations à Genève**

**Connaissance des prestations ou services sociaux**



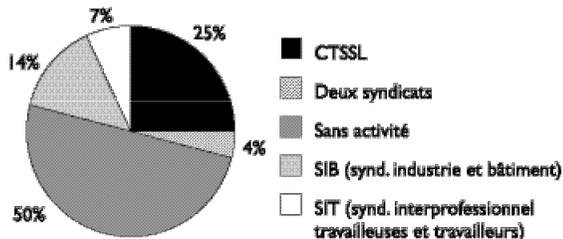
- Plusieurs
- Sans réponse
- Caritas
- Unité mobile
- Aucun
- Hôpital

**Participation et connaissance des organisations existantes à Genève**



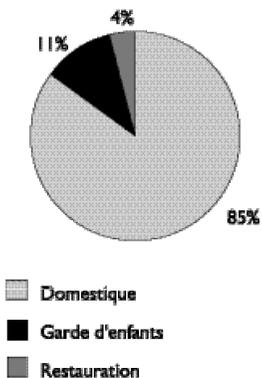
- A une activité associative
- Sans activité associative

**Niveau d'organisation**

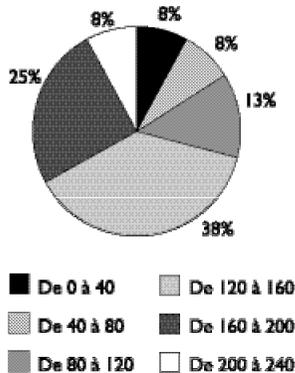


**III. Condition de travail**

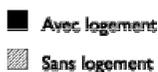
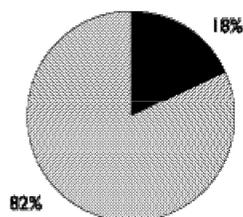
**Type de travail réalisé**



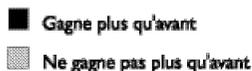
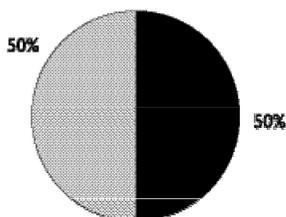
**Quantité d'heures travaillées par mois**



### Raison et préférence des conditions de travail

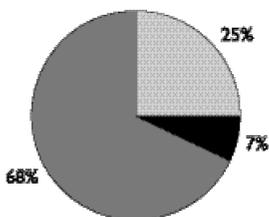


### Comparaison du salaire actuel par rapport aux travaux précédent

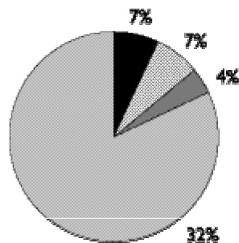


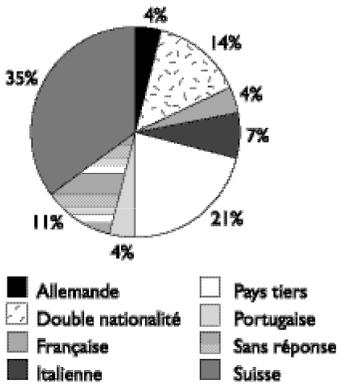
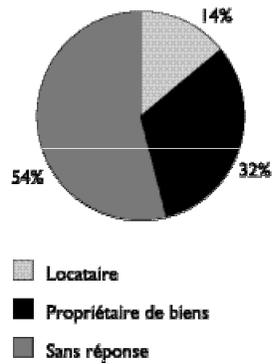
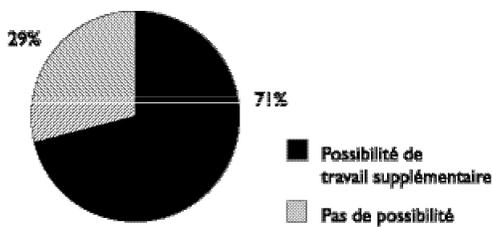
## IV. Connaissances et relations avec les employeurs

### Personne responsable de l'engagement



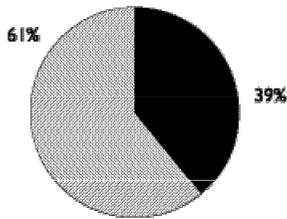
### Personne responsable du paiement mensuel du salaire



**Nationalité de l'employeur****Condition socio-économique de l'employeur****V. Possibilité de travailler plus en cas en besoin ou de désir****Possibilité de changement du lieu de travail ou de travailler plus en cas de besoin**

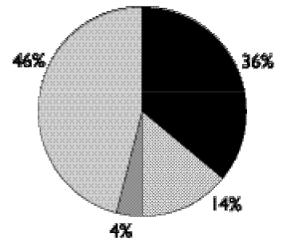
## VI. Motivation pour participer aux activités liées aux questions genre

**Participation aux activités organisées pendant la journée du 8 mars**



■ Participé le 8 mars  
▨ Pas participé

**Possibilité de participation à l'atelier organisé par le Collectif du 14 juin**



■ Sans réponse    ▨ Peut-être  
▨ Non    ▨ Oui

# **La reconnaissance des femmes migrantes en Belgique: au-delà d'une citoyenneté sur papier**

**Cristina Reyna Sanchez**

La citoyenneté des migrant-e-s est souvent liée à la problématique de la régularisation des sans-papiers; des grands mouvements de soutien s'organisent, parfois avec succès, parfois sans résultats. Cependant, une fois les papiers en règle, une autre bataille se livre: celle de la reconnaissance et de la place dans la société d'accueil.

Cet article présente un travail de recherche-action qui tente d'amener ce débat sur la table afin de sensibiliser les différents acteurs de la société: les ONG d'éducation au développement, les associations de réinsertion socioprofessionnelle, les associations de femmes, la coopération au développement entre autres.

Il est basé sur l'expérience de travail de l'ONG Le Monde selon les femmes, sur les recherches-actions et publications que l'ONG a réalisées sur le thème, et sur les interactions que l'ONG a tenté de mener avec les associations de femmes migrantes. La dernière recherche-action a été un travail collectif entre l'ONG et cinq associations de femmes migrantes, cette expérience ayant abouti à la brochure *Je suis une femme caméléon*. Elle est basée sur quelques expériences de vie de femmes migrantes et suivie d'une deuxième brochure, *Femmes migrantes et rôles sociaux*.

## **Une approche genre dans le multiculturel**

Quand on parle de femmes migrantes, on fait référence à des visages, des cultures et des vécus différents, aussi divers que les raisons pour

lesquelles les femmes sont arrivées au pays; cette diversité est en même temps une richesse et une complexité.

Les femmes migrantes sont confrontées aux changements des rôles masculin et féminin dans le pays d'accueil. S'y adapter quand le vécu au pays natal est différent peut être difficile à vivre. En effet, la perte des repères ou la perte d'identité, la confusion des valeurs sont des ressentis souvent exprimés par ces les femmes migrantes. Des questions se posent et trouver les réponses adéquates n'est pas toujours évident.

De cette confrontation peuvent naître le repli sur soi, l'enfermement dans l'univers familial et la non-implication dans la vie associative du pays d'accueil. Pourtant, cette participation est importante pour atteindre et renforcer l'autonomie des femmes, elle est fondamentale pour l'intégration au nouveau pays.

Approcher le vécu des femmes migrantes en prêtant particulièrement attention aux interrelations de la nouvelle société, tel est l'objectif que nous poursuivons. Nous voulons mettre l'accent sur la complexité des relations et sur la manière dont les femmes migrantes vivent leurs rôles et leurs relations au sein du mariage, de la famille, de la communauté et de la société du pays d'accueil.

### **«Je suis une femme caméléon»**

La réalisation de la brochure *Je suis une femme caméléon* est une expérience qui répond aux besoins de sensibiliser le public belge à la réalité du parcours d'une femme migrante; en même temps, elle s'adresse aux femmes migrantes pour les encourager dans leur parcours au sein du pays d'accueil.

La brochure est le produit de six mois d'échanges d'expériences et de vécus, elle tente aussi d'aborder le thème de l'intégration des femmes migrantes à partir d'une approche genre: des rapports sociaux inégaux par rapport à chaque société, qui évoluent différemment selon les situations sociales, culturelles et économiques.

Le titre fait référence au défi quotidien d'une femme migrante; «parfois d'ici, parfois de là-bas», elle doit constamment confronter son rôle de femme, ses racines, ses valeurs et son identité pour s'adapter à la société dans laquelle elle habite.

*«Tel est l'enjeu, il faut prendre les acquis de la vie au pays et accepter les nouvelles choses qui peuvent venir, évoluer dans les différentes situations*

*dans le nouveau pays, sans perdre son identité. Il faut dépasser les idées toutes faites, combattre les obstacles et aller de l'avant. Je peux m'habiller en Africaine et penser comme une Européenne et vice-versa.» (Khadiatou)*

Quand nous avons commencé cette démarche, les premières questions se sont posées: Comment impliquer plus les femmes dans la participation citoyenne? Comment dépasser les pressions de la communauté et de la famille? Etc.

Nous sommes donc parties d'une analyse sur les trois rôles: le reproductif, le productif et le social, pour ainsi approcher les différents thèmes comme la vie pratique dans le nouveau pays, les changements des rôles familiaux, l'identité de la femme, le corps de la femme, les attentes économiques et la valorisation du savoir-faire, la violence sociale, la socialisation en dehors du cadre familial et la participation à la vie associative.

Pour faciliter cette approche, nous avons conçu une deuxième brochure d'accompagnement adressée aux animateurs et animatrices, *Femme migrantes et rôles sociaux*, qui explique les trois rôles à partir des expériences de la première brochure.

## **Le rôle reproductif de la femme migrante**

*«Parfois je ne sais pas comment m'y prendre avec mes enfants.» «Je ne trouve pas ce que j'aime pour m'habiller.» «J'ai des maladies que je n'avais pas avant.» «Ma belle-famille me dit que je ne suis pas une femme comme il faut.» «C'est déjà loué!»*

Voilà des phrases qui concernent des thèmes aussi quotidiens qu'essentiels. Elles reflètent la perte des repères par rapport aux différences culturelles, d'identité et de valeurs de la nouvelle société et renvoient à la confrontation avec les repères de sa communauté.

Il s'agit d'apprendre la vie pratique du nouveau pays: l'accès au logement, la gestion de frais de consommation. Il s'agit aussi de comprendre les changements des rôles familiaux sur des questions qui ne se posaient pas au pays: les nouvelles valeurs familiales, la répartition des tâches au foyer, la confrontation des traditions ou la langue de communication au sein de la famille.

Submergées par les démarches administratives, la recherche d'emploi, la régularisation des papiers, etc., ces femmes négligent souvent tant la santé mentale que la santé reproductive. D'autant plus que peu

d'infrastructures offrent un accueil multiculturel adapté. Il existe encore une méconnaissance des réalités spécifiques comme le mariage forcé et les mutilations génitales, entre autres.

C'est seulement à travers le thème du sida qu'une approche multiculturelle de la santé reproductive commence à être considérée.

## **Le rôle productif de la femme migrante**

*«Mes compétences professionnelles ne sont pas reconnues en Belgique.»  
«C'est moi qui ramène l'argent et qui dois tout faire à la maison!»*

La migration est souvent liée à la recherche d'un bien-être économique; nous nous retrouvons donc dans le mythe de l'Europe «paradis», lié aux attentes économiques de la famille restée au pays.

La réalité étant autre, voici un deuxième stade de confrontation avec les nouveaux rôles que la femme se voit attribuer: elle doit trouver un emploi, souvent de femme de ménage; elle devient chef de famille, celle qui rapporte l'argent. Son mari doit s'adapter à cette nouvelle situation, car il n'est plus lui celui qui ramène l'argent; il doit trouver un nouveau rôle qui lui garantisse sa dignité, ce qui n'est pas toujours le cas. On voit surgir de nouveaux problèmes familiaux, l'alcoolisme, la violence.

Bien que le fait d'avoir un emploi puisse être un symbole d'émancipation économique par rapport à la société d'où la femme vient, ce travail n'implique pas un rôle émancipateur dans le pays d'accueil. Le savoir-faire et l'expérience professionnelle sont difficiles à prouver, de sorte que nous trouvons des femmes surdiplômées mais occupées dans des emplois précaires et mal payés, voire même dans un travail au noir.

En 2001, le Monde selon les femmes a réalisé une recherche action sur la femme migrante et l'accès à l'emploi, et a constaté les difficultés d'insertion sur le marché de l'emploi, les restrictions dans l'accès à certains secteurs d'activité et la difficile promotion de carrière, de même que la difficulté d'embauche dans le cadre de contrats permanents et à temps plein.

Les associations de réinsertion professionnelle sont fréquentées par de nombreuses femmes migrantes en recherche d'une amélioration de leurs conditions de vie. Ces associations offrent des formations qui restent dans un cadre typiquement féminin: formations à la couture, à la boulangerie, à la restauration, elles ne donnent pas de réel accès à l'em-

ploi. Néanmoins ce sont des lieux qui permettent aux femmes de se rencontrer dans un cadre spécifique, premier pas vers une insertion sociale. La plupart d'entre elles viennent aussi à la recherche d'espaces associatifs dans lesquels elles pourront contribuer et bénéficier d'une amélioration de leur situation, soit économique soit sociale.

### **Le rôle social et citoyen des femmes migrantes: l'action associative**

*«J'ai peur de sortir et de me perdre.» «Mon mari me dit que si je vais dans l'association, cela cassera notre couple.» «Madame, si vous n'êtes pas contente, vous n'avez qu'à rentrer chez vous.»*

Cela serait le troisième stade de confrontation des rôles: Comment rencontrer les gens et recréer les liens sociaux dans un nouveau pays? Comment surmonter la peur des discriminations et du racisme? Comment participer au monde associatif?

Aider à répondre à ces questions, voilà l'objectif principal de la brochure. Malgré leur volonté, nous constatons la difficulté pour les femmes migrantes à être reconnues dans leur action citoyenne.

En premier lieu, nous voulons aborder le thème des espaces. Il faut réinventer et connaître ces nouveaux espaces sociaux, car la façon dont les gens se rencontrent change d'une culture à l'autre. Le fait d'aller au cinéma, au théâtre ou de se donner rendez-vous dans un bar peut être quelque chose de nouveau pour certaines. Les espaces dans la nouvelle ville ne permettent pas de rencontrer les gens de la même façon «qu'au pays», autour du puits d'eau, des terrasses des maisons, de la place du quartier, etc.

Une fois qu'on a redécouvert les espaces qui, généralement, tournent autour des associations des femmes, des cours de langue, des groupes de prière, des réunions de la communauté, le besoin de participer activement dans son espace social se concrétise. Néanmoins, les femmes rencontrent des difficultés pour s'impliquer activement, par exemple les réticences de leurs maris face à leur engagement associatif, le manque d'infrastructures pour la garde des enfants, le manque de disponibilité quand elles travaillent.

Malgré ces obstacles, les femmes migrantes parviennent à se mobiliser et réalisent des actions non négligeables. Organisées dans des associations, elles entreprennent des actions de développement

par un travail d'orientation et d'apprentissage qui contribue à leur réelle intégration socio-économique. C'est au niveau de ces associations que les migrantes et leurs familles sont accueillies, découvrent la nouvelle société et sortent de l'isolement. Ce sont des espaces où elles échangent sur leur réalité et où les migrant-e-s trouvent parfois des solutions à leur situation précaire. Ces associations se caractérisent par le travail de terrain qu'elles réalisent avec la communauté immigrée, mais aussi par le travail de sensibilisation et de soutien à la communauté du pays au Sud.

Cependant, comme ces associations ne rentrent pas dans le cadre ni du développement ni du socioprofessionnel, elles trouvent des difficultés à obtenir une reconnaissance au niveau des instances financières belges; ce manque de soutien structurel implique un fonctionnement sur base de volontariat et de bénévolat. La réalité pour une femme migrante, c'est qu'elle doit chercher son pain, des revenus. Ne pouvant consacrer parfois que les soirées et les week-ends à leurs activités, certaines associations travaillent à d'autres rythmes, avec comme conséquence des difficultés à *professionnaliser* leurs actions.

## **La méthodologie et les impacts de la recherche-action**

Cette expérience a commencé à la fin de l'année 2002. Nous avons pris six mois pour échanger et réfléchir entre participantes, avant d'aboutir aux deux brochures.

Une graphiste nous a accompagnées tout au long du processus et est arrivée à illustrer les expériences, les gestes et les couleurs (gris pour représenter les Belges et couleurs pour les femmes migrantes, en faisant allusion à la façon de s'habiller et au climat en Belgique).

Les brochures ont été distribuées à différentes associations de réinsertion socioprofessionnelle en Belgique. Nous avons réalisé une première après-midi de socialisation de la brochure, avec des assistantes sociales travaillant dans ces associations. Plusieurs demandes ont été formulées par divers organismes, notamment « Lire et écrire », qui pense à l'utiliser comme outil d'alphabétisation pour son public.

Cette expérience a été présentée dans d'autres associations comme la Ligue des familles de Belgique, qui organise les « midis de la famille » et publie un journal hebdomadaire pour les familles, dans lequel nous allons écrire un article.

Actuellement, le groupe continue à employer cet outil; nous allons faire une deuxième journée de socialisation et de partage des méthodes entre les associations ayant participé à la conception des brochures et, en septembre, aura lieu une journée de sensibilisation et d'échanges avec plusieurs associations de femmes migrantes afin d'élaborer des messages communs de façon créative par le chant, la peinture et le théâtre.

Le rôle du Monde selon les femmes en tant qu'ONG d'éducation au développement a toujours été de soutenir les groupes et d'échanger les différentes méthodes de travail. L'ONG participe à la Plate-forme population et développement pour le suivi du Caire. Lors de la dernière réunion, qui a porté sur le thème de la migration, l'ONG a épaulé la participation de ces associations et de leur message et revendications vis-à-vis des instances politiques internationales.

L'ONG a permis les contacts auprès d'instances politiques belges pour faire connaître le travail des associations et leurs revendications politiques. Des liens se sont créés, le défi est maintenant d'arriver à une continuité à plus long terme.

## **La reconnaissance**

La recherche d'une reconnaissance commence au moment où une femme migrante décide de rompre les rôles attribués par la société d'accueil: femme de ménage, peu qualifiée, ayant besoin d'être assistée, exotique, bonne pour faire à manger, etc.

Malgré ses diplômes, son implication dans le travail de la communauté, son savoir-faire et ses apports tant économiques que sociaux à la société d'accueil, la femme migrante voit son image demeurer mitigée. Ce manque de reconnaissance se reflète dans la difficulté d'accéder à un emploi à la mesure de ses compétences, dans la difficulté d'obtenir la reconnaissance et des subsides pour faire fonctionner son association, dans l'absence totale de sa parole dans les médias (où l'on parle peu des femmes, et encore moins des femmes migrantes), dans l'absence d'infrastructures d'accueil et de lois adéquates à une société multiculturelle: «*Il s'agit d'un manque de cohérence, j'ai eu la nationalité, mais mes diplômes universitaires n'ont pas suivi.*» (Adolphine, qui donne un exemple concernant l'homologation des diplômes.)

Les difficultés rencontrées ne sont pas liées à la loi seulement, mais à la sensibilisation de la société et aux instances politiques. Il s'agit

de faire comprendre les besoins des migrantes et de les confronter aux besoins sociaux, il s'agit de sensibiliser la société belge afin qu'elle comprenne la diversité et que l'apport des migrant-e-s à la société soit ainsi valorisé.

Face à ces réalités, quel serait le rôle des acteurs dans la société ?

En ce qui concerne les ONG, nous avons constaté le peu de liens existant avec les associations de migrant-e-s, le manque de valorisation de leur savoir-faire, de leur expérience dans les pays du Sud. Les ONG font appel aux associations quand il s'agit d'animer une fête, de préparer de la nourriture ou encore de témoigner de leur malheur, mais le croisement d'idées, l'échange et la connaissance mutuelle sont minimes.

Le rôle du partenariat s'avère incontournable, mais il faut tenir compte du fait que les associations belges, avec leur réseau social et leur connaissance du système, détiennent un avantage par rapport aux associations de migrant-e-s. Il faut savoir admettre ces différences et les rapports de force que cela peut entraîner, pour pouvoir établir des partenariats égaux.

Un réel partenariat entre ces deux acteurs de la société serait un travail en commun de soutien pour acquérir une reconnaissance structurelle des associations et la valorisation de leur savoir-faire, des actions en faveur d'un plaidoyer politique pour la reconnaissance citoyenne ou sociale.

Dernièrement, quelques initiatives ont eu lieu en Belgique, telle la plate-forme commune «Migration et développement». Ce sont des expériences qui doivent encore faire leur chemin.

*La reconnaissance des femmes migrantes en Belgique: au-delà d'une citoyenneté sur papier...* Pour conclure, quelques témoignages reflétant le point de vue des femmes migrantes.

*«Dans mon association, nous travaillons pour faciliter la cohabitation en harmonie dans une société multiculturelle. Nous travaillons avec des enfants congolais en Belgique, mais nous faisons en plus un travail spécifique sur les enfants de la rue victimes de la guerre au Congo, c'est ainsi que je participe à la société belge.» (Adolphine Kabobo Riziki, COFESUD.)*

*«Ma participation citoyenne est mon implication dans la société à tous les niveaux, dans mon quartier et dans le milieu associatif. J'ai un rôle à jouer:*

être un modèle de référence pour les femmes qui arrivent et pour les enfants.» (Bibiane Mokeni Sanato, Espace impulse, association de réinsertion socioprofessionnelle de femmes africaines. Elle vient de recevoir le prix femme entrepreneuse de la commune de Saint-Josse, Bruxelles.)

«Pour moi la citoyenneté, ce sont les droits et les devoirs, les responsabilités dans la vie quotidienne envers la société dans laquelle j'habite; cela implique aussi la vie politique et le droit de pouvoir agir, c'est le droit de vote, de pouvoir réclamer et de dire "non", ma citoyenneté belge est de participer activement à la société, avoir une citoyenneté à part entière, je dois me battre et je dois agir pour moi et pour mes enfants.» (Khadiatou Diallo, GAMS Belgique.)

«Pour nous, la citoyenneté d'une femme migrante, c'est la capacité de pouvoir choisir par soi-même sa façon d'interagir en tant que femme dans la société.» (Pamela Datolli, Collectif de femmes de Louvain-la-Neuve.)

### **Associations ayant participé à cette expérience**

Alegria, association des femmes angolaises de Belgique; GAMS-Belgique, groupement d'hommes et de femmes africains et européens pour l'abolition des mutilations sexuelles; COFESUD, plate-forme de femmes africaines en Belgique; Collectif de femmes de Louvain-la-Neuve, organisation d'insertion socioprofessionnelle de femmes migrantes; Le Monde selon les femmes, ONG en genre et éducation au développement.

### **Ont collaboré à la conception de cette brochure**

Honorine Lusekumbaza, Khadiatou Diallo, Adolphine Kabobo, Bibiane Mokeni Sanato, Pamela Dattoli, Roxana Alvarado, Maria Esther Gomez, Florence Mbile, Jeanine Moninga, Marie Thérèse Ndumba, Pascale Maquestiau, Cristina Reyna.

Illustrations: Clarice.

Les brochures *Je suis une femme caméléon* et *Femmes migrantes et rôles sociaux. Une approche du genre dans le multiculturel* sont disponibles sur le site Internet du Monde selon les femmes: <[www.mondefemmes.org](http://www.mondefemmes.org)>.

**Autres publications du Monde selon les femmes  
sur le thème de la migration :**

*Genre et citoyenneté, actes du colloque des 23 et 24 mai 1996.*

*L'intégration des femmes migrantes au marché de l'emploi en Belgique, Jeanine Moninga-Gbogbu, 2002.*

*Le rôle des femmes migrantes dans les ONG et le développement, Jeanine Moninga et Marcela de la Peña. 2002.*

*Accès aux droits de santé reproductive et sexuelle des femmes migrantes en Belgique, Cristina Reyna, 2002.*

*Femmes et migration. Palabres, revue du Monde selon les femmes et du réseau Palabres, n° 10, 2002.*

# **Insertion des femmes roumaines sur le marché du travail à Rome: un moyen de développement personnel et collectif**

**Ionela Vlase**

## **Introduction**

Lorsqu'on s'interroge sur la migration des femmes, il est pertinent de traiter de leur activité économique du moment où les femmes non seulement rejoignent leurs mari ou parents dans le pays d'accueil, mais sont également actives sur le marché économique formel ou informel. Cette étude porte sur quelques aspects liés à la migration et à l'insertion économique des femmes roumaines sur le marché du travail à Rome. Les réflexions qui vont être présentées sont le résultat d'une recherche qualitative menée entre 2000 et 2003 tant dans le village roumain Vultur<sup>1</sup> qu'à Rome, la région vers laquelle se dirige la plupart des migrants originaires de ce village, hommes et femmes confondus. Pendant la période mentionnée j'ai interviewé 26 personnes: 11 femmes et 15 hommes. Ces entretiens offrent la possibilité de

<sup>1</sup> Le village dont il est question se situe au sud-est de la Roumanie, dans le district de Vrancea, région qui se trouve elle-même à la confluence de deux anciennes provinces historiques roumaines: la Moldavie et la Valachie, les deux gravement touchées par les réformes économiques et agraires postcommunistes. La population rurale, qui a migré dans un premier temps vers les villes industrialisées du pays, rentre dans les villages d'origine une fois la restructuration des entreprises commencée pour se diriger ensuite vers d'autres pays plus développés. C'est ainsi que prend essor la migration des gens de Vultur vers Rome.

constituer des catégories de migrants selon leurs profils socio-économiques à partir du critère genre, qui est d'ailleurs l'élément principal de l'analyse. Bien que cette catégorisation ne fasse pas l'objet de cette étude, il est opportun de faire le constat que parmi les femmes migrantes on retrouve également des profils socio-économiques très différents, comme parmi les hommes migrants du village.

Les éléments<sup>2</sup> principaux autour desquels s'articule cette analyse sont les suivants :

- le capital social de la femme originaire de ce village ;
- le nouveau rôle économique des femmes en migration ;
- la redéfinition du statut des femmes à l'intérieur du groupe domestique et de la communauté d'origine.

L'intérêt principal porte sur les stratégies de développement mises en place par les femmes migrantes de ce village. Ces stratégies touchent les deux dimensions de leur vie :

- celle personnelle (la femme qui gagne plus d'autorité, d'indépendance et de *crédit*<sup>3</sup> à l'intérieur du groupe domestique et à l'intérieur de la communauté d'origine) et
- celle collective (à savoir, l'apport des femmes migrantes aux changements socioculturels, à l'évolution du système de pensée villageois, à la transformation du modèle de consommation, à l'accroissement du niveau de vie, etc.).

## **Migration : un processus genré**

Pour mettre en évidence ces stratégies de développement, il faut prêter attention tout d'abord à l'importance de la catégorie de genre dans l'analyse des migrations car, comme la présentation de ce cas de terrain va le démontrer, le processus migratoire est un processus genré

<sup>2</sup> Ce texte essaie également de rendre compte de quelques remarques et observations du public issues à l'occasion de la présentation au colloque. Je tiens à remercier ceux et celles qui ont soulevé des questions importantes par rapport à cette communication. Leurs remarques ont aidé au développement de mes réflexions.

<sup>3</sup> La notion renvoie à l'interprétation donnée par P. Bourdieu : « c'est-à-dire une espèce d'avance, d'escompte, de créance, que la croyance du groupe peut seule accorder à ceux qui lui donnent le plus de garanties matérielles et symboliques » (Pierre Bourdieu, *Le sens pratique*, Paris, Minuit, 1980, p. 203).

(*gendered migration*). Certes, cette courte introduction à la problématique en question n'épuise pas tous les éléments d'une analyse du processus migratoire en tant que processus genré, mais elle tente d'offrir un exemple de la façon dont la migration doit être appréhendée.

Un premier élément qui se révèle d'emblée comme un facteur structurant du processus migratoire des gens de Vulturù à Rome est le facteur chronologique. La migration des femmes du village succède à une migration masculine, dirigée presque exclusivement vers Rome et qui a commencé au début des années 1990. Les femmes sont très peu nombreuses à migrer jusqu'en 2000. La migration des femmes du village devient numériquement visible à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2002, une fois l'obligation de visa supprimée pour les Roumains circulant dans le cadre de l'espace Schengen. Pendant la période qui précède la migration féminine, les réseaux migratoires entre Roumanie et Italie, plus précisément entre le village Vulturù et Rome, se sont développés à l'aide des liens de parenté, d'amitié ou de voisinage. Les femmes ont été, pendant toute cette période, des carrefours de relations entre les deux pôles de la circulation migratoire. Elles ont ainsi contribué au renforcement des contacts sociaux, pour qu'ensuite elles utilisent ce capital social comme une ressource dans leur propre projet migratoire. L'arrivée, le logement, la recherche d'emploi des femmes à Rome ont été alors facilités par l'existence de ces réseaux migratoires qui leur ont offert les moyens et l'assistance nécessaires.

Un deuxième élément de cette analyse de la migration en tant que processus genré consiste dans les motivations des femmes et des hommes dans leur prise de décision de migrer. Ces motivations ne se recourent pas parfaitement. Les hommes sont motivés principalement par des raisons financières, tandis que pour les femmes j'ai identifié un complexe de raisons économiques, sociales et culturelles: éducation des enfants, indépendance financière, modération du contrôle des beaux-parents, renouvellement des traditions, épanouissement personnel.

Il faut encore ajouter un élément concernant l'orientation des femmes et des hommes en migration. Les hommes semblent plus orientés vers leur village d'origine. Ils déclarent plus souvent dans les entretiens qu'ils veulent rentrer dans le village après avoir obtenu la somme d'argent nécessaire à la réalisation de leurs projets, tandis que les femmes sont plutôt orientées vers la ville d'accueil, Rome. Au-delà de leurs déclarations, les choses ne se passent pas toujours de cette

façon, c'est-à-dire que les hommes, après plusieurs retours provisoires au village, prennent à nouveau la décision de migrer car ils découvrent chaque fois que leur épargne ne suffira pas pour toute la vie. En outre, comme la plupart de ces migrants se sont engagés dans la construction de grandes maisons à côté des vieilles maisons héritées des parents, ils doivent toujours travailler en Italie pour rendre ces nouvelles maisons habitables.

On voit qu'il est nécessaire de rendre compte de ces facteurs qui permettent une analyse plus appropriée de la migration, telle qu'elle se déroule dans des contextes socio-économiques et politiques variés et à des époques différentes. En outre, l'étude des divers cas montre qu'il n'est pas toujours pertinent de traiter de la migration en termes de migration familiale, même si à première vue elle peut se présenter comme telle. Derrière cette apparence se trouvent des logiques différentes, voire opposées, appartenant à des acteurs et actrices avec leurs propres projets migratoires. La catégorie *household*<sup>4</sup> n'est donc pas toujours suffisante pour examiner le processus migratoire. Mieux vaut donc aborder la migration par l'approche de genre, qui structure ce processus et dont les études n'ont pas encore suffisamment parlé.

### **Les facteurs qui ont favorisé la migration des femmes de Vulturù à Rome**

Comme l'ont constaté plusieurs auteurs<sup>5</sup>, la décision des femmes de migrer est déterminée à la fois par les ressources et les conditions structurelles du groupe domestique et par les opportunités des femmes de s'insérer sur un marché du travail qui est structurellement généré.

Par rapport à l'analyse de ce cas de terrain, les facteurs mentionnés ci-dessus peuvent être synthétisés sur deux axes: macro et micro.

Le contexte *macro* se caractérise principalement par

<sup>4</sup> En utilisant cette catégorie comme la plus fine unité d'analyse de la migration, on risque de négliger les motivations et les ressources individuelles, fortement genrées, en considérant que ces aspects relèvent toujours des stratégies des groupes domestiques. Pour nous exprimer d'une manière plus imagée, on pourrait dire que la forêt cache les arbres.

<sup>5</sup> Sylvia Chant, Sarah A. Radcliffe, «Migration and development: the importance of gender», in *Gender and migration in developing countries*, Sylvia Chant (ed.), London; New York, Belhaven Press, 1992, pp. 1-29.

- la libéralisation de la circulation depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2002. Ce fait a abouti à la réduction des coûts de la migration et à la féminisation des taux migratoires du fait que les femmes n'ont plus besoin d'une invitation de la part des parents ou du mari déjà partis à Rome, ni de la somme d'argent pour s'acheter un visa. Les femmes deviennent donc plus libres de prendre la décision de migrer, même si cette décision conduit à des divorces ou rejets de la part de leurs familles d'origine;
- la demande de main-d'œuvre féminine de la part de l'Etat ou des familles italiennes pour des tâches comme l'assistance aux personnes âgées et handicapées, et surtout la demande de *colf* (abréviation utilisée pour les *collaboratrice familiare*). En outre, la proximité culturelle et linguistique constitue un atout non négligeable pour l'entrée des femmes roumaines dans le secteur du travail domestique en Italie.

Au niveau *micro* – celui des facteurs agissant sur le plan local dans le sens du changement du regard des villageois sur la migration féminine –, on assiste à une modification du stéréotype de la femme qui migrait pour se prostituer ou pour échapper au contrôle rigide des parents ou du mari. Ce changement s'est produit au fur et à mesure que les premières femmes migrantes ont montré leur réussite migratoire par le fait qu'elles ont rapidement trouvé un travail rémunéré et ont envoyé de l'argent au village. Au cours des trois dernières années, les femmes de Vulturu ont ainsi réussi à déconstruire l'image de la femme incapable de courir les risques d'une migration, souvent irrégulière, et de trouver un emploi «honnête» en Italie. De cette façon, elles se sont légitimées devant la communauté villageoise en tant qu'actrices migrantes, ayant leurs projets et leurs savoirs et savoir-faire migratoires.

La migration des femmes est donc un processus lié à ces facteurs macro et micro qui favorisent la mobilité féminine aux fins économiques. On peut d'ailleurs parler d'une féminisation<sup>6</sup> de la migration

<sup>6</sup> Il n'y a pas de consensus sur l'acception du terme «féminisation». La plupart du temps ce terme est utilisé pour décrire une situation où le nombre des femmes migrantes a rapidement crû à l'échelle mondiale. Dans d'autres cas, il s'agit de prendre en compte seulement les contingents des femmes qui ont migré pour travailler, et non la totalité formée également par les femmes réfugiées et celles entrées par le biais des regroupements familiaux (les dépendantes). D'autres points de vue concernent seulement les femmes qui migrent régulièrement des pays en voie de développement vers les pays développés pour trouver un emploi. (Pour de plus amples commentaires sur cette ques-

des villageois roumains de Vulturù à la recherche d'un travail à Rome, dans le sens où le nombre des femmes originaires de ce village qui partent à Rome, souvent illégalement, pour rechercher un emploi rémunéré a visiblement grandi durant les quatre dernières années. Dans cette étude le terme «féminisation» contient également la séquence temporelle du fait que la migration des femmes commence quelques années après la migration masculine. Si le processus migratoire avait concerné les femmes et les hommes de la même manière dès son début, on n'aurait pas parlé de la féminisation de cette migration. C'est justement cet écart dans le temps qui m'a incitée à m'interroger sur cette question, car cet état de choses a eu de multiples conséquences dont je vais tenter de rendre compte dans ce qui suit.

### **Ressources et moyens dans les stratégies migratoires des femmes du village**

Au moment où les femmes du village de Vulturù commencent à migrer, elles ne disposent pas de capital migratoire, c'est-à-dire de savoir-faire découlant de l'expérience migratoire directe, comme les hommes qui avaient déjà fait à cette heure-là plusieurs allers et retours entre le village d'origine et la ville de Rome. Evidemment, ces hommes avaient accumulé des savoirs et des savoir-faire migratoires pendant ces va-et-vient. Ils étaient censés mieux se débrouiller dans la situation d'une migration irrégulière, dont les risques sont bien connus: arrêt au moment du passage illégal de la frontière ou manque de logement à Rome, incertitude de trouver un emploi, etc. Le capital migratoire assimilé pendant les séjours irréguliers à Rome a constitué une certaine garantie pour la réussite migratoire des hommes.

Certes, pour les femmes migrantes originaires de ce village, la réussite de leurs projets migratoires ne repose pas sur le capital migratoire, mais notamment sur leur habileté à mobiliser tous les moyens et les ressources pour atteindre le but de l'insertion sur le marché économique à Rome. Par «ressources» on entend la totalité des capitaux que la femme détient (capital social, capital économique,

---

tion: Annie Phizacklea, «Gendered actors in migration», in *Gender and ethnicity in contemporary Europe*, Jacqueline Andall (ed.), Oxford; New York, Berg, 2003, pp. 3-37.)

capital culturel et éducatif, capital esthétique) et qu'elle est prête à exploiter pendant son expérience migratoire. Les «moyens» représentent à mes yeux les voies par lesquelles les femmes aboutissent à la réussite économique en utilisant ces ressources. La stratégie apparaît alors comme la perspective (ou la réflexion) sur l'action de mobiliser ces ressources et moyens. Autrement dit, la stratégie représente la manière dont les femmes conçoivent l'articulation entre ressources et moyens pour atteindre une certaine autonomie et un plus de crédit à travers l'expérience migratoire.

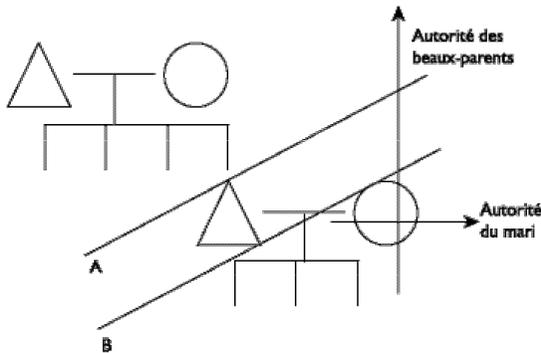
De cette manière, les femmes réussissent à développer leur capital socioculturel tout en réinvestissant sous différentes formes leur capital économique acquis en migration. Il y a une relation d'interdépendance entre trois éléments qui se manifeste de la façon suivante: les ressources (1) dont la femme dispose au départ sont investies à l'aide des moyens (2) mis à leur disposition par les réseaux migratoires déjà existants et qui conduisent à la formation d'un capital économique (3) à travers l'insertion sur le marché du travail à Rome. Ce dernier élément contribue essentiellement à la croissance du capital socioculturel de la femme par le fait que l'argent accumulé est dépensé dans une logique complexe, à la fois socioéconomique et symbolique, et non purement économique. Les femmes gagnent non seulement de l'argent mais aussi du prestige – un aspect sur lequel les chercheurs ne se sont pas encore penchés. Même si la migration des femmes n'a pas vraiment cette cible au départ, elle débouche finalement sur la prise de conscience par les femmes des avantages d'une telle majoration de leur capital socioculturel dans les relations avec les membres du village. C'est à travers l'expérience migratoire, qui les met devant d'autres modèles de relations de genre, que les femmes se rendent compte de leur position dans le modèle familial d'origine.

### **Du modèle de la femme au foyer au modèle de la femme actrice économique**

Le rôle économique de la femme est une réalité relativement récente au niveau du village roumain en général, compte tenu qu'auparavant les femmes s'occupaient généralement des tâches domestiques, non rémunérées. Ce changement dans les rôles des femmes est censé engendrer un déplacement et ensuite un remplacement de la femme

dans les relations familiales, voire dans la communauté entière. Sans doute, ce changement de position ne va pas de soi. Bien au contraire, il suppose des négociations entre les membres du groupe domestique, négociations allant parfois jusqu'aux disputes et/ou séparations. Ces négociations sont d'autant plus difficiles que la structure du groupe domestique villageois est complexe. Le groupe domestique rural se compose de plusieurs personnes de différentes générations<sup>7</sup>. Dans ce groupe, la femme se situe au carrefour de deux axes d'autorité: celui de son mari (horizontal) et celui de ses beaux-parents (vertical). Les tensions naissent facilement dans une telle organisation.

**Figure 1 : Mode typique d'organisation du groupe domestique rural roumain, avec la position de la femme et les ruptures possibles**



- Le triangle symbolise l'homme.
- Le cercle symbolise la femme.
- Les lignes verticales symbolisent la descendance.
- Les lignes horizontales symbolisent la relation maritale.
- Les deux flèches symbolisent l'intersection des deux axes d'autorité agissant sur la condition de la femme qui entre dans la maison de l'homme par le mariage.
- Les lignes obliques signifient les ruptures possibles survenues suite à la migration des femmes.

<sup>7</sup> La structure typique du groupe domestique villageois roumain comprend les parents, le dernier fils et la famille de ce fils. Tous ces membres partagent le même budget et les produits de la terre, le dernier fils héritant aussi de la maison des parents. (Vintila Mihailescu, Viorica Nicolau, «Du village à la ville et retour. La maisnie mixte diffuse en Roumanie», *Bulletin of the Ethnographic*

La migration récente des femmes du village a créé les conditions de la remise en cause d'une organisation sociale qui a longtemps attribué des statuts et des rôles inappropriés et inégaux à ses membres. Le travail au sein des familles italiennes<sup>8</sup> a conduit les femmes roumaines à s'interpeller sur le modèle familial de la communauté dont elles sont issues. La confrontation des deux modèles familiaux différents, reposant sur des relations de genre différentes, a constitué pour les femmes roumaines une occasion de penser à leur propre position. Mais cette interrogation n'est que la première étape du processus de redéfinition de la relation de genre, à savoir l'étape de la prise de conscience d'un certain ordre des choses.

En tout cas, les tensions que les femmes ont vécues dans un tel mode d'organisation et de fonctionnement de la famille rurale deviennent en migration les conditions de la remise en cause du modèle du groupe domestique d'origine. Ainsi, comme le montre la figure 1, on assiste de plus en plus à des cas de séparation soit des deux cellules familiales (A), soit des jeunes mariés (B). Ce dernier cas survient

---

*Institute*, vol. XLIV, Beograd, 1995, pp. 77-84.) Les anthropologues roumains H. Stahl, P. Stahl et V. Mihailescu ont appelé cette organisation domestique *maisnie*, une sorte spécifique de «maisonnée». Pendant la période communiste, cette structure se voit scindée à cause de la migration interne des villageois vers les villes industrialisées, mais elle continue à exister comme unité fonctionnelle malgré la séparation de ces deux cellules familiales (les parents restent au village tandis que la jeune famille migre dans les villes). Ces deux parties de la *maisnie* se réunissent après la chute du communisme, mais, suite à la migration récente des femmes, on assiste aujourd'hui, à nouveau, à la réorganisation du groupe domestique villageois.

<sup>8</sup> Les femmes roumaines travaillant comme «domestiques» s'inscrivent dans une catégorie occupationnelle qui a un statut élaboré en Italie, à savoir les *colf* ou *collaboratrice familiare*. L'existence de cette catégorie occupationnelle remonte à l'établissement en 1946 d'une organisation, ACLI-COLF, qui avait comme but l'organisation des travailleurs domestiques sous l'influence des valeurs catholiques. ACLI signifie *Associazione dei lavoratori domestici cristiani italiani*, initialement établie en 1944 pour défendre les droits de cette catégorie occupationnelle des nationaux car, à cette époque-là, les étrangers n'étaient pas encore présents dans ce secteur. Parmi les résultats obtenus par cette organisation, les plus importants sont la reconnaissance des collaborateurs domestiques comme travailleurs, le droit au treizième salaire en 1953 et, en 1958, l'introduction d'un acte définissant au niveau national les conditions de travail des collaborateurs familiaux.

lorsque le mari n'a plus les mêmes projets migratoires. Très souvent l'homme préfère rentrer chez ses parents, en tant qu'héritier de la maison, tandis que la femme reste en Italie et essaie de redéfinir les projets pour lesquels elle avait migré. Une des raisons de ces séparations est peut-être à chercher dans le fait que l'ancienne organisation sociale du groupe domestique ne répond plus aux besoins des villageois dans les conditions socio-économiques contemporaines.

En revenant sur le nouveau rôle que la femme assume en migration, celui de travailler en Italie pour gagner sa vie et pour faire vivre sa famille en Roumanie, force est de constater qu'il constitue un moyen de développement à double titre : individuel et collectif. Qu'elle travaille comme infirmière ou comme *collaboratrice familiare*, la femme roumaine mobilise toutes ses énergies physiques, tous ses savoirs et savoir-faire dans le but d'améliorer son niveau de vie. Elle contribue ainsi au développement de la communauté d'origine tout en travaillant pour elle-même, car la plupart de ses investissements sont orientés vers l'entretien des familles restées au village, vers l'équipement des ménages en appareils modernes, vers l'éducation des enfants. Son apport au développement de la communauté d'origine n'est pas d'ordre économique seulement, mais également culturel et social. La femme amène avec elle dans le village ses idées novatrices qui contribuent au renouvellement des traditions. Elle transmet aux jeunes générations ces idées en tant qu'actrice principale de la socialisation.

Il faut rappeler également le rôle des femmes migrantes dans l'assistance qu'elles offrent aux personnes en difficulté ou dans la prise en charge des tâches domestiques des familles italiennes. Enfin, il faut préciser qu'elles envoient régulièrement leurs épargnes au village, pour l'entretien des parents ou des enfants. Par conséquent, un grand capital financier étranger entre dans le village par la voie féminine, et ce capital contribue essentiellement à l'accroissement du niveau de vie des villageois.

### **Quel type de rationalité économique pour ces actrices migrantes ?**

Jusqu'à cette époque récente, la plupart des femmes de Vulturu n'avaient pas exercé une activité salariée ; il s'ensuit que le rapport à l'argent est un aspect nouveau et intéressant à souligner dans le cas

qui nous occupe. Le simple schéma de l'acteur rationnel, qui suit toujours les avantages économiques de ses investissements financiers, n'est pas suffisant pour expliquer le comportement économique des femmes, puisqu'on ne peut pas comprendre pourquoi une grande partie de leurs épargnes est consacrée à l'acquisition d'objets jugés inutiles à première vue (p. ex. acheter une machine à laver automatique tant qu'il n'y a pas de raccord au réseau d'eau ou construire une grande maison qui n'est jamais habitée).

Pour trouver une cohérence à ces investissements (qui dépasse le calcul purement économique), il faut tenir compte également des avantages symboliques et sociaux d'un tel comportement. La dépense de l'argent doit avoir une très grande visibilité au niveau du village, ce qui fonctionne comme une sorte de carte de crédit pour la femme. Par leurs achats, les femmes montrent aux villageois leur pouvoir économique, pouvoir dont elles ont été longtemps privées. En procédant de cette façon, la femme gagne du *crédit* dans la communauté d'origine, c'est-à-dire qu'elle apparaît comme une actrice qui peut se permettre de négocier, de prêter ou d'emprunter de l'argent dans la communauté, sans le gage de son père ou de son mari, qui jusqu'ici était garant pour toute opération financière formelle ou informelle. A la limite, ce comportement économique est une manière de se légitimer en tant qu'actrices à part entière devant les gens du village.

Grâce à la possibilité de trouver un emploi à Rome, les femmes migrantes originaires de ce village deviennent plus indépendantes et gagnent plus d'autorité et de crédit devant la communauté d'origine. On peut donc parler d'un *empowerment* des femmes, défini comme le pouvoir gagné à travers le processus migratoire de négocier et redéfinir leur statut dans la famille et dans la communauté entière.

## En guise de conclusion

A travers cette présentation de la migration comme processus *genré*, j'ai voulu mettre en évidence les atouts d'une migration au féminin. La position des femmes évolue progressivement sous l'influence du processus migratoire même. Si, au début de ce processus, elles ont eu un rôle passif, contribuant, en tant que femmes et filles des hommes partis en Italie, au fonctionnement et au renforcement des réseaux migratoires entre le village d'origine et la ville d'accueil, elles sont à présent

des actrices à part entière dans ce processus, ayant leurs propres motivations et projets migratoires. Le capital migratoire des femmes est plus modeste, du fait qu'elles n'ont pas une longue expérience migratoire. En revanche, leur capital social s'avère une ressource efficace pour réussir à s'insérer économiquement à Rome. Cette insertion économique des femmes contribue finalement à la redéfinition de leur position dans la communauté d'origine et dans le groupe domestique.

# Les travailleuses migrantes sur le marché du sexe à Genève

Marie-Jo Glardon

**Aspasie** est une association de solidarité qui défend les droits des personnes travailleuses du sexe (TS). A partir de sa pratique de prévention et de soutien social, elle est en liaison avec les structures suisses et internationales de coordination et d'échanges sur la problématique de la prostitution. <[www.aspasie.ch](http://www.aspasie.ch)> <[aspasie@aspasie.ch](mailto:aspasie@aspasie.ch)>.

Le présent exposé fait état des éléments d'informations dont nous disposons sur la base de notre contact avec les différents milieux du travail du sexe.

## Les divers cadres de travail du sexe

Il existe différents lieux de pratique du sexe tarifé. A Genève, on estime que 300 à 500 femmes travaillent dans les 120 «salons de massage érotique» annoncés à la police, dont une majorité sont d'origine étrangère à la Suisse et aux pays de l'Union européenne.

Entre 200 et 300 personnes sont présentes régulièrement ou occasionnellement dans la rue, dans des zones reconnues comme «quartiers chauds». Il existe depuis une dizaine d'années une trentaine de bars à champagne dans lesquels se négocient des services sexuels. Les hôtesses de ces bars sont entre 200 et 300, en provenance d'Amérique latine, d'Afrique du Nord et subsaharienne, quelquefois de pays asiatiques.

Une quinzaine de cabarets sollicitent des autorités des *permis L* (courts séjours liés à un contrat de travail) pour des danseuses ou strip-teaseuses qui sont recrutées à l'étranger (en majorité originaires

des pays de l'Est). Leur permis de travail ne mentionne pas la prostitution, mais les cabarets sont une zone grise de prostitution qui correspond à quelque 120 places de travail du sexe pour les femmes qu'ils emploient.

Il existe enfin les lieux de drague homosexuelle masculine, dans lesquels on trouve de jeunes migrants qui négocient du sexe tarifé – à Genève, il s'agit probablement d'une centaine de personnes.

Bien entendu, ces chiffres sont des approximations puisqu'une partie du sexe tarifé échappe à toute visibilité – non contrôlée, non annoncée, non reconnue, parfois furtive et occasionnelle. Les lieux d'aide et de conseil reçoivent prioritairement des femmes en difficulté ou désireuses de promouvoir la reconnaissance et la visibilité du sexe tarifé. La police ne contrôle que partiellement, et dans une proportion inconnue, les abus et délits d'exploitation sexuelle – contrainte, incitation et appropriation des gains de la prostitution. De plus, il existe des services de sexe tarifé qui déguisent leurs offres sous des vocables situés à la frontière de la prostitution, et dont on ignore l'ampleur.

## **Permis de séjour et droit de travailler**

Les migrantes sont omniprésentes dans tous les secteurs du commerce du sexe et dans une proportion qui ne cesse d'augmenter.

La possibilité d'exercer légalement la prostitution en Suisse est réservée aux personnes de nationalité suisse ou bénéficiant d'un permis de séjour à long terme. Cette limitation qui pèse sur le sort des migrantes est justifiée par le fait que la prostitution n'est légalement possible que comme une activité indépendante, donc réservée aux Suisses. Cette situation est en train de changer pour les résident-e-s UE, qui pourront dès 2004 obtenir des autorisations d'activité indépendante.

On sait que la réglementation du séjour des étrangers en Suisse est très restrictive, et que la tendance dominante est de fermer l'accès à l'emploi de toutes les populations «extra-européennes».

L'afflux de migrantes sur le marché du sexe se fait donc en grande partie dans la mouvance migratoire des personnes sans autorisation de séjour qui parviennent à se placer dans certains secteurs d'activités. Le marché du sexe en fait partie, notamment en ce qui concerne les bars et les salons de massage. Une étude, basée sur 396 dossiers de

travailleurs clandestins déboutés par les services de la police genevoise, montre que 9% des personnes sanctionnées vivaient du commerce du sexe<sup>1</sup>.

Les femmes sans statut légal sont en augmentation sur le marché du sexe. Citons un chiffre pour l'illustrer: en 1994, la police zurichoise a opéré 43 expulsions de femmes surprises dans une activité de prostitution qui leur est interdite parce qu'elles n'ont pas de permis de séjour valable. En 2002, ce même nombre est passé de 43 à 140<sup>2</sup>.

Le fait de ne pas avoir le droit de travailler est un facteur très important de vulnérabilité. Lorsqu'elles sont victimes d'abus, en effet, les TS sont dans l'impossibilité de faire valoir leurs droits, qu'il s'agisse d'un loyer abusif pour des locaux de travail, de salaire horaire très bas, de «commissions» fantaisistes sur les boissons qu'elles font consommer. Elles n'ont d'accès ni aux soins ni à aucune forme de sécurité sociale. Les difficultés financières et sociales ainsi que l'insécurité leur font encourir toutes sortes de pressions. Elles sont exposées à un faisceau de discrimination: prostitution, migration, clandestinité.

Il existe aussi plusieurs catégories de TS d'origine étrangère dont le statut est flou, et dont l'activité bénéficie d'une certaine tolérance sans leur donner pour autant la sécurité nécessaire pour faire valoir leurs droits. Les femmes au bénéfice d'un permis de séjour à court terme sont plus ou moins tolérées par l'administration, selon une appréciation qui varie d'un canton, voire d'une commune à l'autre.

Les danseuses de cabaret détentrices d'un permis L (séjour limité à huit mois de tournée dans les cabarets suisses) sont elles aussi dans une zone grise: leur permis est lié à un contrat d'employée qui leur accorde certains droits minimaux. Néanmoins, la prostitution qui se pratique dans les cabarets n'est pas officiellement admise. Il s'agit d'une zone grise dans laquelle le sexe tarifé a lieu avec des règles du jeu qui ne sont pas toujours connues par les employées qui arrivent en Suisse pour la première fois. Les danseuses qui acceptent le système de prostitution sous-jacent du cabaret restent dans la branche. Pour celles qui

<sup>1</sup> Milena Chimienti, Denise Efonayi-Mäder et al, *La répression du travail clandestin à Genève*, Forum suisse pour l'étude des migrations et de la population, Rapport de recherche 27/2003, p. 31.

<sup>2</sup> Marianne Schertenleib, Lisbeth Hergeer, *Betrogen und verkauft: Frauenhandel in der Schweiz und anderswo*, Zürich, FIZ, 2003, p. 8.

refusent, la situation peut s'aggraver (dettes, contraintes à la prostitution sur pression psychologique et financière).

Enfin, un certain nombre de femmes d'origine migrante bénéficient d'un droit d'exercice lié à leur droit de séjour parce qu'elles sont ou ont été mariées à des Suisses. Depuis 1992, le permis de séjour par mariage est possible après un délai de cinq ans, une période test durant laquelle le mariage doit durer.

<b>Statut</b>	<b>Droit d'exercer la prostitution</b>
Permis d'établissement ou passeport suisse par mariage	Oui
Autorisation de séjour renouvelable; permis B (par exemple dans les cinq ans après un mariage)	Non + zone de flou : dans certaines régions, les détentrices de permis B peuvent s'annoncer comme prostituées
Permis L de danseuse de cabaret	Non + zone de flou
Frontalières, ressortissantes de l'UE	A l'appréciation de l'administration
Etudiantes, touristes extra-UE	Non
Sans statut de résidence	Non

La situation d'illégalité due à l'infraction aux lois régissant le séjour des étrangers touche donc la majorité des travailleuses du sexe en Suisse. C'est un facteur de vulnérabilité très important dans la mesure où elles ne peuvent pas faire appel aux autorités (police, droit du travail, justice) en cas de conflit, de délit, d'abus, de maltraitements – toutes choses qui ne sont pas rares dans le commerce du sexe.

## **Les pays d'origine**

Dans les années 1980, les femmes venues de pays d'Asie (Thaïlande surtout) et d'Amérique latine (Brésil, République dominicaine) étaient les plus nombreuses et un certain nombre se sont mariées et installées en Suisse. Depuis le milieu des années 1990, les femmes des pays de l'Est sont poussées vers le marché du sexe suite à l'effondrement de l'activité économique de leurs régions. Pour elles aussi, il existe des possibilités d'intégration et de droit au statut de TS à travers le mariage.

Aujourd'hui à Genève, on assiste également à l'arrivée, sur le marché du sexe, de femmes venues d'Afrique noire, du Maghreb, de Chine et d'Extrême-Orient.

### **Les stratégies et ressources des femmes migrantes travailleuses du sexe**

Malgré les obstacles et les difficultés, les femmes migrantes sont présentes sur le marché du sexe, avec leurs plans de vie et leur volonté de trouver de nouvelles ressources. Leurs efforts ne sont pas dénués de succès. Nous connaissons des femmes qui tiennent le coup et qui sont fières de dire qu'elles réussissent à soutenir économiquement toute une famille – leurs propres enfants, leurs parents, les frères et sœurs.

Le fait d'envoyer régulièrement des sommes d'argent non négligeables pour faire vivre leur famille, construire une maison, payer les écolages, relève souvent de l'exploit et elles en sont conscientes. Rares sont les personnes à qui elles peuvent confier comment elles gagnent leur vie, et cela reste leur secret. Comme le déclare l'une d'elles, originaire d'Afrique noire: «Apparaître publiquement comme travailleuse du sexe et lutter à visage découvert pour défendre nos droits? C'est possible pour une Africaine, à condition qu'elle soit orpheline et qu'elle n'ait pas d'enfants!» Dans les métiers du sexe, il existe donc une charge psychologique très lourde, le prix de la discrimination et du stress lié à ce moyen d'existence. Pour les femmes migrantes, la séparation entre vie privée et vie professionnelle se fait souvent avec la distance géographique: elles se débrouillent pour préserver leur identité de mère et de soutien de famille au pays en gardant le secret sur leur activité.

Même s'il est douloureux et plein d'embûches, le franchissement des frontières représente aussi une transgression des frontières de genre et une tentative de mobilité économique et sociale<sup>3</sup>. C'est un point d'appui pour l'autonomisation (*l'empowerment*) des femmes, en dépit des arrangements douteux auxquels elles doivent parfois consentir. Elles négocient avec les moyens du bord les charges financières des

<sup>3</sup> Voir à ce sujet les apports de l'article de Françoise Guillemaut «Migration entre politique publique et réalité de terrain», in *Rapport de synthèse 2003*, Lyon, Cabiria, 2004, pp. 21-49.

intermédiaires qui perçoivent sans état d'âme leur tribut de la plus-value du sexe et de la clandestinité (sous-location de locaux et commissions diverses à des tarifs usuraires, gamme de pressions liées au stigma du sexe tarifé...). Face à la palette de circonstances contraignantes dans lesquelles les femmes migrantes travailleuses du sexe se trouvent, on constate sur le terrain des stratégies d'adaptation et de résistance impressionnantes.

## **Politiques migratoires et zones de non-droits**

Une vingtaine d'organisations de prévention et de soutien sont regroupées dans la coordination suisse du Collectif prostitution réflexion PROCORE. Son action vise à promouvoir les droits humains, la citoyenneté, la sécurité physique et psychique, la santé et l'autonomie des travailleuses et travailleurs du sexe.

Dans sa charte, PROCORE fait une distinction entre deux axes de travail: d'une part, reconnaître le travail du sexe comme une activité autonome relevant du droit du travail et du principe de la libre circulation des personnes; d'autre part, punir et réprimer les crimes et délits d'exploitation sexuelle liés à la traite et à la prostitution forcée.

Une mouvance issue d'ONG et de syndicats de TS travaille dans le même sens au niveau européen et international. Elle propose de s'intéresser en premier lieu aux politiques migratoires pour aborder de manière pertinente la question de la traite et de l'exploitation sexuelle des êtres humains. En effet, la répression organisée par les politiques antimigratoires des pays européens face à l'arrivée des ressortissant-e-s non européens, tels qu'on les trouve sur le marché du sexe, crée une zone de non-droits. Les politiques de répression migratoire ont intérêt à véhiculer une image des femmes migrantes victimes de bandes mafieuses qui les ont trafiquées et qui les contraignent. On oublie ainsi les autres, de toute évidence plus nombreuses, qui sont arrivées de leur plein gré, dont le premier souci est de ne pas être refoulées par les lois de plus en plus discriminatoires, répressives et protectionnistes des pays riches. Comme dit le slogan: le néolibéralisme veut la libre circulation des marchandises et refuse celle des personnes. Si les travailleuses du sexe sont parfois des victimes de la traite, elles sont aussi et souvent des migrantes désireuses de surmonter les obstacles pour trouver des moyens d'existence pour elles et pour leur famille.

La conférence sur les femmes migrantes travailleuses du sexe en Europe (*European Conference on sex work, human rights, labour and migration*)<sup>4</sup>, qui se prépare pour 2004, fait les mêmes constats. Elle s'est fixé pour objectif de replacer les mesures publiques de lutte contre la traite et le trafic sexuels dans la perspective des droits fondamentaux des personnes concernées: droit du travail, droits des migrant-e-s. Les propositions qui en sortiront seront préparées par des ONG et syndicats qui privilégient une collaboration et une consultation étroites avec les groupes de travailleurs et travailleuses du sexe dans l'élaboration des politiques publiques.

<sup>4</sup> Pour tout contact: secrétariat de l'organisation Mr. A. de Graaf Stichting, Amsterdam, <mdoorminck@mrgraaf.nl>.

## Table ronde

# Abolir les frontières? Politiques migratoires et droits

Sous la présidence de M. Luis Lema, journaliste au *Temps*, 22 janvier 2004  
Transcription du débat par Fenneke Reysoo

### Objectifs généraux du colloque

Le colloque se propose de réfléchir sur l'articulation du développement, de la migration et du genre: Dans quelle mesure la migration induit un effet de développement (économique, *empowerment*, démocratie, sécurité)? Comment expliquer la féminisation de la migration? Comment les migrantes sont-elles affectées par les politiques migratoires? Quel est l'apport des femmes en situation de migration au développement?

### Table ronde

La table ronde a pour objectifs d'entendre les professionnel-le-s du champ des politiques migratoires sur les questions suivantes:

1. Il y a une tendance dominante à penser que les politiques migratoires sont de plus en plus restrictives, surtout en ce qui concerne les flux migratoires du Sud vers le Nord. Parallèlement, des institutions internationales comme la Banque mondiale et les pourparlers du secteur privé aimeraient faciliter les flux migratoires, car la migration aurait un effet positif sur la croissance économique. Qu'en pensez-vous?

2. Une analyse avec la perspective de genre démontre que la plupart des politiques migratoires contiennent un biais androcentrique. Il en découle qu'il est plus difficile pour les femmes de migrer le long des

«sentiers légaux» que pour les hommes (contrats de recrutement, travail lié aux projets, contingentements, etc.); le revers de cette médaille (du biais androcentrique) est que les femmes entrent d'une façon irrégulière dans les pays d'accueil, ce qui a comme effet des abus et violences potentiels et réels et une situation de vulnérabilité. Quels commentaires aimeriez-vous faire?

3. Il est frappant que les femmes soient invisibles dans le débat sur la migration liée au travail, alors qu'elles constituent un très grand pourcentage du stock de la migration du travail. Etes-vous conscient-e-s de ce fait? Par quelles mesures politiques vos organisations essaient-elles de mieux rendre compte des droits des migrantes?

### **Luis Lema**

Bonjour à tout le monde. Avant de passer la parole aux intervenants, juste deux mots sur moi en tant que journaliste et sur ce qui me vaut le plaisir d'être ici. Pour un journaliste, la question de la migration sur laquelle porte ce colloque est un de ces thèmes extrêmement embarrassants. Embarrassant parce que nous savons que c'est une question centrale pour nous tous, qu'elle a des implications énormes sur notre vie quotidienne à tous les niveaux, sur les politiques locales, sur nos façons de penser, sur les répercussions économiques, etc. Et puis c'est un thème embarrassant parce que nous ne savons pas très bien par où le prendre. C'est un thème qui n'a pas de centre. On voit bien dans nos journaux que nous n'avons pas de pages dédiées à ces thèmes si vastes, parce que l'on est encore dans l'optique de politiques régionales, nationales, internationales, mais nous n'avons pas d'espaces ouverts pour ces grands tremblements de terre que sont l'immigration et toutes ses conséquences.

Voilà, simplement pour vous dire que je me réjouis d'avoir autour de moi des spécialistes de cette thématique qui pourront nous éclairer et avec lesquel-le-s on pourra aborder un nombre de dilemmes qui sont au centre de cette thématique.

Dans un premier tour de table, chacun des intervenants se présente brièvement et explique ses activités professionnelles.

### **Francis Matthey, Commission fédérale des étrangers à Berne**

Je m'appelle Francis Matthey, je suis président de la Commission fédérale des étrangers (CFE). La CFE vient d'être reconduite par l'ancien

Conseil fédéral<sup>1</sup>. La CFE a 30 membres; la moitié de ses membres sont d'origine étrangère et la moitié sont des femmes, cela mérite d'être précisé puisque nous sommes ici dans une réunion où il y a beaucoup de dames. La parité a été respectée. Cette commission est une commission extraparlamentaire; elle n'est donc pas une commission de parlementaires et elle est consultative pour le Conseil fédéral.

La CFE s'occupe essentiellement d'intégration à travers les domaines structurels, que ce soit le logement, le travail, la santé, l'école ou la formation. Elle a tout un programme d'encouragement à l'intégration avec un petit crédit de 14 millions qui est d'ores et déjà menacé. Ce programme a été mis en œuvre depuis 2001, et en trois ans il a soutenu environ mille projets. Nous avons des contacts avec des partenaires, qu'ils soient officiels, la Confédération, les services de la Confédération, les cantons, les communes, les ONG et les privés, les associations d'étrangers ou le Forum pour l'intégration des migrants (FIM), qui est l'organisation structurée de la représentation des communautés étrangères. Nous sommes naturellement impliqués dans tout processus législatif, ce qui me permet de dire, puisque nous parlons ici de droits, que cette année, en septembre 2004, aura lieu la votation sur la naturalisation facilitée de la deuxième et de la troisième génération, plus un certain nombre d'améliorations en ce qui concerne cette naturalisation. C'est important, car la Suisse est en Europe le pays qui naturalise le moins avec un taux de 2,1 % par rapport à la population étrangère migrante présente. Ce sera un gros combat politique, il faut le savoir<sup>2</sup>.

Le deuxième grand chantier législatif, c'est la nouvelle loi sur les étrangers qui est en discussion devant les Chambres fédérales et qui a des répercussions sur l'entrée et le statut des étrangers dans notre pays. Cette loi reprend malheureusement dans certains cas la dépendance de la femme en ce qui concerne sa présence en Suisse. Celle-ci est liée par son mariage qui doit être maintenu pendant cinq ans pour que, quoi qu'il arrive, elle ne soit pas renvoyée. Une exception est toutefois prévue en cas de violence conjugale.

<sup>1</sup> La composition du Conseil fédéral a changé suite aux élections de décembre 2003.

<sup>2</sup> Signalons à ce propos que le peuple suisse a rejeté les deux projets de naturalisation facilitée pour les étrangers de la deuxième et de la troisième génération soumis en votation le 26 septembre 2004. [N.D.E.]

Nous avons un certain nombre de publications, et dispensions des informations. Notre secrétariat est de 15 personnes, mais 10 postes de travail complets. Voilà qui nous sommes, ce que nous faisons.

### **Luis Lema**

Merci de cette concision.

### **Mary Kawar**, *Organisation internationale du travail (OIT)*

Following up from where I stopped this morning, I will conclude. Migration is not a temporary phenomenon. In fact we are going to be finding ourselves living more and more in transnational communities. As I said, in Northern countries currently one in every ten persons is a migrant. We will have more and more people who have dual and multinationalities, that keep linkages between origin and destination countries. In term of gender and migration, while women do face more vulnerabilities as migrants, they are the victims of trafficking more than men, they face discrimination more than men, they are performing the lowest-status jobs that nationals are unwilling to do. In many ways they are reinforcing the gender typing of low-status jobs for women.

Nevertheless, migration produces new unprecedented opportunities for women migrants, opportunities for economic independence, for personal empowerment. It opens up new avenues that are not possible if they do not migrate. Therefore what we need to address is not the vulnerabilities of women, but we need to address the underlying structural causes that are producing women's vulnerabilities. I mean by this the existing gender inequalities in the source and destination countries, that women should have enough opportunities. We need to address the labour market dualism that is being created in the destination countries and labour market segmentation.

So facing up to this, the fundamental issues for building a sustainable migration is first cooperation between sending and receiving countries for multilateral and bilateral agreements which address labour recruitment, recognition of qualifications, the terms of employment, the safe transfer of savings, problems of re-integration and return. We need to address the issue of sound governance at the destination countries where we produce effective protection for migrants; this means clear direction for migration policies, participation of civil society and trade unions, participation and awareness rais-

ing of employers. We need a rights-based approach for migration: the rights of migrants, addressing regular and irregular migrants. Policy consistency in both sending and receiving countries.

Finally is the issue of social integration where we should address policies and practices that make the difference to social integration and create multicultural and diversity policies, and finally address the issue of the development linkage. Migration can raise income, improve countries' balance of payment, generate growth. But these outcomes don't come automatically without a serious approach towards migration management and sustainability. Thank you.

### **Luis Lema**

Merci. La parole est à Gabriela Rodríguez, rapporteuse spéciale des Nations unies pour le droit des migrations (Haut-commissariat aux droits de l'homme [HCDH]).

### **Gabriela Rodríguez, HCDH**

Je me présente: je suis femme, latino-américaine, chilienne et aussi costaricaine. Les Etats membres des Nations unies m'ont nommée à la Commission des droits humains comme rapporteuse spéciale sur les droits humains des migrants, ce qui est un mécanisme des Nations unies pour la supervision de tout ce qui a à voir avec les droits des migrants.

Cela concerne particulièrement les femmes, et la vulnérabilité des femmes, ainsi que des mineurs non accompagnés, quant aux violations de ces droits. Mon mandat est pour tout le monde. Cela veut dire que depuis quatre ans que j'ai ce mandat, j'ai fait beaucoup de visites dans des pays de différentes régions. En dehors de la théorisation et de la conceptualisation, j'aimerais vous dire que je visite les pays, je parle avec des gens dans les prisons, des clandestins et les gens victimes de la traite, les femmes victimes de la traite qui se trouvent en prison, qui sont traitées comme des criminelles. Je visite également les frontières et je donne des informations aux gouvernements des Nations unies au sein de la Commission des droits humains; je présente également des rapports à l'Assemblée générale des Nations unies. Je reçois des dénonciations, et je reçois des réponses des Etats sur les dénonciations qui me parviennent. Je n'appartiens pas au *staff* des Nations unies, mais suis une experte indépendante. J'ai travaillé toute ma vie

avec des réfugiés, j'étais réfugiée chilienne en France, j'ai travaillé à la CIMADE à Paris, c'est pour cela que je parle français. Je suis psychologue et j'ai beaucoup travaillé avec les femmes victimes de violence. J'étais récemment au Maroc où j'ai vu des femmes subsahariennes qui essaient de passer avec les *pateras* et qui meurent en route. Je viens de faire une visite officielle en Espagne, j'étais au Mexique et aux Etats-Unis, je vais bientôt en Iran pour voir la situation des femmes venues d'Afghanistan et d'Irak. Voilà ma tâche.

### **Luis Lema**

C'est une mise en bouche qui donne envie d'en savoir bien davantage, parce que tous ces pays possèdent leur lot de détresse et de drames individuels.

A ma droite, M. Alain Bosc, de la CIMADE. Je vous laisse vous présenter.

### **Alain Bosc, CIMADE**

Personnellement, je suis journaliste de formation, rédacteur en chef du bimestriel publié par la CIMADE, et je m'occupe de la communication interne et externe de l'association. La CIMADE est une respectable association qui a presque soixante-cinq ans maintenant, qui se dédie essentiellement à l'accueil et à l'accompagnement des migrants, qu'ils soient avec ou sans papiers, demandeurs d'asile, réfugiés. Elle aide aussi à l'apprentissage du français et à l'intégration sociale des réfugiés en France.

Une association respectable donc. Elle a été créée en 1939 par un mouvement de la jeunesse protestante, avec un soutien du Conseil œcuménique des Eglises qui se trouve ici à Genève, et en particulier de M. le pasteur Wissert Hooft. Je rappelle ça parce que nous considérons que les premières années ont été extrêmement difficiles. Il s'agissait d'accueillir des réfugiés, ceux qui fuyaient d'Alsace et de Lorraine d'abord, puis les républicains espagnols, puis les réfugiés qui venaient d'Allemagne et de tous les pays de l'Est. C'étaient des conditions extrêmement difficiles; parfois il fallait forcer les portes des camps dans lesquels ils étaient enfermés pour apporter un soutien et faire toutes sortes de démarches pour en sortir le plus grand nombre. C'étaient des années fondatrices pour la CIMADE et en même temps une mise en pratique de valeurs de solidarité, de fraternité, presque de sacrifice auxquelles on se réfère encore aujourd'hui.

Alors aujourd'hui, c'est un réseau de 800 personnes bénévoles militantes qui sont organisées en réseaux ou en groupes locaux dans presque toutes les villes moyennes françaises, avec des bureaux permanents dans les grandes villes comme Lyon, Marseille, Montpellier, etc. Et puis un effectif de permanents salariés répartis dans ces postes régionaux et dans différents quartiers à Paris, qui comprend à peu près 100 personnes. C'est une bonne taille, ce n'est pas une énorme organisation. Il commence à y avoir des problèmes de gérance. C'est suffisant pour conduire toutes les missions que nous avons. Ces missions, c'est une présence sur toutes les questions de l'asile. Ça commence à la frontière, où nous avons l'autorisation d'être des observateurs, et dans les zones d'attente dans les aéroports, où nous essayons de vérifier si le droit des personnes à demander l'asile est respecté, ce qui est rarement le cas. Nous sommes aussi dans toutes les procédures de demande d'asile – la constitution de dossiers, les entretiens à l'Office français pour les réfugiés et les apatrides –, c'est-à-dire dans l'instruction du dossier. Nous avons un centre d'accueil pour l'hébergement des demandeurs d'asile et nous avons aussi un centre d'hébergement pour ceux qui se sont vu reconnaître le statut de réfugié, un centre à Massy, un service de formation qui se consacre particulièrement à l'insertion sociale de ceux qui ont été reconnus comme réfugiés. Une fois que l'on a le statut, tout reste à faire: il faut s'insérer dans la société française, comprendre comment elle marche, quels sont les usages et traditions, apprendre la langue bien évidemment; ce service se consacre à ça.

C'est dire que nous pouvons nous exprimer sur toutes les questions qui concernent la demande d'asile en France. De la même manière, nous accueillons partout en France des migrants qui ont des problèmes vis-à-vis de la loi, qui sont sans permis de séjour, qui sont sans papiers, qui ont de grosses difficultés. Nous les assistons dans leurs démarches juridiques. Toujours dans cette optique de faire respecter leurs droits et si possible d'obtenir que de nouveaux droits soient affirmés et inscrits dans la loi.

Il y a un service particulier que j'aimerais mentionner, c'est le service qui s'occupe des expulsions des gens. Il y a en France une vingtaine de centres de rétention où sont placés les gens qui font l'objet d'un arrêté de reconduite à la frontière – qui vont donc être expulsés. Depuis une vingtaine d'années, la CIMADE a obtenu la possibilité d'être présente dans ces camps de façon permanente, c'est-à-dire

qu'elle dispose d'un bureau et que les permanents sont présents tous les jours pour accueillir individuellement toutes ces personnes et examiner la procédure dont elles font l'objet, voir s'il n'y a pas de possibilités de recours, d'annihilation *in extremis*. Pour donner un chiffre, on arrive à en sortir 50%. Cette présence extérieure à tout le dispositif policier et administratif de ces camps est une chose positive. C'est l'occasion d'un entretien avec une personne humaine pendant lequel l'étranger traumatisé par la mesure qu'il est en train de vivre peut s'exprimer et prendre lui-même la décision de partir, ce qui change beaucoup les choses.

Un mot sur le côté international. Depuis 1955, la CIMADE est une association de solidarité internationale. Sa pratique de proximité avec les étrangers en France l'amène naturellement à la question: qu'est-ce qui a provoqué la fuite ou le départ? Qu'est-ce qui se passe dans les pays d'origine? Il y a un contact avec une vingtaine de pays d'Afrique, du Moyen-Orient et de l'Europe de l'Est. C'est une pratique de partenariat. Le projet est généralement construit par une ONG locale, on l'accompagne, on cherche des financements, on donne de l'expertise technique, mais notre intervention s'arrête là. J'ai entendu ce matin des énoncés sur les migrants comme acteurs du développement. C'est une des thématiques sur lesquelles nous travaillons depuis un ou deux ans. On se rend compte que le rôle joué par les migrants et migrantes vis-à-vis de leurs communautés d'origine est important. Les flux financiers qui sont générés par leur travail sont considérables, sont plus importants que l'aide publique au développement et sans doute plus important aussi que l'ensemble des investissements privés. C'est général, ce que je dis, il faudrait voir cas par cas, pays par pays, mais *grosso modo* c'est ça. La CIMADE peut en témoigner.

Nous avons également une action importante pour la sensibilisation de l'opinion publique: diffuser le témoignage de ceux que nous voyons et entendons. Développer des actions de lobbying, aussi pour essayer de faire réfléchir des gens responsables de rédiger des réglementations ou des textes et essayer d'introduire des amendements dans les projets de loi, etc Ce travail se fait en collaboration avec des réseaux spécifiques sur l'asile en France, je ne vais pas les énumérer tous ici, au niveau européen également. Ce travail de lobbying prend beaucoup de place et est très important; nous considérons qu'il est essentiel et les résultats de ces activités-là donnent du sens à ce que nous faisons.

**Luis Lema**

Merci de cette porte ouverte sur votre travail quotidien.

Le tour de M<sup>me</sup> Jill Helke, Organisation internationale pour les migrations.

**Jill Jelke, OIM**

Thank you very much. My name is Jill Helke. I am special assistant to the director general of the IOM. IOM is an international organization founded in 1951 to assist states in addressing the migration challenges of the immediate post-war period. Migration challenges have changed a lot since that time and so have the member states who were initially basically Western European, North and South American. Because of when it was founded, IOM is outside the United Nations system, but works very closely with the UN and has an agreement with the UN proper and with most of its component parts.

We are an intergovernmental organization with 130 states that are involved in one way or the other. We have 102 member states and 29 observer states, and numerous international organizations and non-governmental organizations are also observers. The headquarters of IOM is in Geneva. We have 158 field officers in more than 100 countries with more than 3,500 staff worldwide. IOM is committed to the principle that humane and orderly migration benefits migrants and societies. That is to assist in meeting operational challenges of migration, in understanding migration issues, to encourage social and economic development through migration, and to respect the dignity and wellbeing of migrants.

The purposes and functions of IOM were set out in its constitution and cover such areas as the provision of migration services and advice both to governments and to individuals. The individuals are listed as being migrants, refugees, displaced persons and other people in need of international migration services. That includes also voluntary return-migration. We also provide a forum for the exchange of views and experiences on migration and promote cooperation between governments and other international organizations on migration issues, including through research and studies.

The range of services that we provide fall into the four main themes of migration and development, it covers things like brain drain, brain gain, facilitation of labour migration arrangements and services

that go with that; migration control and migration management which also covers counter-smuggling and counter-trafficking activities and forced migration, refugees and post-conflict. There is a range of cross-cutting issues, such as human rights, health, information gathering and research, technical cooperation, policy debate and guidance, advocacy and public information, regional and international cooperation and the gender dimension. My position in IOM is as adviser to the director general, to help him on strategic policy and management issues, advocacy and liaison with all the partners we have.

### **Luis Lema**

Merci. En fait, vous avez les uns et les autres abordé certains points de la thématique. Vous notamment, M<sup>me</sup> Helke, quand vous dites que la position de l'OIM est de dire que les migrations sont bénéfiques aussi bien pour les migrants que pour les sociétés dans leur ensemble. C'est d'ailleurs une position qui était considérée comme révolutionnaire quand elle a été mise en avant, mais qui l'est moins de nos jours puisqu'il suffit d'écouter les débats actuels des gens réunis à Davos; ils font la même analyse. Les pays occidentaux ont besoin de migrants vu le vieillissement de la population, il faut ouvrir les portes à une main-d'œuvre bon marché. Il est étonnant de voir que ce discours apparaît maintenant que les réactions contre l'immigration se multiplient et que les politiques migratoires se resserrent. On est là devant un gros dilemme de la thématique. J'aimerais l'aborder avec M. Matthey, qui nous disait que la Suisse va bientôt être saisie par tout le débat sur la naturalisation facilitée. C'est une réponse politique à ce dilemme, mais qui paraît bien timide, pour ne pas dire dérisoire face à l'importance des enjeux.

Nous voilà dans le concret. Monsieur Matthey, vous avez la parole.

### **Francis Matthey**

J'ai fait allusion au Forum de Davos, j'ai fait allusion à la contradiction à laquelle nous assistons dans ce pays face à l'immigration et à toute la population étrangère en Suisse. Je ferai quelques considérations. Je trouve que c'est normal que les participants au Forum de Davos veuillent la libre circulation pour les personnes. Ils l'ont fait pour les marchandises et les capitaux. Cela fait partie de la réflexion néolibérale sur la libéralisation des marchés, et les personnes peuvent devenir un

marché, après celui des biens et des matières premières que nous avons importées des pays en voie de développement.

Je remarque cependant qu'en Suisse, les milieux qui veulent une «libéralisation de l'immigration» parce que cela correspond à des besoins conjoncturels de main-d'œuvre sont les mêmes qui ont soutenu les partis qui sont contre l'immigration. Je dois constater également que parmi les propositions qui ont été faites lors de l'examen de la nouvelle loi sur les étrangers – il y avait une proposition du Parti socialiste et des milieux syndicaux pour que les entreprises qui bénéficiaient de l'autorisation d'engager du personnel étranger prennent aussi un engagement à créer des postes d'apprentissage – que sur demande des milieux économiques cela a été largement rejeté.

Aujourd'hui et récemment nous avons lu que M. Häsler, «patron des patrons», directeur de l'Union patronale Suisse, a dit que l'intégration coûtait cher et que cela posait des problèmes. Par conséquent il fallait favoriser le travail des femmes – ce qui est une bonne chose – mais également la possibilité de travailler au-delà de 65 ans, puisque vous savez qu'en Suisse le débat porte aussi sur l'augmentation de l'âge de la retraite. D'un côté, on veut du personnel, on veut ouvrir le robinet conjoncturel que constitue la migration, parce que l'on a besoin de travailleurs, et si possible des travailleurs qualifiés, et de l'autre côté les mêmes milieux ne veulent pas assumer financièrement et matériellement à la fois les coûts financiers de l'intégration, les besoins de formation en particulier des migrants et des migrantes. Dans notre pays 20% de la population est d'origine étrangère. C'est un des plus hauts taux au monde. Il y a un travailleur sur quatre qui est étranger. Ce sont des chiffres importants. Nous avons besoin d'intégrer une grande partie de ces personnes, notamment les femmes et les enfants qui viennent par le regroupement familial. Aujourd'hui le regroupement familial constitue la cause numéro un de l'immigration en Suisse. Plus de 40% de l'immigration en Suisse est constituée par le regroupement familial. Seuls 30% par l'immigration de travailleurs, et environ 15% par la recherche.

Donc il y a des besoins d'intégration, de formation, d'adaptation, d'insertion dans le milieu social, qu'à l'évidence les milieux susmentionnés ne veulent pas prendre en charge, laissant ces soins-là à la communauté. Je suis d'avis que nous aurons besoin de migrants, que nous sommes entrés dans l'ère des migrations. Je suis aussi d'avis que nous

ne pouvons pas simplement ouvrir le robinet quand on a besoin de main-d'œuvre et renvoyer les gens quand on n'en a plus besoin. Et que nous avons aussi besoin que la population indigène puisse accepter ces personnes, en mettant au point la politique du logement, la politique de formation, la politique de santé publique que réclame un mouvement migratoire humain, et non seulement de marché du travail.

### **Luis Lema**

Je renvoie la question à l'OIM: comment est-ce que cette organisation se situe dans ce débat-là? La libre circulation des travailleurs n'est-elle finalement pas la conséquence logique de toutes ces ouvertures aux biens et aux services, ou bien est-ce que vous prenez en compte ces mêmes préoccupations?

### **Jill Helke**

Thank you. Our view is that managed migration is what is beneficial. It is the chaotic migration that tends to lead to perceived threats, and those threats have to be changed in general, change salary levels, availability of jobs, health, education and so on. Politicians like very much to stir up fears along those lines. But when migration is organized so that people who come to do jobs that need people to do them are well integrated, are legal, and therefore are able to come home to their countries – so that there is more like a circular migration – then the people in host countries see them less as a threat and migration works extremely well. When the population feels that things are chaotic and that the government does not have a handle on the people coming in and out of the country, that is when xenophobia and racism tend to increase and people perceive the threat at the community and also at the country level. Then you have reactions to migration in general.

I remember very well when Switzerland took in a large number of Tamils from Sri Lanka during that conflict as refugees and temporary protected people; the people around Zurich reacted very badly to having these people housed near them. After a few years, when they had integrated extremely well, when they had learned German and had become indispensable in certain areas, especially hotels and catering, Switzerland decided it was time for the Tamils to go home to Sri Lanka because it was safe; the *Zurichois* demonstrated against the return of

these people because they were indispensable to their industries. It shows that at the community level if people can integrate, then they are seen as individuals rather than as this massive threat that is so difficult to get the handle on. But this is what politicians get advantage of for their own ends.

### **Luis Lema**

Effectivement, cette phrase me semble cruciale, il faut que les migrants soient vus comme des individus et non pas comme une masse indifférenciée. Ce qui m'amène à demander à M<sup>me</sup> Rodríguez, qui nous a parlé de ses visites dans plusieurs pays, notamment dans le nord du Mexique, comment elle perçoit sur le terrain les politiques migratoires mises en place. Est-ce qu'elles favorisent ce que l'on vient d'entendre ou est-ce qu'elles font tout pour ne pas laisser resurgir l'identité et les droits de chacun de ces migrants ?

### **Gabriela Rodríguez**

Je vous recommande de lire mon rapport sur le Mexique. C'est une situation très complexe. Le Mexique est à l'origine un pays de transit. Beaucoup de gens des autres pays latino-américains transitent par le Mexique pour arriver aux Etats-Unis. Il y a également des gens d'autres continents qui passent par le Mexique pour aller aux Etats-Unis. Pendant ma visite, la presse était bien présente parce qu'ils voulaient que je dise des choses bien touchantes. Critiquer bien sûr. Une première chose, c'est le droit à la vie. Il y a des morts à la frontière. Il y a une frontière sud entre le Guatemala et le Mexique, qui est assez ouverte, mais aussi très complexe. Il y a aussi la frontière du nord qui attire toute l'attention de la presse, c'est une frontière à sensation car il y a des morts. Mais il y a aussi des morts à la frontière sud. Ils essaient de passer dans les trains qui sont surchargés. Dans le train, il y a beaucoup d'accidents, de viols, etc. Le rapport que j'ai écrit témoigne d'une réalité très dure. Le rapport est un mécanisme spécial des Nations unies, je vais sur le terrain et je dois rapporter ce que je vois. Je ne compte pas seulement les cas mortels, mais également d'autres violations de droit.

Il y a beaucoup de Colombiens. Les Colombiens ne sont pas seulement dans la catégorie des réfugiés, il y en a également qui migrent. Ils essaient de passer par les pays d'Amérique centrale et entrent clan-

destinement au Mexique. Ils sont très vulnérables, ils n'ont pas de statut de réfugié et ne bénéficient pas d'une protection d'Etat. La situation des femmes dans le passage vers les Etats-Unis est une situation délicate. Il y a beaucoup de femmes victimes de la traite, y compris des jeunes filles entre le Guatemala et le Mexique.

La situation des droits humains des migrants est importante. La migration relève généralement du Ministère de l'intérieur et de la police. Quand on parlait des droits humains, on ne parlait que des réfugiés, pas des migrants. C'était restreint. Quand on parle de migrants on parle de contrôle. On a besoin d'un travail de conscientisation, pour faire connaître à différents niveaux d'un pays ce qui s'y passe. La corruption est un problème analogue, car dans les régions frontalières la corruption est très grande. La gestion migratoire est une question très importante et il faut insérer la perspective des droits.

La situation que j'ai observée au Maroc est triste. J'ai vu des femmes subsahariennes qui mangent des rats ou des racines dans les forêts au Maroc. Cette situation est invisible. L'Espagne et l'Europe ferment les frontières et au Maroc il y a des situations sous-humaines qui se créent. Les femmes sont entassées dans les pensions, il y a des avortements, car les femmes sont violées... Elles paient certains services des passeurs par le sexe. Leur cheminement se déroule sur une année ou plusieurs années. Elles doivent générer de l'argent pour payer les trafiquants.

### **Luis Lema**

On est encore loin d'une politique de la migration mondiale convenablement gérée. Comment se situe l'OIT par rapport à la question de savoir où vont les politiques migratoires? Est-ce que les frontières vont s'ouvrir?

### **Mary Kawar**

For the ILO we focus on the migration of labour. As such our partners are usually ministries of labour, our partners are the employers' organizations and trade union organizations. This has in recent years been destabilized because suddenly migration is not an issue of ministries of labour and employment policies. Migration has become an issue of security officials, with ministries of interior, with border controls. Migration has become informalized, criminalized when it interacts with

trafficking. It is no longer possible to disassociate the whole issue of migration of labour – legal, regular migrants – from irregular workers, from people who are being smuggled or who are being trafficked involuntarily.

So the ILO has been trying to find new ways to approach these emerging issues. But as far as we are concerned, when it comes to practical interventions, we are still limited to our roles as working with ministries of labour, workers' and employers' organizations as well as other members of civil society. It is very difficult for the ILO to work outside our mandate with police border officials. Now this has meant that we needed to do more research, learn more about the subject, find and compile anti-discrimination good practices from around the world. Support legislative and policy reforms in terms of employment policies at both the countries of destination and of origin. As well as lobby with trade union organizations and lobby with employers' organizations in increasing their awareness and their commitment to integrating migrant rights issues in their agendas.

A very important area that has been the most challenging is working with employers, which was addressed previously here. The utmost resistance against all the discourse on migration, human rights violations, roles of governments, etc., is to be found at the level of employers' organizations. When I discussed this morning the information guide we compiled at the ILO on preventing discrimination on migrant women workers, the hardest part of the whole issue was finding good practices from employers' organizations, finding any examples from around the world on what can be done at the enterprise level or at the level of employers' organizations. What makes it even harder is that most women are in the informal sector. So what can we do in terms of awareness raising of the employers of women as domestic workers for example?

We did find some examples from India where some NGOs are advocating for the rights of domestic workers, but these were very isolated incidences. But all this force on migration and increasing vulnerability of workers, at the International Labour Conference, which is our annual meeting with all our members – workers, employers as well as governments – we focused on this issue of migration. The idea is that maybe we have to come up with a new framework: how we, as the ILO, should be addressing the issue of migration with all the changing issues.

**Luis Lema**

Monsieur Bosc, voulez-vous intervenir également sur cette première question qui était de savoir s'il y a un lien entre votre organisation et les gens réunis à Davos, qui eux aussi prônent l'ouverture des frontières à tous les travailleurs du monde ?

**Alain Bosc**

C'est évidemment une boutade, mais comment peut-on se situer face à ce dilemme ? Davos, je tiens à vous le dire, n'invite pas les ONG. Ils n'invitent pas de gens qui leur diraient peut-être en face : sortez de votre schizophrénie. Je vais expliquer pourquoi je dis ça. Avant je voudrais répondre à la question précise qui était : est-ce que l'on constate une restriction dans le droit de circuler pour les migrants, ou au contraire est-ce que ça commence à changer ? Vous avez dit au début que même le discours entendu à Davos est de reconnaître que les pays du Nord ont de plus en plus besoin de main-d'œuvre étrangère. C'est un discours qui a ses limites, car il ne trouve pas sa traduction dans les réglementations et dans les lois. Au contraire. Je vais dire quelques mots de l'exemple français, où on en est à la 38<sup>e</sup> modification de la loi sur les étrangers. Maintenant cela s'appelle la loi Sarkozy, c'est assez épouvantable. Le discours aussi a changé. En France, il y a quelques années on parlait d'immigration zéro. On promettait l'immigration zéro. C'était pour satisfaire les électeurs d'extrême droite. Et maintenant on admet qu'il faut permettre à un certain nombre de gens d'entrer dans des conditions dignes et régulières. C'est bien, mais si on regarde de plus près, on voit que les gens qu'on laisse entrer sont soigneusement sélectionnés. C'est-à-dire en fonction de leur niveau de formation, en fonction de compétences qui vont combler des trous qui existent dans le marché français. Là aussi il y a pas mal d'hypocrisie. Quelques détails quand même sur cette fameuse loi Sarkozy, qui aggrave considérablement déjà au début la demande de visa dans les consulats de France à l'étranger. C'est devenu quelque chose d'absolument épouvantable. Il faut donner ses empreintes digitales, se faire photographier. Il faut avoir un certificat d'hébergement en France, c'est-à-dire une invitation. Il faut remplir un certain nombre de formulaires, c'est très cher. Des conditions qui sont de plus en plus draconiennes. Dans certains cas, nous avons eu des témoignages selon lesquels les femmes faisaient l'objet de pressions, voire même parfois de violence dans certains consulats.

J'abrège un peu. L'obtention d'une carte de séjour est de plus en plus difficile, les conditions sont de plus en plus contraignantes. Autrefois, il suffisait d'avoir une carte d'un an renouvelée pendant trois ans; maintenant c'est cinq ans pour obtenir une carte de résident de dix ans. Je ne multiplie pas les exemples, mais toute une série de catégories de personnes sont touchées par des mesures de plus en plus difficiles. Le mariage aussi donnait après un an le droit de demander une carte de séjour ou de résident, maintenant c'est deux ans, etc. Cela montre qu'il y a une volonté de resserrer le filet; surtout, ce que cela révèle, c'est la criminalisation des étrangers, c'est-à-dire qu'ils font l'objet d'une suspicion au départ. Ils sont suspects déjà de vouloir troubler l'ordre public. Depuis une dizaine d'années, la CIMADE et bien d'autres organisations protestent contre cet esprit de la loi qui est de suspicion, voire même de criminalisation des étrangers. On peut voir là un effet très grave sur l'opinion publique, car évidemment s'il y a un soupçon manifesté à l'égard de cette personne, c'est normal que cela suscite des réactions d'hostilité dans la population. Il y a une question de sens très grave à laquelle il est difficile de trouver des réponses appropriées, notamment que la législation sur les étrangers et sa mise en œuvre ne dépendent plus du Ministère de l'intérieur, mais des ministères qui sont beaucoup plus directement concernés, c'est-à-dire le Ministère des affaires sociales, le Ministère de la santé, voire le Ministère des affaires étrangères. Ça, c'est encore un débat et cela montre combien il est difficile de faire progresser le droit dans ce domaine-là.

Un autre mot sur les politiques restrictives de l'Union européenne. Vous avez tous entendu parler de la forteresse Europe, de l'espace Schengen. On a ouvert toutes les frontières intérieures, et du coup on a dû renforcer toutes les frontières extérieures. On a élevé des murailles, c'est concret. A Melilla, au Maroc, il y a des murailles, des doubles murailles, des triples murailles électrifiées avec caméras. C'est hallucinant. Le résultat est ce dont on parlait tout à l'heure, des passages clandestins sur des *pateras* où il faut payer des sommes astronomiques aux passeurs, avec d'énormes risques de noyade, avec des mauvais traitements, des gens qui sont obligés de camper dans les forêts. Nous disposons de témoignages qui confirment tout cela. En Algérie, dans le sud saharien, c'est pareil; en Libye également. Il y a des bateaux qui viennent s'échouer dans le sud de l'Italie. Cela crée une situation abominable. Là, l'Europe a une responsabilité écrasante qui a pour

conséquence la perte de dignité de milliers d'hommes et de femmes. A mon avis c'est inadmissible. Je parlais de schizophrénie, parce que en effet à Davos on dit oui, l'économie du Nord a besoin de main-d'œuvre, il faut donc prendre des mesures, mais aucune mesure n'est prise. Et surtout il y a un refus de voir la problématique de la migration. Pourquoi les responsables économiques ou les responsables politiques ne vont-ils pas jusqu'au bout du raisonnement? Ils constatent qu'il y a des afflux considérables. Pourquoi? Parce qu'il y a une force d'attraction de la richesse et de la prospérité des pays européens ou des pays du Nord. Pourquoi tant de gens ont-ils besoin de venir travailler ici? C'est parce qu'il y a des problèmes chez eux. Et pourquoi y a-t-il des problèmes chez eux? Ce sont des questions qui ont été abordé à Cancún, dans les forums sociaux. Les Etats du Nord continuent à développer une politique de protection de leur économie, qui taxe les produits d'importation, qui protège les produits provenant de leurs propres producteurs. Ils sont directement responsables de l'appauvrissement ou au moins de la stagnation des pays du Sud. Ces questions-là doivent être étudiées, il ne suffit pas de dire «oh là là! on va être envahi».

### **Luis Lema**

J'aimerais que nous nous attardions un moment sur cette notion de criminalisation de la migration. Dans les pays du Nord, les migrants sont effectivement vus la plupart du temps comme une menace. Cette image est-elle davantage dommageable aux femmes qui migrent – ne serait-ce que parce qu'elles sont dans les secteurs (le travail domestique, le domaine du sexe, qui prennent de l'ampleur dans nos pays) dans lesquels l'Etat ne légifère pas autant que dans les autres secteurs?

### **Francis Matthey**

Personnellement, je ne crois pas que cette criminalisation ait d'abord comme objectif les femmes. Et je m'en réfère simplement à ce qui s'est passé en Suisse au cours de ces derniers mois, à des annonces de l'UDC, parti xénophobe, lors des élections à Zurich où on montrait l'étranger couché dans son hamac, on laissait sous-entendre que cet étranger profitait de toute la dimension sociale et de la richesse de notre pays en termes d'assurance chômage, de protection sociale, etc. Nous avons entendu lors d'une émission très suivie en Suisse aléma-

nique des attestations de médecins qui voulaient démontrer que les étrangers abusaient et profitaient de l'assurance invalidité. On ne disait jamais que les étrangers travaillaient dans les secteurs où il y a le plus de risques, en particulier la construction. Alors, c'est vrai que les femmes étrangères, comme d'ailleurs les femmes suisses, travaillent à 88% dans ce que l'on appelle les services, c'est-à-dire souvent des emplois peu qualifiés, des emplois où les conventions collectives de travail existent, mais pas pour tout le monde. Bref, je ne crois pas qu'il y ait une criminalisation des femmes. Les femmes sont victimes du marché du travail, elles sont victimes du fait qu'elles occupent des emplois non qualifiés pour lesquels on offre peu de possibilités de formation, des emplois où les revenus sont très bas et où les étrangères travaillent beaucoup plus que les Suissesses à temps plein. Elles doivent travailler beaucoup pour avoir un minimum de revenus. C'est là que les femmes sont « discriminées », mais elles sont discriminées par leur formation, par le marché du travail, et non pas par la criminalisation.

### **Luis Lema**

Avant d'ouvrir la discussion, il est intéressant de lier la discussion de cet après-midi avec celle que vous avez eue ce matin, pour voir si l'on va dans la même direction, si les choses se complètent et dans quelle mesure on est en train d'avancer.

Je voudrais donner la parole à Wendy Harcourt, qui a sorti quelques thèmes de la discussion de ce matin et qui va nous les rappeler.

### **Wendy Harcourt**

I just want to make a couple of links between this morning and what the panel has said in order to provoke the discussion but also to inform the panel. For me just listening, there is a shift in how the discussion comes up at the round table. It struck me when I heard the word: «The problem is that when it is chaotic migration, then people get worried.» I was thinking that was the heart of the presentations this morning. This is what we have to deal with. The concept of managed migration raises quite some issues, because many realities of people's lives, migrants' lives, women's lives in general, are complex. As soon as you want to manage them and therefore put them into categories, that's when the problems happen. You can't box people's lives up. Management discourse does. You obviously need policies, and also

legal concerns, but what we were struggling with this morning is much more how do migrant women as subjects, and migrant women as transnational subjects – since they are on the move – are not moving from a place called home to a place where there is work and back again. They have to find coping strategies with family, for their own identity, not only in the place where they are living, but also how they are relating to home. They have more than one identity, depending on what type of work and what type of family relations they are in. One of the issues is this transnational migrant subject. This morning we talked about the diverse types of migrant workers, but we did not specify them precisely.

We are talking about documented and undocumented people; we are also saying who is defining who is a documented person and who is not. This is very important.

We were also talking about displaced people, not just in terms of North-South issues, but also within the South. That is an issue that has not come up enough. Because in fact if you look at the figures that is where the migration issues are happening. It is not so much North-South, it is in the South.

I think we are also talking about the types of work. We have been wondering what is skilled and unskilled. I think that is an important gender issue, because I think to go and look after somebody's baby or babies, to look after somebody's house, to look after an old person, is a very skilled job, it has a lot of caring skills. But it is a woman's job, so it is labeled as unskilled, but for me it is not unskilled. The point is that it is not valued well enough. And I think the very interesting issue is that domestic workers need to talk to their employers, middle-class white women presupposedly. This raises some very important class issues. I did not hear us talk about it a lot. I join Fenneke: as an Australian woman migrating to Italy my skills are perfectly well recognized because I am educated, I have all the rights to obtain all sorts of documents, even though I don't have a proper contract, even though I was illegal before I married. Classwise it was fine and also I am white, which helps. That is another reality. My travelling around and my own experience, I wanted to find out what Italy was like.

Somebody from Africa who has the desire to know what Europe is like, if she were black and not of the same education and had to go to do sex work, it would have been a totally different story. I think we

have to be aware of this. This is part of the chaos we are trying to deal with and that has come out.

The other thing that was very strong this morning and that is also here but in a different way, is the whole concept of solidarity. Who is responsible for migrants? In what way can we organize as different actors to support their own understanding of what they need? This morning we were talking about what migrant women perceive as their needs; one thing to be recognized is to be legal and welcome here. And to have a job, and to have security. It was not about we want to go home, it was about we want to live our lives the way we want to live them. I don't want to be told «you have to go back to Australia» after fifteen years. I won't recognize that. The difference is legislation. Nowadays legislation encourages people to go home again. I think that if we listen to migrants we hear that they want to make a home here or maybe they don't, but they should have these options, like anybody else. And that means a huge change, because then we are going to talk about «where do I really belong?». What is a nation-state?

### **Luis Lema**

Merci, nous passons à la deuxième partie de ce débat et nous ouvrons le débat à l'audience.

### **Question**

Le secteur domestique est très précaire à Genève. Est-ce que la CFE travaille sur la question du secteur domestique? Et quelle analyse fait-elle de la montée de l'UDC?

### **Francis Matthey**

Non, il n'y a personne qui représente le secteur domestique au sein de la Commission. Genève n'est pas la Suisse. Le problème que vous soulevez est très spécifique à Genève. Dans beaucoup d'autres régions de notre pays, on n'a pas ce que vous appelez le secteur de l'économie domestique aussi développé que vous l'avez mentionné. Les migrantes, on les trouve beaucoup dans les secteurs sociaux, dans les maisons pour enfants et les EMS, dans les commerces, etc. Ce que vous soulevez est la question de la clandestinité. Oui, la CFE mène une réflexion sur l'immigration clandestine et surtout sur la présence des travailleurs clandestins. La CFE arrive à la conclusion que nous ne pouvons pas

régulariser collectivement l'ensemble des travailleurs clandestins qui sont chez nous. Nous devrions veiller au traitement égal des dossiers qui sont soumis par les travailleurs clandestins en fonction des cantons. Les cantons ont là le pouvoir. Et ce n'est pas la même chose si on présente un dossier dans le canton de Genève ou dans le canton de Vaud, dans le canton de Zurich ou le canton de Schwyz. Nous avons une démarche en cours là-dessus. Nous discutons avec la plate-forme des sans-papiers. Pourrons-nous, après les élections de 2003, continuer notre travail? Ça, aujourd'hui, je ne le sais pas.

La seconde question. Après l'élection de M. Blocher et sa responsabilité dans le département qui s'occupe de toute la problématique étrangère, que ce soit celle des réfugiés ou des migrants, il y a un certain nombre d'inquiétudes. M. Blocher a dit: l'intégration est une affaire personnelle et ce n'est pas une affaire d'Etat. Or nous considérons que c'est une des missions de l'Etat, qui prend la responsabilité d'ouvrir ses frontières, d'accueillir et d'intégrer les migrants. Il faut pour cela une volonté politique qui soit bien précise. Pour répondre à votre question, comment peut-on combattre la xénophobie? Je suis parmi ceux qui pensent que c'est par l'éducation, l'information, et par l'envoi d'un message de loyauté, de sincérité et de justice.

Il nous faut être vigilants devant ce qui se dit et ce qui se fait –, je vous ai parlé de ce programme suisse alémanique, *Rundschau* à propos du recours des étrangers à l'assurance invalidité. Nous en avons saisi le médiateur de la SSR. Autre exemple: ces illustrations démagogiques, xénophobes et racistes qui ont paru dans les journaux en Suisse alémanique. La CFE, avec le président de la Commission fédérale contre le racisme, a écrit à la *NZZ*. La rédaction a ensuite redonné la parole à l'idéologue de l'UDC, M. Mörgeli. Nous n'avons pas eu le dernier mot, c'est l'UDC qui l'a eu, si bien que ça nous a donné une bonne leçon de savoir comment par la suite il faut utiliser les médias.

Le débat est ouvert. Qui veut la parole?

## Question

J'aimerais rebondir sur ce qu'a dit M. Matthey à propos de la féminisation de la migration et la discrimination des femmes sur le marché du travail. Ne pensez-vous pas que les femmes, pour pouvoir atteindre l'égalité d'accès et de traitement au travail, devraient avoir la liberté et l'égalité dans le traitement et l'accès aux espaces nationaux? La nature

des titres de séjour conditionne dès le départ les formes d'insertion de ces femmes. En France, les recherches se portent sur l'insertion différenciée des femmes migrantes et nous savons pertinemment que ces insertions dépendent beaucoup de l'accès à l'espace national.

### **Francis Matthey**

Vous avez raison, madame, mais ce n'est pas un problème exclusivement des femmes. Je m'excuse de le dire. La reconnaissance des diplômes et des formations acquis dans les pays d'origine n'est pas un problème féminin. Les besoins du marché du travail sont beaucoup plus différenciés pour les hommes que pour les femmes. Le spectre des professions recherchées par l'économie est plus large pour les hommes que pour les femmes. Si bien qu'il y a plus d'hommes qui migrent d'une façon autonome et indépendante que dans la migration des femmes. J'espère qu'avec le développement de la formation dans les pays d'émigration, on élargira et on améliorera la reconnaissance des diplômes. A ce moment-là les femmes ne seront plus aussi discriminées. Si l'on regarde le niveau de formation des femmes immigrant en Suisse, on constate que celles provenant de l'Europe du Nord ont un niveau de formation supérieur aux femmes suisses. Les femmes qui viennent des anciens pays de l'Est ont elles aussi souvent une formation supérieure à celle des femmes suisses. Là où il y a un grand problème, c'est avec les femmes qui viennent des pays du sud de l'Europe et qui ont une formation de niveau très modeste. C'est à celles-là que je pense d'abord. Elles sont venues avec leur mari, et c'est elles qui manquent le plus d'indépendance par rapport à leur situation de migrante.

### **Gabriela Rodríguez**

Dans le cadre des domestiques, je pense que nous entrons dans la sphère privée. Dans le monde entier, cette sphère privée «échappe» quelque part à la législation. Ce travail domestique n'est pas formellement reconnu. Il y a de plus en plus de femmes dans les pays du Golfe ou en Europe qui recourent à une femme domestique pour travailler chez elles, ou pour garder les enfants ou les personnes âgées. Il s'agit de femmes qui ont besoin de travailler et pour cela elles vont aider d'autres femmes qui, elles, vont faire carrière. Ce travail domestique n'est pas reconnu par la loi dans la quasi-totalité des pays. Cette absence ouvre des espaces d'abus. Il peut y avoir des naissances issues

des abus sexuels entre patrons et femmes domestiques. Parfois les conditions de travail frôlent l'esclavage. Les heures de travail ne sont pas limitées, les conditions de travail ne sont pas contrôlées.

### **Question**

On parle ici de la femme migrante de façon stéréotypée, dépendante, peu formée, etc. Pourtant, les femmes migrantes sont de plus en plus formées et elles accèdent de plus en plus aux professions à connotation traditionnellement masculine. Ma question s'adresse à M<sup>me</sup> Helke et à M. Matthey. Est-ce qu'il y a une composante femme dans les contingentements des travailleurs qualifiés? Quelle est la politique de l'OIM envers les femmes qualifiées? Et pour les autres femmes autour de la table, qui travaillez pour les organisations internationales, vous sentez-vous des migrantes?

### **Jill Helke**

There are a lot of questions to respond to. IOM policies towards qualified women are not different from policies towards any migrant. We advocate with governments to pass laws and have administrative procedures that take into account the differences between the genders. In response to the comment on the management of migration it is very pertinent, because most of the laws and arrangements that exist do not take account of the gender differences and the ways women are migrants as independent beings, not just as accompanying a male.

There are huge numbers of areas that need to be addressed in the laws of virtually all countries of the world. One of the ways in which we try and address problems for skilled and unskilled is to ensure that migrants know their rights, know the circumstances before they leave. Know how to seek help. We train people in cultural orientation, in language orientation of the places that they are going to, we train consular officials so that they can better help their nationals when they get into difficulties abroad. We train police and frontier people to treat migrants humanely and also how to treat trafficking victims so that they won't be thrown into prison simply with the rest, but that they get treated in a different way and have an opportunity to survive after their ordeal.

I think that it is important to mention that there are more than 175 million migrants in the world. So there is an awful lot of migration

that is going on that is not troublesome. There are bilateral, regional and international arrangements for the movement of people, whether that be seasonal or permanent or temporary, and an awful lot of people, especially the skilled, can move without help and don't get into difficulties. But the skilled tend to know how to seek help better, and who to go to to make sure that their rights are respected. I think there is still a huge problem of recognition of qualifications of women everywhere. One of the problems is that many women, given the circumstances in their home countries, and their lack of opportunities to use their qualifications there for any sort of decent salary, are prepared to take low-level jobs elsewhere. Because being a domestic abroad can give them more salary, more security for sending their remittances home to their families than constantly being unemployed at home. So there is a whole range of issues to be worked on, not just recognition of qualifications and ensuring that women do the jobs for which they are qualified, but also enabling them to do the jobs for which they are qualified at home.

**Mary Kavar**

I feel I have to add something on criminalization since I introduced the topic. The whole issue with gender, being more criminalized or less criminalized, is that as women tend to be sex workers or domestic workers, in both areas they have no option or choice to change their employer. Once a woman has no freedom to change her job, the minute she leaves this job she is illegal and as such criminalized. That is where gender enters the discussion of legality and illegality. Thank you very much.

# Femmes, actrices des mouvements migratoires

Laura Oso Casas

Depuis le début de l'humanité, les individus, hommes et femmes, se sont toujours déplacés, bien que les études sur les mouvements de population soient très récentes: elles ont débuté pendant la période moderne (Cohen 1996). La migration féminine a été encore moins étudiée et l'intérêt pour celle-ci est apparu ces deux dernières décennies<sup>1</sup>. Les réflexions de certains auteurs, en ce qui concerne l'évolution de la production scientifique sur l'immigration féminine, nous offrent des pistes sur la façon dont celle-ci a été traitée, en trois grandes périodes historiques (Golub, Morokvasic et Quiminal 1997; Goldberg 1996; Morokvasik 1996). Jusqu'au milieu des années 1970, nous parlons d'une quasi-absence des études sur les femmes migrantes. A partir de la fermeture des frontières en Europe (1974-1975) apparaît la figure de la migrante visible, mais réduite au stéréotype de la femme qui vient rejoindre son conjoint, de la femme économiquement inactive, dépendante de l'homme migrant.

Durant les années 1980, une ouverture conceptuelle à l'étude de la migration féminine se produit, coïncidant avec l'augmentation des courants migratoires de caractère économique de femmes qui se déplacent seules, comme pionnières de la migration familiale ou qui soutiennent financièrement la famille au pays.

<sup>1</sup> Une première version de l'analyse de l'évolution de la production scientifique concernant le rôle des femmes dans les mouvements migratoires a été publiée dans Oso 1998.

Autrement dit, nous sommes passés, au long des années, de l'invisibilité de la femme immigrée, de son inexistence comme actrice sociale reconnue, à la visibilité de la migration féminine, mais réduite à un rôle passif, la femme étant un simple accompagnant de l'homme migrant, avant d'arriver à conceptualiser la figure de la femme comme protagoniste de la migration, actrice économique, actrice sociale et actrice du développement. Pourquoi le discours et les représentations sociales ont-ils caché le caractère actif de la femme dans les mouvements de population? Et comment ce caractère est-il apparu à la lumière ces dernières années?

### **L'invisibilité de la femme migrante**

La première de ces périodes, jusqu'au milieu des années 1970, se caractérise par une absence quasi totale des études sur la migration féminine. La sous-estimation de la femme immigrée s'explique, en premier lieu, par l'existence d'un vide théorique dans le cadre de la littérature sur les migrations. Les théories classiques sur les mouvements de population (néoclassique/structurelle) ont laissé de côté la femme comme objet d'étude. Mais cette invisibilité s'inscrit dans un phénomène de plus grande portée: la dévalorisation du rôle de la femme comme actrice économique et sociale. L'invisibilité de la migration féminine trouve ses racines dans le modèle familial patriarcal, qui considère la femme comme dépendante de l'homme, principal support économique et détenteur de l'autorité dans l'unité domestique (Morokvasic 1984).

Comme le font remarquer Borderias et Carrasco (1994), la majorité des disciplines, jusqu'à la fin des années 1960, a ignoré le rôle économique de la femme. Ce stéréotype a ses racines dans la considération du concept de travail réduit à la notion de production salariée. Les femmes, n'étant pas impliquées dans la sphère marchande, n'ayant pas un emploi salarié, sont considérées comme «non travailleuses» et ne font pas partie de la sphère productive. Les deux sphères, productive et reproductive, ne sont pas séparées étant donné que l'existence même de la production dépend de sa rénovation. Autant le travail productif que les tâches reproductives font partie de la sphère économique et les deux sont nécessaires à l'existence et à la perpétuation de la société. Mais bien que cela soit vrai, la valeur économique et

sociale du travail féminin a été ignorée par les scientifiques sociaux et par la société.

Le stéréotype de la femme comme économiquement inactive a influencé les théories classiques du développement et de la migration. Ces théories, qui définissent le migrant comme acteur du développement, en fonction de son rôle économique, laissent de côté la femme dans leur analyse. Celle-ci est reléguée à l'espace privé du foyer, de telle sorte qu'on ne prend pas en compte sa participation économique dans la société.

Les écrits les plus connus sur l'idée de la modernisation peuvent s'insérer dans le courant théorique néo-évolutionniste, qui surgit principalement aux Etats-Unis et qui domine le discours du développement pendant les années 1950 et 1960. Cette perspective théorique essaie de reformuler les supposés structurels fonctionnalistes, en se rapprochant des formulations évolutionnistes comme moyen de trouver une réponse aux processus de changement social<sup>2</sup>. La modernisation est comprise comme une transition avec un caractère « déséquilibrant », qui provoque le désordre. Cette transition se réalise entre deux pôles idéals : l'ordre traditionnel et l'ordre moderne. Le changement a un caractère fondamentalement endogène en Occident, c'est-à-dire qu'il est inhérent à la société. Les sociétés pourraient être qualifiées selon leur degré d'approche des pôles idéals définis comme société traditionnelle et société moderne (Solé, 1976)<sup>3</sup>. La vision modernisatrice établit donc une hiérarchie des Etats selon leur degré de modernité. Développement et modernisation apparaissent comme des concepts interchangeables. Les causes du « sous-développement » sont endogènes, de telle façon que les pays

<sup>2</sup> Sur la théorie de la modernisation nous pourrions dire, comme le fait Solé (1976), que ses origines remontent aux écrits des théoriciens classiques de la sociologie (Durkheim, Spencer, Weber, Tonnies, Simmel), qui ont essayé d'expliquer la différence entre le vieil et le nouvel ordre social, surgi après la Révolution française et la Révolution industrielle, en se basant sur les supposés de la théorie classique évolutionniste. On étudie le changement social associé à l'idée de progrès, entendant par là un processus de transformation naturel, endogène, directionnel, inévitable, universel, graduel et avec des lois identiques et logiques dans toutes ses parties.

<sup>3</sup> Sur la théorie de la modernisation, voir: Eisenstadt 1970; Sito *et al.* 1970; Germani 1962.

doivent adopter le modèle occidental de modernisation (industrialisation, urbanisation) pour escalader l'échelle verticale du progrès dans son processus de changement social<sup>4</sup>.

Si nous suivons Scott (1995) dans son analyse sur le rôle de la femme dans la théorie de la modernisation, nous voyons comment le développement a été conceptualisé en opposition au foyer traditionnel. La modernité requiert l'émergence de l'être rationnel et industriel qui migre vers le milieu urbain. Cela est possible grâce au marché, qui permet aux hommes compétitifs et entrepreneurs de triompher. Pendant que l'homme domine l'espace public de la ville, la femme est associée à la nature et est reléguée à l'espace privé, au village et à la tribu, ces derniers étant considérés comme des obstacles au développement. La modernisation s'associe à l'urbanisation et s'oppose à la vie rurale, à la communauté et à la famille, la femme étant le centre de ces institutions sociales. Ainsi, les valeurs considérées comme féminines sont représentées comme incompatibles avec la société moderne. Dans le cadre de cette vision évolutionniste du changement social, les femmes sont oubliées, confinées au foyer, représentant les valeurs traditionnelles, de telle sorte que le développement se conçoit comme un triomphe masculin dans lequel la femme s'inscrit de façon passive (Scott 1995).

La théorie de la dépendance conçoit le «sous-développement» comme l'inverse du développement, c'est-à-dire que les deux sont les deux faces de l'expansion, par nature inégale, du capital (Amin 1974; Amin 1985; Gunder Frank 1971). L'accent est mis sur les relations de dépendance des pays en voie de développement par rapport aux pays développés. La dépendance est une situation dans laquelle un certain groupe de pays voient leur économie conditionnée par le développement et l'expansion d'autres économies. L'analyse se centre sur les interconnexions mondiales, lorsque l'on conçoit le développement et le sous-développement comme le résultat d'un même processus historique global. Comme le note Sunkel (1981), le concept de développement amène un processus de changement social qui a pour finalité l'égalité des chances (politique, économique, sociale) sur le plan national et international. Cette perspective laisse de côté l'ethnocentrisme et

<sup>4</sup> Sur la critique du caractère relativiste, endogène et ethnocentrique de la vision évolutionniste de la modernisation, voir: Smith 1973; Balandier 1988; Wolf 1982.

l'«endogénisme» de la théorie de la modernisation et introduit des facteurs exogènes dans sa conception du développement, qu'elle considère comme un processus de transformation structurelle<sup>5</sup>.

Comme le fait remarquer Scott, la théorie de la dépendance, qui se centre sur la relation de subordination entre le centre et la périphérie de l'économie mondiale capitaliste, considère que la domination masculine disparaîtra lors de la transformation des relations sociales de production. Comme la théorie de la modernisation, la perspective de la dépendance se centre sur la production publique comme clé du développement. La révolution, mécanisme à travers lequel on réussit à rompre les relations de dépendance, a besoin de *leaders*, rationnels, qui connaissent les techniques et les mécanismes pour transformer la base matérielle de la société. Les contradictions à l'intérieur de l'unité domestique sont secondaires; les femmes participent au développement seulement en appuyant les activités publiques révolutionnaires. La dichotomie entre «tradition, retard» et «moderne, progrès», héritage de la vision modernisatrice, apparaît dans le discours de la dépendance: les femmes doivent s'incorporer à la sphère publique pour sortir du retard et de la tradition. Confinées à la sphère privée domestique, elles ne développent pas de conscience et ne peuvent pas s'organiser pour s'opposer aux relations d'exploitation du mode de production, de telle sorte qu'elles sont invitées à faire partie, de façon passive, du prolétariat (Scott 1995). Les acteurs du développement, les révolutionnaires, sont des hommes. Les femmes apparaissent au second plan, comme mères et épouses, mais non comme actrices de la révolution<sup>6</sup>.

<sup>5</sup> Selon certains auteurs, la théorie de la dépendance laisse de côté la dépendance du centre par rapport à la périphérie et, dans ce sens, elle apparaît comme une perspective unilinéaire (Wolf 1982).

<sup>6</sup> A partir des années 1970, les théoriciens des systèmes mondiaux franchissent une étape dans la conceptualisation du développement et considèrent comme unité d'analyse le système mondial lui-même. Ainsi, Wallerstein opte pour une perspective globale de l'histoire qui comprend le développement et le sous-développement dans le cadre du système mondial. Il laisse de côté, dans sa conceptualisation, l'Etat-nation et les unités spatiales différenciées, et il fait une analyse conjointe et non détaillée du centre, de la périphérie et de la semi-périphérie comme parties intégrantes du système mondial. Il analyse le développement en utilisant des facteurs macrostructurels, en relation avec l'expansion du capitalisme historique, avec la formation d'un système inter-Etats régi par un échange inégal et une concentration géographique des capitaux (Wallerstein 1979).

Wood analyse la relation entre les approches théoriques des mouvements de population et les études sur le développement. Il montre comment «les changements dans le traitement théorique de la migration ont été pleinement impliqués dans le dépassement du modèle de la modernisation et l'avènement des perspectives basées sur la dépendance et les systèmes mondiaux [...]. Depuis quelques années seulement, la perspective de la modernisation prédomine dans les études sur le développement. Les migrations de la campagne vers la ville étaient considérées comme un aspect positif du changement structurel» (Wood 1992 : 35)

En effet, la perspective néoclassique de l'étude des mouvements de population, influencée par la conception modernisatrice du développement, considère la migration comme un facteur de développement qui permet la redistribution de la force de travail d'un espace de productivité réduite à un autre de haute productivité. Selon ce modèle, les mouvements migratoires seraient la conséquence de l'addition des décisions individuelles, résultant d'une évaluation rationnelle entre le coût et les bénéfices du déplacement. La migration apparaît comme un facteur «de rééquilibrage» des inégalités sociales et économiques entre espaces géographiques différenciés: un mécanisme qui pallie les différences spatiales dans la distribution de l'emploi et du capital (Lewis 1954)<sup>7</sup>.

Dans la théorie néoclassique, on considère que les hommes et les femmes migrent pour les mêmes raisons: la recherche de travail et d'opportunités économiques. Ce modèle laisse un espace à l'analyse de la migration féminine, mais seulement comme cas exceptionnel à expliquer, comme produit marginal dans le milieu des études sur les mouvements de population. Comme le fait remarquer Gregorio (1997), dans le cadre de cette approximation analytique, «la femme apparaît à l'intérieur des migrations comme un être social et privé et l'homme comme un être économique et public». Les causes qui expliquaient la migration féminine étaient sociales, tandis que pour les

<sup>7</sup> Harris et Todaro ont révisé en 1970 cette approximation théorique qui n'explique pas pourquoi les flux migratoires ne sont pas nécessairement découragés devant une situation défavorable d'impossibilité d'absorption de main-d'œuvre immigrante. Ainsi, ils ont incorporé la notion d'«avantages économiques attendus», qui ne coïncide pas nécessairement avec les avantages réels et qui détermine l'évaluation rationnelle de la migration (Harris et Todaro 1970).

hommes, on met en avant les raisons économiques. Ainsi, par exemple, certaines études avancent l'importance des raisons matrimoniales comme facteur explicatif spécifique de la migration féminine (Thadani et Todaro 1979, 1984). En définitive, cette théorie se centre sur le rôle des immigrants comme agents économiques rééquilibrants du marché de l'emploi entre espaces géographiques dissemblables. Ainsi, la femme, réduite à l'espace domestique, reste au second plan en tant qu'objet d'étude: l'homme travailleur sera le protagoniste et l'acteur des mouvements de population.

Dans la théorie de la dépendance, Wood note comment «en contraste avec la théorie de la modernisation, le centre d'attention de l'analyse de cette perspective se déplace vers des caractéristiques internes d'une économie nationale, aux relations structurelles d'exploitation, historiquement déterminées, dans un contexte mondial en mutation» (Wood 1992 : 36). Sous l'influence de ces présupposés, on analyse la migration en relation avec le processus structurel d'accumulation du capital et le développement inégal. Castles et Kosack (1975) furent les pionniers dans cette analyse structurelle, expliquant les migrations en Europe occidentale à partir de 1945 comme conséquence du processus d'accumulation du capital, résultant de l'inégalité entre le centre et la périphérie dans le contexte d'un système capitaliste mondial. Au-delà des décisions individuelles sur lesquelles se centre la perspective néoclassique, on souligne les déterminants macrostructurels qui sont à la base des disparités régionales. L'explication de la migration réside donc parmi les forces qui provoquent une distribution spatiale inégale des chances. De ce point de vue, les mouvements migratoires sont considérés comme négatifs, étant donné qu'ils augmentent la situation de dépendance de la périphérie par rapport au centre et, par conséquent, les inégalités régionales. Les pays de la périphérie génèrent une armée de réserve de main-d'œuvre qui a besoin des migrations vers le centre comme résultante des inégalités entre nations dans le système capitaliste mondial. Comme le soutiennent Miles et Satzewich, selon cette perspective structurelle, «la réception de main-d'œuvre immigrante serait une manifestation cyclique des différents rythmes d'accumulation du capital entre secteurs économiques, nations et régions du monde» (Miles et Satzewich 1992). Comme nous pouvons le constater, de ce point de vue, le migrant continue à être considéré fondamentalement du

point de vue économique, en tant que travailleur. Les acteurs de la migration sur la scène internationale sont les composants de cette armée de réserve qui est masculine. Les femmes ne sont pas perçues comme faisant partie de cette main-d'œuvre migrante, étant donné qu'elles sont considérées comme étrangères à la sphère publique et au marché du travail.

En définitive, les approches analytiques qui dominèrent traditionnellement l'étude des mouvements de population (néoclassique et structuraliste), influencées par les paradigmes classiques du développement (modernisation et dépendance) et par le stéréotype de la femme comme économiquement inactive, réduite à l'espace privé du foyer, ont laissé les femmes au second plan. Les analyses, qu'elles soient centrées sur des décisions rationnelles de l'individu (perspective néoclassique) ou sur les déterminants macrostructurels de la migration (approximation structurelle), soulignent le rôle des immigrants comme main-d'œuvre, travailleurs et acteurs économiques. Ainsi, les femmes migrantes sont restées dans l'invisibilité des débats académiques, comme l'ont fait les travailleuses et les actrices du développement.

### **De l'invisibilité de la migration féminine au stéréotype de la femme accompagnant l'homme migrant et dépendante de lui**

Dans les pays d'immigration économique en Europe occidentale, après la Seconde Guerre mondiale, le recours à la main-d'œuvre étrangère est nécessaire dans un moment de reconstruction économique. La diminution de la population nationale durant le conflit est notable et l'immigration est perçue comme un phénomène désiré. Elle sera contrôlée par les instances gouvernementales (Le Moigne 1995). Dans le cas français, par exemple, en 1945, le gouvernement définit les conditions d'entrée des résidents étrangers et crée l'Office national d'immigration, à travers lequel l'Etat détient le monopole relatif aux opérations d'enrôlement des travailleurs étrangers. La migration est perçue comme un «accident historique», non constitutif de la nation. Ce système, qui prévaut dans les pays européens jusqu'au milieu des années 1970, correspond à celui de la migration économique dans son versant le plus pur: c'est le cas de figure du «travailleur invité», caractéristique du modèle allemand. Dans ce contexte, on considère que

l'arrivée de main-d'œuvre étrangère est de caractère temporaire, l'image stéréotypée de l'immigrant est celle d'un homme, adulte, actif, célibataire ou seul, avec un projet migratoire à court terme, orienté vers la thésaurisation et le retour au pays d'origine.

Après la crise de 1973-1974, les pays du nord de l'Europe commencent à fermer leurs frontières à la main-d'œuvre étrangère, bien que le volume d'entrées de la population étrangère se maintienne, fondamentalement grâce au regroupement familial. En effet, les travailleurs étrangers décident de s'installer, en partie en réponse aux politiques restrictives, et d'amener avec eux leurs familles, afin que les chaînes initiées par les pionniers puissent se développer selon une dynamique étrangère au contrôle administratif: les réseaux communautaires se substituent à l'enrôlement étatique. On passe d'une immigration temporaire à une immigration de peuplement, où le regroupement familial joue un rôle central dans la configuration des flux d'entrée. Loin d'être un phénomène de passage, l'immigration ouvre le débat sur l'intégration dans la société d'accueil, sur la préoccupation des phénomènes d'exclusion sociale, la ghettoïsation et les enfants d'immigrés.

Comme résultat de la fermeture des frontières, la représentation féminine dans les flux migratoires augmenta, bien que les niveaux atteints dans les années 1990 continuassent à être en dessous de 50%. Ainsi, la proportion de femmes étrangères est passée, par exemple, en Allemagne de 37,4% en 1973 à 48,8% en 1990; en France, de 39,3% en 1968 à 44,9% en 1990; et en Hollande, de 37,9% 1976 à 44,9% en 1990 (United Nations Secretariat 1995). En Europe, les femmes ont dominé les flux d'entrée depuis l'implantation des politiques restrictives à l'immigration, mais elles continuèrent à représenter une proportion moindre par rapport aux stocks d'immigrés (Zlotnik 1995). A partir de ce moment surgissent les études où l'on met en relief la plus grande présence de femmes parmi la population étrangère (Le Bon 1979) et où l'on commence à parler, dans les cercles académiques et politiques, de la féminisation des flux migratoires en Europe. Selon Golub, Morokvasic et Quiminal, bien qu'à partir des années 1980 se développe un discours autour de la féminisation de la population migrante en Europe, cette féminisation ne constitue pas un phénomène nouveau, mais il correspond plutôt à une lente progression. En effet, les données des recensements de population en France montrent que l'augmentation fut progressive: 42,6% des immigrants en 1954,

38,6% en 1954, 39,3% en 1968, 40,1% en 1975, 42,8% en 1982 et 44,9% en 1990 (Golub, Morokvasic et Quiminal 1997 : 21).

Le discours sur la féminisation de la migration en Europe s'explique, par conséquent, non seulement par une augmentation réelle de la participation féminine dans les mouvements de population, mais aussi par une ouverture conceptuelle à la figure de la femme immigrante (Golub, Morokvasic et Quiminal 1997: 21). On prend conscience que l'immigration, loin d'être temporaire, implique l'installation des familles, et donc de la femme, dans le pays d'accueil. Ainsi, les immigrantes sortent au grand jour, mais on les considère seulement sous l'angle d'épouses regroupées et on ne pense pas qu'elles puissent avoir un rôle significatif comme actrices économiques et sociales.

Cependant, comme le note Morokvasic, la migration féminine n'a pas été tout à fait absente avant le milieu des années 1970, et le regroupement familial n'en a pas été la seule cause. En effet, avant la fermeture des frontières, dans certains groupes ethniques, les femmes étaient plus nombreuses que les hommes, surtout dans certaines tranches d'âge. En Europe, par exemple, les femmes yougoslaves étaient prédominantes parmi les migrantes les plus jeunes. Au Royaume-Uni, les femmes nées à l'étranger, immigrées depuis 1966, étaient majoritaires dans la tranche d'âge de 20-29 ans. Cette migration féminine ne correspond pas seulement à des raisons familiales mais, entre autres, à des facteurs structurels, comme le sont la demande de main-d'œuvre en Europe pendant les années 1960-1970, pour des travaux typiquement féminins dans les industries modernes, le service domestique, etc. (Morokvasic 1984). Certaines recherches ont révélé que dans les années 1960-1970 la migration espagnole à Paris avait une forte composante féminine, de telle sorte que les femmes ne migrèrent pas seulement dans le cadre du regroupement familial, mais que beaucoup d'entre elles le firent seules ou même comme pionnières du processus migratoire, pour s'insérer sur le marché du travail, dans la majorité des cas comme employées de maison ou concierges à Paris (Oso 2004).

La politique de fermeture des frontières influença le rééquilibrage du stock d'immigrants par sexe, mais nous ne pouvons sous-estimer les flux migratoires existant avant cette date. Ainsi, nous devons nous éloigner à nouveau d'une vision de la migration féminine rattachée exclusivement au regroupement familial et ne pas confondre la voie d'entrée

dans le pays avec l'insertion dans la société d'accueil<sup>8</sup>. Ainsi, une femme peut entrer officiellement comme dépendante, mais cela ne veut pas dire que son rôle dans le contexte de l'immigration se réduise à celui d'épouse ou de mère, étant donné qu'elle peut s'insérer sur le marché du travail, formel ou informel, et y détenir un rôle fondamental comme actrice économique et sociale. Autrement dit, rien ne peut nous faire supposer que la voie légale d'entrée soit similaire au motif migratoire, étant donné que la véritable cause de la migration peut continuer à être l'insertion sur le marché du travail. Cela est un exemple de plus pour montrer comment la législation trouble l'adéquation entre l'information qui se recueille et la réalité du projet migratoire. De fait, la première chose que nous pensons lorsque nous imaginons un homme immigrant dans le cadre du regroupement familial, amené par son épouse pionnière de la migration, est que sa demande d'entrée légale cache un motif migratoire économique – pourquoi ne suppose-t-on pas la même chose d'une épouse «regroupée»?

La présence en Europe de la femme immigrante ne peut plus être niée et elle apparaît inévitablement au grand jour, mais cette «visibilité» va être, à son tour, obscurcie, dans l'ordre des représentations, par la figure de la migrante «regroupée»: de l'invisibilité de la migration féminine on est passé au stéréotype de la femme dépendante du mâle migrant. Tout cela s'explique dans le contexte des discours dominants, influencés par les conceptions classiques de la migration, qui, comme nous l'avons vu plus haut, se centrent sur le rôle du migrant comme acteur économique, que ce soit comme main-d'œuvre interchangeable ou en tant que travailleur exploité. Ainsi, la femme immigrante apparaît dans la scène publique, mais elle n'est pas considérée comme pertinente, étant donné qu'elle n'est pas perçue comme main-d'œuvre mais comme épouse «regroupée».

### **L'ouverture conceptuelle à la figure de la femme immigrée**

Au-delà de l'invisibilité de la migration féminine, qui a été amplement dénoncée dans la littérature, la question qui surgit est précisément l'inverse: pourquoi et comment apparaît au grand jour la femme

<sup>8</sup> Sur le cas français, Morokvasic note comment certains auteurs confondent le mode d'arrivée avec celui du séjour en France (Morokvasic 1983).

immigrée? A partir des années 1980, la migration féminine commence à sortir de la marginalité, autant dans les cercles académiques que politiques. La prise de conscience de la figure de la femme immigrée est due à une ouverture analytique dans le milieu des sciences sociales, qui permet de sortir au grand jour non seulement les migrantes, mais aussi les travailleuses et les femmes actrices du développement. Nous allons voir ci-dessous comment les approches théoriques firent apparaître le travail féminin, le rôle de la femme dans le développement et la participation féminine dans les mouvements migratoires.

A partir des années 1960 surgissent de nouvelles perspectives théoriques qui mettent en relief la problématique du travail domestique. Selon Borderías et Carrasco, l'apparition du courant de la *Nouvelle Economie de la famille* permet la mise en scène du travail domestique comme tel. Alors que la théorie néoclassique se centre sur l'individu présupposé « libre » qui prétendait obtenir l'utilité maximale entre quantité et qualité de biens consommés pour sa satisfaction personnelle (en ayant comme seule restriction la restriction budgétaire), la Nouvelle Economie de la famille (NEF) considère que la fonction de l'utilité n'est plus individuelle mais familiale. La NEF tient compte de la famille comme unité de production qui « combine les biens acquis sur le marché avec le temps nécessaire à ses membres pour obtenir les dénommés "bien domestiques" : soins aux enfants, aliments préparés à la maison [...] ». Ce sont ces biens produits dans le foyer et non acquis sur le marché auxquels on incorpore une fonction d'utilité, c'est-à-dire ceux qui une fois consommés procurent de la satisfaction aux membres de la famille » (Borderías et Carrasco 1994 : 34, traduction personnelle). Ainsi, la NEF considère l'activité domestique sur le même plan que le travail salarié et valorise les relations économiques qui ont lieu dans la famille<sup>9</sup>.

Une autre ouverture conceptuelle du travail domestique a été proposée par les théories du marché dual qui surgissent durant les années 1970. Selon la théorie de la segmentation, le marché du travail est

<sup>9</sup> Malgré cette grande avancée dans l'approche théorique du travail domestique, certains auteurs ont signalé quelques limitations, comme celles dérivées de l'analyse de la famille d'un point de vue statistique, comme une unité où l'on prend les décisions de façon rationnelle (Borderías y Carrasco 1994; Michel 1970; Michel 1978).

divisé, comme le note Piore, en deux secteurs: le primaire et le secondaire. Les travailleurs inscrits dans le premier de ces secteurs jouiraient de meilleurs salaires, d'une plus grande stabilité dans les conditions de travail et de plus grandes possibilités de promotion. La conceptualisation du marché du travail dans ces termes influence l'approche théorique du travail domestique. En effet, cette théorie considère que les différences sociales en fonction du sexe, de la race ou de l'âge sont utilisées comme mécanismes pour légitimer l'inégalité de l'insertion des travailleurs sur le marché du travail (Piore 1983a, 1983b)<sup>10</sup>.

A partir des années 1980, une autre approche théorique surgit. Elle commence à se développer, comme le notent Tahon et Pesloüan (1993), durant le dernier Congrès de sociologie, qui s'est déroulé à Mexico en 1982. Cette approche articule l'analyse des structures familiales et le système productif. Elle rejette la dichotomie production/reproduction, et concentre la réflexion sur les interrelations entre ces deux sphères. La reproduction n'inclut pas seulement la descendance des individus mais tout un ensemble d'activités. La famille ne peut être étudiée de façon isolée, car toute une autre série d'institutions sont aussi impliquées dans la reproduction. Le concept de travail englobe tout autant l'activité professionnelle que celle qui se réalise dans la sphère domestique (Collectif 1984). On considère que les sphères productive et reproductive font partie d'un «tout», le système social, de telle sorte que les sociétés requièrent ces deux systèmes pour exister. Les deux sphères apparaissent comme articulées, elles sont complémentaires et de même importance: l'une ne peut exister sans l'autre, les deux sont interdépendantes. La reproduction sociale s'entend dans un sens plus large, comme un processus «qui inclut la reproduction biologique et la force de travail, la reproduction des biens de consommation et de production et la reproduction des relations de production [...]». Le concept de reproduction se définit comme un processus dynamique en rapport avec la perpétuation des systèmes

<sup>10</sup> Cependant, malgré l'importance de ce courant de pensée, la théorie de la segmentation, comme l'analyse marxiste dont elle est l'héritière, suppose que les racines de l'inégalité économique de la femme sont à rechercher dans le système capitaliste. De ce point de vue, les femmes ne sont pas considérées comme une «classe sociale», avec des revendications politiques propres (Delphy 1970).

sociaux, dans lesquels le rôle de la femme est décisif» (Borderías et Carrasco 1994 : 80).

Ainsi, la dichotomie entre «production, public, masculin» et «reproduction, privé, féminin» n'est plus, contrairement à ce qui était supposé, antithétique étant donné que les limites entre la production et la reproduction ne sont plus clairement délimitées. De plus, comme le font remarquer Lynch et Mellon, la différence entre «sphère publique, masculine» et «sphère privée, féminine» n'est plus aussi limpide. Certains historiens ont montré comment la vie des femmes se privatisa essentiellement en conséquence des changements économiques liés à l'industrialisation et à cause de l'influence de l'idéologie moderne des «sphères séparées» (Lynch et Mellon (1995). Les femmes n'ont donc pas été totalement absentes de l'espace public (Segalem 1995). Cette prise de conscience des tâches reproductives comme travail productif et de la perméabilité des frontières entre espace public et privé est accompagnée par un accès croissant de la femme au travail extradomestique et à la sphère publique, réservée, dans l'imaginaire collectif, à l'homme, de telle sorte que le rôle de la femme comme actrice économique ne puisse plus être nié.

En 1970, Boserup examine le rôle de la femme dans l'agriculture et démontre que la femme accomplit plus de la moitié du travail agricole dans certaines régions du globe (Boserup 1993). Dans la majorité des cas, le travail de la femme se réalise dans le secteur informel; ses contributions économiques ne sont pas prises en compte dans les statistiques nationales, ce qui entraîne une absence de la femme dans le développement. En 1975 fut proclamée l'Année internationale de la femme, qui se termina par la célébration de la 1<sup>re</sup> Conférence mondiale de la femme (Mexico, 1975). Après la conférence de Mexico, une série de mesures concrètes furent prises, telles que la création en 1975 du INSTRAW (Institut international de recherche et de formation pour la promotion de la femme), dont le siège, depuis 1983, est à Saint-Domingue. L'objectif de cette institution était de promouvoir la recherche et la lutte contre l'invisibilité statistique de la femme. En 1979 fut signée la Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination envers les femmes, comme un instrument juridique qui établit le principe d'égalité de droit, économique, sociale, juridique, civile, politique et culturelle, entre les femmes et les hommes (la convention n'est entrée en vigueur qu'en 1981).

A la suite de cet événement, on proclama 1975-1985 Décennie des Nations unies pour la femme, qui s'achève avec la conférence de Nairobi en 1985. Cette conférence marqua la seconde moitié des années 1980 et allait être la vitrine d'un mouvement féminin international qui consolide la visibilité croissante des femmes comme actrices économiques et actrices du développement. Au sommet de Rio de Janeiro (United Nations 1992), on prit conscience du fait que le modèle de développement jusqu'alors dominant ne marginalisait pas seulement les femmes, mais qu'il représentait une menace pour toute la planète. Cette prise de conscience se vit accompagnée par l'affaiblissement des paradigmes des théories de la modernisation et de la dépendance, ainsi que par la chute de la polarisation Est-Ouest dans l'ordre mondial. Le nouveau concept émergent de développement durable tient compte de l'environnement et des nouvelles générations. Actrice fondamentale dans les questions environnementales, principale reproductrice et responsable de la socialisation des enfants, la femme apparaît comme l'agent fondamental de ce nouveau paradigme du développement qui domine la décennie des années 1990. La production, la main-d'œuvre, la technologie et la modernité, valeurs qui avaient une place centrale dans les théories antérieures du développement, perdent leur crédibilité dans un monde où l'on parie sur les nouvelles générations et sur la nature: culte à l'enfant, culte à la nature.

En parallèle à la visibilité progressive de la femme comme actrice économique et actrice du développement, la migration féminine va apparaître au grand jour à partir des années 1980. Cependant, au début, la littérature se concentre sur le stéréotype de la migrante marginale, juridiquement et économiquement dépendante de son mari. Cette prise en compte de la femme immigrante comme membre d'un groupe d'une extrême vulnérabilité reproduit dans le fond la vision traditionnelle de la femme «regroupée», étant donné que l'on y considère que les femmes ne sont pas porteuses de transformations sociales, actrices du développement et de la migration, mais qu'elles sont plutôt des sujets marginaux, qui doivent s'adapter aux normes de la société et qui doivent pour ce faire être aidés dans une optique de bienfaisance. On souligne ainsi le caractère passif et non actif de la migration féminine.

Les femmes immigrantes s'inscrivent dans une case, on nie leur diversité, leur rôle d'actrices d'un projet de développement ou d'un

projet social. Et cette case, comme le montrent Golub, Morokvasic et Quiminal (1997), se remplit de stéréotypes qui donnent une vision négative de la migrante, en tant que sujet porteur de fantasmes collectifs, en relation avec les valeurs traditionnelles, la polygamie, l'excision du clitoris et surtout, la prostitution. Les femmes apparaissent comme médiatrices sociales, comme les principales gardiennes de la tradition et comme des actrices clés de la socialisation des familles migrantes et de la dénommée «deuxième génération». Ainsi, si on applique aux hommes migrants une représentation de l'intégration à la société à travers le travail, en insistant sur leur rôle comme acteurs économiques, on réserve aux femmes immigrées le rôle d'actrices de l'intégration sociale et culturelle dans les contextes d'accueil de l'immigration, ce rôle étant toujours relégué au second plan. Cette façon de conceptualiser la figure de l'immigrante prévaut dans les forums académiques, mais a également eu une influence sur la mise en pratique des programmes d'assistance dans les pays d'accueil de l'immigration. Ainsi, les activités destinées aux femmes immigrées se sont centrées, pendant des années, sur l'intégration socioculturelle. Comme l'ont fait remarquer Golub, Morokvasic et Quiminal (1997), les modules de formation à l'attention des femmes immigrantes se sont concentrés sur leur rôle de femmes au foyer; ces cours ont porté sur les tâches ménagères (couture, cuisine), qui ne répondent pas aux véritables attentes de ses femmes.

La plus grande visibilité de la femme immigrée se conjugue avec une ouverture analytique à l'étude des migrations. Les perspectives classiques décrites plus haut, qui se centrent sur les déterminants économiques – qu'elles soient de type néo-évolutionniste, basées sur la décision de l'individu (micro), ou qu'elles résultent des déterminants structurels de la migration (macro) –, ne tiennent pas compte, dans leurs approximations théoriques, d'autres facteurs plus sociologiques dans l'analyse des mouvements de population. Ainsi surgissent de nouvelles perspectives qui insistent sur l'articulation des déterminants macro et micro, à l'heure d'expliquer les processus migratoires. Cette articulation entre l'individu, comme acteur de la migration, et les structures sociales, dans le cadre desquelles il s'insère et prend ses décisions, a été mise en lumière par Massey *et al.* dans leur fameuse étude sur la migration mexicaine aux Etats-Unis, *Return to Atzlan*. Ces auteurs font remarquer comment la migration, dans son processus initial, avait

pour origine des facteurs structurels et externes, mais comment elle acquit ultérieurement une dynamique interne qui est rétroalimentée grâce au développement de réseaux sociaux (Massey et al. 1987). Le concept de l'existence d'une dynamique migratoire autonome expliquerait pourquoi les flux migratoires continuent à être constants dans une situation de crise économique. Cette ouverture théorique à l'analyse des réseaux sociaux comme facteur explicatif des phénomènes migratoires permet aussi, et surtout, de considérer la participation de la femme dans les mouvements de population. La perspective des réseaux sociaux s'avère plus adaptée pour explorer la diversité, aussi bien dans la composition démographique que dans la motivation de la migration. C'est une approximation d'une plus grande profondeur sociologique, où l'économie se réserve un rôle important mais pas toujours prédominant.

Une autre approche théorique qui constitue une articulation entre les perspectives micro et macro de l'étude des migrations, et qui permet une meilleure compréhension de la migration féminine, est celle qui considère les phénomènes migratoires non seulement sur le plan des décisions individuelles, mais aussi sur celui des stratégies familiales et communautaires (Stark 1984). Cet élargissement conceptuel de l'étude de la migration du point de vue des stratégies familiales est influencé par le développement du courant de la Nouvelle Economie de la famille, que nous avons décrit précédemment. D'autres auteurs, qui articulent aussi l'analyse macro et micro de la migration, soulignent l'importance de considérer le «foyer» comme unité d'analyse pour l'étude des mouvements de population (Grasmuck et Pessar 1991 ; Hondangneu-Sotelo 1991), en mettant l'accent sur le rôle actif et non passif de la femme comme actrice du processus migratoire.

En définitive, de l'homme migrant on passe à l'unité domestique puis à la communauté comme protagonistes des déplacements géographiques, en soulignant le rôle des réseaux sociaux dans la configuration des processus migratoires. Ainsi, la femme devient visible, non seulement comme dépendante mais aussi comme actrice de la migration. Il y a une prise de conscience du fait que les processus migratoires n'affectent pas de la même façon les hommes et les femmes. On en vient à considérer qu'en se centrant sur l'homme migrant, on n'arrive pas à comprendre la complexité du phénomène étudié. Le genre commence à être pris en compte dans l'analyse des mouvements de popu-

lation, de telle sorte que de la femme migrante marginale, sujette à une double vulnérabilité, on passe aux études sur «genre et migration», en mettant l'accent sur le rôle actif et non passif de la femme comme actrice des processus migratoires (Chant 1992; Rodenbourg 1993; Pedraza 1991).

Durant la décennie 1990, du fait de l'ouverture analytique à l'étude des migrations, on évoque de plus en plus le rôle actif de la femme immigrée. Et cette plus grande visibilité est accompagnée par une augmentation des flux migratoires féminisés à caractère économique. En effet, en 1990 on perçoit, dans les registres de population, comment la migration féminine, censée arriver dans le cadre du regroupement familial, s'incorpore au marché du travail dans les pays d'immigration, produisant une présence progressive des femmes parmi la population active étrangère (OCDE 1990).

Certains auteurs ont expliqué l'augmentation de la participation féminine immigrée sur le marché du travail en relation avec la recomposition du capital au niveau mondial. Comme le note Sassen, les processus de délocalisation industrielle entraînent un moindre besoin de main-d'œuvre étrangère pour les activités industrielles dans le Nord, étant donné que les processus de production s'exportent vers les pays du Sud (Sassen 1993). L'émergence de zones franches entraîne une augmentation des mouvements migratoires féminins dans les pays en voie de développement, surtout en Amérique latine, en Asie et dans les Caraïbes. Certaines études montrent comment les femmes sont majoritaires parmi la main-d'œuvre dans les travaux de production pour l'exportation<sup>11</sup>.

Tandis que dans le Sud, les nouvelles zones d'exportation ont généré des mouvements migratoires féminins pour le travail industriel, dans le Nord, les mouvements de population accomplissent un rôle de réserve de main-d'œuvre. La participation croissante de la femme immigrée dans les activités rémunérées est principalement en relation

<sup>11</sup> Selon Lin Lean Lim, les femmes représenteraient 95% des personnes employées dans les zones franches en Malaisie (Lin Lean Lim 1980) et dans le Programme d'industrialisation de la frontière du Mexique, comme le note Fernández-Kelly (Fernández-Kelly 1983). Dans les Caraïbes, la littérature a montré comment les femmes étaient sélectionnées expressément pour le travail dans les zones franches (Bishop *et al.* 1990).

avec l'augmentation de la main-d'œuvre dans le secteur des services, dans les travaux peu qualifiés et mal rémunérés, dans les pays d'immigration. Le service domestique et les services personnels ne peuvent s'exporter comme les activités industrielles, ce qui entraîne le recours à la main-d'œuvre étrangère et le développement de courants migratoires de caractère exclusivement féminin. La migration des femmes du Sud vers le Nord répond à cette demande croissante de services qui couvrent le travail de la reproduction. Les femmes immigrées occupent des emplois méprisés par les autochtones : services sexuels, service domestique, restauration, etc., soit les travaux qui regroupent les services sexuels et affectifs et les soins personnels. En définitive, les femmes immigrées réalisent, dans la sphère marchande, les tâches nécessaires à la reproduction sociale. Ainsi, comme le note Truong Thanh-Dam, se constitue un transfert international Sud/Nord du travail reproductif, processus qui est parallèle à la globalisation des activités productives dans le monde (Truong Thanh-Dam 1996). Nous nous référons donc non seulement à la globalisation de la production, mais aussi à l'internationalisation de la reproduction.

Depuis la fin des années 1990, nous constatons une restructuration du paysage migratoire en Europe, où apparaissent de nouvelles nationalités et de nouveaux contextes d'accueil. D'un côté, les pays du sud de l'Europe (Italie, Espagne, Grèce et Portugal) cessent d'envoyer de la main-d'œuvre à leurs voisins du nord et voient augmenter les flux d'entrée de population en provenance de pays tiers. La configuration du sud de l'Europe comme nouvel espace migratoire s'explique par la proximité géographique du continent africain, ainsi que par le faible support juridique et institutionnel (moins de restrictions à l'entrée jusqu'à ce que l'adoption d'une législation façonne le phénomène de l'immigration), à un moment où les frontières paraissent plus hermétiques dans les pays européens traditionnels d'immigration. D'un autre côté, la chute du mur de Berlin entraîne l'augmentation des migrations Est-Ouest, parmi lesquelles les femmes sont nombreuses. Ainsi, on constate une augmentation des mouvements de population pour des raisons matrimoniales (mariage arrangé par des agences) ou liées à l'emploi des femmes dans la prostitution et le service domestique (Morokvasic 1991). Ce que nous voulons souligner, dans le contexte de ces transformations du panorama migratoire européen, c'est que l'on assiste à une augmentation des courants migratoires

féminins de caractère économique, c'est-à-dire des migrations qui ont comme but l'insertion sur le marché du travail, où les femmes sont majoritaires (King et Zontini 2000). Ainsi, la femme apparaît comme le premier maillon des réseaux sociaux qui vont développer la dynamique migratoire.

Dans le cadre de certains cercles académiques surgissent au milieu des années 1980 une série de publications qui dénoncent la sous-estimation de la femme immigrée et qui se constituent en classiques de cet objet d'étude. C'est le cas, par exemple, du numéro spécial intitulé *Women in Migration* de la revue *International Migration Review*, dans lequel Morokvasic publia un article, «Birds of passage are also women» (Morokvasic 1984a)<sup>12</sup>, en référence à la fameuse publication de Piore (Piore 1979). Ces premières recherches se concentrent sur la mise en lumière de la problématique de la femme immigrée. Deux grandes questions vont influencer, dès lors, la recherche sur ce sujet: quels sont les déterminants de la migration féminine? Quels sont les effets du processus migratoire sur le statut de la femme immigrée?

### **Les effets de la migration sur le statut des femmes et sur l'empowerment**

Comme nous l'avons vu, les femmes migrantes sont de moins en moins perçues comme des victimes dans la littérature sur les mouvements migratoires. Ces dernières années, l'approche centrée sur l'*agency*, sur les femmes immigrées comme actrices porteuses de transformations sociales, l'emporte. Cependant, le rôle de la femme immigrée comme agente économique, qui participe au développement dans les sociétés d'origine et dans les sociétés d'accueil, ne va pas toujours de pair avec une reconnaissance de ce rôle et avec une augmentation du statut de la femme – et cela nous semble encore peu clair. Les femmes immigrées sont des agentes du développement (elles participent à l'économie dans les sociétés d'origine et d'accueil, elles effectuent des transferts monétaires, elles jouent parfois un rôle fondamental comme chefs de famille des foyers transnationaux...), mais ce rôle n'est pas toujours accompagné d'un processus d'*empowerment*.

<sup>12</sup> Voir également les publications qui paraissent au milieu des années 1980 sur les migrations féminines: Phizacklea 1983; Fawcett et al. 1984; UNESCO 1984.

S'il faut éviter de présenter la migration féminine du point de vue de la victimisation, il faut aussi faire attention à l'analyse contraire. En effet, comme le signalent Oso et Catarino, nous devons mettre en question les simplifications et schématisations, marquées d'évolutionnisme, qui considèrent implicitement la migration comme le passage automatique d'une situation archaïque, traditionnelle, vécue par la femme dans la société d'origine, à une situation de «modernité» et d'émancipation, expérimentée dans la société d'accueil. En effet, «la migration a souvent été présentée, dans une perspective empreinte d'évolutionnisme, d'ethnocentrisme et de déni de la diversité, comme le passage d'un pays en voie de développement à un pays développé, de la campagne à la ville, de la "tradition" à la "modernité", et l'insertion de la femme immigrée sur le marché du travail du pays d'accueil comme une condition nécessaire et suffisante à son émancipation, à l'élévation de son statut social, à une répartition plus égalitaire des rapports de pouvoir et de la division du travail entre hommes et femmes» (Oso et Catarino 1997). Comme le signale Morokvasic, on applique aux femmes immigrées, d'origines diverses, un bagage culturel similaire dit «traditionnel» et qui implique la soumission des femmes, tandis qu'on considère que le modèle occidental «moderne» est plus émancipateur pour les femmes. On assume que les immigrées adoptent des valeurs plus égalitaires dans le pays d'accueil (Morokvasic 1988). Ainsi, on dénie l'hétérogénéité des situations dans le processus migratoire, qui ont des effets distincts sur le statut des femmes immigrées.

Face à cette vision unilinéaire, les recherches élaborées dans divers contextes géographiques montrent des situations différentes concernant les effets de la migration sur le statut des femmes. L'étude élaborée par Pessar sur l'immigration dominicaine aux Etats-Unis signale que la migration peut entraîner une augmentation de l'indépendance et de l'autonomie de la femme, du fait d'une plus grande insertion dans les activités rémunérées au pays d'accueil, d'un contrôle sur les ressources économiques ainsi que d'une participation plus importante aux décisions prises dans le cadre du foyer (Pessar 1984). Dans les communautés turques en Allemagne, la migration peut permettre à la femme d'échapper au contrôle de la famille élargie (Kudat 1982).

Selon d'autres travaux, la migration peut s'accompagner du transfert des structures patriarcales du pays d'origine au pays d'accueil, de telle sorte que les relations de genre ne changent pas (Benería et

Roldán 1987; Curtis 1986). Les migrations en chaîne et la constitution de réseaux communautaires dans le pays d'accueil peuvent entraîner la reproduction des relations sociales et de la division des tâches entre hommes et femmes, caractéristique des sociétés d'origine (Diop 1987). Les transferts monétaires vers le pays d'origine peuvent avoir comme conséquence une perte du contrôle, de la part des femmes, sur les ressources économiques et sur le pouvoir de décision dans la gestion du budget familial (Dias 1990). De même, l'insertion des femmes immigrées sur le marché du travail dans des conditions précaires peut empêcher l'élévation de son statut. En effet, les travaux réalisés par les femmes immigrées font souvent partie des tâches reproductives, qui relèguent traditionnellement les femmes dans l'espace privé, comme le service domestique (Zlotnik et Bilsborrow 1992; Orlansky et Dubrovsky 1987)<sup>13</sup>. Ainsi, face à une approche des effets de la migration des femmes dans une perspective unilinéaire, nous pouvons constater qu'il y a une complexité et une diversité des situations observées par la littérature.

Certains auteurs ont suivi une ligne de recherche qui vise à analyser les effets de la migration sur le statut des femmes immigrées à travers l'articulation de variables telles que la classe sociale, le genre et l'ethnie. À travers la combinaison de ces trois variables, sur lesquelles se construisent socialement les inégalités, on essaie de comprendre la dynamique de la migration dans le cadre d'une analyse plus complexe. Ainsi nous pouvons saisir comment ces trois types d'oppression s'articulent en fonction des diverses situations et influent sur le statut des femmes immigrées. Fernández-Kelly et García comparent la situation des femmes mexicaines et cubaines dans l'industrie textile à Los Angeles et à Miami, en prenant en compte ces trois variables. Pour les femmes mexicaines, l'insertion sur le marché du travail est liée à une stratégie de survie en tant que chef de famille. La femme mexicaine doit faire face aux besoins économiques du foyer, du fait du chômage, de la maladie, de l'abandon, ou du faible revenu de son mari. Pour les femmes cubaines, la participation aux activités rémunérées suppose un complément du salaire du mari. Dans le premier cas, l'aspiration à l'indépendance pour

<sup>13</sup> Sur la revue de la littérature concernant les conséquences de la migration sur les relations de genre dans l'espace privé et public, voir: Oso et Catarino 1996; Oso 1998.

les femmes était limitée du fait de la situation de pauvreté des Mexicaines. Les femmes cubaines n'avaient pas d'aspiration à l'indépendance, comme les Mexicaines. Les maris des Cubaines leur demandaient de renoncer à leur travail salarié une fois que l'économie du foyer était plus équilibrée (Fernández-Kelly et García 1991)<sup>14</sup>.

Dans cette dernière ligne d'analyse, nous avons cherché à isoler, dans un article rédigé conjointement avec Christine Catarino, quelques facteurs qui agissent sur les effets de la migration sur le statut des femmes: en premier lieu, les structures familiales et la place de la femme dans le système de production dans le pays d'origine; en deuxième lieu, le type d'insertion des femmes immigrées sur le marché du travail dans le pays d'accueil (existence ou non d'un transfert international du travail de reproduction sociale qui contribue à perpétuer la division du travail entre hommes et femmes dans la société); en troisième lieu, l'influence des réseaux sociaux et communautaires; et, en dernier lieu, le statut marital de la femme immigrée et le type de migration: migration familiale ou migration des femmes seules (Oso et Catarino 1997).

A propos de ce dernier facteur, le statut marital et le type de migration, nous avons remarqué que lorsque l'homme est à l'origine de la migration familiale ou que la migration est conjointe (le couple migre en même temps), il y a une plus grande tendance à la reproduction des relations intrafamiliales du pays d'origine dans le pays d'accueil. Par exemple, la migration n'altère fondamentalement ni la division sexuelle du travail au sein du foyer, ni l'occupation de l'espace entre les sexes chez les femmes marocaines qui ont migré dans ce contexte. La femme marocaine pionnière de la migration familiale en Espagne jouit d'une position plus favorable que celle qui rejoint son époux ou qui migre conjointement, dans la mesure où les termes du regroupement familial traditionnel s'inversent, le mari devenant dépendant, en tant que personne «regroupée», de l'initiatrice de la migration. Au milieu des années 1990, la crise économique en Espagne a élargi la possibilité pour les femmes immigrées, par rapport aux hommes, de trouver un emploi (dans le service domestique par

<sup>14</sup> Sur l'articulation des variables genre, ethnie et classe sociale, voir la thèse doctorale élaborée par Christine Catarino sur les femmes immigrées capverdiennes et angolaises à Lisbonne (Université de Paris I-Panthéon Sorbonne).

exemple) et d'être pionnières de la migration. Certaines femmes marocaines ont dû aussi assumer la responsabilité du foyer regroupé dans le pays d'accueil, ce qui a entraîné quelques transformations dans les relations de genre (une certaine redistribution des tâches domestiques). Cependant, la position de chef de famille *de facto* n'est pas toujours accompagnée d'une reconnaissance de ce statut au sein du foyer et d'un *empowerment* pour la femme. Plus d'une fois, les femmes immigrées signalent une surcharge de travail et de responsabilités plus qu'un processus d'augmentation du statut et d'émancipation vis-à-vis du mari (Oso et Catarino 1997; Oso 1998). Pour certaines femmes, le fait de migrer et de laisser le conjoint dans le pays d'origine entraîne une élévation du statut au sein de la famille et du ménage transnational, comme nouveau pourvoyeur économique de celui-ci. Mais cette situation peut aussi comporter un sacrifice, la femme pouvant perdre le contrôle des transferts monétaires. La migration des femmes séparées, divorcées ou veuves et des mères célibataires avec enfants à charge est une stratégie du ménage monoparental. Parfois, la stratégie de mobilité sociale familiale peut être en contradiction avec un projet d'émancipation ou avec un projet plus individuel (poursuite d'études, etc.) de la femme, de telle sorte que la femme immigrée sacrifie son statut social en faveur de celui de la famille et notamment des enfants. La migration ne bénéficie pas toujours aux protagonistes du processus migratoire; dans bien des cas elle profite plutôt à ceux qui reçoivent les transferts monétaires – et cela même si la femme participe à la migration en tant qu'actrice du développement (Oso 2002).

En dernier lieu, je voudrais signaler que lorsqu'on parle de migration d'un point de vue de genre, il faut prendre en compte les effets de la migration sur les relations de genre non seulement entre les migrants eux-mêmes, mais aussi parmi la population autochtone. La migration féminine du Sud vers le Nord s'insère dans les changements de genre qui ont eu lieu dans les sociétés d'accueil. En Espagne, et en général dans les pays du sud de l'Europe, la migration féminine contribue à reproduire le système de stratification par genre et la répartition inégale des tâches et des rôles entre les sexes, de telle sorte qu'elle perpétue la division classique du travail entre les hommes et les femmes dans la société. Le remplacement de la femme professionnelle de la classe moyenne par la travailleuse immigrée, pour ce qui relève des tâches reproductives (travail domestique et soins personnels),

montre qu'en Espagne le processus de redéfinition des tâches entre hommes et femmes dans le foyer a été incomplet. Une étude réalisée avec des femmes espagnoles employeuses de domestiques immigrées a montré que les hommes continuent à ne pas s'impliquer de la même façon que les femmes dans le travail de reproduction sociale. L'emploi d'immigrées comme domestiques permet à l'Etat espagnol et aux hommes de ne pas avoir à assumer les travaux reproductifs nécessaires au maintien de toute formation sociale (Oso 1998).

### Bibliographie

- Amin S., 1974, *El desarrollo desigual*, Barcelona, Fontanella.
- , 1985, *La déconnexion*, Paris, La Découverte.
- Balandier G., 1988, *Modernidad y poder*, Madrid, Jucar Universidad.
- Benería L., Roldán M., 1987, *The Crossroads of Class and Gender*, Chicago, University of Chicago Press.
- Bishop M., Long F., Saint Cyr J., 1990, «Export processing zones and women in the Caribbean», *Regional Conference on the Integration of Women into the Economic and Social Development of Latin America and the Caribbean*, Cuba, ECLAC; United Nations.
- Borderías C., Carrasco C., «Las mujeres y el trabajo: aproximaciones históricas, sociológicas y económicas», in *Las mujeres y el trabajo: rupturas conceptuales*, Borderías C., Carrasco C., Alemany C. (comp.), Madrid, Economía crítica; FUHEM.
- Boserup E., 1993, *La mujer y el desarrollo económico*, Madrid, Minerva [éd. orig. 1970].
- Cardoso F.H., Faletto E., 1969, *Dependencia y desarrollo en América Latina*, México, Siglo XXI.
- Castles S., Kosack G., 1975, *Immigrant, workers and class structure in Western Europe*, New York, Oxford University Press.
- Chant S. (ed), 1992, *Gender and migration in developing countries*, London, Belhaven.
- Cohen R. (ed.), 1996, *Theories of migration*, Cheltenham, UK; Brookfield, US, Edward Elgar, p. IX.
- Collectif, 1984, *Le sexe du travail. Structures familiales et système productif*, Grenoble, PUG, pp. 10-11.
- Curtis R., 1986, «Household and family in theory on inequality», *American Sociological Review*, vol. 51, n° 2.
- Delphy C., 1970, «L'ennemie principale», *Partisans. Libération des femmes*, année zéro, n° 54-55.
- Dias M., 1990, «Female maintained households: migrants to the Middle East, the case of Sri Lanka», Expert Group Meeting on Vulnerable Women, Vienne, 26-30 Nov.
- Diop M., 1987, «Un exemple de non-insertion urbaine: le cas des migrantes saisonnières de Basse Casamance à Dakar», in *L'insertion urbaine des migrantes en*

- Afrique*, Actes du séminaire CRDI-ORSTOM-URD, Lomé, 10-14 fév., Paris, Ed. de l'ORSTOM.
- Eisenstadt, 1970, *Ensayos sobre el cambio social y la modernización*, Madrid, Tecnos.
- Engels F, 1972, *El origen de la familia, de la propiedad privada y del estado*, Madrid, Fundamentos [ed. orig. 1884].
- Fawcett J.T., Khoo S., Smith P.C., 1984, *Women in the cities of Asia. Migration and Urban Adaptation*, Boulder, Colorado, Westview Press.
- Fernández-Kelly M.P., 1983, *For we are sold, I am my people: Women and industry in México's frontier*, Albany, SUNY Press.
- Fernández-Kelly M.P., García A, 1991, «Power surrendered, power restored: the politics of home and work among Hispanic women in Southern California and Southern Florida», in *Women, Change and Politics*, Tilly L., Gurin P. (eds.), New York, Russell Sage Found.
- Germani G, 1962, *Política y sociedad en una época en transición*, Buenos Aires, Endeba.
- Goldberg A, 1996, «Femmes en migrations. Une réflexion sur l'état de la question en France», *Migrations-Formation*, n° 105, juin.
- Golub A., Morokvasic M., Quiminal C., 1997, «Evolution de la production des connaissances sur les femmes immigrées en France et en Europe», *Migrations Société*, vol. 9, n° 52, juillet-août.
- Grasmuck S., Pessar P., 1991, *Between two islands: Dominican international migration*, Berkeley, University of California Press.
- Gregorio Gil C., 1997, «El estudio de las migraciones internacionales desde una perspectiva del género», *Migraciones*, n° 1, pp. 145-175.
- Gunder Frank A, 1971, *Capitalism and underdevelopment in Latin America*, London, Penguin Books.
- Harris J.R., Todaro M, 1970, «Migration, unemployment and development: a two-sector analysis», *American Economic Review*, n° LX, pp. 126-142.
- Hondangneu-Sotelo P, 1991, «Family and community in the migration of Mexican undocumented immigrant women», in *Ethnic women: a multiple status reality*, Segal M.T., Demos V., Hills D., New York, General Hall.
- Jaguaribe H., Ferrer A., Wionczek M.S., Dos Santos T, 1977, *La dependencia político-económica de América Latina*, México, Siglo XXI.
- King R., Zontini E., 2000, «The role of gender in the South European immigration model», *Papers*, n° 60, pp. 35-52.
- Kudat A, 1982, «Les migrations des femmes turques vers l'Europe: leurs effets sur le plan individuel, familial et social», in *Living in two cultures: the socio-cultural situation of migrant workers and their families*, Paris, UNESCO.
- Le Bon A, 1979, «Féminisation de la main-d'œuvre étrangère», *Hommes et migrations*, n° 963.
- Le Moigne G., 1995, *L'immigration en France*, Paris, PUF [3<sup>e</sup> éd.].
- Levy M., 1966, *Modernization and the structure of society*, New Jersey, Princeton University Press.
- Lewis A., 1954, *Economic development with unlimited supplies of labour*, Manchester, The Manchester School of Economic and Social Studies.

- Lin Lean Lim, 1980, «Women workers in multinational corporation: the case of the electronics industry in Malaysia and Singapour», in *Transnational enterprises: their impact on third world societies and cultures*, Krishna Kumar, Boulder, Colorado, Westview Press.
- Lynch K.A., Mellon C., 1995, «La famille dans la sphère privée et la sphère publique», *Colloque international de recherche femmes, hommes, identité, égalité, différence*, Paris.
- Massey D.S., Alarcón R., Durand J., González M., 1987, *Return to Aztlan: The Social Process of International Migration from Western Mexico*, Berkeley, University of California Press.
- Michel A., 1970, *La sociologie de la famille*, Paris, Mouton.
- , 1978, *Sociologie de la famille et du mariage*, Paris, PUF.
- Miles R., Satzewich V., 1992, «Capitalismo contemporáneo, migración y racismo», *Alfoz*, n° 91-92
- Morokvasic M., 1983, «Women in migration: beyond the reductionist outlook», in *One way ticket: migration and female labour*, Phizacklea A. (ed.), London; Boston, Routledge and Kegan Paul.
- , 1984a, «Birds of passage are also women», *International Migration Review*, vol. 18, n° 68.
- , 1984b, «Migrant women in Europe: a comparative perspective», in *Women on the Move*, Paris, UNESCO.
- , 1988, «Cash in hand for the first time: the case of Yugoslav immigrant women in Western Europe», in *International Migration Today*, Stahl C. (ed.), vol. 2, Emerging Issues, Paris, UNESCO.
- , 1991, «Fortress Europe and Migrant Women», *Feminist Review*, n° 39, Winter, pp. 68-84.
- , 1996, «Etat de la recherche sur la femme et la migration», *Conférence prononcée dans le cadre des réunions des Réseaux femmes en migration*, Paris, URMIS/CEDREF, 5 mai, inédit.
- OCDE, 1990, *Tendances des migrations internationales*, Rapport Sopemi, Paris, OCDE.
- Orlansky D., Dubrovsky S, 1987, «Effet de l'exode rural sur le rôle et la condition de la femme en Amérique latine», *Rapport et documents en sciences sociales*, n° 41, Paris, UNESCO.
- Oso L., 1998, *La migración hacia España de mujeres jefas de hogar*, Madrid, Instituto de la Mujer.
- , 2002, «Stratégies de mobilité sociale des domestiques immigrées en Espagne», *Revue Tiers Monde*, t. XLIII, n° 170, avril-juin, pp. 287-305.
- , 2004, *Españolas en París. Estrategias de ahorro y consumo en las migraciones internacionales*, Barcelona, Bellaterra.
- Oso L., Catarino C., 1996, «Femmes chefs de famille et migration», in *Femmes du Sud, chefs de famille*, Bisilliat J. (dir.), Paris, Karthala, pp. 73-77.
- , 1997, «Les effets de la migration sur le statut des femmes», *Migrations Société*, juillet-août, vol. 9, n° 52.

- Pedraza S., 1991, «Women and migration: the social consequences of gender», *Anu. Rev. Sociol.*, n° 17, pp.303-325.
- Pessar P., 1984, «The linkage between the household and the workplace of Dominican women in the U.S.», *International Migration Review*, vol. 18, n° 4.
- Phizacklea A. (de.), 1983, *One way ticket: migration and female labour*, Boston, Routledge and Kegan Paul.
- Piore M., 1979, *Birds of passage: migrant labour in industrial societies*, Cambridge, Cambridge University Press.
- , 1983a, «Notas para una teoría de la estratificación del mercado de trabajo», en *El mercado de trabajo: teorías y aplicaciones*, Toharia L. (comp.), Madrid, Alianza.
- , 1983b, «Notes for a theory of labour market stratification», in *Labour Market Segmentation*, in Edwards Richard C., Reich Michael, Gordon D.M. (eds.), Lexington, Mass., Lexington Books.
- Prebisch R., 1981, *Capitalismo periférico. Crisis y transformación*, México, FC.
- Prebisch R. et al., 1983, *Problemas económicos del Tercer Mundo*, Buenos Aires, Ben-grano.
- Rodenbourg J., 1993, «Emancipation or subordination? Consequences of female migration for migrants and their families», *Internal migration of women in D.C.*, New York, United Nations.
- Sassen S., 1993, *La movilidad del trabajo y del capital*, Madrid, Ministère du travail et de la sécurité sociale [éd. orig. 1988].
- Scott C.V., 1995, *Gender and development: rethinking modernization and dependency theory*, Boulder, Colorado, Rienner.
- Segalem M., 1995, «L'organisation sexuée des espaces», *Colloque international de recherche femmes, hommes, identité, égalité, différence*, Paris.
- Sito N. et al., 1970, *Modernización y cambio social*, Buenos Aires, Nueva Visión.
- Smith A., 1973, *The Concept of Social Change*, London, University of York, Arthur Brittan.
- Solé C., 1976, *Modernización: un análisis sociológico*, Barcelona, Península.
- Stark O., 1984, «Discontinuity and the Theory of International Migration», *Kyklos*, vol. 37, n° 2.
- Sunkel O., 1981, *El subdesarrollo latinoamericano y la teoría del desarrollo*, México, Siglo XXI.
- Tahon M.B., Peslöan G., 1993, «Sociologie de la famille et des rapports sociaux de sexe», in *Sociologie contemporaine*, Durand J.P., Veil R., Paris, Vigot.
- Thadani V., Todaro M., 1979, *Female migration in developing countries: a framework for analysis*, Working Paper n° 47, New York, Center for Policy Studies, Population Council.
- , 1984, «Female Migration: A Conceptual Framework», *Women in the cities of Asia: migration and urban adaptation*, in Fawcett James, Siew-Ean Khoo, Smith Peter C. (eds.), Boulder, Westview.
- Truong Thanh-Dam, 1996, «Gender, international migration and social reproduction: implications for theory, policy, research and networking», *Asian and Pacific Migration Journal*, vol. 5, n° 1.

- UNESCO, 1984, *Women on the move: contemporary changes in family and society*, Paris, UNESCO.
- United Nations, 1992, *United Nations Conference on Environment and Development (Earth Summit)*, New York, United Nations.
- United Nations Secretariat, 1995, «Measuring the extent of female international migration», in *International migration policies and the status of female migrants*, New York, United Nations.
- Wallerstein I, 1979, *El moderno sistema mundial*, Madrid, Siglo XXI, p. 490.
- Wolf E., 1982, *Europe and the people without history*, London, Berkeley; Los Angeles, University of California Press.
- Women in Migration, *International Migration Review*, vol. 18, n° 4 (Winter).
- Wood C., 1992, «Modelos opuestos en el estudio de la migración», *Alfoz*, n° 91-92, p. 35.
- Zlotnik H., 1995, «The South to North migration of women», *International Migration Review*, vol. XXIX, n° 1, pp. 229-454.
- Zlotnik H., Bilsborrow R., 1992, «Preliminary report of the United Nations Expert Group Meeting on the feminization of international migration», *International Migration Review*, vol. 26, n° 1, Spring.

# **Akuba & Kasmoni.**

## **Surinamese women in a traditional banking system in Amsterdam<sup>1</sup>**

**Aspha Bijnaar**

As all other Creoles living in Suriname and in the Netherlands, my female neighbour Akuba participates in a *kasmoni*, an informal savings and credit arrangement regarded as a typical female activity.<sup>2</sup> In this arrangement Akuba plays a central role as an informal banker. The *kasmoni* system probably stems from the period of slavery when slaves did not have access to formal banking systems. Informal financial arrangements as *kasmoni* are worldwide. In literature they are referred to as Rotating Savings and Credit Associations (ROSCAs).<sup>3</sup>

In its most basic form the *kasmoni* is an association in which a group of 10 to 12 people set a fixed amount of money aside each month to one of the participants whose turn is decided beforehand by lottery or mutual consultation. The distribution continues for 10 to 12 months, until each participant has had a turn at the monthly receipts.

<sup>1</sup> A revised version of this article (in Dutch) was published in *Tijdschrift Lover*, March 2004, Amsterdam.

<sup>2</sup> From 1995 to 1999 I conducted a research about *kasmonis* in Suriname and the Netherlands at the University of Amsterdam. Dissertation: Aspha Bijnaar. *Kasmoni. Een spaartraditie in Suriname en Nederland*. Amsterdam: Bert Bakker, 2002.

<sup>3</sup> ROSCAs predominantly exist in non-western societies and among migrants in western cities. These associations help them to maintain themselves in a new environment. In London Nigerian migrants put money aside in *susu*. In Amsterdam Ghanese save in *esusu*, Antillians in *sam*, Ethiopian in *iqub*, Turkish in *gun*, Moroccan in *nouba*. In Paris and in Geneva Senegalese migrants organise themselves in *tontines*.

Rotation determines when each participant will receive the monthly distribution: whoever has the earliest turn receives credit, while the participant with the last turn has been saving. The position of each participant depends on his or her turn in the cycle.

After every participant has had a turn, the *kasmoni* association is dissolved, but a similar group (with the same or different participants) is usually reformed to continue its activities under similar conditions. Since the total sum is distributed monthly on a fixed date to one of the participants, everyone feels the pressure to contribute on time. Interim withdrawal is therefore almost impossible as it would violate the financial plans of the other participants. Moreover, interim withdrawal will immediately lead the other participants to decide an exclusion and social condemnation.

The banker sees to it that no one causes financial damage to the *kasmoni*. Since she is totally responsible for the success of the *kasmoni*, she can ask the contributors compensational costs, usually not more than 5% of the total amount.

*Kasmonis* are quite widespread. Creoles form these networks with relatives, friends or colleagues. Most of the *kasmoni* members belong to lower and middle classes: an estimated more than 30% participate in *kasmoni* networks, which is also true for Creoles who live in the Netherlands. My research shows that every month in Suriname and in the Netherlands at least 4 to 8 million euro run through these networks.

## Migration

Suriname, a small country in the Caribbean north of Brazil, was a Dutch colony until 1975. After its independence many Surinamese migrated to the Netherlands, especially during the 70s and 80s. They were searching for a better life. Shortly after its independence Suriname entered an economic crisis. The economic situation of the country is still far from stable. Nowadays half of the Surinamese population (circa 300.000) live in the Netherlands, where they are part of a multicultural society in which 120 different nationalities live together. 10% of all the 15 million inhabitants have a non-western background.

The first Surinamese migrants faced many problems of unemployment, poverty and discrimination. But over the years they have

achieved a tremendous social upgrade. At the moment they are the most successfully integrated ethnic minority. They are very present on the labour market and in the area of education. The financial position of the Surinamese is stable and they are not really poor.

In the decades of Creole migration to the Netherlands the immigrants brought *kasmonis* along with them. They state that the *kasmoni* helped them a lot in creating a new living in the Netherlands. The life of immigrants is usually very hard. While they try to make ends meet, they are under constant pressure to fulfil moral obligations towards relatives in the homeland by sending them money. As a consequence the household budget faces double pressure. One strategy to meet this double pressure is to employ informal economic activities, like *kasmonis*. These activities seem to facilitate the process of migration. They are therefore regarded as a vehicle to reach upward social mobility.

### **The power of kasmonis**

The economic utility of the *kasmoni* can be best explained by comparing its economic functions with the financial services of formal institutions. Its strongest economic advantage lies in extending credit. Credit from a *kasmoni* is easier to get and less expensive than the credit extended by banks. By contrast, saving in a *kasmoni* is economically less advantageous since it does not provide any interest. The only savings advantage is social-psychological, i.e., the disciplined mechanism of forced monthly contributions. This element of constraint is an advantage as it forces participants to set money aside, a social obligation they fulfil voluntarily. When a participant encounters an unexpected emergency she can appeal for insurance. The money may then be distributed to that participant immediately so she can solve her problems. However, a *kasmoni* will never distribute more than the total sum in the fund to the participant. In fact appeals for insurance are very unusual. One extraordinary advantage of the *kasmoni* in general is that all three functions are combined in a single institution. In practice these functions are often overlapping and interchangeable, according to the varying interests of the participants.

While the *kasmoni* has strong economic and psychological benefits, its weakness lies in its informality. Any participant or the banker can remain unpunished for embezzling the money as there is no effective

legal device to sanction fraud. The *kasmoni* arrangement is merely based on trust and social control. To meet this requirement, the banker carefully selects only creditworthy candidates from her relevant networks.

## Women in *kasmonis*

Although 70% of the participants are female, many men are attracted to *kasmonis* as well, participating in groups that include women or in exclusively male groups.<sup>4</sup> Women are strongly represented in the *kasmoni* because, as managers of households, they face many different financial needs simultaneously. The matrifocality<sup>5</sup> of the Creole society leads these women to use the *kasmoni* regularly. Besides, there is much distrust and disrespect, even hostility between the sexes, which is reflected in the ways men and women participate in the *kasmoni* and spend the distributions. Most of the time partners who are part of the same household keep their participation hidden from one another in order to spend the money without their partner having any say.

Thanks to the *kasmoni* women can be quite independent economically. They generally use the money to maintain or improve their social position. They buy houses, vehicles, tickets, or expensive jewellery. They also pay for education, celebrations, invest in small businesses, or purchase durable goods. It is worth mentioning that 50% of the women in my research use *kasmoni* to pay for yards or houses.<sup>6</sup>

## Banker Akuba

It is quite risky to run a *kasmoni* business. But the way bankers like Akuba manage to keep the business going deserves a lot of respect. Their only assets are intuition and insight into human nature. How do these women operate in the field?

First of all not anyone can become a banker. The job requires courage. Akuba is totally responsible for the process: in case anything

<sup>4</sup> Nevertheless, this male participation of 30% is striking. In my dissertation I have paid close attention to their role in *kasmoni*.

<sup>5</sup> A large number of households in Caribbean societies have a matrifocal structure. A single mother is economically and emotionally responsible for the children and the household, due to the structural absence of a male partner.

<sup>6</sup> This is also true for the male participants.

goes wrong she is the one who will have to compensate for the financial damage. One precondition is that she has certain personal qualities such as leadership and entrepreneurial skills. Besides she must be able to inspire others to make something out of their lives. She usually plays a crucial role in cultural clubs or friendly societies. Apart from their regular jobs, female bankers as Akuba are very active in the *hus-tling* circuit: they earn money with informal activities like preparing meals for parties, setting up traditional costumes or designing creative hairdos. As a result these bankers have a huge network in which they find many potential candidates for the *kasmoni*.

Within this network Akuba has a very good reputation for being trustworthy and rational. This provides her a lot of respect. Characteristic for female bankers is their stable lifestyle and decent behaviour. Besides, the banker feels empathy for others, is a good listener and gives good advice on life issues. One of her strongest points is that she does not gossip about other participants and never reveals their secrets.

A second precondition for the success of a banker lies in her social network. This provides her access to useful information about the trustworthiness of the candidates: does Jacoba has a stable income, can I really trust Martha, is Dolly not living her life too ficklely and what is my impression of Clyde?

But no matter how accurate this pre-selection, it does not completely exclude the risk of financial fraud. The worst crime a member can commit is to stop contributing after she has received the kitty. Akuba and some of the participants would then lose a part of their money. Since bankers know that the risk does exist, Akuba uses different strategies to reduce it.

Firstly, during the cycle she exerts indirect pressure on the participants by telling them moralistic tales about how defaulters have come full circle in a hard way. Another strategy is to ask middlemen to keep an eye for her. In case a participant does not fulfil her financial obligations towards Akuba, she might resort to public scandal by shouting loud in the market place that her *kasmoni* should be paid now. If then the defaulter still does not pay up, Akuba can threaten her or use violence.<sup>7</sup>

<sup>7</sup> But the participants themselves need to put these strategies into practice as well for the banker can also commit default or fraud.

But Akuba will only do that when the defaulter has crossed her line, like when that participant has embezzled the kitty. This is considered theft. At this point the emotions of all involved run high: they call names at each other or even fight. At this stage the victims seem very determined to get their money back, no matter how. But at a certain point, when Akuba's attempts to get the money back have failed three times, she has to let go. Because if she keeps on trying a fourth or a fifth time she will, according to the values and norms of Surinamese Creole culture, lose her self-respect. Unfortunately this cultural code gives the defaulter space to go scot-free and start a new career in an environment where the rumours have not yet damaged her reputation. But fortunately this kind of *kasmoni* fraud is quite rare.

But what about the banker? She has of course suffered a serious loss, but she is not defeated. She will continue her *kasmoni* business imperturbably, in the belief that the defaulter will come full circle one day. Because *as ye sow, so shall ye reap!* There is an old and famous song that Akuba loves to sing:

*When you meet a woman who laughs funny,  
Then you know she keeps kasmoni,  
She will tell you strong stories and lies,  
That is to keep you under her thumb!*<sup>8</sup>

<sup>8</sup> Couplet from *Mi Switi Switi Sranan* [My Sweet Sweet Suriname], J. Kamperveen, zj. Translated by A. Bijnaar.

# **La composante féminine des migrations roumaines qualifiées à Toronto : visibilité, rôles et stratégies**

**Mihaela NEDELCU**

## **Résumé**

*De nos jours, la migration des cerveaux est un phénomène qui revêt des formes dont la richesse surprend. La mondialisation et la restructuration des marchés économiques entraînent des nouveaux comportements de mobilité sociale et géographique, en exerçant une influence directe sur la dynamique et les structures des processus migratoires. La féminisation grandissante des flux est un phénomène incontestable. Pourtant, dans les études sur les «skilled migrations», peu d'attention a été accordée aux femmes migrantes.*

*Dans le cas roumain, les migrations des élites scientifiques et techniques représentent une des facettes multiples de la mobilité que l'ouverture des frontières consécutive à la chute du communisme a entraînée. Le Canada, tout particulièrement, est devenu une destination cible des migrants roumains qualifiés. A partir des résultats d'une enquête qualitative menée à Toronto en avril 2002 et octobre 2003, cet article examine les stratégies migratoires des femmes roumaines, l'impact de leur statut d'entrée (immigrée indépendante/dépendante) sur l'habilité à l'intégration, les modèles d'accès au marché du travail ainsi que l'influence de la migration sur les modèles familiaux.*

## **L'invisibilité des femmes dans les flux migratoires des travailleurs qualifiés**

Les migrations internationales comportent de nos jours une composante féminine significative, et c'est un fait incontournable. Environ 45% des migrants dans le monde sont des femmes et, dans quelques pays comme les Etats-Unis et le Canada, leur nombre dépasse celui des migrants hommes. Longtemps négligée par la recherche en sciences sociales (Piore 1979), la migration des femmes retient davantage l'intérêt des chercheurs et des organismes internationaux depuis une vingtaine d'années (Morokvasic 1984; Phizacklea 1983; Moser, Young 1982). Mais les outils de recherche restent encore peu adaptés, les modèles conceptuels étant en général insensibles aux aspects de genre<sup>1</sup>. Ces dernières années, les chercheurs concentrent leurs efforts pour développer des théories qui prennent en compte les effets de genre liés à des facteurs structureaux (familiaux, sociétaux et culturels) et dans leur interaction avec les processus migratoires dans toutes les phases – prémigratoire, migratoire et postmigratoire (Grieco, Boyd 1998; Pessard, Mahler 2001; Kofman 1999).

Quant aux flux migratoires de l'Europe de l'Est, relativement peu d'attention et de recherches ont été consacrées aux migrations des cerveaux provenant de cette région de l'Europe (Morokvasic 1996;

<sup>1</sup> Ainsi, les approches structuraliste et néoclassique ont été critiquées pour avoir incorporé le genre en ajoutant une variable féminine à un cadre déjà existant, au lieu de donner aux relations de genre un rôle explicatif. Le genre suppose tout un processus de construction sociale des identités, des comportements et des relations de pouvoir (Scott 1986). Bien que les approches intégratives aient fait un pas en avant en ajoutant un niveau mésosocial qui permet de mieux saisir les interactions au sein des unités d'analyse telles que la famille, le foyer, le réseau, elles ne prennent pas explicitement en compte les effets de l'autorité patriarcale, familiale et sociétale, ce qui laisse entendre que la famille ou le réseau seraient des «acteurs stratégiques unifiés», tout en ignorant les relations de pouvoir à l'intérieur de ceux-ci. En réponse à ces critiques, des auteurs comme Grieco et Boyd (1998) proposent non seulement de prêter attention aux différences de genre dans le recrutement sur le marché du travail, mais de regarder l'influence que les rôles, les droits et les rapports de genre dans les sociétés d'origine et d'accueil exercent sur les comportements migratoires des femmes. D'ailleurs, le lien est biunivoque, car les migrations des femmes produisent aussi un effet sur la reproduction différée des rôles et des modèles familiaux.

Tinguy 1996). Sporadiquement présente auparavant dans les discours et les préoccupations électorales des dirigeants des pays de l'Est, cette problématique commence à susciter progressivement l'intérêt des milieux politiques internationaux et de la recherche, surtout dans la perspective de l'adhésion à l'Union européenne et de l'ouverture du marché du travail communautaire aux spécialistes de ces pays (Iredale 1999; 2001). Néanmoins, une approche axée sur la migration des femmes qualifiées fait toujours défaut (Kofman 2000). Les quelques études qui se penchent sur l'étude des processus migratoires avec une perspective genre traitent les femmes presque sans exception soit comme des migrantes dépendantes, ancrées dans leur rôle traditionnel d'épouse et de mère (Piper 2003), soit en tant que fournisseuses d'une main-d'œuvre non qualifiée et bon marché (Sassen 1991; Morokvasic 1993).

En s'interrogeant sur les raisons de l'invisibilité des femmes qualifiées et des relations de genre dans les études sur les *skilled migrations*, Kofman (2000) met en évidence l'évolution et les carences de la recherche en sciences sociales à ce sujet. En se penchant davantage sur les migrations des scientifiques et la mobilité des cadres au sein des entreprises transnationales ou des milieux financiers et d'affaires, la recherche s'est concentrée exclusivement sur des domaines professionnels auxquels les femmes ont eu traditionnellement peu d'accès. La littérature scientifique à ce sujet marginalise la thématique des femmes en tant qu'acteurs sociaux dynamiques dans les processus migratoires de date récente. Pourtant, la migration des cerveaux est, de nos jours, un phénomène qui revêt des formes dont la richesse surprend et s'accompagne de stratégies de reproduction et de développement novatrices. Dans certains secteurs, comme ceux de la santé ou de l'éducation, la balance genre est plutôt équilibrée; et malgré le fait que les femmes sont de plus en plus éduquées et qu'elles ont accédé à un certain nombre de professions auparavant dominées par des hommes (c'est le cas des domaines techniques par exemple), ces transformations ont été plutôt négligées par la recherche. Une autre explication pour cette invisibilité serait le type d'approches qu'on a longtemps appliqué aux *skilled migrations*. Fondées sur la théorie du capital humain, ces approches ont mis en avant l'idée selon laquelle les migrants hautement qualifiés se déplaceraient sur le marché pour maximiser l'investissement dans leur formation (Meyer, Charum 1995; Salt 1988). Aujourd'hui, on s'accorde à accepter que les cerveaux ne sont pas des

«électrons libres», ils ne sont pas déconnectés des contextes micro et mésosociaux (Nedelcu 2004). Les réseaux sociaux des migrants ainsi que les milieux familiaux ont sans aucun doute une influence sur la décision d'émigrer mais aussi sur le choix des pays de destination et les stratégies développées pour accomplir des projets complexes, non seulement migratoires et professionnels, mais également de vie.

L'importance de la migration des femmes qualifiées dans les flux de professionnels a été d'abord signalée dans les études qui traitent les sociétés traditionnelles de migration – comme le Canada, les États-Unis et l'Australie. Au Canada par exemple, où la politique d'immigration privilégie les requérants principaux de la catégorie «économique» – qu'on suppose être hommes et chefs de famille (Kofman 2000) –, les données sur les flux des femmes mériteraient d'être dépouillées de plus près. Si la plupart des femmes entrent au Canada plutôt en tant que personnes à charge des requérants principaux (majoritairement hommes) ou dans un contexte de regroupement familial, cela n'équivaut certainement pas à un faible niveau de formation ou de ressources en ce qui les concerne. L'intégration au marché du travail qualifié n'est pourtant pas facile à faire à cause des barrières sociostructurelles qui en conditionnent l'accès.

A partir de ces constats articulés aux résultats d'une recherche doctorale en cours, centrée sur les stratégies de reproduction des capitaux (social, culturel, économique) des migrants roumains hautement qualifiés au Canada, nous analyserons par la suite les spécificités des comportements migratoires des femmes roumaines. Sans avoir privilégié une entrée genrée dans cette problématique, nous avons pu rapidement remarquer que, malgré les stéréotypes qui envisagent le migrant qualifié roumain comme homme, célibataire, informaticien, dans une tranche d'âge de 25 à 35 ans, la composante féminine de ces migrations est non seulement numériquement importante, mais aussi très dynamique. Une approche de sociologie qualitative<sup>2</sup> nous a permis d'examiner les stratégies migratoires des femmes roumaines, l'impact

<sup>2</sup> Les données empiriques ont été accumulées en plusieurs étapes, entre octobre 1999 et octobre 2003, par entretiens compréhensifs et semi-directifs, avec des migrants roumains à différentes étapes du processus migratoire, en Roumanie et à Toronto. Un nombre de 62 personnes ont été interviewées, dont 41 hommes et 21 femmes. Une cinquantaine d'entre eux avaient déjà au moins seize années d'études à leur arrivée au Canada.

du statut d'entrée (immigrée indépendante/dépendante) sur leur habilité à intégrer le marché du travail, les modèles d'accès à celui-ci ainsi que l'influence de la migration sur les modèles familiaux.

### **Accès et performances des immigrant-e-s qualifié-e-s sur le marché canadien du travail**

Une description des conditions-cadre de l'immigration au Canada serait sans doute utile pour comprendre les éléments structuraux qui régissent ces migrations, et évaluer leur effet sur la mobilité de la population qui fait l'objet de notre analyse.

Le Canada a une politique migratoire sélective et ciblée. En privilégiant l'entrée des travailleurs qualifiés, des investisseurs, des entrepreneurs et de leurs familles, il vise à combler le besoin de force de travail et à assurer une absorption optimale sur le marché. L'immigration joue un rôle clé pour la croissance de la population, tout en représentant un moyen de contrecarrer son vieillissement croissant. Une répartition équilibrée hommes-femmes caractérise les cohortes annuelles d'immigration. Les statistiques sur l'immigration au Canada entre 1966 et 1996 (CIC 1999b) montrent que, en dépit d'une augmentation progressive du nombre des immigrants admis, le profil démographique n'a presque pas subi de changements au cours des trente dernières années. L'ampleur de l'immigration des femmes au Canada est indéniable, le pourcentage des immigrantes étant toujours resté légèrement supérieur à celui des immigrants avec une prépondérance nettement remarquable dans la catégorie d'âge de 20 à 29 ans et de plus de 50 ans. Pourtant, leurs performances sur le marché du travail ne sont pas identiques. À partir des données du recensement canadien et de l'office Citoyenneté et Immigration Canada (CIC), quelques remarques pourraient nous aider à mieux situer la composante féminine de l'immigration au Canada.

Les données de 1996 se rapportant au marché du travail (tableau I page suivante) montrent qu'une spécialisation et une ségrégation du marché du travail en fonction du sexe sont incontestables. Évidemment, cette statistique est conçue sur la base des déclarations d'intention des immigré-e-s, c'est-à-dire en fonction de la demande du marché canadien du travail, qui s'avère très restrictive et contraignante. Son influence ne va sans doute pas tarder à se manifester au niveau des difficultés et des opportunités d'intégration professionnelle des migrant-e-s.

**Tableau 1 : Résidents permanents  
Professions envisagées selon le sexe, 1996**

<b>Groupes de professions</b>	<b>Total</b>	<b>Hommes</b>	<b>Femmes</b>
Entrepreneurs	3 285	<b>2 769</b>	516
Investisseurs	1 647	<b>1 358</b>	289
Directeurs, administrateurs et personnel assimilé	8 493	<b>5 590</b>	2 903
Sciences naturelles, génie et mathématiques	20 113	<b>16 054</b>	4 059
Sciences sociales et secteurs connexes	2 153	945	<b>1 208</b>
Enseignants	1 722	529	<b>1 193</b>
Personnel médical, techniciens de la santé et travailleurs assimilés	2 733	1 097	<b>1 636</b>
Professionnels des domaines artistiques, litté- raires, des arts de la scène et pers. assimilés	2 369	<b>1 250</b>	1 119
Personnel administratif et travailleurs assimilés	8 046	1 256	<b>6 790</b>
Travailleurs spécialisés dans la vente	2 858	<b>1 881</b>	977
Travailleurs spécialisés dans les services	5 116	2 124	<b>2 992</b>
Agriculteurs, horticulteurs et éleveurs	895	<b>708</b>	187
Fabrication, montage et réparation	4 603	<b>3 397</b>	1 206
Travailleurs du bâtiment	1 116	<b>1 075</b>	41
<i>Total des travailleurs</i>	<i>118 533</i>	<i>68 045</i>	<i>50 488</i>
<i>Total des non-travailleurs</i>	<i>107 240</i>	<i>42 223</i>	<i>65 017</i>
<b>Total des immigrants</b>	<b>225 773</b>	<b>110 268</b>	<b>115 505</b>

Source: CIC 1999b.

Une étude de CIC (1999a) sur les résultats économiques des immigrants selon le niveau d'études lors de l'obtention du droit d'établissement montre que, en 1995, les immigrants titulaires d'un diplôme universitaire lors de leur arrivée au Canada et qui se trouvaient au pays depuis cinq ans ou plus ont déclaré des revenus d'emploi comparables ou supérieurs à la moyenne canadienne (27'848 CAD/année). Les immigrants de sexe masculin ont déclaré en 1995 des revenus d'emploi moyens plus élevés que les immigrantes. Il est à noter que si les immigrants titulaires d'un diplôme universitaire dépassent le revenu moyen canadien deux ans après leur arrivée au Canada, leurs homologues femmes arrivent à dépasser la moyenne canadienne sept ans et demi après leur entrée au pays et la moyenne des femmes canadiennes six ans après. Cependant, l'écart observé entre les revenus des immigrants

femmes et hommes dans l'ensemble (les femmes gagnant environ 38% de moins que les hommes) est inférieur par rapport à l'ensemble des déclarants canadiens (42%). Par conséquent, il ne s'agit pas d'une discrimination des migrantes, mais des femmes en général.

Le comportement d'établissement et les performances économiques des immigrant-e-s sont également influencés par la catégorie d'admission. Ainsi, une étude de CIC (1998b), basée sur l'analyse des résultats économiques des immigrants admis entre 1980 et 1995, montre que les requérants principaux de la catégorie «économique» (travailleurs qualifiés, investisseurs, entrepreneurs) affichent des revenus d'emploi plus élevés que la moyenne canadienne, ainsi qu'un faible recours à l'assurance chômage et à l'aide sociale (inférieur à celui de la moyenne canadienne); les conjoint-e-s et les personnes à charge de la catégorie «économique», tout en affichant des faibles revenus d'emploi, recourent rarement à l'assurance chômage et à l'aide sociale, tandis que les immigrants de la catégorie «famille» affichent des faibles revenus d'emploi et un recours élevé à l'assurance-chômage et à l'aide sociale. Un élément explicatif pourrait être le fait que les requérants principaux de la catégorie «économique» sont passés par un processus de sélection exigeant et qu'ils sont censés s'être préparés pour maximiser la probabilité de réussir sur le marché du travail, alors que les personnes à charge et celles de la catégorie «famille» ont peut-être moins de compétences (professionnelles, linguistiques, sociales) pour participer d'une manière similaire au marché du travail et à la vie socioprofessionnelle dans la société canadienne. Mais on remarque une fois de plus qu'aucune analyse des comportements hommes-femmes n'est faite au sein de ces catégories.

Si on analyse brièvement les données disponibles sur l'immigration au Canada en 2002 (CIC 2002), sur un total de 229'058 immigrés, les travailleurs qualifiés forment une majorité de 53,85%; 65'502 immigrés ont été acceptés dans la catégorie «famille», dont 42'775 famille immédiate (15,5%) et 22'502, soit presque 10% de l'immigration totale, parents et grands-parents<sup>3</sup>. La structure démographique est la suivante:

<sup>3</sup> D'ailleurs, cela est une des particularités du système d'immigration canadien. Dans le cadre de la catégorie «regroupement familial» peuvent être acceptés non seulement les époux et les enfants à charge, mais aussi les parents et les grands-parents; les répondants assument la responsabilité de subvenir financiè-

112'811 hommes et 116'278 femmes, avec une concentration maximale dans la catégorie d'âge de 25 à 44 ans. La répartition hommes-femmes est donc presque égale et suit une tendance constante ces trente dernières années. Selon le niveau d'études, environ 46% des immigrés ont déjà à l'entrée une formation de niveau «*bachelor*, maîtrise et doctorat». Les femmes représentent un quart des requérants principaux dans la catégorie «travailleurs qualifiés» – soit 13'556 (25,36%)<sup>4</sup> contre 39'892 (74,64%) hommes. Elles forment, par contre, la majorité de la catégorie «travailleurs qualifiés – personnes à charge» (43'042, soit 61,55% de cette catégorie).

En croisant les variables niveau d'études, sexe et catégorie d'entrée, force est de constater que si dans la catégorie «travailleurs qualifiés – requérants principaux», environ 83% des hommes et 80% des femmes ont accompli des études de niveau *bachelor*, maîtrise et doctorat, parmi les «travailleurs qualifiés – personnes à charge», la situation se présente différemment. Les femmes, plus nombreuses (27'536 femmes contre 9624 hommes), sont aussi plus qualifiées: en effet, si, dans cette catégorie, 35,28% d'hommes ont moins de douze années d'études et environ 40% ont un niveau *bachelor*, maîtrise ou doctorat, seulement 21,5% des femmes ont moins de douze années d'études, tandis qu'environ 53% ont un niveau *bachelor*, maîtrise ou doctorat. Dans la catégorie de la «famille», environ 60% des immigrés sont des femmes. Parmi les requérants principaux de cette catégorie, presque la moitié sont des femmes, «conjointes» et «fiancées», tandis que parmi les personnes à charge plus d'un tiers est représenté par des femmes «parents» ou «grands-parents». Il est encore intéressant de noter que, parmi les requérantes principales de la catégorie «famille», 30% des femmes possèdent une formation universitaire.

Ces chiffres montrent sans équivoque que si la plupart des femmes entrent au Canada avec un statut de migrante dépendante, elles ne manquent pas d'une formation de haut niveau. Les études susmentionnées suggèrent cependant que les femmes se trouvent dans des positions désavantagées sur le marché du travail, affichant des revenus

---

rement aux besoins des membres de leur famille ou de leur parenté pendant trois (époux), respectivement dix ans (enfants, parents et grands-parents).

<sup>4</sup> Environ 6% du total d'immigrés – résidents permanents entrés au Canada en 2002.

d'emploi moins élevés que ceux des hommes, avec un recours plus fréquent à l'assurance chômage et à l'aide sociale. Aucune étude ne permet toutefois, pour l'instant, de mettre en évidence des comportements différenciés (ou non) des hommes et des femmes migrants.

## La Roumanie, pays source pour l'immigration au Canada

La Roumanie connaît depuis le début des années 1990 une émigration croissante de ses professionnels qualifiés. Le Canada est notamment devenu une destination privilégiée pour les élites techniques; ces migrants, en majorité des spécialistes dans les domaines de la technologie de l'information et de l'ingénierie, quittent le pays de façon durable, attirés par des opportunités plus intéressantes de travail et de vie.

Les données statistiques (tableau 2) prouvent cette tendance croissante des migrations permanentes des professionnels roumains.

**Tableau 2: Résidents permanents d'origine roumaine au Canada, selon le pays de dernière résidence permanente et l'année d'établissement**

Année	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	2000	2001	2002
Rang parmi les les pays sources européens	4	5	5	5	6	4	3	3	1	1
Total	2784	2443	2992	3365	2969	3843	3664	4425	5585	5692

Ces douze dernières années, la Roumanie s'est située constamment parmi les 15 premiers pays sources, respectivement parmi les 5 pays européens sources d'immigration au Canada. En 2002, elle vient en 7<sup>e</sup> position des pays sources (et 1<sup>er</sup> pays européen), en fournissant 5692 immigrés, dont 1948 immigrés travailleurs qualifiés – requérants principaux (8<sup>e</sup> position), soit une majorité de 4538 travailleurs qualifiés requérants principaux et personnes à charge (en 7<sup>e</sup> position<sup>5</sup>). D'ailleurs, la majorité des Roumains arrivent au Canada dans la catégorie «travailleurs qualifiés», la Roumanie ne figurant pas parmi les 10 premiers pays sources de la catégorie «famille». Un nombre important

<sup>5</sup> En 2000, 7<sup>e</sup> rang; en 2001, 6<sup>e</sup> rang. En dessus du rang occupé par rapport à l'immigration totale.

de personnes à charge, sans avoir passé par le système de sélection canadien, bénéficie d'un haut niveau de formation acquis dans le pays d'origine. La plupart des immigrant-e-s roumain-e-s sont concentré-e-s dans quelques centres urbains: Montréal, Toronto, Vancouver.

## **Le profil des immigrant-e-s roumain-e-s au Canada**

Le statut à l'entrée des migrant-e-s est la résultante des trajectoires personnelles et des conjonctures macro-socio-économiques qui encadrent leur mobilité. Pour bien cerner le profil des migrant-e-s roumain-e-s au Canada, regardons leurs conditions de départ.

Tout d'abord, le système roumain d'éducation a longtemps privilégié l'enseignement supérieur technique. En Roumanie, les écoles polytechniques ont connu un développement important dans les années 1970. Le régime communiste a beaucoup investi dans ce type d'enseignement, censé être le moteur de l'industrialisation accélérée propre à l'économie planifiée. Pour des raisons idéologiques, les femmes roumaines ont été fortement incitées, pendant la période communiste, à s'investir dans des professions traditionnellement masculines (ingénieures, techniciennes, travailleuses en bâtiment, etc.). L'égalité des sexes faisait partie du projet politique d'uniformisation et d'effacement des différences sociales dans la société communiste. Bien que de haut niveau, la formation technique a connu un déclin avec la dégradation de certains secteurs économiques, consécutive à la chute du communisme. Un bon nombre d'ingénieur-e-s se sont retrouvé-e-s sans emploi après 1989, et obligé-e-s à faire une reconversion professionnelle. Ce n'est donc pas par hasard qu'une grande partie des migrants roumains au Canada, hommes et femmes confondus, possèdent une formation initiale en génie. Comme, en plus, ce type de formation leur permettait d'obtenir un bon score dans le cadre du système d'évaluation à l'entrée au Canada, ils ont mis à profit des qualifications qu'ils n'avaient parfois jamais mises en pratique.

Plus tard, la Roumanie est devenue un «pool» de compétences informatiques. Le système d'enseignement technique, conjugué avec la tradition d'une école roumaine en mathématiques de haut niveau, a permis de constituer une base solide pour un enseignement supérieur performant en informatique. Certes, le secteur des nouvelles technologies est actuellement devenu prioritaire dans le développement éco-

nomique du pays, mais la masse de spécialistes hautement qualifiés dans les technologies de l'information et de la communication reste pourtant pas intégralement absorbable par le marché national. L'instabilité de ce dernier explique en partie la propension de ces spécialistes à migrer, et donc la composition de l'immigration roumaine au Canada. En outre, la politique canadienne d'immigration, incitative à l'égard d'un grand nombre de professionnels, ainsi qu'un marché dynamique des compétences renforcent l'attractivité de cette destination.

### **Barrières structurales à l'arrivée**

L'insertion sur le marché canadien du travail n'est toutefois pas assurée par la seule possession d'une formation appréciée par le système de points à l'entrée. Le manque de compétences sociales et linguistiques des nouveaux arrivés ainsi que la politique canadienne de protection des ordres professionnels, discriminatoire à leur égard, expliquent en partie les difficultés que la plupart des migrants rencontrent au début de leur vie au Canada.

Dans ce pays, la reconnaissance des qualifications et des compétences acquises dans d'autres systèmes de formation et de travail que celui du Canada est soumise à l'autorité des ordres professionnels. Prenons par exemple le cas de l'Ordre canadien des ingénieurs: la certification dans la profession d'ingénieur est un processus discriminatoire et de longue haleine. Une formation complémentaire est exigée afin que les compétences soient reconnues et validées (Slade 2003). Bien que souvent plus qualifiés que leurs homologues canadiens, les ingénieurs immigrés, hommes et femmes confondus, rencontrent de ce fait beaucoup de difficultés à regagner le statut professionnel dont ils jouissaient dans le pays d'origine. Les barrières sont d'ailleurs multiples: l'accès à l'information, l'exigence d'avoir acquis une expérience canadienne, le coût des formations supplémentaires, les compétences linguistiques, les processus d'équivalence éducative, les coûts de la certification, etc. (Salaff 2003b; Couton 2002).

Quant aux femmes immigrées plus particulièrement, une étude récente (Slade 2003) montre qu'elles possèdent souvent des qualifications dans des professions non traditionnelles pour les femmes au Canada. Ainsi, des 85'780 ingénieurs immigrés au Canada entre 1978 et 2000, environ 12'000 sont des femmes (Couton, 2002; Skills for Change,

1999). Il s'agit pourtant d'une profession dans laquelle les femmes ont été très longtemps invisibles et exclues. La même étude argumente dans ce sens-là: les femmes ne représentaient en 1970 que 0,2% des ingénieurs certifiés et en 1975 3,6% des étudiants en génie inscrits dans les universités canadiennes. En 2000 cette situation avait changé (20,3% des étudiants en génie étaient des femmes), mais l'accès au marché du travail reste encore tributaire de ces tendances discriminatoires. Il serait dans ce cas d'autant plus difficile pour une femme immigrée de s'affirmer dans une profession déjà traditionnellement dominée par les hommes. Par conséquent, ce n'est pas étonnant que les femmes se déqualifient souvent après leur arrivée au Canada, en partie à cause des politiques étatiques protectionnistes qui dirigent et requalifient les immigrants hautement qualifiés en fonction des besoins immédiats du marché. La division sexuelle du travail au Canada est privilégiée par rapport à l'éducation et les expériences vécues par les femmes immigrées (Slade 2003). C'est pourquoi, malgré le fait qu'environ 15% d'entre elles ont des degrés universitaires en science et technologie, leur capacité intellectuelle a été fortement sous-estimée. C'est d'ailleurs une des critiques très âpres que les migrantes adressent au système canadien d'immigration, qu'elles qualifient de «pervers».

La situation est encore plus dramatique pour les médecins, qui n'arrivent que très rarement à exercer leur métier<sup>6</sup> malgré une pénurie croissante de personnel médical au Canada. Plus nombreuses, les femmes médecins sont encore plus touchées par les effets discriminatoires de la protection de la profession (Salaff 2003a).

Le cas des informaticiens se distingue toutefois. S'agissant d'une profession non protégée et d'un marché dynamique, flexible, avec un rythme de croissance flamboyant durant les années 1990, la conjoncture économique leur a été très favorable à plusieurs reprises. Cette situation a amplifié l'attractivité de ce marché. Une insertion professionnelle et une ascension sociale rapides ont contribué à la reproduction d'une représentation positive de la migration des informaticiens au Canada.

<sup>6</sup> Et cela surtout dans un certain nombre de provinces éloignées, à faible densité de population.

## **Rôles et stratégies différées des femmes roumaines à Toronto**

Mariées ou célibataires, actives ou non actives, toutes les femmes roumaines n'abordent pas la migration de la même manière. D'ailleurs, le positionnement socioprofessionnel de la femme est décisif par rapport au choix de sa stratégie migratoire. On peut remarquer que les femmes en possession des qualifications demandées sur le marché canadien ont des comportements similaires à ceux des hommes de même situation. Quand il s'agit de couples de professionnels, des choix rationnels sont opérés à chaque étape pour accomplir le projet migratoire. Ainsi, ce sera l'homme ou la femme qui va postuler comme requérant principal en fonction de tout un processus d'évaluation objective des compétences et de négociation subjective des rôles au sein du couple. D'ailleurs, ce processus n'est pas linéaire. Ultérieurement, à la rencontre des réseaux ainsi que des opportunités et des contraintes du marché du travail, les projets et les rôles sont souvent reconsidérés.

Quant aux stratégies des femmes célibataires, nous avons rencontré deux cas de figure prépondérants. Les jeunes professionnelles possédant le capital humain nécessaire pour se faire accepter dans la catégorie «travailleurs qualifiés» passent par le processus d'évaluation et de sélection du programme canadien d'immigration. Quand elles n'ont pas suffisamment de ressources, d'autres canaux sont employés. Un phénomène à deux fins mériterait d'être nuancé davantage. Il s'agit des stratégies matrimoniales développées par les immigrés roumains célibataires, et qui trouvent leur reflet dans les stratégies migratoires que les futures épouses prennent en compte pour accéder au statut de résidente canadienne. Adeptes des mariages endogènes, les jeunes professionnels roumains célibataires préfèrent «sponsoriser»<sup>7</sup> des femmes roumaines. Forums matrimoniaux sur Internet, clubs, agences, petites annonces ou réseaux personnels alimentent à la fois l'espoir de

<sup>7</sup> Selon l'expression qu'ils utilisent eux-mêmes pour indiquer en fait qu'ils se portent financièrement garants de leurs futures épouses qui entrent au Canada en tant que migrantes dépendantes. Cette pratique de la «sponsorisation» s'étend souvent aux parents des immigrés, nombreux à rejoindre leurs fils dans l'immigration.

«trouver le bonheur» des uns et «le rêve de se faire une vie au Canada»<sup>8</sup> des autres.

Quelle que soit la modalité d'entrée, les migrantes sont souvent confrontées à une période d'adaptation et d'incertitude correspondant en règle générale à une déclassification sociale transitoire (le temps nécessaire pour s'accoutumer à une réalité sociale différente, d'améliorer les compétences linguistiques, de se connecter aux réseaux professionnels de co-ethniques, etc.). Pour avoir accès aux emplois qualifiés auxquels elles aspirent, les migrantes doivent faire la preuve de leurs compétences dans un contexte en général plus compétitif, exigeant et contraignant que celui de départ. Nous avons identifié plusieurs mécanismes par lesquels les femmes roumaines, en possession d'une formation universitaire acquise en Roumanie, tentent de dépasser les difficultés et les discriminations auxquelles elles se trouvent confrontées.

### **Le «networking»**

Etre connectée aux bons réseaux et aux bons moments semble être la clé du succès pour une intégration professionnelle réussie. Les nouvelles arrivées ont compris cet enjeu, et cherchent à s'insérer rapidement au sein des réseaux de co-ethniques, capables de fournir des informations et des connexions intéressantes. Ces ressources permettent de s'accrocher à la dynamique d'un marché qui ne leur est pas tout de suite compréhensible. Le handicap de l'expérience canadienne souvent exigée lors d'un premier emploi peut, par exemple, être contourné par la recommandation d'un co-ethnique qui travaille déjà dans l'entreprise. Ce mécanisme fonctionne bien pour les domaines de l'informatique, où la recommandation sert de garantie de compétence pour l'employeur. D'autres domaines, comme l'immobilier ou les assurances, permettent le découpage du marché à partir de critères ethniques; les réseaux deviennent dès lors les outils d'activation des niches ethniques dans une économie concurrentielle.

<sup>8</sup> Selon les dires de Gino, programmeur, 28 ans, qui, malgré un divorce et la déception consécutive à une expérience «virtuelle» qui avait été sur le point de se concrétiser par un mariage, continue à fréquenter les forums matrimoniaux en espérant trouver ainsi sa «moitié».

### **La formation**

Beaucoup de femmes ne trouvent pas facilement un emploi correspondant à leurs attentes. En péril de déqualification, elles prennent en considération l'option d'entamer une formation qui peut durer de quelques mois à quelques années. Qu'il s'agisse d'une spécialisation supplémentaire (*master*, doctorat) dans un domaine proche ou d'une reconversion professionnelle totale, cette option n'est pas perçue comme une déqualification parce que le projet de formation s'accompagne en règle générale d'une ascension sociale et d'un regain de statut. D'autres formes de formation pratique de courte durée (*stages*, cours de qualification ou reconversion, volontariat) ne sont pas aussi valorisantes mais ouvrent souvent une porte d'accès au marché du travail.

### **L'emploi de survie**

En raison des difficultés à trouver un emploi adéquat pendant les premiers mois, voire les premières années de séjour au Canada, les migrantes sont contraintes de redéfinir leurs attentes. Le choix d'un «emploi de survie»<sup>9</sup> survient au moment où leurs ressources financières initiales diminuent dramatiquement. L'enquête a montré que les

<sup>9</sup> Un exemple d'emploi de survie est l'emploi d'intendant d'immeuble. C'est un emploi d'ailleurs très recherché par les nouveaux arrivés en situation précaire, hommes et femmes confondus. Il présente plusieurs avantages: les employés bénéficient de la location gratuite d'un logement dans l'immeuble, ils travaillent en quelque sorte «à la maison» ce qui leur permet de s'occuper à la fois des tâches professionnelles et ménagères, et ils profitent d'horaires flexibles. Pour toutes ces raisons, une vraie filière ethnique très féminisée s'est développée dans le secteur du *property management*, avec les deux conséquences suivantes. D'une part, un grand nombre ont acquis des formations supplémentaires et ont investi ce champ professionnel dans les échelons supérieurs: *super-intendante*, *building manager*, *property manager*. D'ailleurs, une association de travailleurs roumains dans ce domaine s'est constituée en 2003, qui compte environ 160 membres dont trois quarts sont des femmes. Des filières ethniques de recrutement ont davantage ouvert cette porte d'entrée sur le marché aux nouveaux arrivés. D'autre part, ce phénomène a provoqué l'apparition de concentrations urbaines des Roumains dans le *Great Toronto Area*. Des immeubles habités en proportion de 90% par des Roumains sont devenus des lieux de passage pour les nouveaux arrivés. Ces voisinages à fort caractère ethnique ont un rôle social important, car ils permettent la reproduction des relations fortes au sein des réseaux communautaires.

femmes sans enfants sont plus souvent prêtes à accepter un premier emploi en dessous de leur niveau de qualification, souvent en tant que travailleuses non-spécialisées. Ce choix n'est pas aléatoire, il est souvent la résultante des stratégies du couple. Les femmes «se sacrifient» pendant une période temporaire pour conforter le mari dans la recherche d'un emploi conforme à son degré de formation, stable et bien rémunéré; une fois ce projet accompli et la stabilité financière du couple assurée, les femmes reprennent souvent leurs études ou cherchent à réussir une intégration professionnelle gratifiante.

### ***Les femmes entrepreneures***

L'entrepreneuriat est une autre réponse pour contourner la difficulté de pénétrer un marché du travail fluctuant et discriminatoire. Les femmes sont plus nombreuses à investir les niches ethniques, développées avec prépondérance dans le domaine des services: agences de voyages, agences immobilières, commerces ethniques, assurances, cabinets dentaires, etc.

### ***Les migrations successives***

L'échec de l'intégration professionnelle n'est pas facilement acceptable pour des migrants qui se savent en possession de compétences de pointe et recherchées ailleurs dans le monde. Un autre projet de mobilité peut s'enchaîner sur l'expérience migratoire au Canada. De nombreux couples homme informaticien/femme médecin, après avoir obtenu la citoyenneté canadienne, choisissent de migrer aux Etats-Unis. Le déclassement social des femmes médecins est ainsi évité.

## **Intégration professionnelle, modèles familiaux et dynamique migratoire**

Les stratégies et les comportements des informaticiens roumains en migration – dont la présence est massive au Canada – ont produit une dynamique spécifique de la communauté roumaine à Toronto (Nedelcu 2003). Les programmeurs représentent une catégorie professionnelle qui suit typiquement la dynamique et les tendances d'individualisation du travail sur le marché global. Ils se déplacent souvent à l'appel d'un marché d'une grande flexibilité et s'articulent à ses exigences. D'ailleurs, ils se détachent au sein de la communauté roumaine

par rapport à laquelle ils marquent leur statut<sup>10</sup>. Les comportements d'intégration professionnelle mis en évidence lors de nos propres recherches sont peu différenciés selon le genre. Les réseaux ethniques sont le canal d'accès au marché le plus souvent utilisé. Une distinction peut pourtant être faite en termes de stabilité et de flexibilité de l'emploi. Les hommes sont plus enclins à rechercher une intégration professionnelle où la stabilité de l'emploi n'est pas garantie. Cette forme d'intégration que Paugam (2000) qualifie d'incertaine se trouve valorisée et gratifiante à cause d'une grande mobilité au sein du métier, source à la fois d'instabilité mais aussi de reconnaissance et de prestige. La chasse aux contrats de durée déterminée mais intéressants et stimulants de par le contenu du travail est d'ailleurs l'expression de l'esprit de compétition qui gouverne cette nouvelle culture du métier, et représente une forme de distinction sociale au sein de cette catégorie professionnelle. Par contre, les femmes sont plus confortées par la stabilité de l'emploi et des revenus (contrat à durée illimitée, emploi stable, peu mobiles). La carrière occupe une place importante dans leur projet de vie. De fait, le fonctionnement du modèle familial des couples biprofessionnels subit des transformations importantes. Cet aspect mérite d'être évoqué ici, car la recomposition des modèles familiaux en situation migratoire a des incidences directes sur la composition des flux migratoires et sur la dynamique communautaire.

Le taux élevé d'occupation des femmes professionnelles immigrées, les temps de travail flexibles, les distances étendues propres à une ville métropolitaine comme Toronto ainsi que des structures préscolaires jugées insatisfaisantes ont conduit à des formes inédites d'externalisation du travail reproductif dans les couples des migrants roumains. Ceux qui sont appelés à prendre en charge les tâches domestiques sont souvent les parents des immigré-e-s. On assiste ainsi à une reproduction du modèle de la famille élargie qui fonctionnait, pour des raisons différentes, en Roumanie<sup>11</sup>. Après une période de va-

<sup>10</sup> Par le niveau élevé des revenus, le standard de vie, les zones habitées, la propriété, les vacances, le travail sous contrat, la «sponsoration» de la famille étendue...

<sup>11</sup> En fait, en Roumanie, ce modèle, héritier du modèle traditionnel villageois, est resté une réponse à la précarité, traduite souvent par l'impossibilité d'accéder à l'immobilier. De nombreux foyers comportent plusieurs générations qui par-

et-vient entre la Roumanie et le Canada, les parents des immigrés sont amenés à vivre dans un espace transnational. Ils apprennent peu à peu à maîtriser un univers qui leur était étrange. La « sponsorship » des parents dans le cadre du regroupement familial est une suite logique de ces mouvements pendulaires. On produit ainsi un nouveau type de migration, d'une génération de retraités, avec des compétences socio-culturelles limitées par rapport à la société canadienne et des besoins spécifiques. Ainsi, si ces mobilités résolvent le problème du travail reproductif, elles ont des conséquences sociales importantes qui se reflètent dans la dynamique communautaire des Roumains à Toronto.

### **En guise de conclusion**

La migration des femmes roumaines qualifiées au Canada est un processus dynamique et complexe. Les migrantes développent des stratégies différées pour réussir leur projet migratoire. Ces stratégies se reflètent à tous les niveaux et dans toutes les phases du processus migratoire. Malgré le fait que les migrantes sont plus nombreuses dans la catégorie « travailleurs qualifiés – personnes à charge », le statut de migrante dépendante n'est souvent qu'un choix instrumental au sein du couple. D'ailleurs, les rôles et les compétences se négocient en permanence, en fonction des attentes et des projets individuels, ainsi que des contraintes et des opportunités contextuelles. En possession d'un capital humain et culturel élevé, les migrantes s'appuient sur les réseaux de co-ethniques et trouvent des modalités novatrices d'intégration professionnelle, malgré les contraintes structurelles auxquelles elles se confrontent. La dynamique dans laquelle les trajectoires migratoires et professionnelles de femmes qualifiées s'inscrivent a comme conséquence une transformation des modèles familiaux. Une réactualisation de la famille élargie en situation migratoire trouve son reflet, par la suite, dans la dynamique migratoire et communautaire des Roumains à Toronto.

---

tagent, en collocation, un même appartement. L'aide des parents et des grands-parents au ménage est essentielle pour les jeunes couples. Les parents et grands-parents sont encore très présents et actifs au niveau de l'éducation des petits-enfants.

Cette brève analyse a mis en évidence l'importance de saisir le lien biunivoque qui s'établit entre les interactions entre processus migratoires, marché du travail et facteurs structureaux d'une part et la négociation et la recomposition des rôles, des stratégies et des rapports de genre en situation migratoire de l'autre. C'est une piste de recherche future pour mieux interroger les effets de genre dans les *skilled migrations*.

### Bibliographie

- BEAUJOT Roderic, 1998, *Immigration et données démographiques canadiennes: état de la recherche. Mai 1998*, coll. «Recherche et examen stratégiques», Canada, CIC, Ministère des travaux publics et services gouvernementaux, <[www.cic.gc.ca/francais/res/pdf/rsf3iii.pdf](http://www.cic.gc.ca/francais/res/pdf/rsf3iii.pdf)> (consulté le 14 janvier 2004).
- BOYD Monica, 1989, «Family and personal networks in international migration: recent developments and new agendas», *International Migration Review*, vol. 23, pp. 638-670.
- CIToyenneté ET IMMIGRATION CANADA (CIC), 1998, *Les résultats économiques des immigrants selon les catégories d'admission*, coll. «Profils tirés de la BDIM» (Banque de données longitudinales sur les immigrants), Canada, Ministère des travaux publics et services gouvernementaux, <[www.cic.gc.ca/francais/res/pdf/rsf3aiii.pdf](http://www.cic.gc.ca/francais/res/pdf/rsf3aiii.pdf)> (consulté le 14 janvier 2004).
- , 1999a, *Les résultats économiques des immigrants, selon le niveau d'études lors de l'obtention du droit d'établissement*, coll. «Profils tirés de la BDIM» (Banque de données longitudinales sur les immigrants), Canada, Ministère des travaux publics et services gouvernementaux, <[www.cic.gc.ca/francais/res/pdf/rsf3aii.pdf](http://www.cic.gc.ca/francais/res/pdf/rsf3aii.pdf)> (consulté le 12 janvier 2004).
- CIC, 1999b, *Statistiques sur la citoyenneté et l'immigration, 1966-1996*, Canada, Ministère des travaux publics et gouvernementaux, <[www.cic.gc.ca/english/pdf/pub/1996stats.pdf](http://www.cic.gc.ca/english/pdf/pub/1996stats.pdf)> (consulté le 10 janvier 2004).
- , 2002, *Faits et chiffres 2002. Aperçu de l'immigration*, Canada, CIC, <[www.cic.gc.ca/francais/pub/faits2002](http://www.cic.gc.ca/francais/pub/faits2002)> (consulté le 10 janvier 2004).
- COUTON Philippe, 2002, «Immigrants hautement qualifiés: questions et tendances récentes», *ISUMA*, vol. 3, n° 2.
- GRIECO Elisabeth, BOYD Monica, 1998, «Women and migration: incorporating gender into international migration theory», Working Paper, WPS 98-139, Center for the Study of Population, Florida State University, <[www.fsu.edu/~popctr/papers/floristate/1998.html](http://www.fsu.edu/~popctr/papers/floristate/1998.html)>.
- IREDALE Robyn, 1999, «The need to import skilled personnel: factors favouring and hindering its international mobility», *International Migration*, vol. 37, pp. 89-123.
- , 2001, «The migration of professionals: theories and typologies», *International Migration*, vol. 39, n° 5, pp. 7-26.

- KOFMAN Eleonore, 1999, «Birds of passage a decade later: gender and immigration in the European Union», *International Migration Review*, vol. 33, pp. 269-299.
- , 2000, «The invisibility of skilled female migrants and gender relations in studies of skilled migration in Europe», *International Journal of Population Geography*, vol. 6, pp. 45-59.
- LI Peter S., 2001, *Attrait du travail indépendant pour les immigrants*, Série de rapports de recherche de la BDIM (Banque de données longitudinales sur les immigrants), CIC, Canada, Ministère des travaux publics et services gouvernementaux, <[www.cic.gc.ca/francais/res/pdf/rsf3avii.pdf](http://www.cic.gc.ca/francais/res/pdf/rsf3avii.pdf)> (consulté le 14 janvier 2004).
- MEYER Jean-Baptiste, CHARUM Jorge, 1995, «La "fuite des cerveaux" est-elle épuisée? Paradigme perdu et nouvelles perspectives», *Cahiers des sciences humaines*, vol. 31, n° 4, pp. 1003-1017.
- MOROKVASIC Mirjana, 1984, «Birds of passage are also female», *International Migration Review*, vol. 18, pp. 890-910.
- , 1991, «Roads to independence: self-employed immigrants and minority women in five European states», *International Migration Review*, vol. 29, pp. 407-420.
- , 1993, «In and out of the labour market: immigrant and minority women in Europe», *New Community*, vol. 19, n° 3, pp. 459-484.
- , 1996, «La mobilité des élites scientifiques de l'autre Europe: exode ou circulation?», *Revue d'études comparatives Est-Ouest*, n° 3, pp. 31-73.
- MOSER C., YOUNG K., 1982, «Women and the working poor», *IDS Bulletin*, vol. 12, n° 3, pp. 54-62.
- NEDELUCU Mihaela, 2003, «Les technologies d'information et de communication: support de l'émergence d'une diaspora roumaine?», *Balkanologie*, vol. 7, n° 1, juin, pp. 43-63.
- , 2004, «Introduction. Le saut paradigmatique: de la fuite à la circulation», in NEDELUCU Mihaela (dir.), *La mobilité internationale des compétences. Situations récentes, approches nouvelles*, coll. «Questions sociologiques», Paris, L'Harmattan, pp. 9-17.
- PAUGAM Serge, 2000, *Le salarié de la précarité*, Paris, PUF.
- PESSAR Patricia R., MAHLER Sarah J., 2001, *Gender and transnational migration*, Working Paper Series, WVP#01-06<sup>e</sup>, The Center for Migration and Development, Princeton University, <[http://cmd.princeton.edu/papers/trans\\_mig.html](http://cmd.princeton.edu/papers/trans_mig.html)>.
- PHIZACKLEA Annie (ed.), 1983, *One way ticket: migration and female labour*, London, Routledge and Kegan Paul.
- PIORE Michael, 1979, *Birds of passage: migrant labour and industrial societies*, Cambridge, Cambridge University Press.
- PIPER Nicola, 2003, «Wife or worker? Worker or wife? Marriage and cross-border migration in contemporary Japan», *International Journal of Population Geography*, vol. 9, pp. 457-469.
- PORTES Alejandro, 1997, «Immigration theory for a new century: some problems and opportunities», *International Migration Review*, vol. 31, pp. 799-827.
- SALAFF Janet, GREVE Arent, 2003a, «Gendered structural barriers to job attainment for skilled Chinese emigrants in Canada», *International Journal of Population Geography*, vol. 9, pp. 443-456.

- , 2003b, «Why do skilled women and men emigrating from China to Canada get bad jobs?», Working paper, Toronto.
- SALT John, 1988, «Highly skilled international migrants, careers and internal labour markets», *Geoforum*, vol. 19, pp. 387-399.
- SASSEN Saskia, 1991, *The Global City. New York. London. Tokyo*, Princeton University Press, Princeton.
- SCOTT J., 1986, «Gender: a useful category of historical analysis», *American Historical Review*, vol. 91, pp. 1053-1075.
- SKILLS FOR CHANGE, 1998, *Dignity and opportunity: accessing the economic contribution of foreign-trained newcomers*, Toronto, Skills for Change, <[www.skillsforchange.org/library/downloads/dignity\\_and\\_opportunity.pdf](http://www.skillsforchange.org/library/downloads/dignity_and_opportunity.pdf)> (consulté le 20 janvier 2004).
- , 1999, *Promoting equitable participation of professional foreign-trained immigrant women*, Toronto, Status of Women, <[www.skillsforchange.org/library/downloads/foreign\\_trained\\_women.pdf](http://www.skillsforchange.org/library/downloads/foreign_trained_women.pdf)>.
- , 2001, *Access for foreign-trained IT Professionals: an exploration of systemic barriers to employment*, <[www.skillsforchange.org/library/downloads/access\\_report.pdf](http://www.skillsforchange.org/library/downloads/access_report.pdf)> (consulté le 21 janvier 2004).
- SLADE Bonnie, 2003, «Gender, race and the social construction of skill in Canadian engineering: the deskilling of immigrant women engineers», Online Proceedings, Canadian Association for the Study of Adult Education.
- TINGUY Anne (de), 1996, «Le départ des cerveaux de la CEI en France: fuite ou mobilité?», in MOROKVASIC M., RUDOPHL H. (dir.), *Migrants. Les nouvelles mobilités en Europe*, L'Harmattan, Paris.
- VERTOVEC Steven, 2002, «Transnational networks and skilled labour migration», WPTC-02-02.

# **Gender in SDC<sup>1</sup> : Policy and Toolkit**

**Annemarie Sancar**

Migration and development cooperation are linked in terms of national politics. More money for cooperation programmes means less emigration from poor regions in the South to the rich countries in the North. We all know that our State has a very ambivalent attitude towards migration – as long as there is a value added in terms of economic growth immigration is easier to be accepted than if immigrants are identified with poor people depending on welfare and social assistance. The State can accept migrants as labour force as long as the labour market can integrate them. But it tries to get rid of them as soon as they lose their economic value. Each Nation-State is challenged to find instruments and strategies to handle this field of conflict, to channel the moving people. In order to maintain the national identity differentiation to the other and the alien, the State searches for legitimate ways of manipulating frontiers. And States try to argue in terms of humanism and democratic tradition. As these elements are not always very easy to manage States do also argue that it would be better if people did not leave their home country, if State activities could prevent them from migrating. That is how we can understand the link between migration and cooperation, between migration politics and politics of foreign affairs and economics. More support on site would downsize the potential emigration. And what is SDC doing in this field of action?

<sup>1</sup> Swiss Agency for Development and Cooperation.

SDC has to do with migration – not only in the above mentioned sense of migration as a national challenge, but in terms of access to mobility. To fight poverty SDC supports interventions which enhance the access of the poor to all kinds of resources, one of them being mobility. Access to mobility is a question of power relation and in so far has to be considered also in terms of gender inequality.

“The issue of spatial mobility is inextricably linked to the social and economic empowerment of women. Access to transport facilities by men and women is unequal and in many cases discriminatory to women. Restrictions on the physical movement of women define their entitlements to income and employment opportunities and to other services like education and health. Lack of access to safe and secure transport also impinges upon the physical security of women outside their immediate surroundings, reinforcing the cultural restrictions traditionally imposed on them” (Source: *Women’s Empowerment and physical mobility, implication for developing rural transport in Bangladesh*).

SDC supports this kind of projects in order to promote instruments which the poor can afford, and means for transport which are accessible to discriminated groups as well. And since gender is a transversal theme for all its interventions SDC pays specific attention to gender inequalities, which entails gender analysis of the contexts, planning of intervention, methods of monitoring and evaluation and so on. The aim is to improve the mobility of women – if we do think in terms of migration, we encourage women to move as a way to improve their situation.

After this short introduction – which might not be more than some thoughts about political dynamics of a Nation-State – I would like to quickly present the SDC Gender policy and the tools for its implementation.

Gender has been integrated as a cross-cutting issue in SDC’s activities since 1990. The first SDC policy for gender-balanced development was formulated in 1993, and implemented to different degrees in countries and regions. The general level of gender awareness and competence is increasing in SDC and in partner institutions, and gender is gradually incorporated in their development approach and tools. Considering this evolution, a new gender policy is necessary to ensure

a more systematic integration of gender in the full range of SDC's activities. Since 2003 SDC has been leading this new policy.

*The aim of the new SDC policy is to ensure that all SDC interventions increase women and men's opportunities to exercise their rights equally and gain equal access to, and control over, the benefits of development. The strategy to achieve this aim is to mainstream the empowerment of women and men as active participants in transforming gender relations in a process of constructive engagement and, where possible, collaboration.*

### **The reasons why Gender policy is important for SDC:**

- Gender equality is embedded in human rights.
- Gender equality through the empowerment of women and men is critical for good governance.
- Women's and men's dynamic contribution to society as individuals, workers, and citizens is critical for sustainable development.
- Empowerment of disadvantaged groups is a key strategy for social change and poverty alleviation.
- The integration of gender is part of broader empowerment strategies and positively affects operational performance and the impact of development interventions.
- Gender equality is embedded in Switzerland's national and international commitments.

### **SDC Guiding principles**

- All interventions are based on a gender-aware analysis
- Flexibility in implementation
- Multilevel approach
- Specific actions for gender equality
- Equal opportunities in organisations

It is nice to have a policy, but it is also important to have some guidelines, tools, instruments to be able to implement the policy. SDC therefore developed a Toolkit, which you can get at the following address: DDC – Centre de distribution – Tel. 031 322 44 12 [info@deza.admin.ch](mailto:info@deza.admin.ch) (available in French *L'égalité homme-femmes en pratique. Un manuel pour la DDC et ses partenaires*, German, English, Spanish and Russian). DDC, 2003, Section Gouvernance, Unité Genre.

# **The Gender Dimension of the Hague Declaration on the Future of Refugee and Migration Policy**

**Domenica Ghidei Biidu**

*'The willingness of rich countries to welcome migrants, and the way that they treat them, will be a measure of their commitment to human equality and human dignity. Their preparedness to adjust to the changes that migration brings will be an indicator of their readiness to accept the obligations as well as the opportunities of globalization, and of their conception of global citizenship. And their attitude to the issue will also be a test of their awareness of the lessons and obligations of history.'*

Text of Secretary-General Kofi Annan's Emma Lazarus Lecture on international flows of humanity, delivered 21 November 2003 at Columbia University

In this presentation of the gender dimension of The Hague Declaration on the Future of Refugee and Migration Policy (The Hague Declaration) I would like to start by explaining the process that has led to the draft and presentation of The Hague Declaration and to the process which is taking place to implement it. I will also look at the gender dimension of this process and make suggestions as to the steps that can be taken to deepen the gender dimension in the future of the Hague Declaration.

## The Hague Declaration

A group of some 550 persons, with different backgrounds and coming from different geographical regions, from both the North and the South, who are involved in the field of refugee and migration policy were brought together in 1999 for a period of three years in their individual capacities by the Netherlands Chapter of the Society for International Development. They came from different disciplines and worked in different organizations: governments, supranational bodies, intergovernmental organizations, academia, faith groups, corporate sector and civil society organizations. Some of them had the direct personal experience of flight, displacement or migration. The aim of the process was to think freely and creatively about the future of refugee and migration policy. The added value was to address both issues, refugee movements and voluntary migration, together on a parallel manner because they influence each other at the levels of policy formulation and practical implementation as well as at the level of the daily reality of people on the move. To discuss the different issues, seven seminars and a special hearing took place within a period of three years. The participation was organized on the basis of everyone contributing in their individual capacities. The discussion followed the 'Chatham House rules', which guarantees openness and freedom of expression, and states that no comment or statement will be cited outside the meeting in such a way as to identify the speaker. The whole process was made possible through financial support by many NGOs, governments, international and supranational organizations.

The first step was to (re)think the long term interests of States and societies as well as the aspiration and needs of the people on the move. This three-year process was concluded with the production of *The Hague Declaration on the Future of Refugee and Migration Policy*. The Declaration was launched at the Peace Palace in The Hague on November the 22<sup>nd</sup> 2002 where it was presented to the General-Secretary of the United Nations, Mr. Kofi Annan. The Declaration consists of 21 Principles and a Commentary on each principle to provide a foundation for the advancement of policy in the field of migration and refugees, with a rights-based approach. The Declaration of The Hague has now been published in the six UN languages (Arabic, Chinese, English, French, Russian, Spanish) as well as in Polish.

## The Hague Process

It became clear during the Forum Debate at the launch of The Declaration that all participants wished a follow-up of the project. The need was acknowledged by starting an elaboration of the Principles of the Declaration. After a transitional period the second phase (2004-2008) was entered to be called: '*The Hague Process on the Future of Refugee and Migration Policy*' (The Hague Process). It is a worldwide attempt to advance the refugee and migration agenda from a multidisciplinary, complementary, and innovative practical perspective. It brings old and new stakeholders together: international organizations, policy makers, governments, intergovernmental organizations, refugees and migrants, academia, the civil society and the corporate sector. They consult each other in order to arrive at concrete attainable steps. 'The Hague Process' remains an independent initiative aimed at promoting positive policies and practices in the field of refugees, asylum and migration in a rapidly changing world. It aims at complementing efforts that are already under way, by filling the gaps that exist in the international migration field, and by using its unique characteristics to promote discourse and harmonization.

The point of departure is the Hague Declaration, the approach is 'action-with-result' driven. The group which has participated in the primary process that led to the Hague Declaration, the *Hague Network*, is still involved in the process and has grown to more than 800 people. To further facilitate 'The Hague Process' *The Club of Hague* was set up as an independent advocacy platform whose purpose is to promote and implement The Hague Declaration. It includes several prominent and distinguished international leaders from the North and South who represent many different stakeholders in the refugee and migration field. The Club of The Hague serves as a high level advisory body to The Hague Process, supports its work and issues 'position statements' for use by The Hague Process. It complements other initiatives and works in partnership with existing institutes, organizations and initiatives like the Bern Initiative and the Global Commission on International Migration where governments are the major players.

## **The different roles of The Hague Process are:**

### ***Advocacy***

To engage in advocacy, by acting as a catalyst for further discussion and debate, by facilitating discussion between various sectors in the refugee and migration debate involving the business community and to have an impact on policy and decision makers. Policy makers often do not have the adequate tools to make informed decisions and develop innovative and forward-thinking refugee and migration policies. Although a large body of research exists in this field, policy makers need assistance to distinguish the relative value of different studies. In addition, The Hague Process could distil and disseminate the knowledge that already exists, and provide policy makers with concise and practical information. This would be an effective tool in promoting visionary leadership in this field, which is currently lacking.

### ***Bridge builder***

The multi-institutional nature of The Hague Process would also enable it to be an effective 'bridge builder' and to facilitate communication and coordination between various stakeholders, for example civil society and governments, policy decision makers and academia. In addition, it will give the opportunity to involve the corporate sector, a group that is currently underrepresented in this area.

### ***Compiling best practices***

Another important task that The Hague Process could undertake and which would fill in an existing gap would be to compile a list of best practices with regard to refugee and migration policy, with a link to development, integration and human rights, in order to see which policies are effective and which are not. This information could be disseminated to decision makers and would assist governments in implementing and building upon successful policy practices. It would also help harmonize refugee and migration policy built upon proven, successful best practices.

### ***Dialogue***

The Hague Process globally stresses the need to elaborate the relevant policies in countries where refugees and migrants originally come

from, in the transit countries and in the host countries. At the moment there is insufficient dialogue between these countries. The existing dialogue only concerns short term migration management needs. It is important to link the countries of origin and the host countries so that they can work together to coordinate and improve their refugee and migration policies, to incorporate development, integration and human rights, and to develop initiatives that would benefit countries of origin, host countries and the transnational subject as well.

### **Complex analysis**

This having been the first and second phases of The Hague Process the question arises: what is the gender dimension to this? Before answering that question I will add up a couple of factors to show the broad spectrum we are dealing with when looking at the issue of gender and movement of people. First of all we need to acknowledge that the world has become more and more complex with so many invisible elements influencing decisions and actions of individuals and societies at the local level that we need at least an equally complex analysis to understand the factors that influence the lives and choices of migrants and refugees. Such analysis is needed to have a broad view of the layered facts underlying the challenges. Besides we need to understand that the short term, simplistic solutions, like closing borders or '*eman-cipating foreign women*', as many politicians are proposing, are not the solution. They only give a distorted image of the situation and give *false hope* to the electorate and, eventually, the migrant or refugee is going to be blamed if the solution fails.

### **Decisions**

The second point we need to consider is the process and reality of decision making in refugee and migrant situations. Besides government leaders, major decisions concerning refugees and migrants are made by the refugees and migrants themselves, their families, and (formal or informal) employers. The clearest example of neglecting or misunderstanding this reality is seen when governments in the North invest billions in border control, but with little effect on undocumented migration. In some countries in the North like the United States the number of undocumented refugees, migrants and other displaced persons has

actually increased in the past few years. The dynamics of the decision process by refugees and migrants themselves and by their families has not received sufficient attention. How their aspirations, dreams, frustrations, needs and survival skills affect that process has unfortunately many times been problematized and criminalized. Refugees and migrants make choices, sometimes these are even choices between life and death. Although the choices are made under enormous external pressure, they still are choices. Different people confronted with the same or similar situation act and choose differently. Acknowledging that people choose to migrate or flee influences the perception of refugees and migrants as people who make choices. We should recognize their potential.

### **Ground of operation**

Thirdly, I would like to look at the ground of operation. The cultures and structures of the countries receiving migrants and refugees, their fears and aspirations and interests are not analyzed properly in the process of understanding their responses and policies towards migrants and refugees. Unfortunately state interests are perceived on an ad-hoc basis with little regard to long-term strategies. Politicians exploit existing fears and ignorance towards foreigners and this has a negative impact on the integration and cohesion in societies. To quote the High Commissioner for Refugees Mr. Lubbers on State responsibilities:

*We need to find more effective ways of managing the asylum-migration nexus, so that people in need of international protection find it, people who wish to migrate have appropriate opportunities to do so, and abusive manipulation of entry possibilities is curtailed. International migration can no longer be addressed solely from the limited perspective of national sovereignty. A multilateral approach is required, which addresses migration and forced displacement in a concerted, comprehensive and forward-looking manner, focusing on root causes, human rights protection and labor needs.<sup>1</sup>*

<sup>1</sup> Statement by Mr. Ruud Lubbers, United Nations High Commissioner for Refugees, to the 59th Session of the United Nations Commission on Human Rights Geneva, 18 March 2003.

### **Linking Migration and Refugee**

An added value of The Hague Process has been the focus upon the complex linkages between refugee movements and voluntary migration. Due to volatile political situations a person who was a tourist can become a refugee overnight, 'sur place' or as an Internally Displaced Person (IDPs). Or, like in the 1960s and 1970s with refugees from (North) Africa and the Middle-East in Europe, refugees can work as ordinary migrant workers because it is the easiest way to get a stay permit (at that time due to the economical needs in Europe). Another recent example concerns the 1980s and 1990s where, in Europe and many industrialized countries in the North, the only ground to ask a stay permit, apart from family reunion, was by asking asylum. And at the same time a huge practice of undocumented work is part of the daily labor reality. By addressing the issues of refugee movements and voluntary migration together The Hague Process aims to create a space to find solutions without pushing the challenge to either one or the other of these policy terrains.

### **The Gender dimension**

In the first phase of The Hague Process, gender issues within the migration and refugee issues were addressed in different seminars. The examples put forward were about vulnerability as well as the needs, resilience and responsibilities of women on the move. These inputs led to the drafting of Principle 16 and its Commentary:

#### **Principle**

#### **16. Refugee and Migrant Women**

*Greater focus is required on the particular needs of refugee and migrant women particularly as the patterns of migratory movements and displacement change. Very often women constitute a significant proportion of the respective populations. They bear a heavy burden to ensure the protection and survival of their families. Protection policies need to be more sensitive to their needs. State and local authorities should acknowledge their special potential to facilitate integration and preserve cultural traditions.*

## **Commentary**

### **16. Refugee and Migrant Women**

*The number and role of women involved in refugee and migrant movements in the world is all too little known or acknowledged. Of the 50 million refugees and IDPs in the world some 80% are women and children. The majority of trafficked people are women, especially those abused in the world's sex industries, mainly coming from South Asia, South East Asia and some of the nations of the Commonwealth of Independent States (CIS). It is further estimated that 40% of all other migrants are women.*

*Some 170 countries are party to the 1979 Convention on the Elimination of All Forms of Discrimination Against Women (CEDAW). Other important Guidelines, particularly those produced by the UNHCR, IOM and ILO, present a solid framework for the protection of refugee and migrant women.*

*The traditional one-dimensional view of the 'vulnerable woman victim' is now redundant and must give way to greater gender sensitivity. This applies to all aspects of dealing with refugee and migrant women, in particular issues relating to the security of women. The specifics of their cases in refugee status determination require special attention in national and international asylum policies.*

*A greater recognition of the role of women in future refugee and migration policy will draw on their potential in strengthening the process of integration and in contributing to processes of reconciliation, peace-making and the building of bridges between cultures and communities. A valuable new development is the UN Security Council's support for the greater inclusion of women in major negotiations on peace and resettling uprooted populations.*

### **Diversity**

During the first phase of The Hague Process gender issues were raised especially with regard to the position of women and not so much in terms of power relations between women and men. Also the issue of the new international division of labor was neglected. Now that The Hague Process has entered its second phase a renewed attention needs to be given to gender aspects in relation to the broadest possible scope of implementation of The Hague Declaration.

The commentary gives space to address the roles, needs and aspirations of migrant and refugee women worldwide. A prerequisite is to give attention to a better understanding of gender related issues. This is going to be a very challenging process because of the complexity of

the matter. When we talk about migration issues in relation to gender we tend to look at the effects of migration on women. A broader analysis can offer more appropriate tools. A diversity perspective can be such an instrument.

This analysis can be helpful because it can show the different aspects that influence the position and interaction of migrants and refugees in their host communities, and how these affect their personal identity, their position in the host countries as well as in their country of origin. A diversity approach takes into account variations according to gender, race, class, age, color, religion, educational background etc. In migrant people's interactions with the host countries there can be many differences, but also similarities with the local population. That has an implication on their position, it can influence the challenges and successes to secure their rights in the host countries.

In some countries in Africa there has been a long pattern of migration of individual women and these migrations have given them economic space and independence to pursue their dreams as well as a better position in their own societies. Many times these women have invested in the development of their own village. This fact is mostly not known by the host societies where these women live and work, because of their appearances; many wear their traditional dresses and veils. This is often a reason to perceive them as illiterate oppressed women. Instead these women could be considered as important resource persons in the field were they have been active for so many years. They could be consulted so that lessons can be drawn on issues like project ownership and mobilization of resources in relation to the diaspora societies.

Society reacts differently to female and male migrants depending on the needs of the host societies and on their prejudices about the gender differences in the society of origin, which adds up to the prejudices of the 'foreigners', be they migrant or refugees. The gender-based labor division in these countries and societies influences the status and the insertion of migrants and refugees in the labor force. We see many women from Eastern Europe and certain countries in Asia going to the United States and Canada to work as researchers in a field which was originally associated with men. At the same time we see male domestic workers in the Middle East and in Southern Europe. The elite discourse in societies is often influenced by economic realities and politi-

cal aspirations of leaders, and short term interests tend to polarize the host society. The diversity perspective can create a vision that obliges us to shift our paradigm and create space for new solutions. It can create alliances that transcend the narrow divide between the genders or between foreigners and citizens.

### **Labor market**

Migrant women mostly work in two sectors: as sex workers or as domestic workers. More research is needed on other professions as well. To understand the dynamic of the needs and opportunities at the workplace we need to look at the position of men doing the same work. We need to assess the gender-based differences and similarities between migrant workers rights by addressing the common issues where migrant workers need to be protected and by using the different international legal instruments available to ensure those rights. We often see that migrant workers, for example live-in domestic worker, by the nature of their work do not have the space nor the right to have a family life. While at the same time they are the ones who create the opportunity for families in the industrialized world to pursue their career. While the division of labor between women and men in those households remains the same only a woman from abroad is filling in the gap, giving a distorted image of her own level of emancipation.

The second issue we need to focus on concerns different aspects of labor migration as created by the globalized economy in order to involve the employers, multinationals, small businesses or the informal economy. For example, many people migrate to the oil producing countries, where in some regions the majority of the population are migrant workers. In many African countries there are many women entrepreneurs who travel frequently. Labour migration encompasses cross border seasonal work in agriculture, ICT workers, scientists from the Eastern and Central European countries moving to the US, Canada and/or Australia. By addressing the issue in its broadness, possibility is created to show the magnitude of the issue so that the migration issue can be brought from the margin to the centre of globalization and states and corporations can be asked to take their responsibilities.

### **Remittances**

The money which people send back to their relatives at home is a substantial source of income for developing countries. These remittances received by developing countries were estimated at \$93 billion in 2003, up 14% from the previous year and approximately three times the level of 1990. In some receiving countries remittances amount to twice the total of development aid. The effects of remittances is receiving a lot of attention lately from NGOs, governments and the IMF. Further understanding is needed to assess gender differences in the remittances and their effects in the country of origin.

As the costs associated appear to be unduly high, as much as 20% of the funds remitted for small transfers, a lobby is needed to reduce them. The big winners at this moment are the already powerful financial institutions and banks, which do not invest in the local communities of the countries receiving the funds. The transfer costs are mostly felt by small households many of whom are run by women who support their families back home. As migrants generally do not have the right for family reunion their children remain in their home countries and the remittances are meant to support them, to provide for food, shelter and education. And sometimes the money sent to the home countries is even invested collectively to create infrastructure in certain remote areas where the government is not investing. This could get more attention and partnership could be created between these private initiatives and international donors as long as the ownership remains with the people and is not abducted by large organizations.

### **Rights**

The above mentioned aspects of the labor position of migrants has also effects on the labor position of refugees once they are admitted to the countries of resettlement or after they have received the right to stay in one country. Even though the rights of refugees in general and in the labor market in particular are influenced by the Geneva Convention of 1951, the general climate and attitude towards migrant workers in the countries of residence influence their position. The rights-based discussion makes it even more visible that the 1990 *International Convention on all Migrant Workers and their Families* needs to be ratified by the industrialized countries, to have the necessary effects. This issue was put forward during this colloquium by Mrs. Gabriela Rodríguez, Special Rapporteur on the Human Rights of Migrants.

### **Protection instruments**

Women and men facing challenges that make it necessary for them to apply for international protection have an impressive amount of international human rights laws that can be applicable to grant them safety, like the *Geneva Convention relating to the status of Refugee of 28 July of 1951* and the *Protocol relating to the status of Refugee of 31 January 1967*. Besides, there are regional instruments like the *Organization of African Unity (OAU) Convention Governing the Specific Aspects of Refugee Problems in Africa of 1969* and the different legal instruments in the Americas and the different conventions in Europe like the *Convention for the Protection of Human Rights and Fundamental Freedoms of 1950*. These international instruments do exist but the challenge remains to make them applicable.

*'At the root of many of the dilemmas confronting the protection of refugee rights today lies not the regime of rights itself, but rather some confusion about how to determine who is responsible to protect these rights.'*<sup>2</sup>

The majority of forced migrants flee for reasons not recognized by the international refugee regime, and many are internally displaced persons (IDPs) who have not crossed a national frontier from a strictly legal point of view and remain under the formal responsibility of their own state. Certain legal instruments can also be invoked by women when their fundamental human rights need to be protected or when they face oppression based on their gender<sup>3</sup>.

### **Refugee definition and gender**

The definition of a refugee does not include gender as an independent enumerated ground for a well-founded fear of persecution warranting the recognition of convention refugee status. However in the past 15 years the United Nation High Commissioner for Refugees (UNHCR),

<sup>2</sup> Executive Committee of the High Commissioner's Programme (54th Session) Statement by Ms. Erika Feller, Director, Department of International Protection, *Effective Protection in Today's World*.

<sup>3</sup> *Universal Declaration of Human Rights; International Covenant on Civil and Political Rights International Covenant on Economic, Social and Cultural Rights; Convention on the Elimination of All Forms of Discrimination Against Women; Convention on the Political Rights of Women; Convention on the Nationality of Married Women; Convention Against Torture and other Cruel, Inhuman or Degrading Treatment or Punishment; Declaration on the Elimination of Violence Against Women.*

its Executive Committee and the Office of the UNHCR have produced many guidelines and publications relating to the status of refugee women. The UNHCR has noted repeatedly that refugee women have special needs for protection. There is major concern especially during mass influx of refugees and in protracted refugee situations especially in the camps. The situation puts a lot of constraints to grant safety. The focus is on preventing sexual and gender-based violence; improving the protection of women and children; maintaining the civilian character of refugee camps<sup>4</sup>.

Gender-related persecution is a form of persecution which can and should be assessed by the authorities of the destination country. This has been more widely recognized and is an expanding area of the law regarding refugee protection. When a woman claims to have a gender-related fear of persecution, the central issue is the need to determine the linkage between gender, the feared persecution and one or a combination of the enumerated grounds: race, religion, nationality, membership of a social group or political opinion. There is increasing international support for the application of the *particular social group* ground to the claims of women who allege a fear of persecution solely by reason of their gender. Some countries like Canada have developed and applied special guidelines relating to women refugee claimants fearing gender related persecution. The issues are whether the violence, experienced or feared, is a serious violation of a fundamental human right for a Geneva Convention ground and in what circumstances the risk of that violence can be said to result from a failure of state protection. Even here we can see that in refugee protection analysis we always place the responsibility to protect the rights of individuals on the government of their own country. This confronts us with the dilemma of how to assert protection under weak states, where non-state agents violate human rights and the state is not capable of giving protection.

An increased attention is being placed on the situation of women who are acting in opposition to the social, cultural, traditional and reli-

<sup>4</sup> The UNHCR Executive Committee, *Note on Refugee Women and International Protection*, EC/SCP/59 (August 28, 1990), p. 2-5. also the United Nations General Assembly, Executive Committee of the High Commissioner's Programme, *Report on Refugee Women*, A/AC.96/727 (July 19, 1989), p. 2.

gious norms and laws affecting their lives in their country of origin. The violations and the fear for persecution ought to be assessed with reference to human rights instruments which provide a framework of international standards for recognizing the protection needs of women. What constitutes permissible conduct by the agent of persecution towards women may be determined, therefore, by reference to international instruments such as *the Convention on the Elimination of All Forms of Discrimination Against Women, CEDAW*; *the Convention on the Political Rights of Women*; *the Convention on the Nationality of Married Women*; *the Convention Against Torture and other Cruel, Inhuman or Degrading Treatment or Punishment*; *the Declaration on the Elimination of Violence Against Women*.<sup>5</sup>

Looking at the process taking place we can see that there is a legalistic tendency in refugee protection and many times the person in question does not follow the discussions relating to her. The persecution ground and the attention given to it is connected to the issues which are relevant in the country of asylum. Relating to women there is a tendency to *orientalism* and that makes it much more likely for a woman to be defined as victim of her culture than as a political activist. The impact of the definition of *political activism* and the form in which the political activism is undertaken by the women involved are not understood. Recognizing the refusal of women to abide to certain cultural practices, dress codes, female genital mutilations (FGM), forced marriage etc. as a political action, we recognize women as agents of change in their society and in their power. Further into the refugee determination process the challenge for many women is the fact that certain activities employed as political activities are done by women mostly in their daily work, like cooking, washing clothes etc. But when this activities are done for the 'rebels' or 'freedom fighters' these are seen as political activities by the governments of there home countries and can lead to persecution. At the same time these women encounter difficulties in explaining the political dimension of their activities because they do not fit the image of activism in many western industrialized countries. This leads to the situation in which

<sup>5</sup> *Women Refugee Claimants Fearing Gender-Related Persecution Guidelines Issued by the Chairperson Pursuant to Section 65(3) of the Immigration Act, Immigration and Refugee Board Ottawa, Canada Effective date: November 13, 1996.*

women cannot get the protection they need because they do not fit the definition for eligibility. Beside dilemmas or questions that need answers is the difficulty in understanding the private/public dichotomy in the refugee eligibility process. It is difficult to recognize sexual violence as a form of persecution because it has often been perceived as a private act of violence and not as an act of persecution. All these challenges in securing access and protection need a permanent focus on those officials responsible for the implementation of the legal instruments of protection, be they immigration officials, social workers, lawyers or judges. By following their actions, assessing and exposing the results a permanent checks and balances is created and maintained to fit the quality of protection the international community finds appropriate, and where needed education can be provided. Because if one does not have the possibility to enter the process the protection instruments have no value. Many officials are scared by the number of women who might be exposed to certain violations preventing them to access protection and think: 'Most women in your country are faced with that risk so why do you need protection'. As if a violation committed to a large enough group of people and often enough became a norm and thus failed to qualify as persecution.

## **Conclusion**

What are the steps forward? For The Hague Process the following activities are planned for the coming years (2004-2008)

- I. Develop The Hague Process as a global viable platform
- II. Advocate vis-à-vis policy makers, particularly at the regional and national levels
- III. Involve the corporate sector as a voice for orderly migration
- IV. Promote and improve 'integration' and social inclusion of refugees and migrants
- V. Reduce costs of remitting within the frame of 'migration-development'

The challenge will be to implement all these activities with a gender focus that will bring differentiated results addressing reality more closely. Many points have been raised in this presentation. From a diversity analysis actions can be taken by all stake holders. These can have concrete effects on the lives of migrants, refugees, the societies of the countries of origin, transit and destination.

To conclude I would like to recommend that we assess our actions based on their effectiveness towards the people we aim to protect. Are the State and international organizations policies meant to protect women who are trafficked or smuggled effective not only to stop them from entering countries but also to consider the aspirations of these persons for a better life? To test the effects of our actions we need to have a clear understanding of the parameters we use to check our successes, as stated by the UNHCR's reflection on what they understand with 'effective protection': *'it has to find its base in respect for refugee and human rights law, and it has to be practiced with its humanitarian objectives to the fore, in a manner consistent as much with the spirit as the letter of the refugee protection regime. Effective protection should be the end product of all UNHCR strives to achieve for refugees. It should, at the same time, be the goal of States in their multilateral cooperative efforts to address asylum challenges. Why stress the word 'effective'? Because it can only be through implementation and in observance that international standards are transformed from rhetoric into reality; that what is preached is indeed practiced. Protection, to be effective, needs a policy, a legal and a practical dimension.'*<sup>6</sup>

### **Acknowledgment**

Parts of this report are based on the internal reports for the Club of the Hague members and on the Business Plan of The Hague Process, written by Mr. Frans Bouwen, senior International consultant coordinator of the whole Hague Process. Any question on The Hague Declaration and The Hague Process can be directed to him. Mr. Frans Bouwen can be reached through the Secretariat at Eisenhowerlaan 120-II, NL Den Haag, Netherlands, at +31 (0) 70 338 32 87 or f.bouwen.dih@socires.nl

<sup>6</sup> Executive Committee of the High Commissioner's Programme (54th Session) Statement by Ms. Erika Feller, Director, Department of International Protection, *Effective Protection in Today's World*.

# **The Movement of Natural Persons and Trade Liberalisation: WTO Negotiations on Service Agreements**

**Savitri Bisnath**

*Currently Savitri Bisnath works at the South Centre, here in Geneva, which advises countries of the South on issues of trade and specifically the negotiations at the WTO.*

*We invited Savitri because she surely can make a substantial contribution to the debate on gender, migration and development in the context of such a big global, transnational organisation as the WTO. She is going to address Mode IV, a special instrument related to the General Agreement on Trade in Services (GATS), and we have seen that women and especially female migrants are foremost employed in the service sector. So, what kind of openings, or what kind of restrictions, or what kind of possibilities do this Mode IV and these agreements provide for women? As Alide told me yesterday, Savitri is walking around the Uruguay Round legal texts, so these are a sort of Bible of our modern times for women like her who advise governments on trade negotiations and policies.*

**Savitri Bisnath**

Good afternoon. It is a honour to be invited to participate in this event. I hope that what I have to say is useful and adds another dimension to your discussion so far. What I want to try to do in the following minutes is to bring into our discussion a multilateral actor, namely the WTO, and one *strategic multilateral agreement*, the GATS, in order to explore the possibility for strategic intervention. I want to begin to

answer one of the challenges that Jyoti posed yesterday. First I'll begin with some useful definitions for our discussion, because if certainly most of you know about the WTO, it is not sure that everyone knows about the details.

Established on 1 January 1995 as a result of the Uruguay Round Trade Negotiations, the WTO is the *legal and institutional foundation of the multilateral trading system*. It provides the principal *contractual obligations* that determine the framework for and implementation of domestic trade legislation and regulations. WTO is also the institution in which the trade relations between nations evolve, and they do this through *negotiations* and through the *Dispute Settlement Unit*. As such it is the *primary institution empowered to enforce and implement global economic governance*. Given its mandate and according to its former director general Ruggiero: 'The WTO is in a certain sense a product and a symbol of the globalisation process.' The GATS is the first set of multilateral legally enforceable rules covering international trade in services. It has three main objectives:

1. To progressively liberalise trade in services through successive rounds of negotiations which aim to promote the interests of the WTO member states. And we are currently under negotiations at the WTO
2. To encourage economic growth and development through liberalisation of trade in services
3. To increase the participation of developing countries in world services trade, especially through an expansion of their *services exports* through the development of their export capacity. The 29 articles of GATS cover all services sectors as well as the modes or ways of providing a service.

Four modes have been defined at the level of the WTO, though exporters and nation-states rarely see them in this way.

*Mode I* refers to the cross-border supply of a service, for example a medical diagnosis, the taking of an X-ray and sending it electronically to another hospital in another country.

*Mode II*, or consumption abroad, could refer to one person from Switzerland going to Egypt for a holiday; what money is used in Egypt will be seen as part of the services income.

*Mode III*, or commercial presence, refers to the fact of a service supplier establishing a commercial presence in another WTO state; franchise of McDonalds will be one of the most popular examples.

*Mode IV*, which is what concerns us in this meeting, covers the presence of *natural persons* who move from one WTO member country to another WTO member country to *provide a service*.

In the GATS, a natural person, man or woman, is distinguished from a juridical person, which is a corporation. This distinction is very important to the WTO because a lot of it is about trade law. It is clear that WTO sees a 'natural person' only as a provider of a service. So for the purposes of the GATS there is no need to distinguish between a man or a woman or their social means.

These different modes of supplying a service are all linked. However, for this discussion, I'll only focus on mode IV. In addition to mode IV, *article 5 of the GATS* is also important for our discussion. It addresses *labour markets integration agreements*, and states that members can be party to agreements establishing full integration of the labour market between or among parties providing that such agreements exempt citizens from requirements concerning residency and work permits. For example Switzerland is part of an agreement with Germany, Austria, and two other member states... Citizens from Austria or from Liechtenstein are thus able to come to Switzerland without requiring the kinds of work permits that people from other countries need.

In other words members are able to be signatories to labour market integration arrangements even though they have been signatories to the GATS agreements. A *footnote in this article 5* explains that typically *such an agreement provides foreign citizens the free entry to the employment market*: this is really critical, implying a labour market as opposed to opening a corporation elsewhere and going towards what is named an intra-corporate transferee, which implies no direct access to the labour market. This implies direct access to the labour market and includes provisions such as conditions of pay-employment and social benefits. In addition to the definition of Mode IV articulated in article I of the GATS, the agreement also has an *annex*, and this annex is called the *Annex on the Movement of Natural Persons Supplying Services*. Mode IV is about the *presence* of natural persons while the annex concerns the *movement* of natural persons. Paragraph 2 of this annex states that 'the agreement shall not apply to matters affecting natural persons seeking access to the employment market of a Member, nor shall it apply to matters concerning citizenship, residence or employment on a permanent basis'. It is important to keep in mind

that the annex is to be considered an integral part of the GATS agreement.

The GATS relating to Mode IV can not completely be understood unless we consider all of these other articles and annexes. Does the annex suggest that access to the GATS cannot be applied to persons seeking access to the labour market, nor to migrants seeking access on a permanent basis. Associated with each mode of supply one can identify domestic and international regulations and restrictive measures; in the case of Mode IV, visa requirements and work permits are cases in point, but given what mode IV has said and what article 5 has said and what the annex says, it is all very confusing. Is it about movement? Is it about presence? Is it permanent? Is it only temporary? Can it in some instances be permanent? If you are confused your confusion is not a result of my talk. It is a result of the fact that the GATS is incomplete and certain things need to be clarified and members are trying to clarify those things, but of course, the space in which this is done is a very political space. Nonetheless this space has, I think, opportunities for different kinds of interventions.

Today, WTO discussions in the context of *mode IV* have been on improving transparency on immigration and labour market regulations as well as on recognition and licensing agreements. Thus the GATS is an important instrument for us to keep within our horizon, because it is the *first multilateral trade policy agreement which covers the movement and presence of natural persons. As such I submit that what is negotiated and agreed at the WTO will influence and inform discussions on international migration law.* The GATS agreement is currently under negotiation as I mentioned before and the member states of WTO are in the process of defining their levels of liberalisation in certain sectors and within specific modes. In terms of mode IV, what we are in currently is the phase of office negotiations. WTO member states are making offers in different sectors and these offers can be public or bilateral, depending on what member states want to do. This is then seen by another member of the WTO who may negotiate bilaterally with that country for maybe reducing certain barriers or opening up certain subsectors. This is known as the offers-and-requests phase. So some members are specifying certain requirements for entry; these include labour market tests, economic needs tests and educational and residency requirements. In other words, members as specifying that the

case has to be made that there is no qualified citizen available in the country in question to provide the service for a work permit to be granted to a citizen of another country. It is critical for us to keep in mind that the GATS distinguishes between permanent and temporary migration; the currently defined 'temporary' migration covers as little as three months to as much as five years. It really depends on the country that we are considering and also on the service in question. Most WTO member states who have made *commitments in mode IV* have done so in specific sub-sectors such as *banking*, and these commitments are typically *linked to commercial presence*. Some WTO members have also listed categories of service providers, a popular category is the intra-corporate transferee who is often an executive or manager or specialises in a certain area, IT being the most popular one in this moment.

In other words, the preference at the moment is for so-called high skilled workers. It is important to keep in mind that these preferences mainly represent the position of high-ways countries. Why is that? Because most high-ways countries are service exporters. Many who now are also destination countries. Out of this preliminary analysis of the commitments several questions arise.

How do we reconcile the need for high-ways countries to fill low-skilled jobs because of labour shortages which therefore calls for intra-corporate transferees? How many women constitute the category of intra-corporate transferees? I submit from my popular knowledge, because there is no information on this, that women constitute a small percentage of intra-corporate transferees. This then raises another question: why is this the case? As you all know, the answer to this requires that we interrogate the positions of women and girls in their families, communities and countries, as well as their countries' position in the international geopolitical order.

Before I end, *I want to make a point about labour rights. The liberalisation of world trade coupled with the deregulation of markets and the flexibilisation of work is arguably threatening the rights of workers everywhere.* Further free market policies are promoting an environment in which the transnational corporations' search for the highest profit margin is made easier. International competition often means that companies are constantly seeking to reduce costs by increasing the flexibility and intensity of work. Meanwhile labour organisations are finding it more

and more difficult to bargain effectively at the local and national levels. However, as Jyoti noticed yesterday, during the last twenty-five years women's opportunities for paid work have increased in many countries and they continue to move. Despite these gains, gender disparities persist in education, training, wages and employment. It is also urgent in the context of this debate and at the level of trade liberalisation that these disparities are discussed.

In conclusion, I want to put forward two strategic arguments. I must say that I put them forward in the spirit of trying to contribute to a debate that is in process, I will not say that I defend what I am saying to the end; in fact I am only starting to make sense of this myself as the GATS agreement continues to be more clearly defined.

I want also to apologise for not speaking in a more feminist way vis-à-vis this agreement. But my difficulty in speaking in a more feminist way about this agreement points to the attention that I feel as an economist working with an instrument that is on the surface incredibly gender-neutral, but in practice has tremendous profound implications.

In my work, nobody will tell me 'You are not talking about women'. But in this meeting it is different.

1. In terms of the internal logic of international trade theory and the ideology of the WTO, it is coherent to assume that just as the erosion of barriers to transborder movements of goods will *increase economic efficiency*, so too will the erosion of the barriers of the movement of people to produce a service. From an economic theory point of view, it is coherent for WTO members to lift barriers affecting the movement of people so we can facilitate economic efficiency. *However, the free movement of people is not only about economic efficiency, it is about politics.* Some members have even brought up the issue of culture; they would allow certain people from certain countries to come to promote cultural improvements, because of national or historical ties.

2. The WTO is dedicated to breaking down economic barriers; however, this seems to be more accurate in the case of goods. We should not be concerned that French wine will displace Swiss wine, because it is really about competition and the market will create a certain equilibrium. So whichever wine is better will persist, and whoever is not making a good wine will be motivated to produce a better wine. Why doesn't this apply to the presence of persons? Why do we need an economic needs test which has to prove that such and such country has no person with a

certain qualification before another person who has that qualification can be allowed to enter? At some level, this sounds really mundane and very much like an academic exercise, but I submit that in these discussions, and particularly because we are in the initial stages of clarifying the GATS, it is important to point out these contradictions to trade negotiators and others who are interested, so that we can begin or continue to take into consideration not merely economic efficiency and protectionism, but also the realities of the world in which we live, and less repressive ways of facilitating those realities.

I'll end here, thank you.

### **Fenneke Reysoo**

Thank you very much, Savitri. I think this gender neutral document has to be submitted to scrutinising eyes to understand all its implications. Nation-states and multilateral organisations are very strongly influencing migrations flows.

In order to open up the discussion, I want to ask Jyoti to comment and give some reflections on what Savitri has been saying. When I heard Savitri talk about natural persons going to a country to provide services, the first thing that came to my mind is that the majority of migrant women work in the services sectors (as domestics and sex-workers). Is WTO addressing these categories at all? Does mode IV open up possibilities for fighting trafficking in women?

### **Jyoti Sanghera**

I really very much welcome this very basic one-o-one on the WTO and GATS and would like some more information. It appears to be a complicated document, and also I think that as women we tend to stay away from the trade aspects, whereas this is an area that is critical and one which we do need to engage with. So I would have liked you to go on for half an hour to give us more information, but hopefully that will happen on another occasion.

For me one of the most critical questions that came up here was that while the world is being restructured on the lines of economic imperatives and economic efficiency, competition and markets (these are the buzz words today), when it comes to the crux of the matter really it is a *clash between economics and politics*. The political aspect is still in my point of view centre stage, which is why it is important to

stay with our ambit of politics which is feminism and beyond that even more, to look into the theoretical framework, to look at a postcolonial perspective as a heretical perspective which give us a certain 'angle' to look at these issues today. But when is it that member states or powers that be, *when is it that they relinquish the exigencies and the imperatives of economics to submit themselves to political agendas?* And how do we define our political agenda and our political project today, such as we can both combine economic language and keeping our political agenda centre stage?

This is for me the biggest challenge today and the plain field that is going to test this case is migration and the lives of migrant workers. So I am going back to you. I don't really have an answer to what Fenneke raised, how will trafficking be discussed within the context of WTO. I don't really understand the various elements of this document (GATS) and what it entails. I do want to say that a lot of the work migrant workers do is invisible work or work which is hidden. And a lot of that work *is not even considered work*, for example women in the sex industry. So it is not even work, and the rest of it is invisible or not valued or valorised, it is so-called *shadow work*. *Our first task is to think how we can bring this shadow work into the limelight.* That work which is not considered work, how do we assign it in the realm of work?

And then perhaps we may begin to have more coherent conversations in the arena of labour which Savitri mentioned. Or are we constantly fighting a losing battle? If we talk about alternative development, and women as agents of alternative development, my question to all of us here, *What does that alternative development look like* in a world which is so globalised and so quickly swallows up spaces that we call alternatives and co-opts those spaces? How long does alternative remain alternative and are there spaces outside this global world that we call globalisation in order to have space to breathe in long enough to claim our own? These are my main questions. I think it was very good to open this discussion up.

### **Fenneke Reysoo**

This is really thought-provoking and Jyoti touches on the crux. And I am happy that we have the discussion at this level.

**Wendy Harcourt**

A provocative question. Also economics is not neutral, and in the same way that the law is not neutral. I think that is one of the reasons for you to bring in a gender analysis, because you have worked with a very neoliberal Chicago school definition of what is an economic person and the assumptions behind it. But you know as well as I do that feminist economists try to deconstruct that view of economics and I assume the South Centre is also trying to do that. What I am interested in is, is it possible to introduce such a debate and discussion into the WTO, because it is put in such a legal jargon? Have there been attempts to do that, and do you see space for that type of discussions? That would be very helpful, because there is a feminist economist debate which could help to push a feminist agenda.

**Savitri Bisnath**

At the level of the WTO as an institution, to my knowledge, there has been no attempt to bring up the issue of gender. At the level of the membership, I believe that the delegates don't see the link with gender, they don't have a feminist economist framework to make their analyses. There may be individuals in countries and capitals who see this, but they may be in the social ministries and not in the economic ministries, and people from various ministries don't talk together. If they do, they do not speak the same language.

There are different NGOs who are trying to push the borders of the work of the WTO, but of course they are not insiders, they are outsiders.

**Question**

Quelle est votre place à vous? Quelle est votre propre stratégie? Qu'est-ce que le South Centre?

**Savitri Bisnath**

An intergovernmental organisation made up only of developing countries.

I am very pragmatic and constantly changing my strategies. I do think that there has to be some level of engagement at the WTO, there has to be a level of engagement at the South Centre, there has to be a level of engagement with our governments; as you know it has

to be multi-strategy, there is very little political will of people making policy especially at the level of the WTO for questions that have to do with women's autonomy.

### **Question**

Peut-on parler de régulations internationales lorsqu'elles masquent des rapports de force et de pouvoir? La migration est considérée comme une marchandise. Quel organisme peut défendre le statut du migrant si ce dernier n'est plus considéré que comme une marchandise?

### **Savitri Bisnath**

This is a controversial coherent conclusion to what I said when I talked about breaking down barriers for goods and couldn't we use that same argument about people. In the end we will be commodifying people as well and what will be the consequences of that? *I think we have to interrogate the nation-state.* Of course there is that discussion about will it result in the erosion of the nation-state, but is there a way to conceptualise the nation-state which then allows citizens of the world to have movement while at the same time defending a country from occupation or invasion, etc., etc.? Unfortunately, I have not come up to a conclusion. But your question raises the question of how we view the nation-state.

### **Domenica Ghidei Biidu**

Both of you have been raising very important issues of definition, for example the visibility or non-visibility of women's work. We have come to the same conclusion on women in refugee situations, in which certain activities done by women are not recognised because they are done in the private realm, they are not really seen as political activities, while the persecutions of the States against these women are considered being political activities. It has taken refugee women ages to make this recognised, and seen and visible as having been political work. To do the laundry for the freedom fighters, the so-called freedom fighters. So that has similarity with how do you recognise this kind of work. What we have experienced in the North is that another factor is influencing it: ethnicity. When black women were having these problems it was very difficult to be recognised, but when it occurred in Europe, for example in the Balkan war, then the others have been recognised as

being part of us and certain perpetrations were easily recognised as persecutions. While before they were not. Just to share the similarities in the whole discussion.

And about the second point on nation-state and on migrants: there was a discussion about the question that if there are so many millions of migrants in the world, can they be seen as an entity to negotiate their rights? And of course in all negotiations of rights there must be a state to be able to be a party in many agreements. So that was how during the forum in Amsterdam the migrants said, OK, let's create a virtual state, called Migration State, in which we are parties in all negotiations and then we can say these are our rights and this is what we need. So that is also a very important issue that brings about questioning *How we can make an entity of the experience of being a migrant?* Migrants do not have their own state to negotiate their rights. And then you have refugees of course for whom there is no state protection and there the UN is coming in. These are the differences and similarities we can bring together and learn from by transcending our borders of economy and jurisdiction and things like that.

### **Liane Mozère**

I want to comment shortly on what Jyoti said. What tools can we have in the globalisation process? I think it is important to keep in mind and to focus and to highlight what I would think would come from a standpoint theory in feminism. It depends on the standpoint from which you are looking at things. The idea of agency, if I go back to my example of Filipino domestic workers: they make use of the tools of globalisation for their own purpose. For example, there is a domestic worker in Hong Kong who edits an international journal, which is called *Tinnik Filipino*. There are only poems, narratives, articles, photos from Filipino domestic workers. Domestic workers say, When we read *Tinnik Filipino* we feel at home. It is a way to subvert and use the possibilities of globalisation pragmatically I would say, step by step.

### **Arona Moreau**

Il faut vraiment croire que l'OMC ne s'occupe pas de la question du genre! Dans les pays du Sud, les femmes sont presque toutes actives à cent pour cent, notamment dans les zones rurales. Mais 75% de la population rurale entre 25-50 ans font partie de l'exode rural et sont

donc allés dans les villes. La charge active revient aux femmes. La productivité et la rentabilité sont les concepts phares de l'OMC quand il faudrait prendre la réalité sociale, culturelle, historique, politique, etc., de ces pays en compte.

### **Savitri Bisnath**

In fact this is very good that you bring this up. It gives everyone in this room a sense of debate. People who work on these issues have to confront WTO. And I believe we have to have good answers for them. My personal process is to figure out how we can engage, in order to facilitate a certain politics. In fact, not as representative of the South Centre, but as a natural person, I would say that the work of WTO is dependent on the work of women and men. Not only work that is paid, but work done in the reproductive caring sector as well as work done in the informal sector which is increasingly done by women. In fact, what the WTO is formally facilitating is the access to markets and indirectly the production of goods and services for the formal sector. But that sector is supported by women and men, who cook, help their families, take care of their parents, take care of their children. There is a lot of very complicated things that go into creating the multilateral trading system, which is not only the institutions. So in fact, even when WTO is not overtly concerned about gender or gender relations, it is a rather narrow perspective, because they do in effect.

### **Christine Verschuur**

Ce qui est intéressant dans le travail de Savitri, c'est qu'il s'agit d'un institut qui essaie de trouver les interstices où on peut essayer de faire bouger les choses et d'influencer un certain nombre de lois commerciales qui contrôlent le monde. Il ne faut pas confondre Savitri avec l'OMC. Elle cherche justement les interstices pour influencer l'OMC. Nous, les féministes, on dit 'Il faut changer le monde', mais on reste dans le vague, on ne va pas dans les choses concrètes, et il faut que l'on se lance. Ça me rappelle une remarque de Joanna Kerr l'an dernier, nous disons constamment qu'il faut prendre en compte le genre, mais on ne sait pas comment faire. Voici donc un exemple très concret par rapport au problème de la migration, il y a un point très concret auquel on pourrait s'accrocher et se dire que c'est là-dessus qu'il faut se battre pour faire changer quelque chose.

Deuxième remarque: on parle des travailleurs comme des marchandises. Je dirais les choses autrement: le travail est la denrée la plus importante, exportée par les femmes du Sud notamment. Comment réguler cette circulation du travail? Les travailleurs ne sont pas des marchandises, mais la force de travail fabriquée par les femmes du Sud est ce qui permet cette accumulation gigantesque de capital. Donc les inégalités se reproduisent. Un cheval de bataille pourrait être ce mode IV qui régule seulement le travail qualifié. Il faut faire en sorte que le travail reproductif soit valorisé aussi comme un travail qualifié.

Ayons une position radicale comme ça! Le travail de Savitri se situe à la racine des poursuites contre les inégalités entre le Nord et le Sud. Si nous ne réglons pas ça, nous continuerons d'avoir des gouffres de plus en plus grands entre le Nord et le Sud.

### **Richard Muragwabugabo**

Mes questions s'adressent à Savitri et à Annemarie Sancar, de la DDC.

J'apprécie bien de trouver des voies de sortie pour faire bouger les choses. Alors quand Savitri se prononce pour l'ouverture plus grande, voire l'abolition des frontières, cela m'interpelle. Actuellement, dans les pays du Sud, on constate une féminisation de l'agriculture. On sait que les femmes ont très peu de moyens. Le seul moyen dont elles disposent, c'est leur travail physique. Au Nord, on a plus de subventions. N'y a-t-il pas un risque de disparition des petites agricultures dans lesquelles les femmes sont impliquées? Concernant la concurrence, ne s'agit-il pas d'une concurrence biaisée par le genre, parce que les hommes et les femmes partent de bases différentes? Voilà pour Savitri.

Pour Annemarie, il s'agit de deux petites questions. Dans votre outil d'analyse pour les projets, quelle place occupent les inégalités structurelles liées à la religion, à la culture, etc., du point de vue local, national et international? La deuxième question concerne l'approche de développement que vous adoptez. Adoptez-vous le modèle dominant qui est basé sur le modèle néoclassique ou bien proposez-vous un autre mode de développement? On sait que le mode de développement dominant est inégalitaire. Est-ce que l'on peut arriver à l'égalité de genre sur la base d'un modèle qui est inégalitaire?

**Savitri Bisnath**

My answer to your two questions is, You are absolutely correct. I have several points to my answer. I work at the South Centre. We work with developing countries' negotiators to assist them in the WTO negotiating process. In effect, we provide them with what they need. As you know, there is a lot of politics within the WTO, but everyone goes there in part believing in the value of foreign exchange, foreign trade. The developing countries are at a disadvantage at many levels and in many sectors. In services for example, if developing countries open up in the way that is currently being discussed, it may be possible that services sectors will not develop in many developing countries, that in fact we will be consumers and not producers of many kinds of services. My approach has been a very pragmatic one. I work to assist developing countries in their negotiating positions. As an academic researcher, I may have certain views on certain things I do feel a responsibility to share with the people with whom I work. But I cannot control decisions that are national, political, multilateral, etc. I started the way I did, and discussed it at this particular level with the assumption that this is where we are and this is where we will be. We will not go back to a time say in the eighteen hundreds, when the UK could resort to protectionism to create the infrastructure which enabled it to be now an exporter of goods and services. We will not go back to an era when the US were able to do that and have done that so well that they are now exporting. We are at a point that developing countries make up 144 member states of the WTO, and they have signed the Uruguay Round Agreements, and despite many things that they say at the multilateral level, we live in a system that is biased, which is political, which is infected with unequal polarisations at every level and my approach is to try to make the best of that that I can.

**Annemarie Sancar**

To the first question on various kinds of discriminations, ethnic, cultural, religious, etc., SDC tries to consider all kinds of discriminations. These can be social as well as ethnic, as well as religious. My job is to consider specifically power relations between men and women. One of my challenges is to find possible combinations between different kinds of discriminations and therefore it is very important to analyse context, in order to see where discrimination is happening and along

which lines it is being legitimised and explained to people. This can be a minority group, still inside this minority group there is a great imbalance between men and women. We can join minority groups to fight against their position as a minority group, but we will always look at how gender is handled inside this minority group.

In India, Pakistan and Bangladesh, SDC tries with a new approach which is called the 'fighting discrimination approach', not a gender approach in itself. It fights against caste-lines. But we introduce a gender perspective.

The second question. SDC fights against poverty, SDC has also a strategy of empowerment. SDC works in a bilateral relationship. If you ask me this question there is no general answer.

# **Summary of the Colloquium 'Women on the Move'**

**Wendy Harcourt**

We have been discussing for two days the very complex issue of the movement of migrant women and how we understand this movement in terms of human rights, labour rights and identity. From a gender and cultural analysis we have been looking at the movements of migrant women both academically and practically through a whole series of narratives, some analyses, and from a very diverse range of positions. Given the subject and the time we have had a very rich discussion, particularly today. I think yesterday we teased out many of the issues and today we have pulled it together.

I will summarize these discussions in seven points.

## **I. Migrant women and the global economy**

The first point we focused on was how migration is part of the global economy in its current configuration. In this sense migration is not new or incidental, it is integrally part of an ongoing global economic process. Transnational migration is today's international division of labour. Therefore migrants are not marginal or excluded but their work and lives are deeply imbedded in the world economy. Despite rhetoric there is no 'new' migration crisis as such.

We have talked throughout the seminar about migration as part of the global economy in relation to South-North migration flows and also very importantly within the South itself, with the phenomena of South-South migrations. These movements are not short term, indeed

they are long term. Migration has been happening for centuries. As Domenica Ghidei Biidu said it started with the Bible and even before. So we placed the discussion within a historical time-frame and avoided depicting what has happened in the last decade as something 'new'.

We have also made it very clear that migrant women are not invisible in this global economy. They are now organising and the subject of much research and policy. They are no longer ignored and their contribution to society is recognised, if undervalued. The papers and discussion showed that their social and financial contribution, the remittances they are making to their country are all needed and all part of the world economy. However, what is also clear is that economic, political and social rights are very unevenly achieved. Some have succeeded: the Rumanian women in Canada for example have achieved rights and status. But for other women discrimination and vulnerability have led to rights abuse and horrific situations. Interestingly, we have not dwelt so much on the negative situations, overall we have been fairly positive. But nevertheless, we also know that there are vulnerable women and the ability to enjoy economic, social and political rights all depends on what type of migration, what type of situation women find themselves in and what type of work they can do, how they understand their role and what access they have to the information on their rights.

So whether they are illegal, displaced, refugees or migrants, whether the work is described as skilled or unskilled, there will be various strategies taken by individuals, within the family, within the community and nation. One of the things we have spelt out is that at a global, regional and national level we are still not able to ensure rights and security for migrants, and that the experience of migrant women is still not well understood, and not well addressed by policy. There are a lot of power plays, and we need to understand how these economic, political and social power struggles are played out in relation to individual women's situation.

## **2. Racism, xenophobia and orientalism**

The second point which came out in discussion is the considerable concern we have about racism, xenophobia and orientalism. Fears of migrants are manipulated by the media, by the public opinion, with

issues around September 11th and security. These are stated and unstated fears – the idea that migrants are taking European people's jobs or the fear of the 'other' (culture, religion, behaviour etc.). It is clear that the research and the activism of migrant women that have been discussed in the colloquium are trying to undercut those fears and to change the popular images of migrants. The research and migrant women's publicity and writings aim to counteract the negative images of women migrants so often shown as either vulnerable and poor or on the margins in questionable jobs. This work, including this colloquium itself, tries to create places and spaces for migrants to speak. The brochure of the 'cameleon' migrant woman is one very good example of correcting popular images and therefore fears. We try to understand how women migrants confront the differences in their lives and how they are maneuvering through very many different sorts of cultures. And also we are trying to analyse the impact of their decisions, and therefore understand their lives.

By taking into account the type of racism and xenophobia and orientalism which normally informs migrant discourse we are moving away from a discourse of managing or helping or protecting migrant women. We are moving away from the idea of victim and therefore trying to demystify the concept of victimhood, while at the same time being very careful about using those terms. And therefore we are able to move into a much healthier discussion of agency, class and power. In this regard, I thought these two days were very illuminating.

### **3. Migration and development**

The third point was the whole issue of migration and development. The colloquium made it clear that we really need a much better response than the traditional economic development response to migration. We have to go beyond the paradigm of the vulnerable, poor, migrant women who need better conditions at home so that they will not be forced to migrate. We have to look at much more complex concerns around transnational change, the problem of dualism, cross-border lives and the concept of citizenship – what determines whether a woman can be a citizen or not, and why. Most importantly we have to know multilateral and national responses to migration. But it is not about institutions it is also about the people who carry out

decisions on who migrates and who does not, and from where that authority derives. I am saying people because there are people who make life and death decisions for migrants – the airline staff who can determine who can embark or not on an airplane. It is a critical issue to tease out – how do these people get the power to decide whether somebody can go on a plane and escape or not? This critical question has not yet received sufficient attention. This is a psycho-social issue as well and that has to be taken into account.

The colloquium underlined that we need a much better policy response. It is commendable to have somebody like Ms. Rodríguez fighting the UN system, but there has to be much more than one person desperately trying to raise the issues of migrant rights, trafficking and all the issues she has been seeking to document and to which she advocates adequate policy response. Especially when we listen to the ILO on how it is beyond its mandate to respond adequately, and how the IOM is responding to refugee issues and legal migration in very legal terms but is not able to take on political concerns, even those we raised about women migrants. And many other UN agencies really are not taking migration as a development issue at all. I would even say that the SID The Hague Declaration, though it is certainly bringing out the concerns of development and migration for different stakeholders, did not include migrant voices enough and has not taken on the gender implications of migration in Europe at all. As an aside may I add that the Hague Declaration was a SID project, and as editor of the SID journal<sup>1</sup> I did try to take up a much more migrant women focused set of questions in the issue on migration published just after the Declaration.

#### **4. Identity and strategic response**

The fourth issue I wanted to raise is identity and the strategic response of migrants to this question. Identity is a complex issue, especially in relation to migrant women who often move between multiple identities. It is not only about a state of being that defines you socially and politically. It also needs to be about choice on what a

<sup>1</sup> 'Migration: Citizenship, identity and rights.' *Development*, Vol. 46, no. 3, September 2003, London: SAGE.

migrant woman selects as her identity, depending on her experience. Jyoti Sanghera raised that, at different moments at different times people have different identities. That is part of the strategic response, that is why I link the two. In this way we can understand that identity is not a static state of being. It is clear that migrant women use successful and positive strategies to overcome difficult situations, and at the same time there are less positive strategies that women are using that assume identities determined by more conservative and restricting cultural impositions. During the colloquium we learnt of the very positive strategies that are being followed by Surinamese women in the Netherlands. We heard a very interesting study of how these women within their own community and also in the broader multicultural Dutch context asserted their identity as Surinamese entrepreneurs to set up an alternative source of savings to the formal banking system.

## **5. Migrant women and empowerment**

The fifth issue we touched on was empowerment. I was glad we did not go into the usual debate on what empowerment is. I think we have all understood to some extent what it means. But I particularly want to pull out that we were not referring to just social status or to improving economic status. It also included the empowerment for women to have pleasure and meet individual and community desires, to define their wants and needs and to take up their own responsibility to achieve them. And this means that we accentuated the power within a woman and not something that is given to her: empowerment as she has chosen it for herself and for her family, including the political choice to push forward solidarity with other women migrants and advocacy for the community's rights. We explored a very multifaceted notion of empowerment. In this regard it was also important to see how men are being disempowered in becoming 'housebands'. And I would add here the rights of the child, as it was raised in the colloquium. The issue of child rights is an issue for all of us, but also how it links to women's rights and the shift in gender relations with men. This is a specific concern for migrant communities which often endure split families and strong generational tensions.

## **6. Strategies for alternative development**

The sixth point I would like to raise is alternative development. We kept touching on that possibility – what could be an alternative to today's inequities and globalized inequalities. Many questions were raised about what form of sustainable development would provide migrant women secure places to live dignified lives. There were questions about whether alternatives could exist outside of global capitalism, whether there could be politically recognized and empowered global citizens. If with the breakdown of the nation-state migration changes the concept of nation, will there be new possibilities for migrant women? Are women's migrations affecting patriarchy? Can women redefine their role in their new experiences and start to build another family structure, positively for them, their children and for the men in their lives? What are the political shifts resulting from migration? Does all of this point to a new type of development that is now being created? We raised all these questions but did not explore much further.

## **7. Institutional responses to migration**

The last point is the institutional response to migration. I was quite fascinated – as I said earlier – that the IOM, the ILO, the SDC gave very interesting contributions but we're coming to the issue so differently from the rest of the colloquium's discussions. I think the South Centre gave the most relevant intervention on the intergovernmental response to our concerns, the South's strategic response to WTO, trying to understand how the southern governments could engage with very complex trade structures, legally and economically speaking. Savitri Bisnath said very honestly how difficult it is for gender relations to be brought into an analysis when the legal and economic instruments to hand are not only gender blind but are pushing gender issues out. It was clear that we need new institutions that reflect the changes the colloquium was touching on. On the other hand we also need to have knowledge of all existing instruments. We were given a useful explanation of how the WTO functions. We need to know also very accurately about the Geneva convention, CEDAW and other instruments in order to act strategically and practically. We have to

know the tools and understand them, not just reject them but learn to use them. That is a real challenge.

### **Then let me conclude with our own response**

iuéd as an institution is showing a good response to the complex issues of women on the move, trying to bring together activists, policy makers, researchers and teachers in the colloquium. I was glad to see how these days were open to all students of the institute in order for them to learn, reflecting that the institute takes the issues of gender, culture and migration seriously.

My final point, is about the need for us to continue to push for spaces for discussion and at the same time to build our own self-confidence and self-esteem that these are the critical issues, even if traditional learning and policy sideline them, in order for us to continue to push academic and policy shortcomings, and to enable us to act in solidarity with different migrant women's groups and mobilize for change.

Thank you very much.

### **Résumé des sept point en français (paru dans *Horizons-iuéd* n° 43, mars 2004)**

Le premier point est que les mouvements migratoires des femmes et des hommes font partie intégrante de l'économie mondiale telle qu'elle est structurée actuellement. Il s'agit d'un processus continu qui va de pair avec une nouvelle division internationale du travail. *La migration est donc un phénomène ancré dans l'économie mondialisée.* Elle est là, elle a toujours existé et elle existera toujours. Parler d'une crise de la migration en soi n'a donc pas de sens. Nous avons également montré que les femmes migrent, non seulement en tant que migrantes dont le statut dépend d'un mari ou d'un père, mais en tant qu'actrices sociales indépendantes à la recherche de meilleures conditions de vie. Leurs contributions sociales et les mandats qu'elles transfèrent sont nécessaires à l'économie de leurs pays. Cependant, il s'avère que les droits économiques, politiques et sociaux sont très inégalement acquis. Quelques unes en jouissent, telles les migrantes roumaines qualifiées au Canada (Mihaela Nedelcu). Mais dans d'autres contextes, les migrantes souffrent

de discriminations et se trouvent dans des situations de précarité. Bien que la teneur du colloque ait été plutôt positive, nous n'avons pas oublié qu'il faut comprendre les besoins des migrant-e-s et les actions à entreprendre en fonction du type de migration, des situations d'accueil et des secteurs de travail.

Que l'on soit clandestin, déplacé, réfugié ou migrant, que l'on effectue un travail considéré comme qualifié ou non qualifié, tous ces facteurs déterminent les stratégies d'insertion que s'inventent les individus et les familles. Toutefois, nous n'avons pas encore trouvé comment ces personnes qui ont la nationalité d'un autre pays pourraient s'intégrer dans un Etat d'accueil en y voyant tous leurs droits fondamentaux, dont leur droit au travail, garantis. Cela relève d'un jeu politique interétatique et international.

Le deuxième point récurrent dans les discussions est la question du racisme, de la xénophobie et de l'orientalisme (ce dernier s'accorde aux premiers). Cette question est manipulée par les médias, par l'opinion publique, par le discours et les craintes sécuritaires liés aux événements du 11 septembre 2001, par la peur que les « autres » prennent « nos » emplois. Quelques-unes des recherches présentées ici et les actions des organisations à la base contribuent à faire changer ces images populaires. En effet, des espaces et des lieux sont créés pour permettre aux migrant-e-s de se faire entendre. La brochure de la *Femme caméléon* de l'ONG belge « Le Monde selon les femmes » en est un bon exemple. Il est important de se distancier d'un discours d'aide, de gestion ou de protection et de démystifier les idées de victimes et de victimisation, pour introduire les concepts d'*agency* et les problèmes de rapports de force et de classes. Nous avons réussi à le faire ces deux jours-ci.

Le troisième point concerne la relation entre migration et développement. Il est clairement apparu que nous avons besoin d'une autre réponse aux problèmes qui se posent que la réponse économique traditionnelle du développement. Nous devons surpasser le paradigme selon lequel les femmes n'auront pas de velléités à migrer si l'on améliore les conditions économiques au niveau local. Les transformations de l'économie mondiale, le problème du dualisme et la question de la citoyenneté doivent être pris en considération. Quel est le rôle des organismes nationaux et multilatéraux? Mais également, quel est le rôle des individus – oui, des individus, tels que le personnel des com-

pagnies aériennes qui peut décider quelles femmes et quels hommes embarqueront dans un avion? Comment des gens à ce niveau disposent-ils d'un tel pouvoir?

Il faudrait également de meilleures politiques (*policy response*). Ce n'est pas une seule personne, comme M<sup>me</sup> Gabriela Rodríguez, rapporteuse spéciale des droits humains des migrants, qui peut faire avancer les choses. Nous avons entendu comment le BIT essaie d'y répondre, que l'OIM se base sur des «paradigmes dépassés par les événements», et que bien d'autres agences des Nations unies ne prennent pas en compte le problème de la migration. Il est regrettable que la Déclaration de La Haye n'ait pas réussi à mieux intégrer la perspective du genre. Le numéro spécial de la revue *Development* est une tentative de remédier à cette lacune.

Le quatrième point se réfère aux questions identitaires et aux réponses stratégiques. La migration est une expérience et pas seulement un état d'être. Comme l'a évoqué Jyoti Sanghera (conseillère sur le trafic de femmes auprès du Haut Commissariat des Nations unies pour les droits humains), nous avons des identités différentes selon le lieu et l'époque. La majorité des femmes migrantes utilisent des stratégies identitaires pour survivre dans des situations très difficiles. Aspha Bijnaar nous a parlé des stratégies des Surinamiennes à Amsterdam. Elles ont utilisé leur identité de femmes surinamiennes aux Pays-Bas tout en s'organisant avec des migrantes venues d'autres pays. Elles ont fait preuve d'entrepreneuriat en créant un système bancaire informel.

La cinquième question débattue est celle de l'*empowerment*. Heureusement, nous avons dès le départ dépassé le stade de la définition, car nous avons tous et toutes une idée de ce que c'est. Il ne s'agit pas seulement de la position économique ou du statut social. Avoir du plaisir, réaliser ses désirs, définir ses propres besoins et avoir ses propres responsabilités sont autant d'aspects de l'*empowerment* qui montrent que le pouvoir est une force intérieure des femmes et que ce n'est pas quelque chose que l'on peut leur donner. Elles le mettent à l'œuvre pour elles-mêmes ainsi que pour leur famille; elles le mobilisent dans les actions de solidarité et de défense des droits.

Le sixième thème qui est revenu à intervalles réguliers est l'alternative au modèle de développement dominant... mais nous avons plutôt formulé des questions que trouvé des réponses. Y a-t-il une place pour un développement alternatif hors du capitalisme mondial? La

notion d'une citoyenneté mondiale a-t-elle un sens? Est-ce qu'avec la migration on assiste à l'érosion de l'Etat-nation? Les femmes migrantes transforment-elles les structures patriarcales? L'expérience de la migration offre-t-elle aux femmes une redéfinition des structures familiales plus positives pour elles, pour leurs enfants, pour les hommes avec qui elles vivent? On a soulevé un grand nombre de questions, sans pouvoir les approfondir, qui toutes sont très pertinentes en soi.

Le dernier point concerne la réponse institutionnelle. Nous avons pu nous rendre compte que le BIT, l'OIM et la DDC ne discutent pas de la migration et des migrant-e-s comme nous en avons débattu pendant ces deux jours. L'exemple du South Centre, qui participe à un processus de réponse institutionnelle et intergouvernementale à l'OMC, est à cet égard novateur. Savitri Bisnath (South Centre) a abordé une question peu habituelle de la problématique de la migration, à savoir le mode IV de l'Accord général sur le commerce des services (AGCS) de l'OMC. Il s'agit ici du premier accord multilatéral de commerce qui définit les cadres légaux du mouvement et de la présence de «personnes naturelles» par-delà les frontières nationales. Cet exemple nous montre comment les gouvernements du Sud doivent se frayer un chemin dans le labyrinthe des structures légales et économiques du commerce mondial. C'est un grand défi de savoir comment introduire les questions du genre quand les outils légaux et économiques sont en train de les exclure. Il est très important pour nous de prendre connaissance du fonctionnement de l'OMC en ce qui concerne la libéralisation du commerce des services. Une même analyse est nécessaire quand au fonctionnement de la Convention de Genève, de la Convention sur l'élimination de toute forme de discrimination envers les femmes (CEDAW) et d'autres instruments. Les instruments sont là. Nous devons les comprendre et apprendre à les utiliser. Voilà où se situe notre défi.